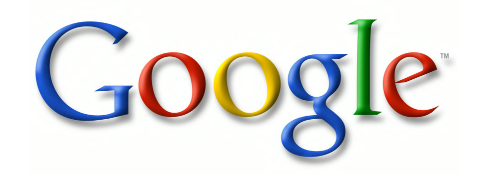
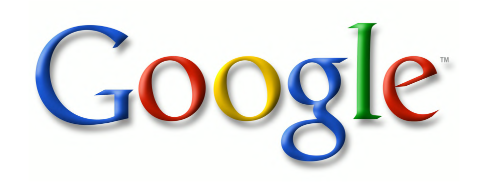




MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

DIRECTION DES ARCHIVES

RAPPORT AU MINISTRE

SUR L'ADMINISTRATION

DES

ARCHIVES NATIONALES, DÉPARTEMENTALES

COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

SUIVI

DE L'ÉTAT DES INVENTAIRES

DES ARCHIVES NATIONALES, DÉPARTEMENTALES

COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES



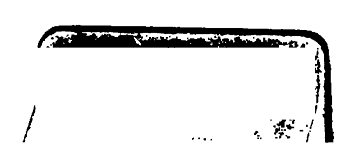
PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

JANVIER 1902




1817
ARTES
SCIENTIA
LIBRARY
VERITAS
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



RAPPORT AU MINISTRE

SUR L'ADMINISTRATION

DES

ARCHIVES NATIONALES, DÉPARTEMENTALES

COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

SUIVI

DE L'ÉTAT DES INVENTAIRES
DES ARCHIVES NATIONALES, DÉPARTEMENTALES
COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

 DIRECTION DES ARCHIVES.

RAPPORT AU MINISTRE

SUR L'ADMINISTRATION

DES

ARCHIVES NATIONALES, DÉPARTEMENTALES

COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

SUIVI

DE L'ÉTAT DES INVENTAIRES

DES ARCHIVES NATIONALES, DÉPARTEMENTALES

COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

JANVIER 1902

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le décret du 14 mai 1887, reproduisant une disposition du règlement du 12 novembre 1856, prescrit à notre administration de vous soumettre des rapports périodiques sur la situation des Archives nationales. Loin d'effacer ce devoir, dont mon éminent prédécesseur et moi nous sommes acquittés en divers rapports, les uns imprimés [1], les autres manuscrits, l'organisation nouvelle du service l'a rendu plus strict encore, l'administrateur des Archives nationales ayant aujourd'hui mission de vous entretenir directement de leurs travaux.

Mais ce n'est plus seulement des questions relatives aux Archives nationales qu'il sera désormais traité dans les rapports de la Direction des archives. Se référant à la loi du 7 messidor an II, d'après laquelle tous les dépôts publics de titres et de pièces établis dans l'étendue de la République devaient « ressortir aux Archives nationales comme à leur centre commun », le décret du 23 février 1897 place à l'hôtel Soubise le siège du service central des Archives, tel qu'il fonctionnait antérieurement dans l'une des directions du Ministère : je dois donc vous rendre égale-

[1] *Rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts sur les Archives nationales pour les années 1876 et 1877*, par M. A. MAURY, membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales. Paris, Imprimerie nationale, 1878, in-4°, 87 pages. Le rapport consacré aux années 1876 et 1877 (p. 1-49) est suivi d'un appendice (p. 51-87) qui a pour titre : *Rapport adressé le 16 février 1876 à M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur les travaux des Archives nationales pendant le cours des années 1872 à 1875.* Cet appendice est la seconde édition d'un rapport imprimé en 1876, aux frais du Ministère et par les soins de M. de Wateville, chef de la Division des sciences et des lettres, dans une brochure intitulée : *Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, Division des sciences et des lettres. Rapport sur le service des Archives, de la Bibliothèque nationale et des Missions pendant l'année 1876.* Paris, Imp. Paul Dupont, 1876, in-4°, 111 pages. — *Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur l'administration des Archives nationales pendant l'année 1888*, par G. SERVOIS. Lille, imp. L. Danel, 1889, in-8°, 21 pages. — *Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des Archives nationales pendant l'année 1889*, par G. SERVOIS. Même imprimerie, 1890, in-8°, 24 pages.

ment compte de l'état des archives nationales, départementales, communales et hospitalières. Aussi bien, en vous présentant, Monsieur le Ministre, l'exposé sommaire des travaux exécutés dans les départements à côté de celui de nos propres opérations, je ne ferai que suivre l'exemple de plusieurs directeurs du Ministère de l'instruction publique ou du Ministère de l'intérieur, qui, en raison d'attributions semblables aux nôtres, rédigeaient, à des intervalles plus ou moins rapprochés, de brefs mémoires sur les dépôts d'archives qui ressortissaient à leurs bureaux, et les soumettaient à l'examen du Ministre dont ils relevaient.

C'est ainsi, pour ne parler que de comptes rendus imprimés, qu'en 1882 la Direction du secrétariat du Ministère de l'intérieur faisait insérer dans le *Journal officiel* et tirer à part un rapport sur les archives des départements [1], et que, de 1887 à 1890, M. X. Charmes, directeur du Secrétariat au Ministère de l'instruction publique, livrait à l'impression trois rapports successifs [2], qui embrassaient les deux services d'archives, c'est-à-dire : 1° celui des Archives nationales, rattachées en 1870 à l'Instruction publique après de nombreuses pérégrinations d'un ministère à l'autre [3],

(1) *Rapport présenté au Ministre de l'intérieur sur la situation des archives départementales, communales et hospitalières, du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.* Paris, Imprimerie nationale, in-8°, 29 pages. (Extrait du *Journal officiel* du 21 juin 1882.) Le rapport est signé par M. H. Rousseau, directeur du Secrétariat et de la Comptabilité.

(2) *Ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. Rapport au Ministre sur la situation des Archives nationales, départementales et hospitalières, pour l'année 1886,* et *Catalogue de la collection des inventaires sommaires.* Lille, Imp. Danel, 1887, in-8°, 47 pages. — *Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières pendant l'année 1887,* même imprimerie, 1888, in-8°, 26 pages. — *Rapport au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la situation des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières pendant l'année 1888,* même imprimerie, 1890, in-8°, 27 pages. — *Rapport... sur la situation des Archives nationales, départementales, etc., pendant l'année 1889,* même imprimerie, 1890, in-8°, 28 pages. — En tête des rapports publiés par le Ministère même de l'instruction publique sur les Archives nationales, on pourrait citer celui qu'il fit imprimer en 1876 dans la brochure, également consacrée à la Bibliothèque nationale et aux Missions, qui est mentionnée dans une note précédente (p. 1).

(3) Détachées en 1800 de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire du Corps législatif, et placées sous l'autorité directe du Premier Consul, les Archives nationales relevèrent successivement des Ministères de l'intérieur (1804), du commerce et des travaux publics (1831), de l'intérieur (1834), d'État (1853), de la Maison de l'Empereur et des beaux-arts (1863), des lettres, sciences et beaux-arts (de mai à septembre 1870). A l'Intérieur, les Archives de l'empire, du royaume ou Nationales, ont, le plus souvent et le plus longtemps, dépendu de la division ou de la direction de l'Administration générale des départements et des communes, dont le titre a souvent varié; leurs déplacements néanmoins ont été fréquents; elles ont été rattachées au Cabinet ou au Secrétariat du ministre, au Secrétariat général, au Bureau ou à la Direction des sciences, lettres et beaux-arts, au Bureau de la comptabilité administrative, à la Direction

en 1883 au Secrétariat de ce ministère[1]; 2° celui des archives départementales, dont le contrôle avait passé en 1884, — sous le ministère de l'un de vos prédécesseurs, M. Fallières, — de l'Intérieur à l'Instruction publique. Le présent compte rendu fera suite au troisième rapport de M. Charmes, publié en 1890. Il résumera, en ce qui touche les Archives nationales, quelques-uns des rapports manuscrits que j'ai eu l'honneur de vous adresser en ces dernières années, et signalera d'autre part les progrès récemment accomplis dans les départements. Un appendice contiendra l'énumération des inventaires imprimés ou manuscrits des Archives nationales, ainsi que des inventaires imprimés des archives départementales, communales et hospitalières. Cette nomenclature me permettra de ne point m'arrêter aussi longuement que par le passé sur les inventaires rédigés aux Archives nationales, et particulièrement de ne revenir que par exception sur les travaux qui, déjà mentionnés dans les rapports annuels, appartiennent aux exercices précédents. Il ne saurait être, au surplus, sans utilité, si ce rapport doit être imprimé, de tenir au courant de l'avancement de nos collections de catalogues les érudits qu'intéressent les documents d'archives. Nous avons même pensé qu'il ne serait pas superflu de leur présenter, dans la mesure où il se pourra, la bibliographie des inventaires d'archives départementales publiés sans le concours de l'Administration et en dehors de ses collections. Dans la liste des inventaires non officiels d'archives des départements, ont été cités, par surcroît, quelques ouvrages qui ne sont pas des catalogues proprement dits, mais qui, par des analyses de documents, se rapprochent d'inventaires[2].

Il sera souvent fait mention, dans ce rapport, de la Commission supérieure des archives et du contrôle qu'elle exerce sur les travaux techniques du service. Après avoir siégé au Ministère de l'intérieur alors que les

de la correspondance, etc. Elles relevaient depuis 1848 du Secrétariat général lorsqu'elles passèrent, en 1853, à un autre ministère. — Au Ministère du commerce et des travaux publics (1831-1833), le service avait fait partie de la Division des sciences, beaux-arts et belles-lettres, puis du Secrétariat général; au Ministère d'État (1853-1863), il avait dépendu d'abord du Secrétariat (1853-1857), puis du Service législatif et de la comptabilité (1858), enfin du Secrétariat général (1860-1863).

[1] De 1870 à 1883, le service des Archives nationales avait été attribué successivement à la Division ou Direction des sciences et lettres, au Secrétariat, sous la direction du Cabinet du ministre, à la Direction du secrétariat. — A l'Intérieur, il n'avait pas toujours fait partie du même bureau que le service des Archives départementales : de 1819 à 1823, les archives du royaume avaient passé au Secrétariat général, tandis que l'autre service demeurait lié au premier bureau de l'Administration générale et départementale.

[2] Le catalogue des inventaires des Archives nationales a été préparé, avec le concours de chacune des sections, par M. Paul Guérin; celui des autres inventaires par M. Mirot, avec le concours de chacun des archivistes départementaux.

Archives départementales en dépendaient, la Commission des archives, rattachée en 1884 au Ministère de l'instruction publique, a été réorganisée, et sa juridiction, jusque-là limitée aux Archives départementales, s'est étendue aux Archives nationales. Le décret du 23 février 1897 a fixé la date de ses séances ordinaires, qui se tiennent, au palais Soubise, sous la présidence de M. Albert Sorel[1].

[1] La Commission se compose actuellement de :

MM. Albert Sorel, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, *président;*

A. de Boislisle, membre de l'Institut;

X. Charmes, membre de l'Institut, directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique;

L. Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale;

G. Desjardins, chef de bureau honoraire au Ministère de l'instruction publique;

Lacombe, inspecteur général honoraire des bibliothèques et des archives;

Ch.-V. Langlois, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris;

Liard, membre de l'Institut, conseiller d'État, directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique;

De Luçay, membre du Comité des travaux historiques;

Amiral P. Martin, ancien vice-président de la Commission supérieure des archives de la Marine;

P. Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'École des chartes;

D. Neuville, sous-directeur de la comptabilité générale au Ministère de la marine;

G. Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques;

B. Prost, inspecteur général des bibliothèques et des archives;

U. Robert, inspecteur général des bibliothèques et des archives;

Sémichon, directeur de la comptabilité au Ministère de la marine;

Tranchant, membre du Comité des travaux historiques;

G. Servois, directeur des Archives;

P. Guérin, secrétaire des Archives nationales, *secrétaire de la Commission;*

Welvert, secrétaire adjoint des Archives nationales, *secrétaire adjoint de la Commission.*

ARCHIVES NATIONALES.

BÂTIMENTS ET LOCAUX.

Le palais Soubise, que le Gouvernement acheta en 1808 pour y « placer toutes les archives existantes à Paris », eût été insuffisant depuis plusieurs années pour recevoir les versements ministériels, si nous n'avions eu à notre disposition un hangar provisoire, d'aspect déplorable, qui, bâti il y a vingt années dans la cour des dépôts pour un temps très limité, ne pourra néanmoins disparaître qu'après la construction de nouveaux bâtiments. La plus prochaine construction s'élèvera sur un emplacement encore disponible, à l'extrémité du jardin, et aussi, nous l'espérons, sur celui dont les Archives obtiendront l'annexion, — du seul côté où il ne leur soit pas impossible de se développer, — lorsque l'Imprimerie nationale aura été transportée dans un autre quartier. Puisse l'émigration que souhaite l'Imprimerie nous permettre, tout à la fois, d'étendre largement nos dépôts et de les isoler pour leur plus grande sécurité! Tel est le vœu, déjà plusieurs fois exprimé, que je renouvellerai dans le rapport spécial que j'aurai bientôt l'honneur de vous présenter.

En attendant que le palais Soubise et ses dépendances forment un îlot d'une étendue suffisante et dégagé de tout voisinage immédiat, une première et très précieuse amélioration y sera bientôt introduite, grâce au crédit que vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, inscrire dans le projet de budget des années 1900 et 1901, et que le Parlement a récemment voté; je veux parler de l'aménagement de la nouvelle salle de travail, depuis si longtemps et si instamment réclamée.

Ne pouvant songer à la construction d'un édifice spécial, nous avons fait choix, pour l'y installer, du corps de bâtiment qui sépare la cour des dépôts et la cour Clisson, bâtiment qui a été, en 1886, l'objet de travaux importants, encore inachevés. Notre projet était, tout d'abord, d'affecter au public le premier étage, qui nous eût offert une très vaste salle, inondée de lumière; mais une somme élevée eût été nécessaire, en raison des dimensions de ce local, pour exécuter les plans, d'ailleurs très séduisants, qu'avait préparés l'architecte des Archives, les eût-on réduits à la partie indispensable. La Commission du budget de la Chambre des députés refusa, en 1899, d'accueillir la demande de crédit qui lui avait été soumise. Le projet qu'à mon regret nous avons dû substituer au premier, soit à titre provi-

soire, soit à titre définitif, et qui établit la salle au rez-de-chaussée du même bâtiment, ne nous procurera ni autant d'espace ni autant de lumière; mais, d'une exécution beaucoup moins coûteuse, il aura de plus l'avantage, qu'il me faut reconnaître, de ménager un accès plus facile pour les visiteurs et plus commode pour l'introduction des documents à communiquer.

Les nouveaux plans, que notre architecte, M. Albert Thomas, a conçus, ainsi qu'il convenait, avec la préoccupation de ne point se départir de la plus stricte économie, sont en cours d'exécution.

Déjà, pour l'ornementation de la salle, nous sommes en possession de la tapisserie où, sur la proposition de M. Guiffrey, la Manufacture des Gobelins a été autorisée à reproduire pour nous un modèle de M. Jean-Paul Laurens : vous avez bien voulu nous l'attribuer par un arrêté en date du 23 mars 1900.

Après l'établissement de la salle de lecture, le premier étage, devenu libre, recevra l'aménagement nécessaire pour l'installation définitive de la partie de notre Musée qui vient d'être déplacée et celle des archives de la Marine.

Je ne m'étendrai pas sur les travaux accomplis au palais Soubise pendant ces dernières années : achèvement de la réfection, sur le bâtiment de la rue des Quatre-Fils, d'une vaste toiture métallique, qui était devenue dangereuse pour les passants; appropriation des salles réservées aux dossiers du Ministère de la justice, ainsi que des salles de l'ancienne École des Chartes[1]; ouverture d'un atelier de photographie, réclamé par les artistes chargés de la reproduction de nos documents, etc. Parmi les travaux dont il nous reste à souhaiter l'exécution, je me borne à mentionner les réparations de la chambre et du cabinet du prince de Soubise, l'aménagement d'une pièce pour les dossiers et les collections du service des archives départementales, et l'installation d'un avertisseur qui nous mette en relation directe avec une caserne de sapeurs-pompiers.

TRAVAUX DES SECTIONS ET DU SECRÉTARIAT.

Le décret du 23 février 1897, ajournant jusqu'à nouvelle décision la suppression de l'une de nos trois sections, en a provisoirement maintenu le nombre au chiffre qu'a fixé l'ordonnance du 5 janvier 1846, et qui, modifié en 1855, a été rétabli en 1887[2]. Le même décret a affecté l'une d'elles

[1] Elles ont été utilisées au profit de notre bibliothèque et de versements récents.

[2] Formées pendant la Révolution (en dehors des archives législatives) de deux sec-

aux papiers modernes exclusivement, c'est-à-dire aux archives législatives et administratives à partir de la Révolution. La Section moderne est naturellement la seule qui doive demeurer ouverte aux accroissements. Quant aux documents antérieurs à la Révolution, destinés à former dans l'avenir une section unique, ils ont été partagés, pour un temps dont les circonstances détermineront la durée, entre la Section administrative et judiciaire de l'ancien régime et la Section que Daunou a nommée la Section historique.

A côté des trois sections, le Secrétariat est chargé de la gestion des Archives nationales, de leurs relations avec les administrations ainsi qu'avec le public, et de plus, en vertu du décret du 23 février 1897, du service des archives départementales, communales et hospitalières, détaché, à la date précitée, de la Direction du secrétariat et de la comptabilité du Ministère de l'instruction publique.

Le Secrétariat a donc dû ajouter à son personnel et à ses attributions le personnel et les attributions de l'ancien Bureau des Archives, joignant en outre aux collections dont il a la garde les collections manuscrites des inventaires départementaux et communaux, qui avaient constitué en 1829 une section éphémère, la Section départementale. L'extension de son service ayant notablement augmenté son importance, il conviendrait, à mon sentiment, que le Secrétariat reprît, dès qu'il sera possible, le titre de Section, dont il a joui de 1855 à 1887. Ce retour à un état antérieur, qui comporterait quelques modifications dans le personnel, n'exigerait qu'une faible augmentation de crédits; encore serait-elle passagère : elle disparaîtrait le jour où sera réduit le nombre des sections d'archives.

Les travaux des fonctionnaires des Archives nationales se partagent entre les recherches et les communications de documents, les expéditions de pièces déposées à l'hôtel Soubise, et la rédaction des inventaires.

Cette dernière partie de notre tâche, la rédaction des inventaires, est notre occupation fondamentale : elle est souvent suspendue par les exigences du service, mais chacun y revient dès qu'est achevée la recherche ou l'expédition qui l'a interrompue. La clientèle laborieuse de la salle publique

tions : la section domaniale et la section judiciaire, les Archives nationales furent divisées en six sections par Daunou : sections législative, administrative, historique, topographique, domaniale, judiciaire. Elles ont été réduites à trois groupes en 1846 : section historique, section administrative (comprenant l'ancienne section domaniale et l'ancienne section topographique), section législative et judiciaire. Le secrétariat a formé une quatrième section pendant trente-deux ans (1855-1887).

sait gré à nos archivistes d'augmenter de temps à autre le nombre des catalogues, dont chacun lui permet d'atteindre elle-même directement une partie de nos documents. Près de quatre-vingts volumes d'inventaires sont aujourd'hui déposés dans la salle publique[1]; d'autres y seront placés bientôt[2]. Chacun est ou sera pourvu d'une notice préliminaire et d'une table. Il est des catalogues qui ne sont pas destinés au public; ce sont ceux que l'on a disposés sur fiches, ou encore certains catalogues sur registres dont les uns sont incomplets, et dont les autres exigent soit la connaissance parfaite des fonds, soit l'emploi de tableaux de concordance : ces divers inventaires ne peuvent être consultés que par les fonctionnaires de la maison.

Le premier inventaire qui ait fait connaître la composition des fonds est celui qu'Henri Bordier fit imprimer en 1855 sous ce titre : *les Archives de la France*. Quelques années plus tard, sous la direction de M. le marquis de Laborde, le personnel des Archives commençait la préparation d'un inventaire général officiel. Ce catalogue parut en 1867, formé de 25 feuilles in-4° et tiré à un nombre très restreint d'exemplaires; il n'était accompagné ni d'introduction ni de table, ayant été, par une décision prise au cours de l'impression, exclusivement réservé aux archivistes. Le premier inventaire général que l'Administration ait livré à la publicité s'imprima en 1871, sous la direction de M. Alfred Maury. Le titre en était : *Inventaire sommaire et tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales, régime antérieur à 1789*. Le *Tableau méthodique* est encore aujourd'hui d'une grande utilité. Le plan qu'on y suivit le recommande particulièrement à l'attention de quiconque s'intéresse à l'histoire des Archives nationales, ou désire se rendre compte des ressources qui lui sont offertes.

Tous les fonds anciens que renferme le palais Soubise n'ont pas été maintenus dans l'état où la Révolution les avait soit trouvés soit laissés; quelques-uns, cessant de former des fonds distincts, ont été partagés entre diverses séries : tels les fonds ecclésiastiques et ceux des collèges, le Conseil d'État, le Contrôle général des finances, la Chambre des comptes, la Maison du roi, les Archives de la ville de Paris, etc. Les opérations qui ont ainsi disjoint, pour les distribuer entre plusieurs séries, des documents destinés à demeurer unis ont été trop souvent rappelées pour qu'il y ait lieu de les retracer aujourd'hui. Quelques regrets qui en aient été exprimés, on a toujours admis que l'usage et le temps ont consacré la composition de nos

[1] Sur ce nombre, vingt-six sont imprimés, quatre sont autographiés.

[2] A notre regret, nous ne disposons pas d'un nombre suffisant de copistes pour que toutes les transcriptions se fassent sans retard.

séries, du moins de celles qui sont depuis longtemps consultées; à de rares exceptions près, qu'ont légitimées ou que légitimeront des raisons particulières, les considérations qui militent en faveur du maintien, dans les dépôts publics d'archives, de l'ordre précédemment adopté les ont immobilisés. Pour atténuer les inconvénients du classement de plusieurs de nos séries, les auteurs du *Tableau méthodique* se sont proposés d'y présenter au lecteur tous les fonds anciens, en rétablissant sur le papier l'état primitif de ceux dont l'unité n'avait pas été respectée : très louable programme, qui a été exécuté aussi complètement et aussi exactement qu'il se pouvait[1].

Estimant que le *Tableau méthodique des fonds*, quels que soient les services qu'il peut rendre, n'est pas un instrument qui suffise à guider la curiosité et les recherches du public savant, l'Administration centrale et la Commission supérieure des Archives réclamèrent, en 1887, un inventaire qui, conçu d'après un plan différent, fût le récolement exact des séries, successivement passées en revue. Le nouvel inventaire ne pouvait être qu'une seconde édition révisée, amplifiée, complétée, et cette fois destinée au public, de celui de 1867. Il fut préparé sous la direction de M. Alfred Maury et terminé au début de l'année 1888. Diverses parties ayant été rédigées trop rapidement et avec trop de confiance en d'anciens inventaires, une revision en parut nécessaire : bientôt commencée, elle se poursuivit pendant l'impression du volume, qui fut achevé en septembre 1891 et parut sous ce titre : *État sommaire, par séries, des documents conservés aux Archives nationales.*

Il sera prochainement opportun, je pense, de commencer la préparation d'une troisième édition de ce catalogue général. Le plan et les proportions en devront être modifiés par suite de la réorganisation des sections, et par suite surtout de la publication d'inventaires détaillés, qui permettront de resserrer en des limites plus étroites le récolement de la plupart des fonds. L'édition de 1891 étant depuis longtemps épuisée, j'appelle de mes vœux

[1] Pour citer à leur date de publication tous les inventaires généraux qui ont été imprimés, je dois ajouter ici qu'entre la publication du *Tableau* de 1871 et celle de l'*État par séries* de 1891, parut un catalogue d'articles empruntés à toutes les séries et donnant la liste des manuscrits qui, bien que régulièrement venus et conservés chez nous avec les fonds d'archives dont ils faisaient partie, avaient moins le caractère de pièces d'archives que celui de documents de bibliothèques. Préparé par l'Administration, avec la collaboration de tous, particulièrement celle de MM. Longnon, Delaborde, Tuetey, Lelong et Lecestre, ce catalogue fut revisé et réduit à de moindres proportions par M. Luce. Les manuscrits, en général d'une importance secondaire, dont l'indication n'y a point pris place, sont portés sur des fiches qui ont été conservées dans la Section historique. Une publication du même genre avait paru en 1892, donnant la liste des «manuscrits» conservés dans les fonds des archives départementales. (*État des inventaires*, etc., page 5, n° 5, et page 29.)

le jour où pourra être entreprise cette édition nouvelle, qui réparera quelques erreurs, imputables à la célérité que l'on s'était imposée.

L'impression de l'*État sommaire par séries* n'était que la première partie du programme adopté en 1887. La seconde devait être la rédaction de répertoires numériques donnant pour chaque série les numéros, les titres et les dates extrêmes de chacun des articles (registres, cartons ou liasses). En troisième lieu, devait venir la préparation d'inventaires analytiques pour les fonds les plus importants.

La seconde partie du programme est presque entièrement exécutée : il est peu de séries dont les répertoires soient encore inachevés. Pour quelques-unes, la rédaction avait pu être ajournée sans inconvénient, le *Tableau méthodique* ou l'*État par séries* les décrivant avec quelque étendue.

On remarquera que, dans la collection, plusieurs inventaires ont reçu plus d'ampleur que ne le comportent nos répertoires numériques. Avant de constituer définitivement l'ordre de certaines séries, il était nécessaire d'en examiner attentivement chaque liasse, parfois chaque pièce; on résolut pour ces séries de mettre à profit le travail préparatoire de classement et de numérotation pour donner des proportions plus larges à l'inventaire.

Mieux que tout autre témoignage, l'*État des inventaires des Archives nationales* donnera la mesure du zèle avec lequel chaque section a collaboré au progrès de notre collection d'inventaires : par suite de la distribution nouvelle des séries, réglée par le décret du 23 février 1897, un certain nombre de catalogues figurent sous la rubrique d'une autre section que celle qui les a rédigés, mais, en pareil cas, le nom de l'auteur rappelle la section qui les a produits. J'ai eu souvent l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous entretenir du personnel de notre établissement, de ses mérites, de la persévérante continuité de ses travaux, comme de la régularité avec laquelle fonctionne le service intérieur de la maison, sous la conduite du secrétaire des Archives. Aujourd'hui vous me permettrez de consigner ici l'expression de mes sentiments d'affectueuse estime à l'égard de collègues auxquels m'ont étroitement lié quatorze années de séjour au palais Soubise. Après un si long temps d'efforts communs, je ne pourrai m'éloigner d'eux sans regret, le jour prochain où je vous prierai de vouloir bien agréer ma demande de retraite.

SECTION ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE (ANCIEN RÉGIME)[1].

La Section administrative et judiciaire, qui a été ainsi dénommée en 1897, — et qui, dans le langage courant, est souvent appelée, par abréviation et comme précédemment, la Section judiciaire, — comprend : 1° les séries de l'ancienne Section judiciaire[2]; 2° celles des séries de l'ancienne Section administrative qui lui ont été attribuées en 1897[3].

La rédaction des répertoires numériques, dressés en exécution des instructions ministérielles de 1887, a été rapidement conduite et achevée, de 1888 à 1891, dans l'ancienne Section judiciaire, dont les séries sont, en grande partie, composées de registres. A peine M. Campardon, chef de la Section, était-il quitte de sa collaboration à l'*État sommaire par séries* qu'il donnait l'exemple, en commençant la rédaction du répertoire qui a ouvert la collection, celui du fonds du Parlement de Paris, imprimé en 1889 : la publication de notre premier relevé numérique devançait ainsi celle de l'*État sommaire*.

Bientôt furent successivement soumis à l'approbation de la Commission supérieure les autres répertoires des séries anciennes de la section :*Grande Chancellerie, Conseils, Châtelet, Juridictions diverses,* etc. Ils étaient déjà livrés au public, lorsque fut imprimé le rapport de 1890. L'indication de chacun de ces inventaires, rédigés par MM. Campardon, Tuetey, Furgeot, de Curzon, Stein, Goubaux, se retrouvera dans l'*État des Inventaires* (pages 9 à 13).

Je me borne à rectifier, au sujet de deux de ces catalogues, dont la confection remonte à une dizaine d'années, une méprise qu'il y a lieu de corriger dans l'*État sommaire* de 1891. Par suite de leur juxtaposition sur les casiers, ainsi que d'une confusion dont l'origine semble lointaine, le fonds de la Chambre des Bâtiments (Z^{1J}) et celui des Greffiers des Bâtiments (aujourd'hui ZZ^{4}) avaient paru n'en faire qu'un seul, et ils ont été quelque temps réunis dans nos inventaires. Il convient de les disjoindre : les deux fonds forment aujourd'hui deux sous-séries distinctes[4].

[1] Personnel : M. Campardon, chef de section; M. Furgeot, sous-chef; MM. de Curzon, Stein, Dunoyer, Petit, Le Cacheux, archivistes.

[2] Séries V, Chancellerie et Conseils; X, Parlement de Paris; Y, Châtelet de Paris et Prévôté de l'Île-de-France; Z, Juridictions spéciales, juridictions ordinaires, etc.; ZZ, notariats, etc.; enfin série U, Copies et extraits, provenant de diverses juridictions.

[3] Séries E, Conseil d'État, etc.; G (moins G^{8}), Administrations financières, administrations spéciales; H (moins H^{3} et H^{5}), Administration des provinces; O^{1}, Maison du roi. — En tête de l'*État des inventaires des Archives nationales* sera placée la liste complète des séries et sous-séries.

[4] Les Greffiers des Bâtiments, — nommés encore greffiers des experts ou clercs de l'Écritoire, — étaient des officiers institués pour

En remettant à la section dirigée par M. Campardon diverses séries de l'ancien régime, la section qui se nomme aujourd'hui la Section moderne lui cédait, avec d'anciens inventaires, les répertoires numériques de la plupart d'entre elles : séries ou sous-séries P, *Chambre des Comptes de Paris;* E, *Conseils du roi;* G^1 à G^7, *Administrations financières et administrations spéciales.* Le premier, de M. Bruel, a été imprimé en 1896; les autres sont de MM. Valois, Gerbaux, Laudy, R. Teulet. (*État des inventaires,* pages 5, 6, 8.)

Parmi les travaux des dernières années, je ne signalerai avec quelques détails — et il en sera de même pour les autres sections — que les plus récents et ceux qui sont en cours d'exécution.

Pour la Section administrative et judiciaire, les répertoires numériques dont j'ai à parler sont ceux des séries H^1, O^1, et de quelques autres séries, toutes venues de l'ancienne Section administrative, et inventoriées soit en partie soit en totalité par la nouvelle Section administrative.

C'est ainsi que la sous-série H^1, dénommée aujourd'hui *Généralités du royaume,* et dont le classement avait été commencé par feu M. Laudy et par M. Lefranc, a été mise définitivement en ordre et inventoriée jusqu'au n° 518 par feu M. H. Forgeot, et du n° 519 au n° 1687, c'est-à-dire jusqu'au dernier article, par M. J. Petit.

Cette sous-série, versée aux Archives de l'Empire en 1811 par le Ministère de l'intérieur, héritier de la plus grande partie des attributions du Contrôle général des finances, forme, avec la série G^7, cédée en 1862 par la Bibliothèque nationale, la portion la plus importante de ce qui subsiste du vaste fonds du Contrôle. Le reste a été partagé, ainsi que nos inventaires permettront de s'en rendre compte [1], entre les séries F, G, K, P et Q.

La sous-série G^7, la partie originaire et la plus considérable du fonds du Contrôle général, ne renferme que des papiers du Contrôle, ainsi que l'indique son titre : *Contrôle général des finances.* Il en est autrement de la

rédiger et garder les minutes des rapports des experts jurés, commis, non par la Chambre des Bâtiments, mais par les diverses juridictions. Leurs procès-verbaux sont relatifs aux visites de bâtiments, de ponts, etc., aux alignements, aux prisées et estimations. On en peut tirer d'utiles indications pour l'histoire des maisons de Paris. Nous n'avons encore d'autre moyen d'atteindre tel procès-verbal demandé que la connaissance de la date.

[1] Cf. le *Tableau méthodique des fonds,* col. 157 et suiv.; l'*État par séries,* passim; la notice de M. Lefranc, en tête du répertoire numérique de G^7; et surtout, dans le premier volume de la *Correspondance des Contrôleurs généraux* (Imp. nationale, 1874), l'introduction de M. de Boislisle, qui a classé la sous-série G^7, et qu'il faut toujours consulter et citer quand il s'agit du Contrôle général.

seconde des deux sous-séries consacrées aux papiers du Contrôle, la sous-série H^1, intitulée jusqu'ici : *Généralités du royaume*, et qui, depuis près d'un siècle, est la première subdivision de la série H, c'est-à-dire de la série dénommée par Daunou : *Administrations locales* [1]. Nulle homogénéité dans les éléments dont est composée la sous-série H^1. Aussi, son titre, *Généralités du royaume*, est-il très inexact. Pour justifier celui par lequel je propose de le remplacer, il me faut entrer dans quelques explications sur la composition de la sous-série.

La majeure partie de ses articles concernent les Pays d'États et les Assemblées provinciales (1787-1789), et représentent les papiers de deux bureaux du Contrôle général des finances. Le premier de ces deux petits fonds a subi, postérieurement à son entrée aux Archives, l'adjonction de papiers d'origines différentes, à savoir : 1° les archives de la Direction générale des haras, qui était une direction générale indépendante; 2° les papiers personnels du duc d'Aiguillon, dont quelques articles ont été portés en d'autres séries; 3° la collection Carrière, venue en 1846 par acquisition et contenant les archives des anciens secrétaires des États de Languedoc.

La sous-série H^1 ainsi constituée, on l'a soumise à une suite d'opérations qui avaient pour objet de justifier le titre *Généralités* : intercalation, dans chaque groupe de documents répondant à l'une des provinces anciennes dites Pays d'États, de la portion des papiers des Haras relatifs à cette province; introduction des papiers du duc d'Aiguillon parmi les documents de Bretagne, ce duc ayant été gouverneur de la province; création de fonds factices de provinces, intendances ou généralités, qui n'étaient point des Pays d'États, à l'aide de dossiers formés de pièces venant des Haras ou retrouvées dans quelque autre bureau du Contrôle.

Enfin, à la suite de la partie principale de la sous-série, on a placé : 1° un groupe compact — plus de cent trente articles — de documents des Haras, compris entre les années 1764 à 1795, c'est-à-dire se rattachant à l'administration de M. Bertin et du duc de Polignac; 2° cent deux articles composés de documents de toute nature, mais provenant du Contrôle général

[1] D'une exactitude déjà contestable au temps de Daunou, la rubrique générale *Administrations locales* est devenue moins juste encore, par suite des adjonctions successives qui ont été faites à la série, et qui nous avaient déterminés en 1888, n'osant faire davantage, à ajouter au titre de Daunou les mots : *et comptabilités diverses*. Aujourd'hui que nous nous sommes habitués à considérer les subdivisions H^3 et H^5 (*Comptabilité des collèges et des établissements ecclésiastiques*) comme détachées de la série H (ces sous-séries, ou plutôt ces séries faisant maintenant partie de la Section historique), nous renonçons aux trois mots que nous avions ajoutés à la rubrique de Daunou. Mais conserverons-nous cette rubrique même? « *Administration* (au singulier) *des provinces* » convient mieux, à mon sens.

et concernant divers services de l'administration des provinces; 3° une copie à peu près complète des Mémoires dressés en 1698 par les intendants des provinces pour l'éducation du duc de Bourgogne; 4° les papiers du bureau du Contrôle général qui fut chargé des Assemblées provinciales de 1787 à 1789[1].

Cette énumération me paraît suffire à démontrer la nécessité de substituer au titre actuel un titre nouveau, qui, répondant mieux à l'état de choses présent, n'expose plus personne à une déception. Celui que je préférerais, faute d'un meilleur, est le suivant : *Pays d'États; Haras* (ces deux éléments sont fusionnés); *Assemblées provinciales* (les papiers des Assemblées provinciales formant la seconde partie de la sous-série).

Ces mots : *Pays d'États,* Daunou les avait très justement donnés pour titre, dans son *Tableau,* à la première subdivision de la série H, aujourd'hui sous-série H^1; nous revenons donc à une dénomination que l'on avait écartée à tort. La rubrique proposée ne tiendra compte ni des papiers d'Aiguillon, ni de la collection Carrière; mais le titre d'une sous-série aussi complexe ne saurait tout comprendre. Au surplus, la sous-série H^1 sera peut-être de celles que, par exception, l'on modifiera plus tard. Le dénombrement que je viens de faire des documents qu'on y rencontre, en même temps qu'il offre un exemple de la méthode suivie dans la formation de certaines séries, peut servir à prouver que si, quelque jour, à la veille par exemple de la publication d'un nouvel *État sommaire,* on projetait de reconstituer méthodiquement quelques fonds, il en est du moins trois qu'il serait facile de dégager d'éléments hétérogènes et de rétablir dans leur intégrité primitive : les fonds du Bureau des Pays d'États et de celui des Assemblées provinciales, l'un et l'autre appartenant au Contrôle général, ainsi que le fonds de la Direction générale des haras, qui aurait mérité une place dans la série G.

Le répertoire numérique de la sous-série H^1, point de départ de cette digression, n'est pas le seul moyen de recherches dans les papiers du Bureau des Pays d'États que nous puissions offrir aux intéressés. M. de Boislisle nous a laissé prendre copie de l'analyse qu'il en avait faite, pour ses travaux : la transcription sera déposée le mois prochain dans la salle publique. Il nous permettra de même d'utiliser l'inventaire analytique qu'il a jadis rédigé de la majeure partie de la série G^7, au temps où, par suite d'une décision prise en 1865 par M. de Laborde, il avait mission

[1] J'énumère les diverses parties de la sous-série suivant l'ordre où elles y sont rangées, non suivant les dates des adjonctions. Les papiers des Assemblées provinciales y sont entrés du temps de Daunou, peut-être aussi les papiers d'Aiguillon.

de reconnaître, de classer et de publier en partie les documents du Contrôle que le palais Soubise venait de recevoir de la Bibliothèque nationale.

L'inventaire de la sous-série H¹ terminé, M. Petit a revu et mis en état un ancien inventaire (1863) de la subdivision G⁹ (*Commission des réguliers et des secours*), et rédigé les répertoires numériques de la sous-série H² (*Bureau de la Ville de Paris*[1]), et de la sous-série H⁴ (*Commission des péages*), laquelle est, comme G⁹, un démembrement du fonds du Conseil d'État.

M. de Curzon a entrepris en 1889 l'inventaire de la série O¹ (*Maison du roi*), fonds augmenté à diverses reprises de quantité de pièces provenant d'autres séries. Peu de séries ont été plus fréquemment remaniées que celle-ci, tantôt accrue, tantôt appauvrie. Très convenablement disposée dans une grande partie de ses cartons, mais attendant un classement quelconque en d'autres, — particulièrement dans les derniers cartons de chacune des subdivisions, où l'on avait provisoirement déposé les pièces nouvellement introduites, — il convenait de la soumettre à une revision générale. En la prescrivant, le Chef de la section recommandait prudemment qu'il ne fût fait que les déplacements indispensables, tels que celui des documents réunis sous le titre de *Mélanges,* auxquels il vient d'être fait allusion. Grâce aux concordances établies par M. de Curzon, il sera toujours facile, je n'en doute pas, de retrouver, au cours des recherches, les documents déjà consultés sous une cote différente et de nouveau demandés. L'inventaire de M. de Curzon pourra être présenté à la Commission supérieure avant la fin de janvier.

Il n'a été question jusqu'ici que de répertoires numériques ou d'inventaires très sommaires. Plusieurs inventaires analytiques sont en cours de rédaction dans la section : ceux des ordonnances enregistrées au Parlement (X^{1a} 8602-8843), des registres du Châtelet intitulés *Livres de couleur* et *Bannières* (Y 1-18), des Insinuations du Châtelet (Y 86-494), des registres du Parlement au temps de Philippe VI.

Le dépouillement des ordonnances enregistrées par le Parlement, commencé, il y a près de quinze ans, par M. Campardon, avait été interrompu au profit de la préparation de l'*État sommaire* et d'autres travaux. M. Henri Stein l'a repris l'année dernière : onze volumes sont analysés.

[1] Sur les 105 registres des délibérations du Bureau de la Ville, quatorze pour le moins, les quatorze plus anciens (1499-1610), auront été intégralement publiés par la Ville de Paris. Dix volumes ont déjà paru; plusieurs autres seront prochainement terminés.

Des annotations indiqueront les ordonnances dont le texte a été imprimé.

Nous avons publié en 1899 l'inventaire analytique des *Livres de couleur* du Châtelet de Paris, rédigé par M. Tuetey[1]. Une partie seulement des ordonnances et des arrêts concernant la ville et la prévôté de Paris, que renferment les *Livres de couleur,* est inédite, et M. Tuetey a eu soin de signaler, aussi souvent qu'il l'a pu, les actes déjà connus.

L'inventaire des *Bannières,* recueil des actes publiés à Paris par ordre de la police, est sous presse : le texte en est composé. M. Tuetey y joindra une introduction s'appliquant à l'un et à l'autre fascicule, un appendice extrait d'un registre de la Bibliothèque nationale où se trouve l'analyse d'une partie des pièces qui font lacune dans notre collection des *Bannières,* et une table générale des matières de l'un et l'autre catalogue.

En d'autres rapports, j'ai dit l'intérêt que présente pour l'histoire de Paris, de ses rues, de ses maisons, pour celle des familles et des mœurs, la collection des Insinuations du Châtelet, c'est-à-dire des transcriptions de donations, testaments, etc., enregistrées en vertu de l'ordonnance de Villers-Cotterets. La collection s'étend de 1539 à 1790. M. Campardon en a commencé le dépouillement en 1889. L'impression de la première partie de son inventaire a été proposée par la Commission des Travaux historiques de la Ville de Paris au Conseil municipal, qui a fait bon accueil au projet de publication. L'analyse des 100 premiers registres in-folio, chacun de plus de 500 feuillets, remplit aujourd'hui huit gros volumes in-folio. M. Campardon vient d'atteindre l'année 1645. Il eût été désirable qu'une table de noms et de matières pût être rédigée à mesure que s'avançait l'inventaire; mais celle du premier volume, entreprise par M. Goubaux, avait dû être interrompue jusqu'à l'achèvement des répertoires numériques que la nouvelle organisation mettait à la charge de la Section judiciaire. Sous peu de jours, M. Petit reprendra la rédaction de la table, et M. de Curzon lui sera prochainement adjoint comme collaborateur.

La Commission supérieure des Archives a été d'avis en 1889 qu'il convenait de continuer, du moins pour le règne de Philippe VI, la publication des analyses des actes du Parlement, dont deux volumes avaient été imprimés de 1863 à 1867, sous l'administration de M. de Laborde. Le plan qu'elle a tracé diffère de celui qui a été suivi dans les deux premiers volumes.

[1] M. de Curzon avait précédemment dressé, pour la salle du public, les répertoires des *Livres de couleur* et des *Bannières,* qui devaient demeurer manuscrits. Lorsque la Commission des archives exprima le désir qu'on imprimât l'un et l'autre catalogue, une rédaction nouvelle et plus développée parut nécessaire.

Au lieu de disposer les analyses par ordre chronologique, M. H. Furgeot, qui les rédige, dépouillera successivement les registres relatifs au règne de Philippe VI dans chacune des sous-séries du Parlement, et présentera sans interruption les analyses fournies par une subdivision avant d'aborder la suivante.

La préparation de ce troisième volume aura été infiniment plus longue qu'il n'avait été prévu. M. Furgeot n'a encore pu inventorier que les registres des Jugés X^{1A} 5 à 9, les identifications de noms de lieux l'ayant souvent arrêté. Il reste à dépouiller les registres 10, 11 (en partie) et 12; les registres du Greffe X^{1A} 8845 à 8848; les registres des Accords X^{1C} 1 à 4; les registres du Criminel X^{2A} 3 à 5.

Dans un rapport lu devant la Commission supérieure, M. G. Desjardins a signalé l'intérêt d'une partie notable des analyses de M. Furgeot. Quand il s'agira de les imprimer, fera-t-on un choix et se bornera-t-on à déposer dans la salle publique celles qui demeureront manuscrites? ou bien mettra-t-on sous presse la totalité des analyses? C'est un point qui sera décidé lorsque le manuscrit du volume sera terminé.

Si ce travail doit être poursuivi jusqu'à la fin du règne de Philippe VI, il est dès aujourd'hui permis de douter que l'on conduise au delà de 1350 une publication d'aussi laborieuse et lente préparation.

Le fonds du Parlement appelle d'autres travaux. Nous avons hâte d'être mieux armés que nous ne le sommes pour les investigations que nous avons à y faire. A mesure que les opérations engagées le permettront, nous reviendrons, pour les reviser et les compléter, aux instruments de recherches, très insuffisants et très imparfaits, que nous possédons : l'examen des n°s 83 à 94, page 10 de l'*État des inventaires,* permettra d'en constater les lacunes.

C'est ainsi que, depuis plusieurs mois, reprenant l'œuvre de M. Fagniez, interrompue en 1879, M. Le Cacheux dépouille la suite des registres des Accords homologués au Parlement de Paris et en continue la table de noms et de matières qui guidera désormais les recherches des érudits au milieu des actes de cette intéressante subdivision. M. Fagniez s'était arrêté à l'année 1395; M. Le Cacheux en est arrivé à l'année 1400. Il est regrettable que nous n'ayons pu faire précéder d'analyses la rédaction de la table; mais une double opération eût exigé un temps si long que nous avons dû revenir à la méthode de nos devanciers.

Mise en ordre successivement par M. Fagniez de 1872 à 1880, par M. Tuetey de 1889 à 1897, et depuis cette date par M. Le Cacheux, la collection entière des Accords a reçu un classement définitif, que consacre la

reliure. Au début du travail de remaniement qui a précédé la reliure des volumes, l'Administration avait dû soustraire aux communications les minutes des Accords : il eût été impossible d'y maintenir le bon ordre, si les cartons, remplis souvent de pièces de très grande dimension, avaient été transportés sur les tables de la salle publique. Les premiers registres ont été rendus à la circulation dès 1890. A la fin de l'année 1901, l'atelier de reliure nous avait livré 283 registres, correspondant à 194 cartons. Il reste à relier les minutes de 70 cartons, qui donneront la matière d'environ 140 registres. Interrompue pendant quelques mois pour des opérations pressantes, la reliure des volumes est aujourd'hui conduite avec activité et sera désormais poursuivie sans désemparer.

De même que pour le Parlement, nous avons, pour le Conseil d'État, bien des lacunes à combler dans nos tables : il est de longues périodes pour lesquelles nous manquons de tous moyens de recherches, quand il nous est demandé de découvrir un arrêt dont la date est inconnue. Deux volumes d'inventaire analytique rédigés par M. N. Valois, imprimés en 1876 et en 1893, embrassent le règne de Henri IV. La préparation d'un travail du même genre pour les règnes suivants, alors même qu'il serait resserré en des analyses plus sommaires, exigerait près de cent volumes, dont la rédaction et l'impression rempliraient plus d'un siècle. Beaucoup moins longue sera la rédaction de fiches de noms et de matières venant s'intercaler entre les fiches déjà dressées pour un certain nombre de registres. M. Dunoyer a été chargé, au cours de l'année 1899, du dépouillement des registres non analysés : son travail a porté sur trente-quatre volumes et a produit l'analyse de près de 3,000 arrêts du Conseil des finances[1].

C'est à la Section administrative de l'ancien régime qu'a été rattaché le précieux fonds de la Marine, dont l'entrée aux Archives nationales sera mentionnée dans le chapitre relatif aux versements. Il nous est venu en bon ordre, classé et pourvu d'un inventaire général imprimé, œuvre de M. Didier Neuville. De plus, il a déjà paru deux volumes d'inventaire analytique, dus à MM. Neuville et Buche : les titres de ces volumes prendront place à la suite des inventaires de la Section (p. 13, nos 138, 139).

M. Buche, archiviste-paléographe et ancien fonctionnaire des Archives nationales, poursuit chez nous les analyses dont il était chargé au Minis-

[1] La série E contient la partie de beaucoup la plus importante du fonds du Conseil d'État. L'indication des séries entre lesquelles est réparti le fonds du Conseil a été donnée par M. G. Desjardins, dans l'intéressante étude qu'il a intitulée : *Le fonds du Conseil d'État de l'ancien régime aux Archives nationales*, et qui a paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1898, tome LIX, page 7.

tère de la marine, et les poursuit dans les mêmes conditions. Le tome III, qui sera prochainement mis sous presse, conduira jusqu'à l'année 1789 l'inventaire de la série B[2] (*Service général; Lettres envoyées; Ordres et dépêches*).

Pour ne laisser aucune série des archives anciennes de la Marine en dehors de l'inventaire analytique, la Commission des archives du Ministère de la marine avait décidé de faire dresser un état des ordonnances dont les archives possédaient le texte. Commencé par M. Beraldi, membre de la Commission, le travail a été poursuivi et devait être achevé par M. Lelong, sous le contrôle de M. de Boislisle. Interrompu depuis plusieurs années, devra-t-il être repris suivant le même programme, aujourd'hui que cette série d'ordonnances, conservée naguère rue Royale, est déposée au palais Soubise, où se trouve une collection analogue? La question sera soumise à l'examen de la Commission des archives.

Recherches et communications. — Pendant l'année 1901, la Section a communiqué immédiatement, c'est-à-dire séance tenante, 5,014 articles (registres, cartons ou liasses), mis à la disposition d'un total de 686 travailleurs.

Il a été fait 596 recherches pour le public : 403 ont donné lieu à la communication de 2,863 articles; 191 ont été infructueuses.

Sur la demande de 14 personnes, la Section a transmis au Secrétariat, dans le cours de l'année 1901, 197 rôles d'expéditions, auxquels la première semaine de janvier en ajoutera 89.

SECTION HISTORIQUE[1].

En raison des apports qu'elle doit au décret du 23 février 1897, et telle qu'elle est provisoirement constituée, la Section historique pourrait être également nommée section domaniale, si l'on tenait à rappeler par un double titre qu'elle ne renferme plus seulement les séries qui ont été désignées à l'origine, par une faveur spéciale et un peu étrange, comme particulièrement «historiques», et si l'on voulait maintenir dans nos rubriques le souvenir de l'une des plus anciennes séries des Archives nationales.

Les classements antérieurs ont subi quelques modifications dans un très petit nombre de subdivisions de cette Section. Ainsi, M. Longnon s'est proposé d'introduire une classification plus satisfaisante dans la série K et

[1] Personnel : M. Bruel, chef de section; M. H.-F. Delaborde, sous-chef; MM. de Vaissière, Sœhnée, Coulon, Caron, archivistes.

d'y faciliter les recherches en soumettant les pièces de quelques titres, suivant les cas, à l'ordre chronologique ou à l'ordre topographique. Ainsi encore, les pièces du fonds de l'archevêché de Paris et celles du fonds du Chapitre, longtemps entremêlées dans la série L, ont cessé, grâce aux soins de M. H.-F. Delaborde, d'y former un seul bloc, où les travailleurs pouvaient ignorer la présence de documents importants qui n étaient pas à leur place. Ce laborieux triage, qui a reconstitué dans la série L deux fonds distincts, correspondant aux deux portions des mêmes fonds que renferme la série S, est au surplus la seule opération de ce genre que nous ayons accomplie et dont je demeure responsable.

Diverses séries de la Section historique ou bien sont des collections factices, composées de documents tirés de divers fonds, — telles les séries K, M, N, — ou ne contiennent qu'une partie d'un fonds, dont le reste a été porté ailleurs, — telles les séries H^3, H^5, L, S. — Si nul n'a jamais songé à retirer de ces séries ce qui aurait pu être revendiqué au profit d'autres, il a du moins paru intéressant de reconstituer sur le papier les fonds démembrés : ce fut l'objet du *Tableau méthodique* de 1871, où l'on ne put, toutefois, s'arrêter aux détails. Peut-être, lorsque la collection des inventaires sera complète ou près de l'être, ne sera-t-il pas superflu de consacrer aux archives des abbayes, des collèges, et à d'autres fonds encore qui ont été partagés entre plusieurs séries, de petits catalogues méthodiques qui seraient en quelque sorte des appendices du *Tableau méthodique,* plus développés et plus précis que le *Tableau* même. Les seuls travaux de ce genre que l'on ait encore tentés sont une ébauche de rapprochements entre les pièces des séries K et L, due à M. Guillaume, et l'inventaire sommaire où M. Lelong a réuni les fragments du fonds de la Sorbonne, dispersé dans les séries M, H, N, S, Z^2. L'heure n'est pas encore venue de reprendre, avec une critique attentive et des informations plus complètes que celles dont disposaient nos devanciers, les essais de reconstitution théorique.

Les répertoires numériques des séries K[(1)], L, M[(2)] étaient en 1890 achevés pour certaines sous-séries et commencés pour la plupart des autres.

(1) Il n'est plus qu'une de ces séries dont le relevé numérique soit incomplet : la subdivision K^9 intitulée : *Histoire étrangère, négociations*, et connue sous le nom de fonds de Simancas. Elle est classée depuis longtemps et de plus cataloguée sur fiches par ordre chronologique; mais elle ne sera pourvue d'un répertoire numérique sur registre qu'après une revision dont est chargé M. Courteault. Dans la *Notice sur la collection des archives de Simancas*, insérée dans le tome III, n° 1, 3ᵉ série, des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, M. Gachard a publié un inventaire partiel de ce fonds.

(2) M. Bruel a revu récemment le classement de la série M, où il avait relevé quelques erreurs, et dont de fréquentes communications avaient troublé l'ordre.

Les inventaires se sont poursuivis sans discontinuation, sous la direction de M. L. Gautier, puis sous celle de M. Bruel. Le catalogue joint à ce rapport indiquera la part qu'y ont prise MM. Longnon, Bruel, Delaborde, de Curzon, Guillaume, Sœhnée, Prinet, de Vaissière, Caron, Coulon. Bientôt les séries dont la salle publique ne possède pas encore d'inventaires y seront représentées par des catalogues, dont quelques-uns ne seront qu'un récolement plus détaillé que celui qui est imprimé dans notre *Tableau méthodique* ou notre *État sommaire*.

L'un des nouveaux répertoires qui seront le plus tôt prêts est celui du Supplément du Trésor des chartes, préparé par M. Delaborde. Il sera remplacé un peu plus tard par un inventaire analytique, celui de dom Joubert, dont M. Siméon Luce avait commencé sur quelques points la revision et qu'il faudra rectifier sur beaucoup d'autres.

Viendra ensuite l'inventaire des plans de la série N, rédigé il y a déjà nombre d'années pour les besoins du service, et partiellement revu par M. Lelong. Il sera communiqué dans l'état actuel, malgré ses lacunes, et sera très utilement consulté par le public; mais il deviendra, dans un avenir plus ou moins proche, l'objet d'une revision minutieuse et définitive.

Notre projet a toujours été d'identifier un assez grand nombre de plans de provenance encore inconnue, et, en outre, d'ajouter au catalogue de cette collection factice, formée jadis de plans distraits de leur place naturelle, un appendice où seront cités ceux qui reposent encore dans les liasses. Ce sera une publication intéressante que celle de la liste complète de nos plans; mais la revision que j'annonce exigera plusieurs années de travail [1].

Sont, d'autre part, en cours d'exécution trois inventaires sommaires assez développés et assez précis pour qu'ils puissent suffire à guider toutes les recherches du public; ce sont ceux des séries G^8, S, T, que ne remplaceront sans doute point de sitôt des inventaires plus détaillés.

MM. Saige, Buche et Gerbaux ont été successivement chargés de rétablir l'ordre dans le fonds de l'Agence générale du Clergé de France (1516-1790), cédé en 1862 par la Bibliothèque nationale. Une grande confusion s'y était introduite. Aujourd'hui papiers et registres ont repris le rang

[1] A la suite des plans, aujourd'hui détachés des fonds auxquels ils appartiennent, la série N comprend des cartes dans sa seconde partie NN, et, parmi ces cartes, un lot très important, emprunté au Comité de division de l'Assemblée constituante, auquel sans doute on le rendra, lorsqu'il se fera de nouvelles rectifications de frontières entre les sections : c'est l'ensemble des cartes originales des départements, c'est-à-dire les feuilles de la carte de Cassini sur lesquelles les commissaires de l'Assemblée nationale ont tracé la division de la France; six registres de procès-verbaux leur sont annexés.

qu'ils occupaient en 1790, et qu'ont fait connaître d'anciens inventaires. M. Gerbaux, qui a commencé ses opérations de classement et d'inventaire en 1889, a terminé en 1893 le répertoire des 2,948 registres; le triage, le classement et le répertoire des 783 cartons seront achevés dans peu de mois. Pour la correspondance et les pensions, l'inventaire est analytique.

L'inventaire de la série S (*Biens des corporations supprimées*), dont M. Lelong avait inventorié environ 700 articles[1], est confié à M. Caron, qui aborde en ce moment l'article 1850, et à M. de Vaissière, qui, après avoir terminé le répertoire de la série L, a reçu mission d'inventorier des fonds éloignés de ceux dont s'occupe M. Caron, le fonds de l'ordre de Saint-Lazare (n° 4812) et les suivants.

L'inventaire sommaire de la série T (*Séquestre*), commencé en 1888 par M. N. Valois, continué depuis 1893 par M. Sœhnée, comprend aujourd'hui cinq volumes. Le sixième et dernier touche à sa fin. Des tables ont été dressées au cours du travail.

J'arrive au seul inventaire complètement analytique de la Section, l'inventaire des Layettes du Trésor des chartes, dont l'impression a été commencée sous la direction de M. de Laborde et continuée sous celle de M. Maury : l'ouvrage compte trois volumes, dont les deux premiers sont dus à M. Alexandre Teulet, le troisième à M. J. de Laborde. En 1889, la Commission supérieure des archives donna son approbation au projet qui lui fut soumis en vue de la continuation de cet inventaire. Il fut décidé : 1° que, dans un quatrième volume, serait reprise et achevée l'analyse des pièces du règne de saint Louis, qui, dans le troisième, s'était arrêtée à l'année 1260; 2° qu'un cinquième volume contiendrait l'analyse, parfois le texte, conformément au plan adopté dans les volumes précédents, des titres du Supplément du Trésor des chartes antérieurs à 1270, date à laquelle devait s'arrêter le quatrième volume pour les actes du Trésor même. Alexandre Teulet avait systématiquement écarté de sa publication les pièces du Supplément, bien que son plan — le classement des pièces selon l'ordre purement chronologique — appelât à leur date les actes du Supplément aussi bien que ceux du Trésor. Les pièces du Supplément n'étant pas moins dignes d'intérêt que les autres, la Commission leur affectait sans plus de retard un volume, tout en exprimant l'avis que la date de 1270 atteinte, les analyses de l'une et de l'autre partie du Trésor ne fussent plus séparées. Depuis cette décision, les instructives études que M. H.-F. Delaborde a consacrées à l'histoire du Trésor et aux origines du Sup-

[1] Parallèlement au répertoire numérique, M. Lelong a rédigé sur fiches un inventaire analytique du fonds du chapitre de Notre-Dame de Paris (S1-839).

plément [1] ont pleinement démontré que la subdivision qu'on appelait jadis celle des *Sacs*, celle-là même qui est désignée sous le nom de Supplément depuis soixante ou soixante-dix ans, a principalement pour origine le désordre du Trésor, et qu'entre le Trésor et son Supplément nulle autre distinction ne doit être établie que celle-ci : le Trésor a été classé et inventorié par Dupuy et Godefroy, tandis que le Supplément, formé tout d'abord de pièces oubliées ou négligées, accru par des versements postérieurs, des réintégrations, etc., est demeuré en dehors de leur classement et de leur inventaire : il n'a été soumis que plus tard, et par dom Joubert, à une classification.

M. Élie Berger, que ses publications sur le règne de saint Louis désignaient au choix de M. Siméon Luce et au mien, reçut mission de reviser, de collationner, de compléter le travail préparé par M. A. Teulet pour la publication du quatrième volume. Il a souvent substitué aux copies qui lui avaient été remises de nouvelles transcriptions et de nouvelles analyses. Le manuscrit en était presque achevé, lorsque M. Berger, nous quittant pour se vouer à l'enseignement, fut nommé professeur à l'École des chartes. Il importait qu'il achevât son œuvre, et il a consenti à l'achever. Le texte est entièrement imprimé; la table est sous presse.

M. Longnon devait publier le tome V, réservé au Supplément; mais il fut bientôt appelé à la chaire que M. Maury avait occupée pendant près de trente ans au Collège de France, et il fallait chercher un nouvel éditeur. M. Lecoy de la Marche fut désigné; mais à peine s'était-il mis au travail, sous la direction de M. Luce, qu'une maladie mortelle l'éloigna des Archives. Quand nous le perdîmes, c'est à M. François Delaborde, sous-chef de la Section, qu'échut la tâche : le manuscrit est préparé et sera remis à l'Imprimerie dès qu'elle aura composé la dernière feuille du tome IV.

La direction scientifique de notre atelier de moulage, confié à M. Carteaux, appartient à la Section historique.

Depuis la mort de M. Demay, MM. S. Luce, L. Gautier, de Curzon,

(1) *Les travaux de Dupuy sur le Trésor des chartes et les origines du Supplément*, Paris, in-8°, 31 p., 1897. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1897, p. 126.) M. Delaborde a de plus publié, dans le même recueil (1900, p. 5), une *Note sur une série de registres du Trésor des chartes anciennement cotés par lettres;* une *Notice sur le registre de Pierre d'Étampes* (1900, p. 426); *Les classements du Trésor des chartes antérieurs à la mort de saint Louis* (1901, p. 165), et, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* (t. XXXVI, p. 545), un mémoire intitulé : *Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu.* — M. Delaborde poursuit ses recherches, très heureusement commencées, et l'on possédera bientôt une excellente et très complète monographie du Trésor des chartes.

Prinet et Coulon se sont successivement occupés de notre collection d'empreintes de sceaux. Aujourd'hui, c'est à M. Coulon qu'est attribuée, sous la direction de M. Bruel, la mission de continuer les inventaires de Douët d'Arcq et de Demay.

Depuis la publication des trois volumes de l'inventaire de Douët d'Arcq, qui s'est arrêté au n° 11840 (*État des inventaires,* p. 18, n° 218), il a été formé un supplément d'empreintes de sceaux, extrait en partie des Archives nationales et accru par des dons. A côté du catalogue d'entrée, tenu régulièrement à jour, un inventaire descriptif et méthodique du même supplément a été dressé par Douët d'Arcq, puis par MM. Prinet et Coulon, suivant le plan de classement adopté dans l'inventaire imprimé.

Aujourd'hui ce supplément contient 3,613 empreintes de sceaux et 1,268 empreintes de contre-sceaux. L'inventaire méthodique atteint le n° 1537 du catalogue d'entrée. L'heure n'est pas encore proche où sera examinée la question de savoir s'il doit être donné un quatrième volume à l'ouvrage de Douët d'Arcq.

Tout en préparant les moulages demandés par le public (je reviendrai sur cette partie du service dans le chapitre du Secrétariat), tout en reproduisant les sceaux apportés de nos dépôts à mesure qu'il se constate des omissions, M. Carteaux, depuis nombre d'années, poursuit l'une des œuvres de M. Demay, auteur de l'inventaire des sceaux de la collection Clairambault[1], en prenant l'empreinte des sceaux de la Bibliothèque nationale; dans quelques mois, il en aura épuisé, au profit de notre collection, les richesses sigillographiques.

Actuellement notre collection se compose de 52,466 empreintes de sceaux et contre-sceaux, dont voici le dénombrement, comprenant les empreintes recueillies par Demay dans ses missions et décrites dans ses inventaires[2] :

		SCEAUX.	CONTRE-SCEAUX.
Inventaire de Douët d'Arcq (imprimé)		11,840	3,720
Supplément (manuscrit en cours)		3,613	1,268
Sceaux inventoriés par M. Demay (inventaires imprimés)	Artois	2,942	363
	Flandre	7,689	1,005
	Normandie	3,187	205
	Picardie	1,533	142

[1] *Inventaire des sceaux de la collection de Clairambault, à la Bibliothèque nationale,* 2 vol. in-4°, 1885-1886. (*Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.*)

[2] *Inventaire des sceaux de la Flandre,* Paris, Imprimerie nationale, 1873, 2 vol. in-4°. — *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie,* Paris, Imprimerie nationale, 1877, in-4°. — *Inventaire des sceaux de la Normandie,* Paris, Imprimerie nationale, 1881, in-4°.

		SCEAUX.	CONTRE-SCEAUX.
Sceaux provenant de la Bibliothèque nationale..	Fonds de Clairambault......	9,709	1,107
	Fonds de Lorraine et divers..	1,595	111
	Collection des Pièces originales	2,182	//
	Fonds du Saint-Esprit......	255	//
	Totaux.............	44,545	7,921

Recherches et communications. — Pendant le cours de l'année 1901, la Section historique a reçu 333 demandes de recherches, dont 86 ont été suivies de réponses négatives, et 247 ont donné lieu à la communication de 3,473 articles. Il faut ajouter à ce chiffre 871 communications immédiates, pour lesquelles il a été déplacé 3,894 articles.

Il a été délivré, par la Section, 5 expéditions en 17 rôles; en 1900, le nombre des expéditions avait été de 20, et celui des rôles de 120.

SECTION MODERNE (1).

Allégée de ses séries de documents d'ancien régime, la Section moderne, que dirige M. F. Rocquain, n'en est pas moins la plus vaste de nos sections. Viennent plusieurs nouveaux versements importants, et les suivants se rangeront malaisément dans nos salles. Dès aujourd'hui, comme il a déjà été dit, l'Administration se voit obligée de porter son attention sur l'insuffisance de l'espace disponible.

En tête des collections de la Section, se présentent les archives des assemblées nationales : à l'origine, elles ont été l'unique fonds du dépôt confié à Camus, qui en avait distingué les séries par les premières lettres de l'alphabet. Ces séries ont été transmises à la Section en 1897 par la Section judiciaire et législative, avec une collection d'inventaires presque complète. Il y manque les inventaires de trois comités des assemblées. Sur les 41 comités qu'a reçus la Section moderne (2), 38 sont pourvus de ré-

(1) Personnel : M. Rocquain, de l'Institut, chef de section; M. Tuetey, sous-chef; MM. Gerbaux, Marichal, Daumet, Schmidt, archivistes.

(2) La série des Comités ne comprend pas tous les papiers des Comités conservés aux Archives nationales. Presque tous ceux du Comité de Salut public et de quelques autres ont été joints à la Secrétairerie d'État. Les papiers de la Sûreté générale sont entrés dans les archives de la police générale. Le Comité d'instruction publique est divisé en trois parts : l'une est dans la série des Comités (D^{38}); la seconde (F^{17}) est mêlée à une subdivision de la série F; la troisième est placée dans la Secrétairerie d'État. (Il a été souvent question de réunir du moins les deux parties de D et F^{17}, mais il est devenu difficile aujourd'hui de les rapprocher, en raison des citations qui en sont faites dans d'importants travaux, publiés en ces dernières années.) Une portion du Co-

pertoires, dont les auteurs sont MM. Lot, J. Guiffrey, Léon Gautier, de Curzon, Stein, archivistes de la Section judiciaire, et M. Daumet, de la Section moderne. Ceux qu'il reste à inventorier ne sont pas les moins importants : ce sont le Comité de Législation, le Comité des Finances et le Comité ecclésiastique.

Avant que ne s'achèvent les répertoires de ces comités, se terminera la transcription de la table des matières des procès-verbaux de la Convention, revisée et abrégée par MM. Guiffrey, Tuetey, Forgeot et Daumet. A mesure qu'avançait la copie, nous l'avons mise à la disposition des lecteurs de la salle publique : le 13e et dernier volume sera terminé dans quelques jours. J'ai signalé ailleurs l'origine et l'intérêt de cette table, la seule qui n'ait pas été imprimée dans la collection des tables des procès-verbaux des assemblées de 1789 à 1818, préparées et publiées par les soins de nos plus lointains prédécesseurs. M. de Laborde en avait proposé sans succès l'impression. D'autres difficultés que celles qu'il avait rencontrées nous ont empêché de combler, avec le concours que nous offrait un éditeur, une si regrettable lacune. Du moins, la consultation des procès-verbaux de la Convention sera-t-elle désormais facilitée par notre table manuscrite, jusqu'à ce que paraisse une table imprimée.

De même ont été mentionnés précédemment les inventaires qu'a rédigés en 1860 M. F. Rocquain du fonds si important de la Secrétairerie d'État impériale : elle aussi renferme de très précieux documents sur l'histoire de la Révolution. Je n'ai pas à rappeler les intéressantes publications qui en sont sorties [1].

Tandis que, dans la Section administrative et judiciaire, M. de Curzon inventorie la première subdivision de la série O, ses collègues de la Section moderne dressent les catalogues des autres subdivisions. Le répertoire de la première partie des fonds modernes de la série, c'est-à-dire celui des archives de la maison de Napoléon Ier (O^2), avait été commencé par M. Saige sous l'administration précédente. Conformément aux instructions de M. Rocquain, M. Prinet a repris et fini ce répertoire, M. Schmidt dépouille les archives de la Couronne sous la Restauration (O^3), et M. Daumet celles de la Monarchie de Juillet (O^4).

mité diplomatique a été récemment reconnue dans la série F^7 et versée dans la série D. Pour les cartes et les procès-verbaux provenant du Comité de division de l'Assemblée constituante que renferme la série N, voir p. xxi, note 1.

[1] Du moins dois-je citer, ne fût-ce que comme donnant un catalogue partiel de la longue série AF II, l'importante publication de M. Aulard : *Recueil des actes du Comité de Salut public*. Paris, 1889-1900, 13 vol. in-4°. La publication n'est pas achevée.

Les séries que je viens de citer sont entrées plus ou moins récemment dans la Section. Je passe à la série des papiers administratifs, la série F, qui en a toujours fait partie.

Parmi les inventaires de cette série, je dois une mention spéciale à un inventaire imprimé qui a coûté de longs labeurs et dont les auteurs sont MM. Pierre Bonnassieux et Eugène Lelong : l'*Inventaire analytique des procès-verbaux du Conseil de commerce et du Bureau du Commerce.* Vous en avez reçu tout récemment, Monsieur le Ministre, les premiers exemplaires. Il s'agit des procès-verbaux de l'une des commissions extraordinaires du Conseil d'État de l'ancien régime. Ses papiers, compris dans les premiers versements du Ministère de l'intérieur, ont été maintenus dans l'une des subdivisions de la série F, celle du Commerce et de l'Industrie. Commencée en 1880, suspendue en 1887, au moment où le personnel entier était appelé à préparer l'*État sommaire* et les inventaires numériques, reprise en 1890, l'impression du texte venait d'être terminée, quand l'auteur, Pierre Bonnassieux, nous fut enlevé par une mort prématurée, alors qu'il abordait la rédaction de l'introduction et de la table. Avec autant de soin et de conscience qu'y apportait Pierre Bonnassieux, l'œuvre a été continuée par M. Lelong, qui, bien que démissionnaire au cours de son travail, l'a poursuivi pendant ces dernières années. A la suite de l'introduction, il a placé un appendice qui contient des notices biographiques sur chacun des membres du Conseil et des députés du Commerce.

La liste des travaux d'inventaires récents ou en cours d'exécution dans la Section sera complète, lorsque j'aurai cité un ou deux inventaires dont il sera fait mention ci-après. Si elle n'est pas plus longue, c'est, d'une part, que la Section ne compte aujourd'hui que quatre archivistes, non compris le sous-chef, et que, d'autre part, deux de ses membres travaillent momentanément au profit d'autres sections : l'un d'eux, M. Gerbaux, poursuit l'inventaire de la série G^8, qu'il avait commencé avant que la série ne sortît de la Section, tandis que M. Tuetey publie l'inventaire des Bannières et des Livres de couleur, déjà mis sous presse alors qu'il était sous-chef d'une division voisine. L'un et l'autre reviendront à leur section dans un délai très proche; l'achèvement des inventaires qu'ils rédigent rendra libres en même temps MM. Daumet et Schmidt : de nouveaux travaux seront alors entrepris.

La matière ne manquera pas, du moins dans la série qui a formé le principal fonds de la Section sous le premier Empire, la série F, intitulée *Administration générale de la France.* Elle a pour origine les plus anciens versements du Ministère de l'intérieur, qui contenaient quantité de papiers

de divers services devenus des ministères. Considérablement augmentée par une succession de versements ministériels, elle est destinée à se développer indéfiniment et, dans un prochain avenir, plus rapidement que jamais, par l'effet du décret du 12 janvier 1898.

Organisée par M. de Wailly en 1832 et au cours des années suivantes, la série F a été depuis, par suite de ses accroissements, l'objet de multiples travaux de reconnaissance, de classement et d'inventaires. Elle n'a plus l'aspect de confusion que lui donnait, sur certains points, l'*État sommaire* de 1891 : nul artifice n'y dissimulait les rapprochements imprévus ou les infinies dispersions qui résultaient de la juxtaposition — suivant la date de leur arrivée — de dossiers souvent mal formés. MM. Bonnassieux et Marichal, d'autres encore, ont revu et mis en ordre un certain nombre de subdivisions. Peut-on affirmer, néanmoins, que tout soit convenablement ordonné dans la série? Il convient de nous en assurer, au moment où la Section, nouvellement réorganisée, s'apprête à déterminer la place des versements que provoquera le décret de 1898; c'est ce que nous avons entrepris.

En dépit de son titre, la Section contient et devra toujours contenir un certain nombre de pièces d'ancien régime. Beaucoup sont mêlées çà et là à des actes d'administration moderne, s'y rattachant par quelque lien. Pour ces documents, nulle hésitation : notre devoir est uniquement d'en rédiger un catalogue qui signale, aux archivistes comme aux travailleurs du dehors, leur présence en des cartons où la pensée ne serait venue à personne de les chercher. Ce catalogue se fait peu à peu; M. Marichal, qui est chargé du service de la série, l'a commencé en 1893. J'espère que ses autres occupations n'en différeront pas très longtemps la fin [1].

Mais en dehors des pièces isolées, qui ne sauraient être déplacées [2], il se rencontre dans la série de larges groupes de documents anciens, indépendants des dossiers contigus, et provenant d'administrations du XVIIe et du XVIIIe siècle : tels les registres et les papiers du Bureau du Commerce (F^{12}),

[1] Un travail de même genre a été entrepris par M. de Vaissière sur les documents de l'époque révolutionnaire qui sont disséminés dans les subdivisions de F. La recherche n'a encore été faite que dans les sous-séries F préliminaire et suivantes jusqu'à la subdivision F^{3} II inclusivement. — On peut citer comme un très utile inventaire des documents de l'époque révolutionnaire que nous possédons ce qui a déjà paru du *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, par M. A. Tuetey (1892-1900), 5 vol. in-4°. Le sixième volume est sous presse.

[2] Je ferais toutefois une exception pour les documents d'ancien régime qui ont été réunis sous la rubrique de ministères dont il n'est venu aucun versement, et qui cependant se présentent avec l'apparence de pièces reçues de ces ministères. Il y aurait tout avantage à les rendre aux divers fonds auxquels on les a empruntés.

qui sont ceux d'une des commissions du Conseil d'État, ou d'autres papiers qui ont fait partie des archives du Contrôle général[1]. Devra-t-on retirer de la Section ces documents d'ancien régime, pour les rapprocher des fonds dont ils ont été jadis détachés par blocs, lorsqu'on les a joints aux archives du Ministère de l'intérieur?

Sans nul doute, les cas de remaniements de cette sorte seraient assez rares : en les opérant, on n'enrichira guère les séries anciennes et l'on diminuera peu sensiblement le nombre des sous-séries modernes illogiquement constituées. On pourrait ajouter que si des portions de fonds anciens sont maintenues dans la Section moderne, nos catalogues ne permettront pas aux intéressés de les ignorer. Ces arguments en faveur du *statu quo* sont dignes de considération. Nous empêcheront-ils cependant de proposer, je ne dis pas une décision générale, dépouillant la série de toutes les parties reconnaissables de fonds anciens, mais une suite de décisions qui, après examen de chaque espèce, rendraient à leur série normale tels ou tels groupes déterminés de documents anciens? C'est une question à étudier. Du moins dirai-je dès aujourd'hui qu'effectué avec les précautions habituelles et nécessaires, le déplacement d'un certain nombre de ces groupes ne troublerait, à mon sentiment, ni les recherches ni les communications.

Il n'en serait assurément point de même, si l'on extrayait de la sous-série F^{17} par exemple, ou de quelque autre, — pour les reporter en des séries de la même Section, — les liasses de documents de la période révolutionnaire qui ont été, elles aussi, détachées de leur fonds. Ces liasses ne forment en général que de petits groupes disséminés ; parfois, elles sont éparpillées une à une ; toutes ont été très souvent consultées et citées en des ouvrages importants[2]: pour ces différentes raisons, le changement de leurs cotes. qui ne se suivent pas numériquement, ne pourrait être sans inconvénient[3].

Plus intéressantes, et aussi plus complexes et plus délicates, que les ques-

[1] Comme pouvant revenir au fonds du Contrôle général, on a compté, à première vue, environ 100 liasses du XVIIIe siècle concernant la comptabilité, les emprunts, les pensions, les loteries, les recettes et les dépenses, dans F^4; 110 registres ou cartons concernant l'Agriculture, les Écoles vétérinaires, etc., dans F^{10}; plusieurs centaines d'articles concernant le Commerce, les Manufactures, le Conseil, le Bureau et les Chambres de commerce, dans F^{12}; plusieurs centaines d'articles, — mêlés aux documents du Ministère de l'intérieur, — concernant les Ponts et Chaussées, dans F^{14}, etc. D'autres documents du Contrôle existent, mais en moindre nombre, dans les séries F^{1b} I, F^{1d} II, F^2 I, F^8, F^{11}, F^{15}, F^{20}.

[2] Particulièrement dans les *Procès-verbaux du Comité de l'Instruction publique*, publiés par M. J. Guillaume, Paris, 1889-1900, 4 vol. in-4°. La publication se continue.

[3] Je ne reviens pas ici sur les papiers des Comités des Assemblées qu'a absorbés le fonds de la Secrétairerie d'État ; ceux-là sont groupés, mais ils font partie intégrante du fonds, tel qu'il a été constitué à l'origine et tel qu'il nous est venu : je ne proposerais nullement de les en distraire.

tions relatives aux documents anciens renfermés dans la Section, sont celles que l'on peut soulever au sujet des papiers d'administration contemporaine. Elles touchent des collections qui, vu leur date, n'ont encore été, sauf exceptions rares, ni consultées ni cataloguées : nous pourrions donc les assujettir à un classement nouveau, si l'utilité en était démontrée, sans encourir les reproches de ceux qui les étudieront. J'indiquerai sommairement quelques-unes de ces questions.

Il en est pour le moins une qui sera hors de discussion. Si respectueux que l'on soit du plan adopté par M. de Wailly, et qu'il a le plus souvent tracé d'après la division des services jadis établis au Ministère de l'intérieur, on devra modifier plusieurs rubriques mises en tête des versements ministériels. Certains titres, que M. de Wailly avait à bon droit inscrits dans son cadre, ne répondent pas à l'état de choses actuel et nous exposent à des confusions. Ainsi la rubrique *Travaux publics* semble appeler les versements du Ministère des travaux publics; or leur place est ailleurs. Quelques coups de plume suffiront pour donner aux titres des subdivisions l'exactitude et la précision désirables, et pour désigner les administrations d'où proviennent les versements.

J'insisterai davantage sur la composition d'une partie de la série F. Plus ou moins fréquemment, autrefois surtout, la répartition des versements ministériels entre les subdivisions de cette série s'est accomplie d'après des considérations tirées de l'objet traité et sans un souci suffisant du principe qui devrait être la règle constante, celui du respect des fonds. Il est très régulier de classer les papiers modernes d'une préfecture, non par fonds et par matières, mais seulement par matières ; c'est ce que prescrit la circulaire du 24 avril 1841 : les papiers d'administration contemporaine ne forment dans les archives du département qu'un fonds unique. Un classement général par matières est, au contraire, hors de propos dans notre série F; chaque ministère, ou, si l'on veut, chaque service important y doit avoir son fonds distinct. Réunir dans une collection factice des pièces empruntées à des administrations diverses, comme on l'a fait trop souvent chez nous, c'est dénaturer le fonds qu'on appauvrit, et c'est dérouter les recherches.

Il ne serait peut-être pas toujours aisé, on doit le reconnaître, de rendre à leur fonds les liasses ou les pièces qui en ont été détournées en vue d'un classement méthodique et par matières. *A priori*, cependant, j'estime que l'expérience de M. Marichal, s'aidant des registres d'ordre dont il sait tirer le meilleur parti[1], pourrait y suffire presque toujours, si le champ des opéra-

[1] Bien que je ne veuille pas m'arrêter sur les détails que devrait régler un plan de réorganisation, je crois devoir faire remarquer que, si limitée que fût la réorganisation que

tions était prudemment limité, si on laissait intact ce qui reste assemblé des premiers versements du Ministère de l'intérieur, si l'on se bornait aux redressements les plus sûrs, sans pousser les investigations jusqu'à l'extrême minutie, et enfin si l'on se montrait plus soucieux de réparer nos propres fautes de classement que d'introduire un ordre absolument idéal dans tous les versements que les Archives ont reçus au début du siècle précédent, sans exception.

Ce qui rendrait la tâche un peu ardue çà et là, c'est l'instabilité de quelques ministères, tantôt supprimés, tantôt renaissants ; ce sont les variations incessantes en certains temps des attributions d'autres ministères, les migrations fréquentes de diverses administrations rattachées tantôt à un département, tantôt à un autre. Les difficultés pourraient être très atténuées, si l'on traitait isolément plusieurs grands services, au lieu d'annexer des parties de leurs archives aux archives des ministères divers dont ils ont porté la rubrique. La Direction des Cultes, celle des Beaux-Arts, et plusieurs autres, auraient ainsi leur fonds propre.

Dans les pages qui précèdent, je n'ai guère voulu que poser des points d'interrogation : déjà l'on cherche à leur faire la réponse la meilleure. Sur l'invitation de M. Rocquain, M. Marichal a entrepris une laborieuse enquête, dont les conclusions montreront quel degré d'intérêt présenterait la refonte d'une partie de la série, en vue d'établir quelque harmonie entre les versements futurs et les versements antérieurs. Après avoir retracé la suite des changements qu'a subis au XIXe siècle l'organisation des services publics, M. Marichal a déjà dressé, d'après les registres où sont inscrits les versements reçus par la Section, des tableaux qui permettront de se rendre compte de la répartition des dossiers, faite par nos devanciers ou par nous-mêmes dans les subdivisions. Il reste à entrer un peu plus avant dans les détails de la question, et à se livrer, devant les travées mêmes de plusieurs de nos salles, à une inspection sommaire qui nous renseigne mieux sur les conséquences d'un projet de refonte partielle.

Pour économie de temps et de travail, de bons esprits estimeront, je le sais, que, sans procéder au déplacement même des dossiers, il suffirait d'inscrire sur nos catalogues et d'insérer dans les cartons des renvois qui guideraient, au besoin, la recherche des documents dispersés d'un même service. Jusqu'à nouvelle information, je préférerais à tout expédient des

l'on jugerait opportune, elle briserait forcément la subdivision *F* ou *F préliminaire,* qu'a constituée M. de Wailly et où sont rassemblés la plupart des registres d'enregistrement de tous les ministères. A l'Intérieur on rendra nécessairement ceux qui ont accompagné ses versements, et à chacun des autres ministères les registres qui lui appartiennent.

remaniements matériels sur les points où ils seraient désirables et praticables, remaniements qui, exécutés avec prudence et accompagnés de la rédaction de tableaux de concordance, ne ralentiraient point les recherches, et, tout au contraire, les rendraient plus faciles et plus sûres.

Venus plus tôt, les rapports de M. Marichal et l'avis qu'y joindra M. Rocquain auraient été le point de départ, d'abord de conférences avec mes collègues, puis de propositions soumises à la Commission des archives, dont je n'estimerais pas l'intervention et l'autorité superflues pour régler la constitution définitive de l'importante série de l'administration moderne. Je n'aurai pas la satisfaction de concourir à la solution d'intéressants problèmes, dont je n'ai fait qu'un exposé très incomplet. Ils se recommanderont d'eux-mêmes à l'attention de mon successeur.

Recherches et communications. — Sur 600 recherches demandées à la Section en 1901, 509 ont donné lieu à la communication de 5,646 articles, et 91 sont demeurées infructueuses.

A 496 demandes de communications immédiates, il a été répondu par la communication de 1,675 articles.

21 expéditions, formant 17 rôles, ont été délivrées au public.

SECRÉTARIAT [1].

Le Secrétariat a eu sa part d'inventaires. A la suite de ceux qu'a rédigés M. Lecestre, que j'ai naguère cités, et qu'énumère l'*État des inventaires,* je n'aurai à signaler que la revision et la refonte de la bibliothèque.

J'ai déjà indiqué, mais sommairement et incomplètement, les attributions et les devoirs du personnel du Secrétariat : relations avec le public, réception des versements, correspondance, administration de la bibliothèque et du musée, adjudications et fournitures, surveillance des bâtiments, direction du personnel des gardiens de bureaux, exercices mensuels de pompes à incendie, tout ce qui touche à la gestion de la maison et à ses rapports avec l'extérieur est de son ressort.

Avant de passer en revue une partie des services dirigés par M. P. Guérin, je citerai, comme l'un des travaux dont s'est acquitté le Secrétariat, la confection de plans autographiés, qui ont été dressés par M. Durlot fils, élève à l'École des beaux-arts, et par M. Roche, dessinateur : chacun de

[1] Personnel : M. Guérin, secrétaire; MM. Welvert, Lecestre, secrétaires adjoints; MM. Le Grand, Viard, Courteault, Villepelet, Mirot, Gauthier, archivistes; M. Durlot, commis d'ordre; M. Bannier, agent comptable.

ces plans représente l'une des salles des dépôts et porte l'indication de ses casiers; en marge est inscrite à la main la mention des cotes extrêmes des documents reçus par chaque rayon des travées. Ces plans, qui seront tenus à jour, et dont les exemplaires seront multipliés selon les besoins des sections, nous permettent de nous rendre compte aisément et rapidement de la répartition des articles dans les dépôts et nous rappellent avec précision l'emplacement que chacun y occupe. La préparation de ces plans, à laquelle se sont associées les sections, a été une sorte de récolement, qui a été très utile en certaines salles.

VERSEMENTS. — Du 1er janvier 1890 au 31 décembre 1901, les Archives nationales se sont enrichies de 61,179 articles (liasses et registres), provenant de différents ministères.

Le Ministère de l'intérieur nous a remis, au cours de cette période, 2,185 articles; la Justice, 1,100; l'Instruction publique, 7,571; les Finances (Contributions directes), 1,846; les Travaux publics, 1,549; le Commerce, 33,344 articles, qui sont pour moitié environ relatifs à l'Exposition universelle de 1878 et dont une partie est destinée au pilon; enfin le Ministère de la marine, 8,375 articles.

L'importance des versements de chaque ministère varie très sensiblement d'une année à l'autre : le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts est celui dont les Directions, du moins celles de l'enseignement et la Division de la comptabilité, nous font les versements les plus fréquents comme les plus réguliers; ceux du Ministère des travaux publics nous parviennent également dans un ordre parfait.

On doit compter au nombre des versements ceux que nous recevons des questures du Sénat et de la Chambre des députés, lesquelles envoient chaque année aux Archives les secondes minutes des procès-verbaux des sessions.

Le Ministère de la marine, qui jusqu'ici avait retenu toutes ses archives, a été inscrit pour la première fois en 1899 sur nos états. Son très important versement, qui ne s'est pas accompli dans les conditions habituelles, et auquel s'attache un intérêt exceptionnel, mérite une mention particulière.

Les archives historiques du Ministère de la marine étaient de celles dont, il y a près d'un demi-siècle, M. le marquis de Laborde avait demandé l'annexion, en vertu des lois qui ont organisé le dépôt des Archives nationales. Ses démarches échouèrent. Je n'ai pas à retracer ici l'histoire du service des archives de la Marine, et je me borne à rappeler qu'il reçut, en 1883, une

réorganisation conforme aux vœux du public savant. En même temps, des emplacements nouveaux lui étaient accordés. Le fonds ancien fut rapidement classé, estampillé, inventorié, sous la direction d'une commission présidée d'abord par M. de Rozière et par M. l'amiral Jurien de la Gravière, puis par M. L. Delisle et par M. l'amiral Martin[1]. Mais les exigences des services voisins avaient bientôt fait perdre aux archives de la Marine une partie des locaux concédés. En mai 1899, il fut reconnu que les bureaux d'un service nouveau ne pouvaient être établis que dans les salles de l'hôtel de la rue Royale qu'occupaient encore les archives; on réclamait même celles du magasin du quai Debilly, où il avait fallu transporter une partie des archives administratives. Le ministre, M. Lockroy, ayant décidé le transfert immédiat des archives de la Marine, elles ne pouvaient être déplacées qu'au profit des Archives nationales : le 28 mai, les questions d'exécution matérielle ayant été réglées entre l'administration du Ministère et celle des Archives, le décret de transfert fut signé sur la proposition du Ministre de la marine, et avec votre assentiment, Monsieur le Ministre. Dès le lendemain commencèrent les opérations de déménagement. Elles étaient terminées deux jours plus tard, pour les séries de documents antérieurs à 1790, composées de 5,300 articles. Il n'y manquait que la petite série G, intitulée : «Mémoires, projets, documents divers», et formée de 201 articles, qui avaient été considérés, à la dernière heure, comme manuscrits de bibliothèque plutôt que comme pièces d'archives.

Le 2 juin, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre de la marine pris à la date du 31 mai, fut effectué le versement de la série BB du fonds moderne, du moins de la partie antérieure à 1870, l'administration de la Marine ayant désiré retenir, pour l'expédition des affaires, les dossiers de date postérieure. Aux termes de l'article 3 de l'arrêté, il devait être «procédé immédiatement à un classement des séries de documents déposés au magasin du quai Debilly (c'est-à-dire des séries DD, EE, FF, GG),

[1] On peut consulter, sur les travaux accomplis sous l'inspiration de la Commission, les rapports de son éminent président, M. de Rozière. Voici le titre du premier : *Ministère de la marine et des colonies, Commission supérieure des Archives. Actes officiels. Rapport au Ministre, cadres de classement.* Paris, Imprimerie nationale, in-8° de 34 pages, 1884. — Le second rapport (36 pages) est de 1885 et contient, comme annexes, des *Notes sur les archives des ports de Rochefort, Lorient, Nantes, Brest, Saint-Servan, Toulon*, par MM. de Rozière et G. Servois. — Le dernier rapport (1888), de 58 pages, renferme des *Notes sur les archives du Havre, de Honfleur et de Fécamp*, par M. D. Neuville. — Le contrôle de la Commission s'était exercé de 1883 à 1893 sur les archives de la Marine et des Colonies tout à la fois : à cette dernière date, les archives des Colonies ont suivi aux Tuileries la direction des Colonies, érigée en ministère (20 janvier 1894).

en vue d'un envoi ultérieur aux Archives nationales » : cette partie de l'arrêté n'a pas reçu exécution.

A la suite du récolement des articles, accompli pour les séries anciennes par la Section administrative et judiciaire, et pour les autres par la Section moderne, les états de versement furent arrêtés en double exemplaire, et l'un des exemplaires fut remis au Ministère. Les déficits, peu nombreux, portèrent principalement sur les dossiers du personnel ancien (série C).

Bientôt, nous pourrons donner à tant de précieux documents une installation définitive au premier étage du palais Soubise. En attendant, le fonds ancien est convenablement établi dans l'ancienne salle des cours de l'École des Chartes, tandis que la série BB, postérieure à la Révolution, est déposée au rez-de-chaussée de la maison Daunou.

Depuis son arrivée au palais Soubise, le fonds ancien est presque chaque jour l'objet de communications. Quant au fonds postérieur à 1790, il n'a été consulté qu'exceptionnellement, sur l'autorisation de M. le Ministre de la marine. L'ensemble des articles mis à la disposition des demandeurs, depuis le mois de juin 1899 jusqu'à la fin de décembre 1901, s'est élevé au nombre de 3,346.

Rappelés dans le chapitre relatif à la Section administrative et judiciaire, les inventaires du fonds ancien de la Marine sont cités dans l'État de nos inventaires (p. 13). Du moins dois-je noter ici que, donnant son approbation à un rapport en date du 2 juin 1899, M. le Ministre de la marine s'est libéralement engagé à continuer de prélever sur le budget de son département les crédits nécessaires à la confection et à l'impression des inventaires des séries A et B.

Le nombre des versements des grandes administrations de l'État a été peu élevé en ces dernières années, mais il s'accroîtra notablement dans un avenir sans doute prochain. Jusqu'à présent, les dispositions législatives concernant les versements ont manqué de précision. « Les administrations centrales versent directement aux Archives nationales tous les documents qui ne sont plus nécessaires au service courant des bureaux », lit-on dans le décret organique du 14 mai 1887, qui résume les précédents décrets sur la matière. Mais ces versements étaient-ils facultatifs ou obligatoires? quelles administrations étaient appelées à les opérer, et à quelles époques? L'article 4 de l'arrêté des Consuls du 8 prairial an VIII avait annoncé un règlement sur cette question dans les termes suivants : « Il sera proposé au Corps législatif une loi pour déterminer la nature, la forme et les époques des dépôts qui doivent être faits aux Archives nationales par divers corps

constitués de la République». En souvenir de cette disposition, le décret du 23 février 1897 rappela ainsi qu'il suit (art. 7) le projet formé en l'an VIII : «Un décret, rendu dans la forme des règlements d'administration publique, déterminera les conditions dans lesquelles les versements seront faits aux Archives nationales». En conséquence l'un de vos prédécesseurs invita la Commission supérieure des archives à proposer un projet de règlement, avec le concours des délégués des Ministères de l'intérieur, de la justice et des cultes, des finances, de l'instruction publique et des beaux-arts, des travaux publics, et enfin du Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes.

Les mesures qu'a recommandées la Commission ont fait l'objet d'un décret signé par M. le Président de la République le 12 janvier 1898. Aux termes de ce décret, les Ministères ci-dessus énumérés et les administrations qui en dépendent sont tenus de livrer aux Archives nationales, pendant le premier semestre de chaque année, les dossiers, registres et pièces reconnus inutiles pour le service courant des bureaux. Les versements deviennent donc obligatoires et doivent être annuels. Il conviendrait, au début de chaque année, de rappeler cette obligation et cette périodicité aux administrations qui ont concouru à la préparation du décret. Mais l'exécution du décret est forcément subordonnée à des conditions qu'il ne dépend pas de nous de réaliser. La place nous est mesurée; les locaux des Archives, déjà encombrés, seront trop étroits pour recevoir en abondance de nouveaux documents. Aussi devons-nous, tant que nos bâtiments ne seront pas agrandis, nous contenter d'accepter les dépôts offerts (1), sans provoquer dès aujourd'hui les envois considérables qui nous sont réservés.

Du moins, cependant, serait-il désirable que nous puissions obtenir sans délai la réintégration de documents, d'un nombre relativement restreint d'ailleurs, qui datent de la Révolution : nous les avons réclamés en de précédents rapports et dans notre correspondance, particulièrement auprès du Ministère de la justice.

D'autre part, un récolement des archives du Ministère de l'Intérieur aurait certainement pour résultat de faire retrouver des liasses de pièces de date éloignée qui font défaut dans plusieurs subdivisions de notre série F.

Une lacune, ajouterai-je, qu'il importerait de faire disparaître est celle de neuf registres (F^{1A} 119-127), portant sur les années 1839 à 1847, qui manquent à la collection des ordonnances royales rendues sur le rapport du Ministère de l'intérieur. Cette lacune, naguère plus étendue, a

(1) Nous laisserons libres toutefois plusieurs travées destinées, en cas de versement, aux archives des Colonies. Voir la séance du Sénat du 8 février 1901.

été l'objet de lettres échangées entre le Ministère et notre administration (22 avril 1890 et 30 octobre 1895).

Je dois signaler un versement, particulièrement intéressant, du Ministère des finances.

La collection des plans cadastraux de la ville de Paris, exécutés de 1807 à 1850, et déposés dans les bureaux de la Direction des Contributions directes du département de la Seine, ne présentait plus pour l'administration, aux termes d'un rapport officiel, qu'un intérêt relatif: la Direction générale des Contributions directes en proposa à M. le Ministre des finances le versement dans un dépôt d'archives. Il ne s'agissait ni de l'expédition due, suivant la loi, à la ville de Paris, ni de l'expédition qu'aurait pu réclamer à ses frais le Département de la Seine, mais de la matrice dont l'État a la garde et des documents qui l'accompagnent[1] : il était naturel que le versement se fît aux Archives nationales, comme se font les versements des administrations de l'État siégeant à Paris. Telle fut l'opinion qu'exprima, en la séance du 3 juillet 1901, la Commission supérieure des archives : elle avait été consultée, sur le désir de M. le Ministre des finances, saisi d'une requête par laquelle M. le Préfet de la Seine demandait le dépôt des plans aux archives du département et de la Ville. Tel fut aussi, Monsieur le Ministre, votre avis. M. le Ministre des finances ayant prescrit, par une décision en date du 20 novembre 1900, le versement des documents en question aux Archives nationales, la Direction générale des Contributions a déposé au palais Soubise 25 grands atlas et environ 30,000 feuilles de plans non reliés.

Si nous avions dû attendre longtemps l'ouverture d'une nouvelle salle publique, peut-être aurions-nous hésité à recevoir ce versement, quel que soit l'intérêt qu'il présente, et aurions-nous spontanément proposé d'en offrir, du moins provisoirement, le dépôt aux archives départementales; mais une vaste salle de lecture nous offrira bientôt de larges emplacements, et d'ici là nous prendrons toutes mesures pour que les plans puissent être aisément consultés. Les érudits qui viennent compulser les archives anciennes de la Ville, attribuées par la Révolution aux Archives nationales, ou les plans de l'ancien cadastre de la monarchie, c'est-à-dire le Terrier du roi, trouveront souvent dans cette précieuse collection de plans, dont l'inventaire sera mis à leur disposition, la solution de problèmes historiques.

[1] Se fondant sur le concours financier que, depuis 1822, les départements apportent à la confection du cadastre, qui était précédemment à la charge exclusive de l'État, deux conseils généraux ont réclamé la garde des documents cadastraux : par diverses décisions, le Ministre des finances en a retenu la garde pour l'État.

Dons. — Sur la liste des dons reçus de 1891 à 1901, je relèverai les noms suivants :

M. le Ministre de l'instruction publique, divers documents, parmi lesquels neuf pièces relatives à l'autopsie de Louis XVII au Temple, offertes au Ministère par M. Guichard, député;

M. Siméon Luce, un fragment d'un registre des Comptes de Charles V, seul débris que nous possédions des registres de ce règne;

M. Cadier, les analyses de documents relatifs à l'histoire de France que son regretté fils, Léon Cadier, avait recueillis dans les dépôts d'archives de la Navarre espagnole, ainsi que cent et quelques empreintes de sceaux prises dans les mêmes dépôts (don reçu par l'entremise de M. Paul Meyer);

M. le marquis de Chantérac, 273 liasses et registres provenant des archives des familles de Bassompierre, de Crussol et d'Ogny;

M. le duc de La Tremoïlle, 111 registres de la justice seigneuriale de Thouars;

Mme la comtesse des Nos, plusieurs cartons de documents sur l'hôtel de Thelusson;

Mlle Dosne, un registre intitulé : *Pièces ministérielles de l'Empire;*

M. Longnon, une donation de Jean de Joinville, sénéchal de Champagne (1304), et autres documents;

Mme Vuatrin, au nom de son mari, M. Vuatrin, professeur à la Faculté de droit de Paris, 94 cartons remplis de pièces législatives imprimées (lois d'intérêt local, recueillies et classées par M. Vuatrin), et qui ont été jointes à la collection Rondonneau (AD XVI);

Mme la vicomtesse de Bardonnet, des papiers provenant de la succession du baron Hyde de Neuville, complétant un don antérieur relatif à l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, et qui ont été répartis dans les cartons contenant le premier versement;

Enfin de MM. Benet, Chapsal, le Dr Corlieu, le Dr Robinet, le Dr Crull, Darcel, de Fréville, Gatin, Marichal, Piton, Ulysse Robert, Teulet, Servois, des documents divers; et de M. Cuisinier, 111 empreintes de sceaux et 304 empreintes de cachets de souverains et de particuliers d'Allemagne, d'Autriche, de Bohême, d'Espagne, d'Italie et de France. Cette collection a été déposée à l'atelier de moulage.

La plupart des dons ont pris place dans une série spéciale (AB XIX), réservée aux dons des particuliers.

Échanges. — Les échanges ne se font que par très rares exceptions entre

d'autres établissements et le nôtre; je n'en vois guère que deux à citer, accomplis, Monsieur le Ministre, sur votre autorisation.

Le premier a été fait avec la Bibliothèque nationale, qui, en compensation d'une lettre d'indulgence imprimée en faveur de l'église de Saintes, de feuillets de missels, de livres d'heures, de traités de droit, d'un fragment de traduction manuscrit de Valère Maxime, et de quelques autres pièces, provenant de reliures comme les précédentes, nous a remis en 1892 un Inventaire d'actes des rois de France de Philippe le Bel à Philippe de Valois, et, pour notre bibliothèque, un incunable intitulé : *Privilegia ordinis Cisterciensis.*

Le second échange a eu lieu entre les Archives et le Musée de Cluny, auquel nous avons cédé des mitres du XIVe siècle provenant du fonds de l'ordre moderne du Temple; le Musée nous a offert 71 matrices de sceaux.

ACQUISITIONS. — Nous avons acquis :

De M. Bernard, libraire à Versailles, 68 registres de comptes des Bâtiments du roi (autorisation du 31 juillet 1894);

En 1897, de la famille de Camus, le premier garde des Archives nationales, dix liasses qui contiennent : les papiers personnels de Camus comme fonctionnaire; ses nominations à des fonctions publiques depuis 1778 jusqu'à sa mort et les lettres relatives à ces nominations, à son élection comme député aux États généraux et aux Cinq-Cents, comme membre des commissions parlementaires; les papiers concernant ses missions comme représentant et la comptabilité de ses dépenses, sa captivité, sa nomination et ses fonctions aux Archives, son élection à l'Institut; enfin une généalogie de la famille Camus; ce dossier, dont il a été dressé un inventaire par M. Lecestre, est classé sous la cote ABv^{4};

A la vente de M. le comte de Nicolaï (mai 1895) : 1° trois registres in-folio contenant la copie de registres du conseil secret du Parlement de Paris (13 novembre 1645-25 octobre 1648), registres aujourd'hui placés à la fin de la série U (n°s 1040 à 1042), et qui comblent une lacune de la sous-série X^{1A}; 2° huit volumes in-folio renfermant des extraits de procès criminels dirigés, de 1700 à 1704, contre Philippe Guyot, Beaujon, J. Haudicquer, J. Chassebras, G.-P. de Poor, etc., accusés de fabrication de faux titres (U 1043 à 1050).

RÉINTÉGRATIONS. — Nous avons reçu à titre de réintégration :

Des héritiers de Mme la marquise du Plessis-Bellière, en 1897 : 1° six

registres et deux cartons provenant de la Cour des Aides de Paris, jadis prêtés à M. de Pastoret, grand-père de Mme du Plessis-Bellière, pour la préparation des volumes de la collection des Ordonnances des rois de France, dont il fut l'éditeur (ces documents ont été réintégrés dans la série Z^1a (n°s 150 *bis*, 151 *bis* et *ter*, 154 *bis*, 174 *ter* et 177 *ter*); 2° sept volumes contenant des minutes de rapports et de conclusions de la Commission du Sceau (1823-1830), avec une liasse de correspondance, tous documents provenant de la succession de M. de Pastoret fils, membre de cette Commission, et réclamés par notre administration au nom de M. le Ministre de la justice, qui nous a autorisés à les conserver en attendant le versement au palais Soubise du fonds dont ils font partie et que conserve encore la Chancellerie;

De MM. Emm. Paul, Huard et Guillemin, éditeurs, un certain nombre de volumes provenant de la Chambre des Comptes; de M. G. Bernard, antiquaire, onze pièces des XVIIe et XVIIIe siècles, relatives à l'Artois, portant l'estampille des Archives de l'Empire.

C'est également sous le titre de réintégration qu'il conviendrait de placer la mention du dépôt qui a été fait dans nos collections, le 30 mai 1894, du procès-verbal de la transmission des papiers concernant l'état civil de la famille impériale, en date du 19 août 1807; ayant reçu cette pièce de M. Noël Charavay, M. le Ministre de la justice a bien voulu la remettre aux Archives nationales.

RECHERCHES ET COMMUNICATIONS. — En 1889, dernier exercice dont il ait été rendu compte dans un rapport imprimé, le nombre des demandes adressées aux Archives nationales et enregistrées au Bureau des renseignements s'était arrêté au chiffre de 1,732, quelque peu supérieur à celui de 1888.

Il s'est élevé, en l'année 1890, au chiffre de 2,121, et en l'année 1901, à 2,979. L'ensemble des demandes présentées, de 1890 à 1901, tant sur bulletins que par lettres, est de 28,721; moyenne, 2,393 par année.

Les communications immédiates se sont notablement accrues. Du chiffre de 1,272, qui était celui de l'année 1890, elles ont passé au nombre de 2,015 en 1897 et à celui de 2,092 en 1901. Elles ont atteint au total, de 1890 à 1901, le chiffre de 20,947, soit une moyenne de 1,745. Par contre, le nombre des recherches a diminué d'année en année. Celui des extraits transmis aux sections, qui était en 1890 de 1,802, est tombé à 1,302 en 1899, se relevant quelque peu par la suite. Au total, on a compté en

tout, pendant la période 1890 à 1901, 17,875 recherches, ce qui donne une moyenne de 1,490 par an.

Les différences que nous venons de constater entre le nombre toujours croissant des communications immédiates et le nombre s'atténuant des recherches s'expliquent tout naturellement, chaque année enrichissant la collection des inventaires rédigés par les archivistes et communiqués par l'Administration au public.

Le nombre des articles transportés du dépôt à la Salle de travail a varié de 22,008, chiffre atteint en 1891, à 16,129, chiffre de 1898. Pendant la même période de douze années, le total a été de 224,625 articles (registres, cartons, liasses et plans), soit une moyenne de 18,718 articles par année.

Quant aux demandes de communications extérieures provenant des ministères et administrations qui nous font des versements, leur nombre n'est ni élevé ni régulier. En 1890, 150 dossiers furent ainsi déplacés, et 80 seulement l'année suivante; depuis, la moyenne des déplacements a été de 103 par an. Le total pour les douze années (1890-1901) est de 1,239.

C'est au Bureau des renseignements, confié à M. Courteault, qu'incombe le soin de recevoir les demandes du public et de les transmettre au Cabinet du directeur et aux sections. Les lettres relatives aux demandes, qui forment la plus grande partie de la correspondance, s'élèvent, en moyenne, à 270 par an; elles ont été, en 1900, au nombre de 300, et en 1901 de 279.

La Salle du public est accessible de 10 heures à 5 heures, et, dans la mesure où il se peut, il y est donné promptement satisfaction aux demandes de communications immédiates, même avant et après les heures où fonctionnent les bureaux. Elle a été ouverte chaque année 294, 295, 296 ou 297 jours, sous la présidence de MM. Le Grand et Viard. Le chiffre total des entrées de 1890 à 1901 a été de 114,103, donnant une moyenne annuelle de 9,507. C'est en 1901 qu'elles furent le plus nombreuses (10,847), et en 1899 que le chiffre s'abaissa le plus (8,504). Le chiffre le plus élevé du nombre des travailleurs d'une même journée a été de 69 (avril 1897).

Suppression de papiers inutiles. — Les papiers que versent aux Archives nationales les administrations publiques sont, pour la plupart, destinés à y demeurer définitivement; mais il en est aussi qui peuvent être supprimés après un certain délai, et l'encombrement progressif des locaux en exige le

sacrifice. A défaut d'un règlement sur les suppressions qui peuvent être opérées aux Archives nationales, et à défaut d'indications reçues des déposants sur le degré d'intérêt qui s'attache aux diverses parties de leurs dossiers, ainsi que sur le nombre d'années qu'il convient de garder ceux qui peuvent disparaître, la Direction des Archives doit, lorsqu'il devient indispensable de gagner quelque place, faire opérer des triages, auxquels il est recommandé de procéder avec circonspection, en se guidant sur les précédents et sur les consultations reçues antérieurement des administrations publiques. Les triages préparés, les bordereaux rédigés, l'avis de chacune des administrations intéressées est demandé; même après leur assentiment, même après l'autorisation ministérielle de mise au pilon, il est fait une nouvelle revision des pièces inscrites sur le bordereau. C'est au cours de cette revision que l'on a parfois retiré des pièces que ne recommande guère qu'une raison, la curiosité, et qu'on a formé jadis des collections d'autographes.

Nulle suppression de 1882 à 1893 dans notre établissement. Celle qui se fit à cette dernière date avait été préparée pendant les trois précédentes années, sous la surveillance particulière de M. Bonnassieux, chargé depuis longtemps de la garde des archives administratives, et avec le concours de M. Lefranc. La suppression, suivant l'usage, ne fut faite qu'après le contrôle des bureaux des ministères, à la suite duquel fut demandé celui de la Commission supérieure des archives.

Les bordereaux rédigés en vue de la suppression, et approuvés par le Ministre de l'instruction publique, le 4 avril 1892, portaient, comme devant être mis au pilon : 1° 1,913 liasses et 53 registres provenant du Ministère de l'instruction publique; 2° 1,711 liasses et 628 registres, provenant du Ministère de l'intérieur; 3° 798 registres, provenant du Ministère du commerce et de l'industrie; en tout, 5,103 articles. Après une dernière revision, faite pièce à pièce par M. Teulet, M. Lefranc, puis M. Marichal, il fut livré au pilonnage 16,684 kilogrammes de papiers, ou plutôt 27,000 kilogrammes, en tenant compte des rognures de l'atelier de reliure et des débris de papiers des bureaux.

Comme l'avaient fait des arrêtés ministériels du 4 novembre 1868 et du 5 décembre 1882, une nouvelle décision de l'un de vos prédécesseurs, inscrite dans une dépêche du 4 avril 1892, autorisa l'administration des Archives nationales à recevoir du cartonnier chargé de mettre en pâte nos papiers 13,500 kilogrammes de feuilles de carton. Nous en avons fait des boîtes destinées à enfermer des documents.

Le décret du 12 janvier 1898, qui règle les questions relatives aux

versements ministériels, a visé les futures suppressions de papiers dans l'article 6, ainsi conçu : «La suppression des papiers reconnus inutiles, et dont les lois n'ordonnent pas la destruction, sera concertée entre les administrations centrales et les Archives nationales. Elle pourra avoir lieu soit au moment de la livraison, soit après le versement, à des époques déterminées.»

Il serait désirable, pour rendre plus facile et plus prompt le concert des administrations et du service des Archives, que dorénavant chaque bordereau de versement portât l'indication des documents qui doivent être conservés indéfiniment, et celle des délais à observer pour la suppression des papiers destinés au pilon.

Bibliothèque. — La bibliothèque des Archives nationales se compose aujourd'hui de 35,000 volumes environ. Les accroissements de chaque année sont dus aux dons des Ministères, particulièrement à ceux du Ministère de l'instruction publique, parfois aux envois des administrations étrangères[1], à des dons particuliers, et enfin aux achats d'instruments de travail, dans la mesure où le permettent nos ressources.

Les dons particuliers enrichissent la bibliothèque d'une manière très inégale. En 1895, le nombre des volumes reçus à titre gracieux s'élevait à 529, par suite des donations de M. de Boislisle et de M. de Fréville; en 1901 à 532, dont 150 ouvrages environ provenant de la bibliothèque particulière du Directeur. Il était en 1891 de 53, en 1894 de 73, en 1896 de 99, etc.

Beaucoup de travailleurs n'ont garde d'oublier la bibliothèque des Archives, lorsqu'ils distribuent les premiers exemplaires d'un ouvrage dont les matériaux ont été recueillis soit en totalité, soit partiellement, dans notre salle de travail, et nous leur en sommes d'autant plus reconnaissants que notre règlement, par une lacune peut-être regrettable, ne contient pas, à l'exemple du règlement des archives des Affaires étrangères, une disposition qui nous donne un droit indiscutable à un exemplaire d'une publication tirée de nos documents.

Comme témoignage de gratitude, j'ai cru devoir imprimer, sur de précédents rapports, les noms des donateurs. Si longue que soit la liste des donateurs de ces dernières années, je la reproduis en note, espérant que

[1] Le nombre des volumes ainsi reçus d'administrations s'élève d'ordinaire à 200 ou 300 par an. Il a atteint en douze années le chiffre de 2,600 volumes, non compris les volumes d'inventaires et autres livres qui nous sont venus avec le Bureau des archives départementales au mois d'avril 1897.

l'exemple venu d'historiens et d'érudits très autorisés[1] suscitera des libéralités nouvelles, et plus abondantes encore que par le passé, dans la clientèle des Archives nationales.

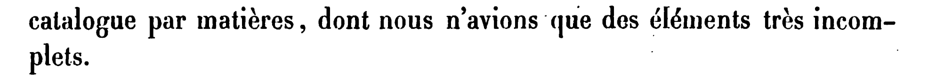
En somme, notre catalogue s'est augmenté, depuis 1890, de 7,000 volumes environ, dont 941 sont au compte de l'exercice 1901.

La bibliothèque, dont nombre de volumes sont chaque jour consultés pour nos travaux, prête aux fonctionnaires de la maison les volumes qu'il leur est utile de conserver quelque temps auprès d'eux : les emprunts varient d'une année à l'autre entre les chiffres de 650 et 900 ou 1,000. Le mouvement de livres prêtés a été de 9,225 dans les douze dernières années, et de 988 en 1901.

Le catalogue méthodique, tenu à jour et surchargé outre mesure, a dû être transcrit cette année.

En même temps qu'il prenait part à cette opération, M. Lecestre, qui est particulièrement chargé de la bibliothèque, a dressé sur fiches un

[1] MM. Advielle, Afanassiev, abbé Allain, G. Amiot, F.-A. Aulard, G. Bapst, Barbier, abbé Bargès, Barnard, Barone, Barroux, Baudon de Mony, Baur, comte de Beauchesne, marquis de Beaucourt, A. Bégis, Belleroche, F. Bellanger, H. Beraldi, L. Berger, Berthaud, Berthelé, P. de Berthou, Bienaymé, Blancard, Block, Bobard, L. Bodio, A. de Boislisle, Bonnange, P. Bonnassieux, Borelli de Serres, abbé Boureille, comte de Bourmont, Brassart, A. Brette, A. Bruel, Burin des Roziers, A. Caise, E. Campardon, de Carné, Cartellieri, baron Cerise, comte de Chabannes, E. Charavay, abbé Chartier, Charvériat, Châtelain, Chautard, Chaverondier, le P. Chérot, Chmourlo, A. des Cilleuls, comte Coustant d'Yanville, docteur Corlieu, Cornaz-Vulliet, docteur Corre, Cossonnet, Th. Courtaux, H. Courteault, P. Courteault, Couvreu, H. de Curzon, Darmstädter, E. Daudet, H.-Fr. Delaborde, L. Delisle, Demonferrand, le P. Denifle, G. Desjardins, Mme Despierres, Dessaux, Dewamin, O. de Dienne, Dionis du Séjour, H. Doniol, Dopsch, E. Du Boys, Duplais des Touches, Ch. Duplessis, L. Duval, Farges, marquis de Flers, H. Forgeot, Edg. Fournier, de Fréville, Ed. Furse, L. Gap, Garnault, Gauduel, Léon Gautier, Geoffray, F. Gerbaux, Giraudon, Gosset, Gouay, D. Grand, vicomte de Grouchy, J. Guiffrey, F. Guilhiermoz, C. Gutler, Harmand, H. Harrisse, J. Havet, Héron de Villefosse, Holtzmann, Eug. Hubert, H. Hüffer, Irisson, Jadart, de Jaurgain, Jorga, Jullian, baron de Lagny, J. Lair, L. Lalanne, Lamouroux, Lapierre, P. Laurent, comte Le Bret, L. Lecestre, Lecoy de la Marche, B. Ledain, abbé Ledru, Lefort, A. Lefranc, Léon Le Grand, Louis Legrand, Lehugeur, E. Lelong, E. Lemaire, A. Leroux, Le Vayer, Lex, Likatchev, comte de Limbourg-Styrum, S. Lippi, Lohmann, Longnon, comte de Luçay, S. Luce, L. Maître, C. Malagola, P. Marichal, O. de Meulenaere, P. Meyer, L. Mirot, H. Moranvillé, Muth, comte de Nicolay, Nifle-Anciaux, H. Omont, Pagart d'Hermansart, Pasquier, L. Passy, Perny, Mme Perret, C. Perrin, Ernest Petit, Joseph Petit, Piette, C. Piton, Planchenault, Fr. Poullet, Prarond, Max Prinet, B. Prost, Pucey, J. de Raadt, F. Rocquain, Roserot, Ed. Rott, Sagnac, G. Saige, G. Salles, H. Sauvage, Schmidt, Schuermans, comte de Ségur, G. Servois, Fr. Sœhnée, Soulice, H. Stein, Symonet, W. Tallack, Tamizey de Larroque, Ambr. Tardieu, Thirria, Ch. Tranchant, duc de la Trémoïlle, A. Tuetey, abbé Urseau, P. de Vaissière, N. Valois, A. Vandal, Van der Haeghen, G. Vattier, E. Vaudin, J. Viard, R. Villepelet, abbé Violette, Wallon, Wauters, Welschinger.


catalogue par matières, dont nous n'avions que des éléments très incomplets.

Musée. — La réduction de l'emplacement dont on avait pu disposer précédemment pour l'exposition de documents paléographiques nous a déterminés, en 1893, à réduire de 1,800 à 741 les pièces placées dans nos vitrines : le triage, qui y a laissé les documents les plus intéressants, a été fait par M. Gautier, M. Lecestre et M. Guiffrey. Ce dernier a dressé le catalogue du Musée ainsi restreint, lequel a été édité par les soins et aux frais de M. Charles Delagrave. Ce livret, précédé d'une excellente notice sur l'hôtel Soubise, est à la disposition des visiteurs au prix de 1 franc.

Dans les années où le Musée est constamment ouvert le dimanche et accessible le jeudi, il reçoit en moyenne 3,200 visites par an, et environ 50 visites par dimanche. Les étrangers se sont présentés particulièrement le jeudi, bien que, à l'ordinaire, les visites soient plus aisées et plus complètes le dimanche, jour où nos gardiens se tiennent en nombre dans nos salles, de midi à 3 heures.

De 1890 à 1901, le Musée a été visité par près de 37,000 personnes, dont 29,970 le dimanche, et 7,250 les autres jours.

Je dois encore noter qu'il n'a reçu en 1900 que 1,745 visiteurs (dont 1,002 le dimanche) : les salles avaient dû être fermées du 1er juillet 1899 au 1er juin 1900, pendant la durée des travaux exécutés au premier étage.

De même en 1901, il a fallu non seulement, à partir du 10 août, fermer le Musée pour quelques mois, mais, de plus, déménager deux salles du rez-de-chaussée, celle du musée sigillographique et celle des plus anciens documents du musée paléographique, où l'on installe la nouvelle salle du public et une partie de ses dépendances; elles ont été livrées aux ouvriers, au mois de septembre. Les autres salles ne sont pas d'un accès et d'une surveillance assez faciles pour que le public puisse y être admis librement. Pendant la clôture du Musée, nous accepterons le jeudi, autant qu'il sera possible, les visites individuelles ou de groupes restreints. Le nombre des visiteurs a été cette année de 1,270 le dimanche (du 1er janvier au 4 août), et de 548 les autres jours.

Estampillage. — Le Secrétariat estime à plus de seize millions le nombre de pièces estampillées, de l'année 1890 à l'année 1901 inclusivement, par les gardiens de bureau, pendant les instants où le service ne les réclame pas, ou pendant les heures de travail supplémentaire. Le nombre des pièces estampillées, qui n'est descendu qu'une seule fois au-

dessous d'un million pour l'année, a atteint jusqu'à 1,417,540 pièces en 1901, et un chiffre presque aussi élevé en plusieurs autres années.

Dans le chiffre de seize millions, les registres ne figurent que pour un total de 9,136.

Atelier de reliure et fabrication de cartons. — De 1890 à 1901 inclusivement, l'atelier, composé de quatre relieurs, d'une brocheuse et d'un doreur, a relié 3,702 registres d'archives, 5,834 volumes de la bibliothèque, 7,120 plaquettes, la plupart appartenant à nos dépôts; il a réparé ou restauré 164,568 pièces, 753 registres. 428 plans et a monté sur onglets 502,617 pièces. Le doreur a fait les titres et filets de 12,620 volumes et registres.

Le travail de la dernière année, celle de 1901, a consisté dans la reliure de 238 registres[1], de 513 volumes, 426 plaquettes, 18 plans et dans la réparation de 18,885 pièces, 112 registres, 18 plans; 751 volumes ont passé par les mains du doreur. Le nombre des pièces montées sur onglets a été de 47,133.

Sauf des cas très rares, les documents appartenant à des dépôts départementaux ou communaux, dont le prêt à l'extérieur est exceptionnellement autorisé et qui sont consultés dans la salle publique des Archives nationales, sont en assez bon état de conservation pour que leur déplacement ait pu paraître sans danger. Lorqu'il est arrivé que, par mégarde, on a commis l'imprudence de faire faire le voyage à un registre endommagé, nous nous sommes empressés de procéder à la réparation nécessaire, tout en appelant l'attention de l'archiviste intéressé sur le péril auquel avait été exposé le document.

Deux de nos hommes de service occupent une partie de la journée à la fabrication des cartons où sont enfermées les pièces. Nous y gagnons la parfaite solidité des cartonnages. Par année, il en est fabriqué près de 2,800, et il en est réparé plus de 200.

Moulage de sceaux. — De 1896 au mois d'octobre 1901, nous avons pu exposer dans la grande salle, alors libre, qui précède les salles du musée paléographique du rez-de-chaussée, une grande partie de notre collection sigillographique, comptant toutes les empreintes de sceaux décrits par Doüet d'Arcq dans ses trois volumes d'inventaire, ainsi qu'un certain nombre d'empreintes moulées depuis cette publication.

[1] Ce chiffre s'est élevé à plus de 500 et même de 600, les années où les autres travaux ont été moindres.

De nouveaux crédits ayant permis de reprendre des travaux depuis longtemps interrompus, nous avons dû opérer le déménagement du musée sigillographique, qui, je l'espère, pourra être ouvert plus tard en d'autres salles, celle que nous lui avions consacrée ayant reçu une nouvelle destination.

Il a été dit dans le chapitre relatif à la Section historique que notre collection sigillographique se compose de plus de 50,000 empreintes de sceaux. J'ajoute que de 1890 à 1901, elle s'est enrichie de 4,528 moules nouveaux : la plupart ont été pris sur les sceaux de la collection des *Pièces originales* de la Bibliothèque nationale.

Il est tiré chaque année pour le public près de mille épreuves en moyenne.

A ces moulages, il faut ajouter ceux qui sont tirés au profit de notre collection, soit pour augmenter le nombre de nos empreintes, soit pour remplacer celles qui, avec le temps, sont devenues défectueuses.

Produit des expéditions de pièces manuscrites, de plans et de sceaux. — De 1890 à 1901, les expéditions ont produit 12,799 fr. 65, soit une moyenne annuelle de 1,066 francs. Les chiffres des trois années 1898-1900 ont de beaucoup dépassé cette moyenne : le produit a été de 3,686 fr. 45 en 1898, de 1,237 fr. 30 en 1899, de 1,810 fr. 30 en 1900. En 1901, le chiffre est tombé à 614 fr. 70.

Emploi des crédits. — De 210,000 francs en 1884, nos crédits ont été, entre les années 1885 et 1897, de 200,000 francs, somme comprise en un seul article du budget. Les dépenses du personnel étaient alors de 153,000 à 155,000 francs, celles du matériel employant le surplus. En 1897, lorsque fut transféré du ministère au palais Soubise le bureau des archives départementales, communales et hospitalières, notre budget fut élevé à 209,000 francs; mais les 9,000 francs d'augmentation, de beaucoup inférieurs à la somme consacrée au Bureau alors qu'il était au Ministère, ne représentaient qu'une partie de la dépense supplémentaire que devait supporter désormais l'Administration des archives : en 1898, l'allocation fut augmentée de 3,000 francs. Depuis cette date, notre budget est de 212,000 francs. Nous souhaiterions qu'une légère élévation permît d'accorder quelques avancements mérités et de pourvoir à quelques dépenses nouvelles, telles que l'éclairage des bureaux, qu'il faut licencier aux approches de la nuit ou pendant les brouillards, le chauffage et l'éclairage de la salle de travail qui sera prochainement ouverte, etc.

Les sommes allouées aux Archives nationales par le budget de 1901 sont partagées en deux chapitres :

Chap. 47. Personnel : 170,750 francs.

Chap. 48. Matériel : 41,250 francs.

Les dépenses du personnel ont été, en 1901, de 170,750 francs; celles du matériel, de 41,248 fr. 85; total : 211,998 fr. 85.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES,

COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Les archives départementales, dont la création date de la loi du 5 brumaire an v, se composent : 1° de papiers provenant des institutions et des corps de l'ancien régime supprimés par la Révolution, auxquels se sont ajoutés les papiers des émigrés et condamnés ; 2° des dossiers versés par les bureaux des préfectures et par diverses administrations départementales. Chargés de conserver l'ensemble de ces papiers et de les rendre accessibles aux recherches, les archivistes ont pour mission particulière de les ordonner d'après les règles uniformes que l'Administration centrale a tracées, souvent avec le concours de la Commission supérieure des archives. L'observation de ces règles est assurée par la correspondance ministérielle avec les préfets et par de fréquentes inspections.

Service des archives départementales. — Depuis le décret du 23 février 1897, qui a transformé l'Administration des archives en une Direction spéciale du Ministère de l'instruction publique, le service des archives départementales est rattaché au Secrétariat des Archives nationales ; mais la nature et l'importance de ce service exigent qu'on lui consacre un chapitre distinct.

Le Bureau des archives départementales a été annexé aux Archives nationales après le départ du chef expérimenté et autorisé qui, sous diverses directions, en dernier lieu sous celle de M. X. Charmes, l'avait administré pendant vingt-cinq ans, et après la promotion du sous-chef à de plus hautes fonctions : de l'ancien personnel du bureau, il ne nous est venu qu'un seul des collaborateurs de MM. Desjardins et Prost. Sous la conduite de M. Welvert, dont le concours m'a été très précieux, et à l'aide de jeunes archivistes récemment sortis de l'École des chartes, le nouveau service a pu suffire à sa tâche dès la première heure. Cette tâche, au surplus, très laborieuse pendant la plus grande partie de l'année, a été facilitée par le dévouement des archivistes départementaux à l'œuvre commune.

Du 1er janvier au 31 décembre 1901, le service des archives départementales a reçu 1,852 lettres, rapports et communications diverses, et y a répondu par 1,428 dépêches, en dehors de celles que s'est réservées le Cabinet de la Direction. Sans ralentir le concours qu'il apporte à la rédac-

tion et à l'impression des inventaires sommaires, il a poursuivi, avec la collaboration de tous les archivistes des départements, la publication, commencée en 1898, d'un nouvel *État des fonds des archives départementales*, destiné à remplacer celui qui a été imprimé en 1848. Il sera question plus loin de ce travail.

Inspection générale. — Chaque année, les inspecteurs généraux visitent, dans un nombre déterminé de départements, les archives de la préfecture, des villes et des établissements hospitaliers. Au cours de chacune des dernières années, leur tournée s'est étendue à plus de 60 départements.

Il serait superflu d'insister longuement sur les services que rend l'Inspection générale, confiée à des fonctionnaires qui réunissent la pratique des affaires administratives à la compétence scientifique. Le concours des premiers inspecteurs généraux, MM. de Rozière, Francis Wey, de Stadler, a été particulièrement précieux au temps où il importait de fortifier le service central des archives, nouvellement fondé, et jusqu'à ce qu'une part de direction fût confiée à un archiviste paléographe, ayant fait ses preuves en plusieurs postes d'archiviste départemental. Depuis, l'Inspection générale n'a point cessé d'être l'indispensable auxiliaire de la Direction, et de contribuer à l'établissement des règles qui permettent de résoudre les questions et les difficultés, à mesure qu'elles se présentent. Dans ses tournées périodiques, elle veille à l'application constante de la jurisprudence adoptée, ainsi qu'à la parfaite conservation des fonds d'archives. Qu'il s'agisse de nouveaux dépôts à construire, de directions à donner aux archivistes, de classements à contrôler, d'inventaires à entreprendre, de réintégrations à négocier, les inspecteurs généraux étudient sur place toutes les questions qui ne se pourraient bien traiter à distance et en facilitent ainsi la solution.

En 1884, époque à laquelle le service des archives départementales a passé du Ministère de l'intérieur à celui de l'instruction publique, l'inspection des archives et celle des bibliothèques ont été réunies et confiées aux mêmes fonctionnaires. Il y eut, à cette date, quatre inspecteurs généraux; ils ne sont plus que trois à l'heure actuelle.

Budget des archives départementales. — La loi du 10 mai 1838 a mis à la charge des départements les frais de garde et de conservation des archives départementales. Les crédits votés par les Conseils généraux en 1901, pour l'exercice 1902, se sont élevés à 723,039 francs. Ils servent à rétribuer le personnel, à indemniser l'archiviste de ses frais de tournée dans les mairies et les hospices, à entretenir les locaux et le matériel, à payer

l'impression de l'inventaire des titres anciens, les frais de bureau, de chauffage, etc. Dans quelques départements, trop peu nombreux encore, une allocation spéciale est inscrite au budget pour assurer les archives contre l'incendie.

PERSONNEL. — En décidant que les archivistes départementaux seraient désormais choisis parmi les élèves de l'École des Chartes, ou, à leur défaut, parmi des candidats munis d'un certificat d'aptitude, le décret du 4 février 1850 a introduit dans le recrutement de ces fonctionnaires les plus sérieuses garanties d'instruction et de capacité. Sans parler de la Seine, dont les archives sont soumises à un régime particulier[1], il y a aujourd'hui 84 postes d'archivistes régulièrement occupés, dont 71 le sont par des archivistes paléographes.

Le traitement des archivistes départementaux représente une somme totale de 336,310 francs, soit une moyenne de 3,800 francs. Presque tous sont assistés par des employés auxiliaires dont la rémunération exige une somme de 415,750 francs. Quarante départements allouent à leur archiviste un traitement égal ou supérieur à 4,000 francs; le traitement atteint 6,000 francs dans quatre départements. Onze archivistes jouissent d'un appartement dans les dépendances de leur dépôt, ou reçoivent une indemnité de logement. Si l'on compare la situation actuelle des archivistes départementaux à ce qu'elle était il y a vingt ans, on constatera que, pour n'être point partout exactement mesurée à leur mérite personnel ou à l'importance de leurs collections, elle s'est, dans l'ensemble, notablement améliorée[2].

Il serait sans doute désirable, et le vœu en a été souvent exprimé, que l'on pût établir entre les traitements des archivistes départementaux une proportion plus satisfaisante, et, entre eux, une hiérarchie qui offrît plus fréquemment l'occasion de tenir compte des services rendus et des travaux exceptionnels. L'Administration a mis naguère à l'étude la recherche d'une organisation qui pût concilier tous les intérêts. Mais très complexes sont les difficultés que soulèvera tout projet de refonte de la législation, et l'on a dû ajourner l'examen de cette question.

Depuis la loi de finances de 1897, on doit faire entrer, dans le règlement des pensions de retraite des archivistes paléographes « nommés à

[1] L'archiviste de la Seine est assimilé à un chef de bureau de la Préfecture. Il est, d'ailleurs, secondé par quatre archivistes paléographes.

[2] En 1881, la moyenne des traitements des archivistes était de 3,320 francs. La moyenne actuelle serait plus élevée, si quelques postes n'étaient occupés par des débutants.

des emplois rétribués par l'État, soit aux Archives nationales, soit dans l'inspection des archives », leur temps de services comme archivistes départementaux. Il serait à souhaiter, en attendant d'autres modifications, que les départements, du moins ceux dont les dépôts sont importants et doivent être confiés à des érudits expérimentés, garantissent de plus en plus libéralement à leurs archivistes une pension de retraite où soient comptées toutes leurs années de services sans exception.

Locaux. — L'extension qu'ont reçue les services administratifs depuis une vingtaine d'années et la création de services nouveaux ont eu pour effet de multiplier les écritures des bureaux et le nombre des dossiers qui, lorsqu'ils n'ont plus d'utilité pour l'expédition des affaires courantes, sont envoyés aux Archives. En beaucoup de départements, les locaux deviennent trop étroits : il est peu de sessions où des Conseils généraux ne soient appelés à prendre quelque décision pour remédier à leur insuffisance.

Tantôt on s'est borné à des agrandissements partiels, lorsqu'on pouvait ajouter au dépôt primitif soit de nouvelles salles, soit des étages supplémentaires, ou y annexer d'autres bâtiments; c'est par de tels expédients que les archives d'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de Meurthe-et-Moselle, de l'Oise, du Pas-de-Calais, des Basses et des Hautes-Pyrénées, de la Seine-Inférieure et du Tarn ont naguère été soulagées de l'encombrement qui les avait envahies. Tantôt il a fallu construire ou acheter de nouveaux immeubles, plus vastes et mieux appropriés à leur destination. Depuis une dizaine d'années, les archives de l'Allier ont été transférées dans une maison acquise et aménagée spécialement pour leur usage; celles du Cher ont été réinstallées dans un autre bâtiment départemental. Des crédits de 70,000 francs dans les Côtes-du-Nord, de 60,000 francs dans l'Indre, de 110,000 francs dans les Deux-Sèvres, de 50,000 francs dans le Var, de 127,000 francs dans la Haute-Vienne, ont été votés par les Conseils généraux, pour la construction de nouveaux dépôts. Enfin, dans les frais de la nouvelle préfecture de la Loire, la partie des bâtiments occupée par les archives figure pour une somme de 450,000 francs. Ce sont là des sacrifices d'argent considérables, qu'exige la double nécessité d'assurer leur place aux documents dont l'intérêt historique, administratif ou privé, commande la conservation indéfinie, et d'abriter pour un temps limité les papiers qui, n'ayant qu'une utilité passagère, pourront être vendus et détruits après un nombre d'années variable, suivant leur nature. Si l'on compare le chiffre des versements avec celui des suppressions, on constate qu'il entre aujourd'hui, dans les archives départementales, beaucoup

plus de papiers qu'il n'en sort[1]. On a souvent souhaité que les délais imposés pour un certain nombre de pièces administratives fussent abrégés et que les suppressions, s'étendant sur un plus grand nombre de dossiers, pussent être assez fréquentes et assez larges pour ralentir les progrès de l'encombrement.

Versements, acquisitions et réintégrations de documents. — Les papiers des bureaux des préfectures et ceux de divers services publics qui ont cessé d'avoir une utilité courante pour l'expédition des affaires sont déposés périodiquement dans les archives départementales. L'ensemble des versements effectués par les bureaux des préfectures et des autres services s'est élevé, en 1900-1901, à 139,978 liasses et registres.

Tandis que la section moderne s'accroît régulièrement chaque année, les fonds anciens reçoivent de leur côté d'incessants apports. Dans beaucoup de départements, il existe au budget des archives un crédit pour «achat de documents» qui permet d'acquérir des pièces intéressantes. Lorsque des occasions exceptionnelles se présentent et qu'il est constaté que le crédit est insuffisant, il est rare que les Conseils généraux refusent une allocation spéciale. C'est ainsi qu'une somme de 2,500 francs a été employée en 1899 à faire entrer dans les archives des Deux-Sèvres, dépôt qu'un incendie avait jadis fort appauvri, le chartrier du château de Saint-Loup, soit un ensemble de 192 registres, 10 rouleaux et 626 pièces dont les plus anciennes remontent à 1310; et que les archives du Pas-de-Calais ont pu racheter à Londres, dans la dernière vente de la collection Ashburnham, de précieux comptes de recettes et dépenses des comtes d'Artois et de divers bailliages, pour les XIIIe et XIVe siècles, qui avaient fait partie jadis du Trésor des chartes d'Artois.

Une des sources, et non des moins abondantes, qui alimentent les collections historiques, ce sont les donations et les legs. On ne saurait produire ici la longue liste des documents dont les archives départementales se sont enrichies par cette voie durant ces dernières années. Du moins rappellerai-je que les archives de la Meuse ont reçu, en 1897, le chartrier de la famille de Nettancourt qui, sans parler des pièces copiées, ne renferme pas moins d'un millier de titres originaux, de 1225 à 1790, intéressant l'histoire des duchés de Lorraine et de Bar; qu'en 1898, les

[1] En 1898-1899, les archives départementales ont reçu des bureaux et de diverses administrations un ensemble de 154,455 liasses et registres, tandis qu'elles n'ont pu en éliminer que 10,767. Du 1er juillet 1900 au 30 juin 1901, il a été reçu 139,978 registres ou liasses; il n'en a été supprimé que 73,844.

descendants du conventionnel Guezno ont offert aux archives du Finistère ce qui était resté entre leurs mains des papiers de leur aïeul, c'est-à-dire 800 à 900 pièces se rapportant presque toutes aux multiples affaires que Guezno eut à traiter comme représentant du peuple en mission auprès des armées des côtes de la Manche et de l'Océan; qu'en 1899, M. André de Bellecombe a légué aux archives de Lot-et-Garonne une collection des plus considérables de manuscrits et de portraits historiques[1], et enfin qu'en 1901, les archives d'Ille-et-Vilaine ont été mises en possession du cabinet des manuscrits de feu Arthur de La Borderie, le dernier historien de la Bretagne.

Les papiers des institutions civiles et religieuses de l'ancien régime, qui constituent, avec ceux des émigrés, la section ancienne des archives des préfectures, n'ont pas toujours été complètement rassemblés en un même dépôt, comme l'avait prescrit la loi du 5 brumaire an v, soit qu'une portion d'entre eux eût été oubliée dans quelque greffe, soit que les administrations nouvelles les eussent conservés pour faciliter la gestion de leurs propres affaires. Cependant, grâce aux investigations des inspecteurs généraux et des archivistes, les lacunes se comblent peu à peu dans les collections départementales, et il ne se passe point d'année où l'on n'ait à enregistrer, ici ou là, quelque réintégration. Une des plus intéressantes parmi les dernières est celle dont les archives de l'Isère viennent de bénéficier : elles sont rentrées, au commencement de 1899, en possession de 120 registres, du XIVe au XVIIIe siècle, relatifs à l'administration du diocèse de Grenoble, qui étaient restés jusqu'alors à l'évêché.

Parmi les gains les plus récents, nul n'est comparable, en importance et en étendue, à celui dont il me reste à parler. Depuis longtemps, l'attention du Ministère avait été appelée sur l'intérêt historique des diverses catégories de registres et de dossiers antérieurs à l'organisation domaniale actuelle que possédaient les différents services et bureaux de l'Enregistrement et des Domaines. Sollicitée à plusieurs reprises de s'en dessaisir au profit des archives départementales, cette Administration n'avait encore toléré que des versements isolés, lorsque, par deux circulaires, l'une du 25 novembre 1896, l'autre du 31 mai 1898, elle s'est spontanément décidée à les offrir en bloc à tous ces dépôts. Dans la plupart des départements, les archives ont reçu plusieurs milliers de registres qui proviennent principalement des bureaux de contrôle de l'ancien régime et des agences

[1] Une somme de 10,000 francs a été mise à la disposition du département par Mme de Bellecombe pour faciliter la conservation de ces documents et la publication de leur catalogue. La collection de portraits comprend 50,000 pièces.

domaniales de la période révolutionnaire. Ces documents se rapportent aux droits d'enregistrement perçus, depuis la fin du XVIII[e] siècle, sur les actes civils, les actes des notaires, les petits scels, etc.; à la liquidation des dettes de l'ancienne royauté; au rachat des droits féodaux; à la confiscation, gestion ou vente des domaines engagés, des biens des religionnaires fugitifs, communautés supprimées, émigrés, hospices, cures, fabriques, etc. Les registres des actes notariés sont particulièrement nombreux. On y trouve presque toujours le nom des parties, la date et l'indication sommaire de la nature de la pièce enregistrée, c'est-à-dire les éléments suffisants pour reconstituer des actes dont les uns ont péri sous l'injure du temps ou la négligence de leurs détenteurs, et dont les autres, passés aux mains des notaires actuels, ne sont pas communément accessibles aux recherches du public. Si l'on songe à l'empressement avec lequel nos pères, en toutes circonstances, recouraient au notaire, on ne sera point surpris de la masse d'informations que ces registres contiennent en abrégé sur la vie sociale aux deux derniers siècles. Quant aux personnes qu'intéresse l'histoire de la propriété, les registres, sommiers et dossiers domaniaux de l'époque révolutionnaire leur fourniront les renseignements les plus abondants et les plus neufs sur la façon dont s'est opéré le passage de la propriété féodale au régime actuel.

La plupart des collections de registres cédées par l'administration des Domaines sont accompagnées de tables, aide inestimable pour les recherches. Ces tables, toutefois, sont encore retenues dans plusieurs recettes, où l'on estime en avoir besoin. Ailleurs, on a gardé les derniers registres de différentes catégories d'actes. Enfin, maintes lacunes, maintes omissions ont été constatées dans les séries versées. L'une des tâches des archivistes sera d'obtenir les registres qui existent encore, et qui cependant manquent aux collections reçues.

Pour achever la liste des réintégrations qu'il convient de noter ici, je dois rappeler que, en vertu d'un arrêt de la cour d'appel de Nancy, du 4 février 1898, et d'un jugement du tribunal civil de Lyon, du 25 janvier 1899, des pièces jadis soustraites sont venues reprendre leur place dans les archives de Meurthe-et-Moselle, de l'Isère, de la Loire et du Rhône. Ces deux sentences judiciaires ont ainsi affirmé, une fois de plus, le caractère domanial et, par suite, inaliénable et imprescriptible des documents de nos archives.

MINUTES ANCIENNES DES NOTAIRES. — Parmi les versements qui enrichissent avec une progression constante les archives départementales, il faut signaler

particulièrement ceux d'anciennes minutes notariales, chaque année plus fréquents et plus abondants. Ces versements, accomplis par des notaires à titre individuel ou par des Chambres de notaires, viennent s'ajouter à des collections de minutes, d'origines diverses, dont il convient de les distinguer. De ces collections, les unes sont entrées aux archives départementales, ou, pour plus d'exactitude, aux archives du district, dès la formation de ces dépôts, par application des lois révolutionnaires[1]. Elles sont comprises dans les fonds de Parlements, de Chambres des Comptes, d'évêchés, d'abbayes et de seigneuries. D'autres ont pris place dans les archives départementales par suite d'acquisitions, dont les occasions n'ont été que trop nombreuses, et par suite de dons de particuliers, ou de versements obtenus des greffes. Le caractère commun de ces diverses collections est qu'elles font partie intégrante des archives départementales, au même titre que tous les autres documents centralisés par l'État.

Il n'en est pas toujours de même de l'autre catégorie, celle dont je parlais plus haut et qui sera l'objet des remarques suivantes. Ces minutes ne cessent pas d'appartenir aux notaires ou aux Chambres de notaires qui les ont spontanément versées, avec la pensée d'en retenir la propriété; et cela, bien que les archivistes qui en ont la garde soient chargés de les classer, de les inventorier, bien qu'ils en préparent même, avec l'assentiment des notaires intéressés, les expéditions qui en sont demandées, très rarement d'ailleurs : comme témoignage de la propriété du notaire qui fait le dépôt, le produit de l'expédition lui est entièrement réservé, si les conventions en décident ainsi.

Les premiers versements de cette catégorie que reçurent les archives des départements furent ceux de dépôts collectifs, formés avant la Révolution pour la garde de minutiers de notaires dont les offices étaient supprimés, ou qui résignaient leurs fonctions. Quelques-uns y sont venus par décision administrative pendant la Révolution[2] ou sous le Consulat; mais le plus grand nombre ont été offerts aux départements, qui se sont généralement empressés de les accepter, par les Chambres des notaires instituées en l'an XI. C'est ainsi qu'ont été réunis aux archives de la Charente, en 1860, 5,205 liasses ou cahiers, provenant de l'ancienne com-

[1] F. Claudon, *Minutes notariales et archives de l'Allier*, Moulins, Cuiclaire, 1901.

[2] A Lyon, en 1791 (lettre adressée au Ministre de la justice par le commissaire du directoire exécutif du département du Rhône, 25 ventôse an VII, archives du Rhône); à Arras, en 1796 (versement du *gros* d'Arras, rapport présenté au préfet du Pas-de-Calais en 1887); en l'an V, à Bordeaux (arrêté du directoire du département de la Gironde, floréal an V, mentionné dans une délibération de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Bordeaux, en date du 21 novembre 1811).

munauté de notaires de l'Angoumois [1] et versés par la Chambre des notaires de l'arrondissement d'Angoulême; aux archives du Cher, en 1826, 7,650 registres ou liasses, reçus, pour la plupart, de la Chambre des notaires de Bourges [2]; aux archives du Doubs, en 1885, 1,780 dossiers, venus presque tous de la Chambre des notaires de Besançon [3]; aux archives de la Haute-Garonne, en 1898, plus de 10,000 registres et de 20,000 dossiers, dont la Chambre des notaires de Toulouse a confié la surveillance à l'archiviste [4]; aux archives du Nord, en 1846, 4,876 liasses, contenant la collection des minutes de la châtellenie de Lille, dite *le Tabellion,* et déposées par la Chambre des notaires de Lille; aux archives de Saône-et-Loire, en 1900, 2,163 registres et liasses déposés par la Chambre des notaires de Mâcon [5]; aux archives de la Haute-Vienne, en 1898, 900 liasses, que possédaient en commun les notaires de l'arrondissement de Limoges [6]. Je puis ajouter que, dans sa séance du 22 août 1901, le Conseil général de la Mayenne, approuvant le «projet de traité à intervenir entre M. le Préfet de la Mayenne et M. le Président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Laval», a accepté le versement des anciennes minutes des notaires de l'arrondissement.

Quant aux minutes déposées par des notaires individuellement, les plus anciens versements que l'on ait relevés jusqu'ici ont eu lieu à Bordeaux [7], l'un, du 23 ventôse an VIII, autorisé par le département; les autres, sous la Restauration et depuis, autorisés par les jugements du tribunal [8]. Mais ce n'est qu'en 1864, et à la suite d'une circulaire du Ministre de l'intérieur en date du 1er juin de cette même année, que les versements des notaires se multiplièrent.

Astreints à conserver, avec leurs propres actes, ceux de leurs prédécesseurs, et ne pouvant toujours les installer dans un local assez vaste pour

(1) La décision avait été prise dès 1823; des difficultés d'emplacement en ont retardé l'exécution. (E. de Fleury, *Rapport au préfet de la Charente,* 1879.)

(2) H. Boyer, *Inventaire sommaire des archives du Cher,* tome III, Introduction. Cf. *Bulletin de la société de l'Histoire de Paris,* année 1901, p. 126, note de M. H. Omont.

(3) J. Gauthier, *Rapport au préfet du Doubs,* 1885.

(4) F. Pasquier, *Archives notariales de Toulouse, gestion par le service des archives départementales depuis avril 1899, recueil de documents,* E. Privat, Toulouse, 24 p., in-8°, 1899.

(5) Lex, *Rapport au préfet de Saône-et-Loire,* 1900.

(6) Leroux, *Rapport au préfet de la Haute-Vienne,* 1898.

(7) Brutails, *Notice sur les archives départementales de la Gironde,* Bordeaux, 1892, p. 8. (Tirage à part de la *Monographie* publiée, en 1892, par la municipalité de Bordeaux.)

(8) Jugements du tribunal de Bordeaux en date des 3 juin 1828, 22 avril 1830, 8 août et 21 novembre 1831, etc.

les contenir en bon ordre et assez sûr pour les protéger contre toutes les causes de dilapidation ou de dispersion, beaucoup de notaires ont estimé que les archives départementales, organisées pour la conservation des documents des administrations publiques, leur offraient le meilleur abri pour les actes notariés de l'ancien régime, documents que la plupart des clercs ne pourraient lire couramment, et qui d'ailleurs n'ont plus qu'un intérêt historique. Aussi est-ce par milliers de registres et de liasses que se chiffrent les dépôts effectués isolément par des notaires, en plus de trente départements, à la tête desquels il faut nommer les suivants: Hautes-Alpes, Aveyron, Cantal, Corrèze, Dordogne, Gironde, Indre-et-Loire, Lozère, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse. Il n'est plus aujourd'hui que deux départements qui ne possèdent pas d'archives notariales.

Ce fut l'un des mérites des archivistes que d'inspirer les sentiments de confiance qui leur valurent ces dépôts. J'ajouterai qu'ils furent constamment secondés dans leurs efforts par le service des archives départementales, fonctionnant soit au Ministère de l'intérieur, soit au Ministère de l'instruction publique, ainsi que par les inspecteurs généraux.

Les versements des anciennes archives notariales eussent été toutefois plus fréquents en ces dernières années, si le texte des articles 22 et 23 de la loi du 25 ventôse an XI n'eût inspiré quelques scrupules et arrêté beaucoup de bonnes volontés. Pour prévenir désormais toute hésitation, deux membres du Sénat, MM. Édouard Millaud et Déandreis, ont déposé sur le bureau de la haute assemblée, dans la séance du 21 mai 1901, une proposition de loi qui a pour objet d'assurer aux notaires, en termes explicites, la faculté de confier aux archivistes départementaux, sans abandon du droit de propriété, la conservation des minutes antérieures à 1790. La proposition de MM. Millaud et Déandreis exige, ainsi qu'il convient, le consentement du Conseil général, les versements devant prendre place au milieu des collections des archives départementales.

Si le texte de la proposition est adopté tel qu'il a été rédigé, la loi ne sera pas celle qu'ont appelée de leurs vœux les congrès scientifiques, les sociétés savantes, et divers Conseils généraux[1]: on souhaite communément une loi

[1] Le Conseil général qui a le plus récemment émis le vœu qu'une loi rendît *obligatoire* le dépôt, aux Archives départementales, des minutes antérieures à la Révolution est celui du Pas-de-Calais : voir sa séance du 19 août 1901. — Au cours de la même session d'août 1901, le Conseil général des Basses-Alpes, a exprimé le vœu (séance du 22 août) que les notaires fussent autorisés par le Garde des sceaux à verser leurs anciennes minutes aux mêmes archives; celui de la Haute-Vienne a pris en considération (séance du 20 août) un vœu tendant à ce « qu'une loi nouvelle, abrogeant celle du

rendant obligatoire la concentration des anciennes minutes dans un dépôt quelconque. Mais la loi proposée serait accueillie avec gratitude par ceux qui pensent — et tel est l'avis des membres de la Commission supérieure des archives — que l'œuvre pressante est de dissiper les incertitudes qui suspendent le versement de dépôts annoncés et d'en provoquer d'autres au plus tôt. Votée par le Parlement, cette loi recommanderait à l'attention du notariat les accords consentis en divers départements, accords qui n'ont jamais été regrettés par les parties contractantes; tout en laissant à chacun la pleine liberté de sa décision, elle contribuerait immédiatement et largement, n'en doutons pas, à arrêter en certains offices, à prévenir en d'autres l'appauvrissement progressif d'une source encore très riche de renseignements utiles sur l'histoire des institutions, des villes ou des villages, sur celle enfin de toutes les classes de la société française.

Rédaction en impression des inventaires sommaires. — Le premier soin que l'on dut prendre, lorsqu'on se proposa d'appeler le public à l'étude des documents conservés dans les archives départementales, fut de les ranger suivant un ordre méthodique : c'est l'objet de la circulaire ministérielle du 24 avril 1841.

Les papiers modernes ne forment, à vrai dire, qu'un fonds dont les divisions correspondent tout naturellement aux principaux organes de l'administration départementale. Ces organes, fonctionnant sous les yeux de tous, sont assez connus pour que le cadre de classement de 1841 puisse être considéré, jusqu'à nouvel ordre, comme un guide suffisant pour ceux qui ont à consulter les papiers de l'administration actuelle. Il n'en saurait être de même pour les archives anciennes. Constituées par autant de fonds distincts qu'il s'y trouve représenté d'institutions politiques, judiciaires, administratives, civiles ou religieuses, toutes disparues depuis longtemps, il était nécessaire d'en présenter un tableau plus détaillé que ne pouvait l'être la nomenclature du cadre de classement de 1841 : de là les circulaires du 20 janvier 1854 et du 12 août 1861, qui prescrivirent la rédaction, puis l'impression d'un inventaire sommaire.

Après avoir déterminé et classé les documents appartenant à chacun des fonds anciens, après avoir soumis à la Direction des archives le plan qui doit servir de base à la rédaction de l'inventaire, les archivistes analysent les pièces, avec plus ou moins de développement suivant leur importance,

25 ventôse an IX, décharge les notaires et les chambres des notaires de la garde des archives antérieures à 1791, pour en faire remise aux archives départementales, où elles seraient conservées, classées, inventoriées et communiquées aux ayants droit».

communiquent à la Direction pour contrôle et revision, au fur et à mesure de l'avancement du travail, le manuscrit, puis les épreuves, et enfin, dès que le volume est terminé, lui transmettent les exemplaires destinés aux grands établissements administratifs, scientifiques ou littéraires de la France et de l'étranger. Les préfets demeurent chargés d'expédier de leur côté dans chacun des départements les exemplaires qui leur sont réservés.

La collection des inventaires sommaires comprend aujourd'hui 425 volumes in-4°, dont 281 pour les archives départementales, 108 pour les archives communales et 36 pour les archives hospitalières. Durant l'année 1900-1901, 16,521 articles d'inventaire ont été rédigés et 616 feuilles tirées.

Le total des crédits affectés en 1900 à l'impression des répertoires départementaux se monte à 46,017 francs, somme qui démontre tout à la fois la sollicitude avec laquelle les Conseils généraux s'intéressent à la publication des inventaires et l'activité avec laquelle se poursuit la mise en lumière des documents historiques conservés dans les départements. A l'exemple de mes prédécesseurs, je signalerai ici les archivistes qui ont fait faire les plus grands progrès à l'inventaire pendant l'année écoulée : ce sont MM. Bénet, dans le Calvados; Guillaume, dans les Hautes-Alpes; Durand, dans la Somme; Brutails, dans la Gironde; Prudhomme, dans l'Isère; Mireur, dans le Var; Laurent, dans les Ardennes; Chavanon, dans le Pas-de-Calais; Coüard, en Seine-et-Oise; Rouchon, dans le Puy-de-Dôme; Pérouse, dans la Savoie.

Parmi les fonds dont l'analyse est en cours, je n'en citerai qu'un, très différent de ceux dont se composent en général les dépôts départementaux. Il appartient aux archives de l'Aube. Je veux parler des papiers du prince Xavier de Saxe, dont une collaboration très précieuse et inaccoutumée a permis à l'archiviste d'entreprendre le dépouillement. Oncle du roi Louis XVI, le prince Xavier, après avoir pris une part importante à la la guerre de Sept ans et administré la Saxe pendant la minorité de l'électeur Frédéric-Auguste III, s'était retiré en France. Il vivait au château de Pont-sur-Seine, lorsque, au début de la Révolution, il repassa la frontière, abandonnant ses papiers de famille, ses titres de propriété, ses correspondances politiques, militaires et privées, qui furent saisis et déposés aux archives de l'Aube, comme papiers d'émigré. Le fonds de Saxe, qui contient de nombreux documents écrits en langues étrangères, notamment en allemand, était resté en grande partie inexploré jusqu'à ce jour. En raison de l'intérêt exceptionnel de ces documents pour l'histoire militaire du XVIIIe siècle, et sur votre demande, Monsieur le Ministre, M. le

Ministre de la guerre a bien voulu mettre à la disposition du préfet de l'Aube, comme collaborateurs de l'archiviste, plusieurs officiers, d'une compétence éprouvée : M. le commandant Veling, MM. les lieutenants Tribout, Rumpler, Burg, Bigoudot. Le Conseil général de l'Aube a libéralement voté le crédit nécessaire pour l'impression de l'inventaire; il est sous presse.

Le dépouillement des fonds anciens n'est qu'une partie de la tâche accomplie par les archivistes. S'associant dans une mesure plus large au mouvement d'opinion qui oblige aujourd'hui les historiens à étudier l'époque révolutionnaire sur les textes originaux, ils se sont appliqués à tirer de la confusion où ils étaient longtemps restés les nombreux documents de leurs dépôts qui se rapportent à cette période. Non seulement ils les classent, de manière qu'ils puissent être utilisés sur place, mais ils ont commencé à en dresser des inventaires, qui s'impriment comme ceux des collections plus anciennes.

Voici l'état d'avancement de ces publications :

Aude, 1 feuille tirée; Bouches-du-Rhône, 2 volumes; Gironde (ville de Bordeaux), 1 volume; Indre, 7 feuilles tirées; Isère, 1 volume; même département, ville de Grenoble, 1 volume; Pas-de-Calais, 25 feuilles tirées; Sarthe, 1 volume, Seine, ville de Paris, 2 fascicules; Seine-et-Marne, 19 feuilles tirées; Deux-Sèvres, 1 volume; Tarn, 9 feuilles tirées.

D'autre part, la rédaction de l'inventaire des documents de l'époque révolutionnaire se poursuit dans les départements suivants : Calvados, Lot, Orne, Haute-Saône, Savoie, Yonne.

Enfin ces mêmes documents sont classés ou en cours de classement dans 44 départements, dont voici la liste :

Ain, Aisne, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardennes, Ariège, Aube, Aveyron, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Gard, Haute-Garonne, Gers, Ille-et-Vilaine, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Manche, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Oise, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Haute-Savoie, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Tarn-et-Garonne, Var, Vendée, Haute-Vienne, Vosges.

Avant de clore ce chapitre consacré aux inventaires sommaires, je rappellerai une modification introduite par la circulaire du 20 mars 1897 dans la rédaction des tables. Jusqu'ici l'on attendait généralement que le répertoire fût entièrement achevé dans chaque département pour l'accompagner de sa table, et le règlement exigeait que cette table se présentât sous la forme d'un triple index des matières, des noms de personnes et

des noms de lieux. Désormais, tout volume contenant soit une série, soit la fin d'une série, soit un groupe de séries, sera suivi d'une table, et d'une table unique, où les éléments précédemment séparés seront assemblés dans l'ordre alphabétique. Cette réforme aura pour double résultat de hâter la confection des tables et d'en simplifier l'usage.

Des tables conçues sur ce nouveau plan se préparent ou s'impriment dans les Alpes-Maritimes, les Ardennes, le Gers, l'Indre, la Marne, le Pas-de-Calais, la Haute-Saône, les Deux-Sèvres.

État des fonds des archives départementales. — Lorsque la circulaire du 24 avril 1841, qui posait, comme je l'ai dit, les bases de la classification des archives départementales, parut avoir reçu son application, l'Administration fit dresser un état général des fonds antérieurs à 1790, qui fut imprimé en 1848. Quelles que soient ses inexactitudes et ses omissions, ce tableau a rendu de grands services : il donnait un premier aperçu des ressources qu'offrait pour l'histoire la masse de documents rassemblés dans les préfectures. Mais, les fonds anciens s'étant considérablement accrus depuis cinquante ans, il a aujourd'hui perdu une grande partie de son utilité. Aussi, une des premières tâches que dut s'imposer la nouvelle Direction des archives fut de préparer, avec le concours et sous le contrôle de la Commission supérieure, une réédition de ce travail. La Commission, trouvant que le plan de 1848 était trop rigide et trop succinct, en a élaboré un autre, plus souple et plus développé. De plus, elle a été d'avis qu'aux fonds antérieurs à 1790 fussent ajoutés les papiers, de jour en jour plus consultés, de la période révolutionnaire. La mise en train d'une pareille œuvre, à laquelle, ainsi qu'il a été déjà dit, ont nécessairement collaboré avec le service central les archivistes de tous les départements, n'a pas été sans offrir de multiples difficultés. L'impression toutefois, bien que trop souvent ralentie par des causes étrangères au service des archives, touche à sa fin. Les feuilles du texte sont tirées; la table, rédigée par M. Mirot, est sous presse. J'espère que le volume pourra paraître au mois de mars.

Recherches et expéditions. — Il était à prévoir que l'impulsion donnée à la publication des inventaires aurait pour effet d'augmenter le nombre des recherches. En tenant compte des demandes de l'Administration, elles se sont élevées, l'année dernière, à un total de 88,483. Si l'on compare ce chiffre à celui de 1880-1881 [1], on constate que les recherches ont presque doublé en vingt ans.

[1] Du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881, le nombre des recherches avait été de 46,785.

Les pièces sont communiquées sur place et sans frais. Seules les expéditions authentiques donnent lieu à la perception d'un droit que la loi du 7 messidor an II a fixé à 0 fr. 75 par rôle et que la loi de finances du 29 décembre 1888 a porté à 2 francs pour les documents antérieurs à 1790. Les expéditions délivrées pendant le dernier exercice ont produit une somme de 1,962 francs.

Archives des sous-préfectures. — Les papiers des sous-préfectures sont classés sur le même modèle et conservés d'après les mêmes règles que ceux des préfectures. L'archiviste départemental vérifie leur situation et provoque les mesures qu'il juge utiles à leur entretien. Dans quelques départements, trop peu nombreux, un crédit permanent est inscrit au budget pour cet objet; ailleurs, les Conseils généraux y pourvoient par des allocations spéciales toutes les fois qu'elles leur paraissent nécessaires. Il faut reconnaître cependant que les occupations journalières empêchent trop souvent les employés de sous-préfectures de s'occuper avec l'assiduité nécessaire des archives de leur Administration. Pour cette raison, les instructions ministérielles ont prescrit de ne garder dans les sous-préfectures que les dossiers postérieurs à 1851 et de réunir les autres aux archives départementales.

Archives communales et hospitalières. — Comme elle l'avait fait pour les archives des départements, l'Administration centrale a tracé un plan d'organisation pour les archives des communes et un autre pour celles des hospices. Sauf quelques rares exceptions, les unes et les autres sont classées d'après ces cadres officiels. Le soin de veiller à la conservation des archives communales incombe aux secrétaires des mairies; mais les villes qui possèdent des collections importantes ont le plus souvent un archiviste spécial, qui est d'ordinaire le conservateur de la bibliothèque. Dans les hospices, c'est le receveur ou l'économe qui remplit ces fonctions.

Les agents préposés à la garde de ces diverses collections n'ayant pas toujours les connaissances techniques requises, ou ne pouvant y consacrer que trop peu de temps, reçoivent périodiquement la visite d'un inspecteur qui vérifie la situation de leur dépôt et les aide à le mettre ou à le maintenir en ordre. C'est l'archiviste de la préfecture, tout indiqué pour cette mission, qui en est partout chargé. L'utilité d'une inspection permanente des archives communales et hospitalières a paru si évidente, qu'elle existe aujourd'hui dans tous les départements, moins deux. Une somme de 36,544 fr. a été allouée en 1900 aux archivistes pour les indemniser de leurs frais de tournée.

La plupart des administrations communales et hospitalières dont les archives anciennes ont un véritable intérêt historique tiennent à honneur d'en faire rédiger et imprimer le répertoire. Ainsi que je l'ai déjà dit, le recueil officiel des inventaires sommaires ne contient pas moins de 144 de ces catalogues, parmi lesquels 108 appartiennent à des collections municipales et 36 à des collections charitables. Sans parler des inventaires assez nombreux dont la rédaction ou l'impression est momentanément suspendue, viendront prochainement s'ajouter aux catalogues déjà publiés ceux de 34 villes ou hospices, qui sont dès à présent en préparation.

Quand les communes ou les établissements hospitaliers ne peuvent subvenir aux frais d'impression de leurs inventaires, ou que ces inventaires ne sont pas assez considérables pour faire l'objet de publications séparées, ils sont incorporés ensemble dans le répertoire départemental, sous une lettre de série supplémentaire. Le cas se présente surtout pour les archives des communes rurales. A l'heure actuelle, 32 départements ont ainsi accueilli dans leur inventaire sommaire des répertoires d'archives communales ou hospitalières; d'autre part, 24 volumes, uniquement affectés à des documents de même nature, sont en ce moment sous presse. La rédaction de ces inventaires collectifs est l'œuvre de l'archiviste départemental, qui la prépare au cours de ses tournées annuelles. C'est un des plus grands services que l'inspection puisse rendre, car, dans les conditions précaires où sont souvent conservés les titres anciens des mairies, on peut craindre que, dans un délai rapproché, l'analyse imprimée de ces documents ne reste, pour beaucoup d'entre eux, la seule trace de leur existence. Aussi la Direction des archives encourage-t-elle vivement les archivistes à prendre la charge de ces travaux. Son ambition serait d'arriver promptement à ce résultat, qu'il n'y ait plus en France une seule commune dont les archives n'aient été inventoriées.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Directeur des Archives,

G. Servois.

Paris, le 6 janvier 1902.

ÉTAT DES INVENTAIRES

DES

ARCHIVES NATIONALES,

DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

ARCHIVES NATIONALES.

Les anciens inventaires hors de l'usage courant ne figurent pas sur le présent état. Sauf de rares exceptions, l'on n'y a indiqué que les inventaires qui peuvent être actuellement utilisés pour les recherches.

L'italique est employé spécialement pour les titres d'ouvrages imprimés.

L'astérisque placé à gauche du titre de certains inventaires manuscrits indique que ces inventaires ne peuvent être mis à la disposition du public, les uns parce qu'ils ne sauraient être consultés utilement, à raison des changements de cotes, les autres parce qu'ils n'ont pas encore été transcrits sur registres. Les répertoires sur fiches, tous précédés de l'astérisque, sont particulièrement réservés pour les recherches qui se font dans les sections. D'une façon générale, le public ne peut avoir la libre communication que des inventaires imprimés et, parmi les inventaires manuscrits, de ceux dont un double a été déposé à la salle de travail. Cette collection, d'ailleurs, est destinée à s'accroître chaque année.

TABLEAU DES SÉRIES ET SUBDIVISIONS

RÉPARTIES PAR SECTIONS.

SECTION ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE (ANCIEN RÉGIME).

G^9. Commissions des réguliers et des secours. — Nos 29, 30.

H. **Administration des provinces.**

H^1. Pays d'États; haras. — Assemblées provinciales. — Nos 31, 32.

H^2. Bureau de la ville de Paris. — Nos 33, 34.

H^4. Bureau des péages. — Nos 35-38.

O^1. **Maison du Roi et Ministère de la Maison du Roi.** — Nos 39-45.

P. **Chambre des Comptes de Paris.** — Nos 46-58.

TT. **Affaires des religionnaires fugitifs.** — Nos 59-63.

U. **Extraits et copies provenant de diverses juridictions.** — Nos 56, 57.

V. **Grande Chancellerie, Prévôté et Requêtes de l'Hôtel, et Conseils.**

V^1. Lettres de provisions d'offices. — Nos 66-68.

V^2. Secrétaires du Roi. — Nos 69, 70.

V^3. Prévôté de l'Hôtel. — Nos 71, 72.

V^4. Requêtes de l'Hôtel. — Nos 73-75.

V^5. Grand Conseil. — Nos 76-78.

V^6. Conseil privé. — Nos 79, 80.

V^7. Commissions extraordinaires du Conseil. — No 81.

V^8. Conseil souverain de Dombes. — No 82.

X. **Parlement de Paris.** — Nos 83-94.

X^1. Parlement civil.

X^2. Parlement criminel.

X^3. Requêtes du Palais.

X^4. Chancellerie du Palais.

X^5. Communauté des procureurs au Parlement.

Y. **Châtelet de Paris et Prévôté de l'Île-de-France.** — Nos 95-103.

Z^1. **Juridictions spéciales.**

Z^{1A}. Cour des Aides. — Nos 104-106.

Z^{1B}. Cour des Monnaies. — Nos 107-110.

Z^{1C}. Connétablie. — Nos 111, 112.

Z^{1D}. Amirauté. — Nos 113, 114.

Z^{1E}. Eaux et forêts. — Nos 115, 116.

Z^{1F}. Bureau des Finances et Chambre du Domaine. — Nos 117, 118.

Z^{1G}. Élection de Paris. — No 119.

Z^{1H}. Bureau de la ville de Paris (juridiction). — No 120.

Z^{1I}. Chambre de la liquidation des dettes de l'État. — No 121.

Z^{1J}. Chambre des Bâtiments. — No 122.

Z^{1K}. Grenier à sel de Paris. — No 123.

Z^{1L}. Chambre de la Marée. — No 124.

Z^{1M}. Bailliage de l'Arsenal. — No 125.

Z^{1N}. Chambre de la réformation générale des Hôpitaux et maladreries. — Nos 126, 127.

Z^{1O}. Officialité de Paris. — No 128.

Z^{1P}. Chambre ecclésiastique des décimes. — No 129.

Z^{1Q}. Bailliage de la Varenne du Louvre. — No 130.

Z^{1R}. Cent-Suisses de la Maison du Roi. — No 131.

Z^2. **Juridictions ordinaires, royales et seigneuriales.** — No 132.

ZZ. **Notariats, Bureau des saisies réelles, Bureau des consignations, Greffiers des Bâtiments.**

ZZ^1. Notariats et tabellionnages. — Nos 133, 134.

ZZ^2. Bureau des saisies réelles. — No 135.

ZZ^3. Bureau des consignations. — No 136.

ZZ^4. Greffiers des Bâtiments. — No 137.

Archives anciennes de la Marine.

a. Actes du pouvoir souverain. — *b.* Service général. — *c.* Personnel. — *d.* Matériel. — *e.* Comptabilité. — *f.* Invalides et prises. — Nos 138-140.

SECTION HISTORIQUE (ANCIEN RÉGIME).

G^8. **Agence générale du Clergé.** — Nos 141-143.

H^3. **Comptes de l'Université et des Collèges de Paris.** — Nos 144, 145.

H^5. **Comptabilité des établissements religieux.** — Nos 146, 147.

J. **Trésor des Chartes.**

Layettes. — Nos 148, 150-154.

Fonds de Mercurol. — No 155.

Fonds du Puy-Paulin. — No 156.

JJ. Registres du Trésor des Chartes. — Nos 149, 157-161.

K. **Monuments historiques.** — Nos 148, 162.

K I. Cartons des Rois. — Nos 163, 164.

K II. Copies de chartes. — Nos 162, 165.

K III. Comptes. — Nos 162, 166, 167.

K IV. Maison du Roi. Princes du sang. — No 162.

K V. Dignités et offices. — Nos 162, 168.

K VI. Corps politiques. — Nos 162, 169.

K VII. Lois et coutumes. — N°s 162, 169.

K VIII. Villes et provinces. — N° 170.

K IX. Négociations diplomatiques. — N°s 171, 172.

K X. Cérémonial. — N° 173.

K XI. Fonds de Montbéliard. — N°s 174-176.

K XII. Seigneurie de Montperroux. — N° 177.

K XIII. Lois et arrêts. — N° 162.

L. **Monuments ecclésiastiques.** — N°s 148, 178.

L I. Préliminaires. — N° 178.

L II. Bullaire. — N°s 179, 180.

L III. Clergé de France. — N° 178.

L IV. Fonds de l'Archevêché et du Chapitre Notre-Dame. — N° 181.

L V. — Collégiales et paroisses du diocèse de Paris. — N° 178.

L VI. — Archevêchés et évêchés de France. N° 178.

L VII. Ordres monastiques. — N°s 182-185.

M. **Ordres militaires et hospitaliers, Universités, Collèges, Titres nobiliaires.** — N°s 148, 186.

M I. Ordres militaires et hospitaliers. — N° 186.

M II. Universités, Collèges. — N° 186.

M III. Titres nobiliaires. — N° 187.

M IV. Affaires militaires. — N° 188.

N. **Plans.** — N°s 189-191.

NN. **Cartes.** — N°s 192, 193.

Q. **Titres domaniaux.**

Q^1. Titres domaniaux. — N°s 194-197.

Q^3. Rôles de taxes. — N°s 198-199.

R. **Papiers des Princes.** — N° 200.

R^1. Apanage d'Artois. — N° 201.

R^2. Maison de Bouillon. — N° 202.

R^3. Maison de Conti. — N° 203.

R^4. Apanage d'Orléans. — N° 204-205.

R^5. Apanage de Provence. — N° 206.

S. **Biens et titres domaniaux des corporations supprimées.** — N°s 207-216.

T. **Séquestre.** — N° 217.

Collection des sceaux. — N°s 218-219.

SECTION MODERNE.

A. **Lois et décrets rendus pendant la Révolution.** — N° 220.

B. **Élections et votes.**

B^A. Élections aux États généraux; minutes. — N° 221.

B I. Élections diverses. — N° 222.

B II. Votes populaires. — N° 223.

B III. Élections aux États généraux; copies. — N° 224.

C. **Procès-verbaux des assemblées nationales.** — N°s 225-228.

CC. **Sénat conservateur, Chambre et Cour des Pairs.** — N°s 229-232.

D. **Missions des représentants du peuple et Comités des assemblées.**

D § 1, 2, 3. Missions. — N°s 233-234.

D I à XLV. Comités des assemblées. — N°s 235-273.

F. **Administration générale de la France. — Versements des Ministères.** — N°s 274-311.

F. Préliminaire. Enregistrement général. — N° 284.

F^1. Administration générale. — N°s 274-276, 286.

F^2. Administration départementale. — N°s 274-276, 285.

F^3. Administration communale. — N°s 274-276, 285, 287.

F^4. Comptabilité générale. — N°s 274-276, 285.

F^5. Comptabilité départementale. — N°s 274-276, 285.

F^6. Comptabilité communale. — N°s 274-276, 285.

F^7. Police générale. — N°s 274-276, 288-297.

F^8. Police sanitaire. — N°s 274-276.

F^9. Police militaire. — N°s 274-276.

F^{10}. Agriculture. — N°s 274-276.

F^{11}. Subsistances. — N°s 274-276.

F^{12}. Commerce et industrie. — N°s 274-276, 298-301.

F^{13}. Travaux publics. — N°s 274-276.

F^{14}. Ponts et chaussées. — N°s 274-277, 279, 302.

F^{15}. Hospices. Secours. — N°s 274-276.

F^{16}. Prisons. Mendicité. — N°s 274-276.

F^{17}. Instruction publique. — N°s 274-276, 303-305.

F^{18}. Imprimerie et librairie. — N°s 274, 275, 306.

F^{19}. Cultes. — N°s 274, 275.

F^{20}. Statistique. — N°s 274, 275.

F^{30}. FINANCES. — N°s 274, 307.
F^{40}. GUERRE. — N°s 274, 308.
F^{50}. MARINE ET COLONIES. — SÉRIE COTÉE AU MINISTÈRE DE LA MARINE BB, SERVICE GÉNÉRAL (1790-1869). — N°s 274, 309.
F^{60}. AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — N° 274.
F^{70}. MINISTÈRE D'ÉTAT. — N°s 274, 310.
F^{80}. ALGÉRIE. — N°s 274, 311.
F^{90}. POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — N° 274.

O. **Maison du Roi et Maison de l'Empereur.**

O^2. MAISON DE L'EMPEREUR (PREMIER EMPIRE). — N° 312.

O^3. MAISON DU ROI, MINISTÈRE DE LA MAISON DU ROI ET INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA MAISON DU ROI (RESTAURATION). — N°s 313, 314.

O^4. MAISON DU ROI ET INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE (MONARCHIE DE JUILLET). — N° 315.

O^5. MAISON DE L'EMPEREUR (DEUXIÈME EMPIRE). — N°s 316, 317.

Q^2. **Vente des biens nationaux** (provenant du Comité d'aliénation de l'Assemblée Constituante). — N° 318.

W. **Tribunaux révolutionnaires.** — N°s 319-321.

Z^3. **Tribunal criminel des Dix et tribunaux criminels provisoires.** — N° 322.

AA. **Collection de lettres et pièces diverses.** — N° 323.

BB. **Ministère de la justice.** — N°s 324, 325.

AD. **Collection Rondonneau.**

AD ✠. COLLECTION CHRONOLOGIQUE. — N° 326.

AD I à AD XVII. COLLECTION PAR ORDRE DE MATIÈRES (documents antérieurs à 1789). — N° 327.

AD XVIII A-F. DOCUMENTS LÉGISLATIFS DEPUIS 1789. — N°s 328, 329.

AF. **Secrétairerie d'État impériale.** — N°s 330, 331.

AF I. RÉGIME ROYAL CONSTITUTIONNEL. — N° 332.

AF II. CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE; CONVENTION ET COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — N°s 333-335.

AF III. DIRECTOIRE EXÉCUTIF. — N°s 336-341.

AF IV. CONSULAT ET EMPIRE. — N°s 342-349.

AF V. RÉGIME ROYAL (1814-1815). — N° 342.

SECRÉTARIAT.

AB XIX. **Pièces provenant de dons ou d'acquisitions.** — N° 350.

AD XX. **Gazettes et journaux, français et étrangers, placards et affiches, etc.** — N°s 351-353.

AD XXI. **Imprimés envoyés par le service du dépôt légal.**

K 1 à 17. **Documents mérovingiens et carlovingiens.** — N° 358.

AE. **Musée.** — N°s 354-357.

AE II. — DOCUMENTS FRANÇAIS. — N°s 355, 356.

AE III. PIÈCES CONCERNANT LES RELATIONS DE LA FRANCE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS. — N° 357.

AE IV. MUSÉE SIGILLOGRAPHIQUE.

---

1. INVENTAIRES GÉNÉRAUX.

1. — *Tableau systématique des Archives de l'Empire, au 15 août 1811* [1]. Imprimerie de l'Institut impérial, in-4°, 20 pages.

2. — *Inventaire général sommaire des Archives de l'Empire.* Paris, Imprimerie impériale, 1867, 1 vol. in-4° de 390 col.

3. — *Inventaire sommaire et tableau méthodique des fonds conservés aux Archives natio-*

[1] Daunou avait préparé un nouveau *Tableau systématique des Archives de l'Empire au 1er janvier 1813*, dont le manuscrit existe en double exemplaire parmi les papiers du Secrétariat.

nales. 1re partie. Régime antérieur à 1789. Paris, Imprimerie nationale, 1871, 1 vol. in-4° de IV pages et 846 col. — *Table alphabétique*, 1875, in-4°, 196 pages.

4. — *État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales.* Paris, Delagrave, 1891, 1 vol. in-4° de IX pages, 718 col. et 157 pages de *Table alphabétique* [1].

5. — *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales.* Paris, Plon, 1892, in-8°, II-532 pages.

5 *bis*. — *Partie complémentaire du précédent *Catalogue*, restée manuscrite.

1 boîte de fiches.

6. — * Répertoire alphabétique (matières, noms de personnes et de lieux) des principaux documents des fonds anciens.

25 boîtes de fiches.

2. INVENTAIRES PAR SÉRIES.

SECTION ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE (ANCIEN RÉGIME).

7. — *Inventaire sommaire des registres, minutes, titres et pièces contenues dans le dépôt des Archives nationales, section judiciaire, sis à Paris au Palais de justice, par M. Terrasse. — Remis à M. Camus, le 3 messidor an X.

Manuscrit. - 1 registre.

8. — *Autre inventaire, connu sous le nom d'*Inventaire rouge*, disposé dans l'ordre des salles du dépôt de la Section judiciaire, rédigé par le même, vers 1815.

En tête se trouve une table alphabétique des matières. Chaque juridiction est précédée d'une courte notice historique, et le volume se termine par les plans de la Sainte-Chapelle et des autres parties du Palais occupées par les Archives judiciaires.

Manuscrit. - 1 registre.

9. — *Table chronologique des ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes, arrêts et règlements concernant la justice, la police et les finances (987 à 1786), par M. Girard.

Manuscrit du XVIIIe siècle. - 14 registres.

10. — Répertoire chronologique des règlements relatifs à la police de Paris (1115-1744), par Dupré, commissaire au Châtelet. Avec table alphabétique des matières.

Manuscrit du XVIIIe siècle. - 14 registres, cotés H 1880² - 1880¹⁵.

E. Conseil d'État.

11. — Répertoire numérique général, par M. Valois. — 1889.

Manuscrit. - 1 registre.

12. — *État général du Conseil des finances, donnant la liste chronologique des séances et les cotes des cartons correspondants, par M. Gorré; revu par M. de Lasteyrie. — 1879.

Manuscrit. - 1 registre.

13. — Inventaire analytique ancien de la collection de minutes du Conseil des finances formée par les secrétaires du Conseil d'Etat, par quartiers (1649 à 1790).

Manuscrit. - 409 registres cotés E 1683.

14. — *Inventaire [analytique] des arrêts du Conseil d'État. Règne de Henri IV* (E 1 à 26*), par M. Noël Valois. Paris, Imprimerie nationale, 2 vol. in-4°. Tome I, 1886, CLII-483 pages. — T. II, 1893, 843 pages.

[1] M. H. Bordier, dans ses *Archives de la France* (Paris, Dumoulin, 1855, in-8°), a publié un tableau de classement et un état sommaire des fonds conservés aux Archives de l'Empire (p. 88-283).

15. — *Table alphabétique des arrêts du Conseil des finances des années 1610-1611 (E 26ª à 31), par M. Lelong. — 1893.

Cette table renferme en outre un dépouillement des registres E 477ᵇ, 478ª, 492ᵇ à 501ᵇ, 506 à 508.

1 boîte de fiches.

16. — *Table alphabétique des arrêts du Conseil des finances, de 1700 à 1719 (E 695ª à 927ª).

Fiches recopiées sur 7 registres.

17. — *Table alphabétique des arrêts du Conseil des finances, de 1720 à 1730.

11 boîtes de fiches.

18. — *Table alphabétique d'arrêts du Conseil des finances et du Conseil des dépêches (années 1731 à 1739), par M. Petitpierre.

Fiches reliées en 61 petits volumes.

19. — *État général du Conseil des dépêches, donnant la liste chronologique des séances et les cotes des cartons correspondants, par M. Gorré. — 1869.

Manuscrit. - 1 registre.

20. — *Inventaire chronologique des arrêts du Conseil des dépêches, E 1684 à 1955 (années 1611 à 1710).

Fiches reliées en 100 petits volumes.

21. — *Table alphabétique de l'inventaire qui précède, faite sous la direction de MM. Valois et Marichal. On y a fondu les fiches rédigées par M. Fagniez (cf. ci-dessous, n° 23) et diverses autres.

14 boîtes de fiches.

22. — *Tables chronologiques [avec lacunes] des registres du Conseil des dépêches, de 1617 à 1668 et de 1710 à 1764.

Manuscrit. - 3 registres.

23. — *Table alphabétique détaillée (noms de matières, de personnes et de lieux), donnant l'analyse des arrêts du Conseil des dépêches, par M. Dunoyer. — En cours.

Dépouillement fait jusqu'ici : registres E 1714 à 1748 (années 1661 à 1668).

8 boîtes de fiches.

Antérieurement, des fiches rédigées sur le même modèle, mais plus sommairement, ont été faites pour les registres :

E 1684 à 1703 (années 1611 à 1655), par M. Fagniez. — 1872;

E 2425 (année 1765), par M. de Lasteyrie.

24. — *Table alphabétique des arrêts du Conseil des dépêches, par quartiers (années 1773 à 1781).

Manuscrit. - 1 registre.

25. — *Table alphabétique des arrêts du Conseil, relatifs au tiers état et aux communes (1593 à 1789), sous la direction de M. Augustin Thierry.

6 boîtes de fiches.

26. — *Table alphabétique des arrêts de maintenue de noblesse.

1 boîte de fiches.

G. Administrations financières et spéciales.

G¹. Ferme générale. — G². Régie des aides, des domaines et des droits y réunis. — G³. Administration des eaux et forêts. — G⁴. Loteries. — G⁵. Amirauté et Conseil des prises. — G⁶. Liquidation de la succession Law et de l'ancienne Compagnie des Indes.

27. — Inventaire sommaire, avec table alphabétique des matières, par M. Teulet. — 1894.

Manuscrit. - 1 registre.

G⁷. Contrôle général des finances[1].

28. — Répertoire numérique, par M. Laudy, revu par M. Lefranc. — 1892.

Manuscrit. - 1 registre.

G⁹. Commissions des réguliers et des secours.

29. — Répertoire numérique et table alphabétique, par M. J. Petit. — 1900.

Manuscrit. - 1 registre.

30. — *Inventaire analytique de la Commission des réguliers et de celle des secours, par M. de Lapeyrouse. — 1868.

Manuscrit. - 1 registre.

[1] Cf. *Correspondance des Contrôleurs généraux des finances*, par M. A. de Boislisle, Imprimerie nationale, 3 vol. in-4°, 1874, 1883, 1897.

H. Administration des provinces.

H[1]. Pays d'État; haras. — Assemblées provinciales.

31. — Répertoire numérique, suivi d'une table alphabétique des noms et des matières, rédigé par M. J. Petit. — 1900.

Ce travail avait été commencé par M. H. Forgeot.

Manuscrit. – 1 registre.

32. — *Inventaire sommaire, par M. Gorré, revu et transcrit par les soins de M. de Lasteyrie. — 1878.

Manuscrit. – 1 registre.

32 *bis*. — *Table de l'inventaire qui précède, par M. Laudy. — 1882.

1 boîte de fiches.

H[2]. Bureau de la ville de Paris.

33. — Répertoire numérique, suivi d'une table alphabétique des noms et des matières, rédigé par M. J. Petit. — 1900.

Manuscrit. – 1 registre.

34. — *Inventaire sommaire, par M. Gorré, revu et transcrit par les soins de M. de Lasteyrie. — 1878.

Manuscrit. – 1 registre.

34 *bis*. — *Table sur fiches de l'inventaire qui précède, par M. Laudy. — 1882.

H[4]. Bureau des péages (1).

35. — Répertoire numérique, suivi d'une table alphabétique des noms et matières, rédigé par M. J. Petit. — 1901.

Manuscrit. – 1 registre.

36. — Table alphabétique des noms des propriétaires des péages, vérifiés par la Commission des péages, dont les dossiers sont contenus dans les cartons H 2988 à 3114.

Manuscrit du XVIIIe siècle, coté H 2931. – 1 registre.

37. — Table alphabétique des péages vérifiés par la Commission, dont les dossiers sont contenus dans les mêmes cartons (H 2988 à 3114).

Manuscrit du XVIIIe siècle, coté H 2932. – 1 registre.

38. — *Inventaire sommaire, par M. Gorré, revu et transcrit par les soins de M. de Lasteyrie (1878), complété par M. Laudy. — 1882.

Manuscrit. – 1 registre.

38 *bis*. — *Table de l'inventaire qui précède, par M. Laudy.

1 boîte de fiches.

O[1]. Maison du Roi (2).

39. — Répertoire numérique, rédigé par M. de Curzon. — 1897-1901.

Manuscrit. – 3 registres.

40. — *État numérique avec table alphabétique, par M. Saige. — 1879.

Manuscrit. – 1 registre et 1 boîte de fiches.

Cet état et la table ne sont utiles que pour la concordance avec les anciens numéros portés par les documents qui proviennent de divers fonds.

41. — *Table alphabétique de divers registres du secrétariat de la Maison du Roi (édits, lettres patentes, déclarations, noms de personnes et de lieux): O[1] 1 à 27 (années 1610-1683); O[1] 171 à 180 (1740-1780); O[1] 271 à 277 (XVIIe-XVIIIe s.), rédigée successivement par de MM. Lapeyrouse (1870), Saige (1873), Gerbaux (1881) et Prinet (1895); plus un fonds ancien de fiches pour certaines séries.

18 boîtes de fiches.

42. — *Table alphabétique des registres des dépêches du Ministère de la Maison du Roi, pour les années 1747 à 1765 (O[1] 392 à 407), revue et complétée par M. Gerbaux. — 1885.

15 boîtes de fiches.

43. — *Table alphabétique, par noms de personnes, des Lettres de noblesse (érections,

(1) Les subdivisions H[3] et H[5] font partie de la Section historique (ci-dessous, p. 13 et 14).

(2) Les autres subdivisions de la série O font partie de la Section de l'Administration moderne (ci-dessous, p. 24, 25). — Cf. *Comptes des bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, par M. J. Guiffrey (Imp. nat., 4 vol. in-4°, 1881-1896), publication de documents classés dans la série O[1].

titres, ordres) contenues dans les registres O^1 1 à 348 (de 1669 à 1790), rédigée par M. Dumény. — 1855.

2 boîtes de fiches.

44. — *Table alphabétique, par noms de personnes, des registres de Lettres patentes scellées, O^1 292 à 348 (1775-1789), rédigée par M. de Lapeyrouse, puis par M. Buche. — 1880, 1884.

7 boîtes de fiches.

45. — Table alphabétique de tous les noms de personnes inscrits dans les dossiers de pensions de la Maison du Roi, O^1 666 à 688, rédigé par M. de Curzon. — 1898.

Manuscrit. – 1 registre.

P. Chambre des comptes.

46. — *Répertoire numérique des Archives de la Chambre des comptes de Paris*, avec table alphabétique, par Alex. Bruel. Paris, Delagrave, 1896, in-4°, XVIII-326 pages.

47. — *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon* (P 1355 à 1402), avec table alphabétique. Paris, Plon, 2 vol. in-4°. Tome I, par M. Huillard-Bréholles, 1867, XLIV-614 pages. — Tome II, par M. Lecoy de la Marche, 1874, VII-535 pages, plus 98 pages de table.

48. — *Table alphabétique des anciens mémoriaux reconstitués (P 2288 à 2317) et des mémoriaux originaux, depuis 1737 (P 2318 à 2528).

18 boîtes de fiches.

Ces fiches ont été copiées sur un ancien inventaire, par les soins de M. Bruel, de 1875 à 1886.

49. — *Table chronologique des mémoriaux antérieurs à 1401, par M. de Wailly.

1 boîte de fiches.

50. — *Inventaire sommaire des titres de la maison d'Anjou, accompagné d'un répertoire numérique sur fiches, et d'une table alphabétique, aussi sur fiches (P 1334^1 à 1354^2), par M. Lecoy de la Marche. — 1870.

Manuscrit. – 1 registre et 1 boîte de fiches.

51. — *Inventaire des hommages, aveux et déclarations de temporel de Normandie; 1re partie : bailliage d'Alençon, par M. Bruel. — 1884.

C'est l'inventaire de 74 volumes de diverses subdivisions de la série P, comprenant ensemble 7035 actes.

Manuscrit. – 2 boîtes de fiches.

52. — *Inventaire analytique du Supplément des hommages et aveux (P 811 à 861), par M. Bruel. — 1887-1894.

Manuscrit. – 1 registre.

53. — *Table alphabétique des Domaines du Roi et droits casuels par généralités (P 1175 à 1331), par M. Bruel. — 1883.

Manuscrit. – 1 registre.

54. — Table alphabétique par généralités des comptes des domaines et bois (P 2892 à 2898^2), par M. Bruel. — 1885.

Manuscrit. – 1 registre.

55. — *Inventaire sommaire des portefeuilles de mélanges P 1898^1 à 1905 et P 1927 à 1935^2, par M. Bruel. — 1875.

Manuscrit. – Fiches recopiées sur 1 registre.

56. — *Table alphabétique des anoblissements et naturalités (reg. PP 146 *bis* et P 2592 à 2601).

2 boîtes de fiches.

57. — *Table alphabétique des lettres de naturalité, P 151 (années 1635 à 1742).

1 boîte de fiches.

58. — Anciens inventaires et répertoires de la Chambre des comptes, PP 1 à 174. — Voir le *Répertoire numérique*, par M. Bruel (ci-dessus, n° 46), p. 262-275.

TT. Religionnaires fugitifs.

59. — Répertoire numérique des cartons TT 1 à 464, avec concordance, par M. Bruel. — 1897.

Manuscrit. – 1 registre.

60. — *Inventaire analytique des cartons TT 1 à 444, par MM. Jumel, Bellet, Chevré et Arnoult. — 1802.

Récolé par Couvo en 1849; revu en 1896-1897 par M. Bruel, qui y a presque toujours fait figurer la concordance.

Manuscrit. – 1 registre, autrefois coté R 170.

61. — *Ancien inventaire analytique com-

prenant les cotes actuelles TT 226 à 270, 282 à 290, 313 à 347 (lacunes) et 446 à 464, par M. R. Tourlet. — 1826-1828.

Cet inventaire ne peut servir sans contrôle que pour les cartons 446 à 464. Une table alphabétique se réfère à ces mêmes cartons.

Manuscrit. – 1 registre et 1 boîte de fiches.

62. — *Table alphabétique des cartons TT 1 à 48.

1 boîte de fiches.

63. — *Table alphabétique des principales localités mentionnées dans TT 230 à 476 *bis* (archives des consistoires), par M. Huillard-Bréholles. — 1860.

Revue, avec changement de cotes, par M. Bruel. — 1895.

1 boîte de fiches.

U. Mélanges. Extraits et copies provenant de diverses juridictions.

64. — Répertoire numérique, par M. Furgeot. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

65. — *Copies de procès célèbres (U 785 à 831). Table alphabétique des noms des accusés, rédigée par M. Laget. — 1858.

Cette table n'a plus d'utilité aujourd'hui. (Cf. *État sommaire*, col. 513-515.)

Manuscrit. – 1 registre.

V. Grande chancellerie, Prévôté et Requêtes de l'Hôtel, et Conseils.

V¹. Lettres de provisions d'offices.

66 — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

67. — *Table alphabétique des noms de personnes, pour diverses parties de ce fonds :

1° De V¹ 1 à V¹ 48 (années 1641-1687), par M. Furgeot. — 1878.

2° De V¹ 138 à V¹ 146 (années 1700-1701), par M. Stein. — 1885.

3° De V¹ 235 à V¹ 257 (années 1719-1723), par M. Berger. — 1881.

4° De V¹ 259 à V¹ 288 (années 1724-1731), par M. Rivain. — 1878.

9 boîtes de fiches.

68. — *Table alphabétique des lettres de provisions de divers membres du Parlement de Paris (1669-1790), par M. Grün. — 1858.

Elle a été complétée au moyen des registres du Parlement (X¹ᵃ). — Les cotes empruntées à cette dernière série ne sont plus exactes aujourd'hui.

Manuscrit. – 1 registre.

V². Secrétaires du Roi.

69. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

70. — *Inventaire analytique, avec table alphabétique des Secrétaires du roi, par M. Campardon. — 1862-1863.

Manuscrit. – 3 registres.

V³. Prévôté de l'Hôtel.

71. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

72. — *Table alphabétique des enregistrements de lettres patentes (V³ 188 à V³ 194) [années 1660 à 1790], par M. Guérin. — 1874.

1 boîte de fiches.

V⁴. Requêtes de l'Hôtel.

73. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

74. — *Table alphabétique des registres d'enregistrement de lettres patentes (V¹ 1497 à V¹ 1507), par M. Guérin. — 1875.

1 boîte de fiches.

75. — Inventaire chronologique des décrets d'adjudication des Requêtes de l'Hôtel (années 1625-1783). — Rédigé en 1785.

Cet inventaire portait anciennement la cote V⁴ 1465 *bis*.

Manuscrit. – 1 registre.

V⁵. Grand Conseil.

76. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

77. — *Table alphabétique des registres d'enregistrement des lettres patentes (V⁵ 1223 à V⁵ 1280, années 1527 à 1790), par

MM. Guérin (V^6 1223 à 1273) et Furgeot (V^6 1274-1280). — 1876, 1881.

7 boîtes de fiches.

78. — *Répertoire chronologique des arrêts sur rapport du Grand Conseil (années 1711-1741).

Manuscrit du XVIII[e] siècle. – 1 registre.

V^6. Conseil privé.

79. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

80. — * Table alphabétique des maladreries, aumôneries et autres lieux hospitaliers réunis aux Hôtels-Dieu par arrêts du Conseil privé de 1694 à 1705, par M. Laget. — 1864.

Manuscrit. – 1 registre.

V^7. Commissions extraordinaires du Conseil.

81. — Répertoire numérique, par M. Stein. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

V^8. Conseil souverain de Dombes.

82. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

X. Parlement de Paris.

83. — *Répertoire numérique des Archives du Parlement de Paris*, par M. Campardon. Paris, Delagrave, 1889, in-4°, II-257 pages.

84. — *Actes du Parlement de Paris. Inventaire analytique* (1254-1328), avec table alphabétique, par E. Boutaric. Paris, Plon, 1863-1867, 2 volumes in-4°.

Le tome III de cet inventaire analytique (années 1328 à 1350), par M. Furgeot, est en préparation. (Plan modifié.)

85. — * Inventaire analytique, chronologique, des ordonnances et lettres patentes enregistrées au Parlement (X^{1a} 8602 à X^{1a} 8843), dressé au XVIII[e] siècle par le Greffe du Parlement.

Manuscrit. – 14 registres.

86. — * Table alphabétique sommaire (noms principaux de personnes et de lieux) des ordonnances et lettres patentes enregistrées au Parlement (années 1337-1785, reg. X^{1a} 8602 à X^{1a} 8843), par M. Campardon.

C'est la table des matières les plus importantes du répertoire qui précède.

6 boîtes de fiches.

87. — * Inventaire analytique de la même collection, par M. Stein. — En cours. Les 13 premiers registres (X^{1a} 8602-8614) sont analysés.

88. — * Table alphabétique des registres du Conseil, cotés X^{1a} 1469-1490 (années 1364-1483), rédigée par MM. Campardon, Tuetey, Duclos, Lot, Saige, J. de Laborde. — 1863-1868.

40 boîtes de fiches.

89. — * Table alphabétique des accords homologués au Parlement, cotés X^{1c} 1 à 70 (années 1320-1395), par M. Fagniez. — 1874-1879.

Le travail est actuellement repris et continué par M. Le Cacheux.

19 boîtes de fiches.

90. — * Répertoire des arrêts criminels du Parlement, X^{2a} (années 1700-1780).

Manuscrit du XVIII[e] siècle. – 3 registres.

91. — Table alphabétique des saisies réelles enregistrées aux Requêtes du Palais (X^{3a}), de 1650 à 1742 (année par année).

Manuscrit. – 4 registres, cotés X^{3a} 427-430 et se référant aux registres des Requêtes X^{3a} 367-394.

92. — Répertoire des adjudications faites aux Requêtes du Palais (années 1568-1790). — 1785.

Manuscrit. – 1 registre coté V^4 1465 *bis*.

93. — Table alphabétique des noms remarquables contenus dans les registres du Conseil du Parlement au XVI[e] siècle, attribuée à Jérôme Bignon, avocat général.

Manuscrit du XVII[e] siècle. – 1 registre coté U 492.

94. — Table des matières de la collection d'extraits des Archives du Parlement de Paris, connue sous le nom de collection Lenain, suivie d'une table alphabétique.

Manuscrit du XVIII[e] siècle. – 98 registres cotés U 493 à 590.

Y. **Châtelet de Paris.**

95. — *Répertoire numérique des Archives du Châtelet de Paris*, par M. Henri Stein. Paris, Delagrave, 1898, in-4°, x-237 pages.

96. — *Inventaire analytique des Livres de couleur et des Bannières du Châtelet de Paris*, par A. Tuetey. 1er fascicule : *Livres de couleur* (Y 1 à Y 6⁶, années 1255-1604). — Paris, Imprimerie nationale, 1899, in-4°, 129 pages.

2e fascicule : *Bannières* (Y 7 à Y 18, années 1364-1703). — En cours d'impression.

Ce second fascicule comprendra l'introduction et la table générale.

97. — Table alphabétique des publications enregistrées au Châtelet, Y 19 à Y 80 (années 1594-1791), par M. E. Campardon. — 1886.

Autographiée. - 2 volumes.

98. — * Inventaire analytique des registres d'insinuations de donations, etc., cotés Y 86 à Y 182 (années 1539-1642), par M. E. Campardon. — 1890-1901.

Table commencée par M. Goubaux.

Manuscrit. - 8 registres et 1 boîte de fiches.

99. — * Répertoire des registres d'insinuations, etc., cotés Y 395 à Y 494 (années 1761-1791), dressé à la fin du siècle dernier.

Manuscrit. - 3 registres.

100. — * Répertoire des sentences rendues par le Lieutenant civil, liasses Y 5064 à Y 5197 (années 1780-1790), dressé à la fin du siècle dernier.

Manuscrit. - 2 registres.

101. — * Table alphabétique des scellés apposés par les Commissaires au Châtelet (XVIIe-XVIIIe siècles), par M. Campardon. — 1874.

18 boîtes de fiches.

102. — * Table alphabétique des avis de parents et autres actes passés devant le Lieutenant civil, liasses Y 4014 à Y 4094 (années 1689-1700), par M. Lot. — 1874.

Cette table est restée inachevée.

3 boîtes de fiches.

103. — *Tableau par ordre alphabétique des interdictions et nominations de conseils* (1750-an XI), avec relevés postérieurs incomplets. Imprimé en l'an XI.

1 volume in-folio.

Z¹. **Juridictions spéciales.**

Z¹ᴬ. Cour des Aides.

104. — Répertoire numérique, par M. Tuetey. — 1889.

Autographié. - 1 volume.

105. — * Inventaire sommaire (à la fois méthodique et analytique), par M. Tuetey. — 1885.

Inachevé.

Manuscrit. - 1 registre.

106. — * Table alphabétique des provisions d'offices et lettres patentes enregistrées à la Cour des Aides (Z¹ᵃ 524 à Z¹ᵃ 633), par M. Campardon. — 1885.

3 boîtes de fiches.

Z¹ᴮ. Cour des Monnaies.

107. — Répertoire numérique, par M. Tuetey. — 1888.

Autographié. - 1 volume.

108. — * Inventaire analytique des principales matières du civil, du criminel, des ordonnances et du greffe (Z¹ᵇ 1 à Z¹ᵇ 1013), par M. Tuetey. — 1871.

Manuscrit. - 1 registre.

109. — * Table alphabétique des lettres patentes et provisions d'offices (Z¹ᵇ 535 à 600), par M. Campardon. — 1886.

2 boîtes de fiches.

110. — * Inventaire analytique des pièces du greffe de la prévôté générale des monnaies (1663-1751), correspondant aux liasses Z¹ᵇ 780-782.

Manuscrit du XVIIIe siècle. - 1 registre.

Z¹ᶜ. Connétablie et maréchaussée.

111. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1888.

Autographié. - 1 volume.

112. — * Table alphabétique des provisions d'offices enregistrées à la Connétablie et maréchaussée (Z¹ᶜ 81-135), par M. Campardon. — 1882.

6 boîtes de fiches.

Z^{1D}. Amirauté de France.

113. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1888.

Autographié. – 1 volume

114. — * Table alphabétique des provisions d'offices enregistrées à l'Amirauté (classé à la suite de celles de Z^{1E}, Eaux et Forêts), par M. Campardon. — 1883.

1 boîte de fiches.

Z^{1E}. Eaux et Forêts.

115. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

116. — * Table alphabétique des provisions d'offices et lettres patentes enregistrées aux Eaux et Forêts (Z^{1e} 130 à 156), par M. Campardon. — 1883.

2 boîtes de fiches.

Z^{1F}. Bureau des Finances et Chambre du domaine.

117. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1890.

Autographié. – 1 volume.

118. — * Table alphabétique des lettres patentes enregistrées au Bureau des finances, par M. Tuetey. — 1869.

Sans concordance (les numéros ne sont plus exacts).

Manuscrit. – 1 registre.

Z^{1G}. Élection de Paris.

119. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1H}. — Bureau de la Ville de Paris (juridiction).

120. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1I}. Chambre de la liquidation des dettes de l'État.

121. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1J}. Chambre des bâtiments.

122. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1K}. Grenier à sel de Paris.

123. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1L}. Chambre de la Marée.

124. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1M}. Bailliage de l'Arsenal.

125. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1N}. Chambre de la Réformation générale des Hôpitaux et maladreries.

126. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

127. — Inventaire, par diocèses, des arrêts rendus en la Chambre royale de l'Arsenal, en conséquence de l'Édit de décembre 1672.

Manuscrit. – 1 registre, coté Z^{1N} 3.

Z^{1O}. Officialité de Paris.

128. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1P}. Chambre ecclésiastique des décimes.

129. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1Q}. Bailliage de la Varenne du Louvre.

130. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^{1R}. Cent-Suisses de la maison du Roi.

131. — Répertoire numérique, par M. Berger. — 1889.

Autographié. – 1 volume.

Z^2. Juridictions ordinaires royales et seigneuriales.

132. — Répertoire numérique, par M. Furgeot. — 1892.

Un autre inventaire, rédigé en 1859 par M. Boutaric, est annulé par celui-ci.

Manuscrit. – 1 registre.

ZZ. Notariats, Bureau des saisies réelles, Bureau des consignations, Greffiers des bâtiments.

ZZ^1. NOTARIATS ET TABELLIONNAGES.

133. — Répertoire numérique, par M. Campardon. — 1889.

Manuscrit. – 1 registre.

134. — * Table alphabétique par noms de lieux des minutes de notaires, rédigé par M. Boutaric. — 1859.

Manuscrit. – 1 registre.

ZZ^2. BUREAU DES SAISIES RÉELLES.

135. — Répertoire numérique, par M. de Curzon. — 1893.

Manuscrit. – 1 registre.

ZZ^3. BUREAU DES CONSIGNATIONS.

136. — Répertoire numérique, par M. de Curzon. — 1893.

Manuscrit. – 1 registre.

ZZ^4. GREFFIERS DES BÂTIMENTS.

137. — Répertoire numérique, par M. Berger. — Joint à la série Z^{1J}, Chambre des bâtiments.

Autographié. – 1 volume.

Archives anciennes de la Marine.

138. — *État sommaire des Archives de la Marine antérieures à la Révolution* [par M. Didier Neuville]. Paris, Baudoin, 1898, in-8° de LXII-694 pages.

139. — *Inventaire des Archives de la Marine*. Série B, Service général. — Tome I. B^1 1 à 102, B^2 1 à 75 [par M. D. Neuville]. Paris, Baudoin, 1885, in-8°. — Tome II. B^2 76 à 243 [par MM. D. Neuville et H. Buche]. Paris, Baudoin, 1889. — Tome III [par M. H. Buche]. Sous presse. — Tome IV. B^3 1 à 119 [par M. H. Buche]. Imprimerie nationale, 1899. — Tome V. B^3 120 à 233. [par M. Buche]. Imprimerie nationale, 1901.

140. — Inventaire analytique, chronologique, des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes et autres pièces faisant loi pour ce qui concerne la marine, le commerce et les colonies, connu sous le nom de *Table de Clairambault* (1182-1789).

Manuscrit. – 13 registres cotés A^3 1-13.

SECTION HISTORIQUE (ANCIEN RÉGIME).

G^8. Agence générale du clergé.

141. — Inventaire sommaire des registres, par M. Gerbaux. — 1893.

Manuscrit. – 1 registre.

142. — Inventaire sommaire des cartons, par M. Gerbaux. — En cours d'exécution.

Voir, en outre, pour l'Agence générale du clergé, des inventaires généraux et des tables alphabétiques rédigés au XVIIIe siècle. (Registres G^{8*} 707^{A-Y}, 2451 à 2780 et 2852 à 2856.)

143. — * Table alphabétique des cartons de correspondance (G^8 619 à 661), par M. Gerbaux. — 1896.

2 boîtes de fiches.

H^3. Comptes de l'Université et des collèges de Paris [1].

144. — * Inventaire sommaire, par M. Gorré, revu et transcrit par les soins de M. de Lasteyrie. — 1878.

Manuscrit. – 1 registre.

144 *bis*. — * Table alphabétique du précédent inventaire, par M. Laudy. — 1882.

1 boîte de fiches.

[1] Les subdivisions H^1, H^2 et H^4 font partie de la Section administrative et judiciaire (ci-dessus, p. 7).

145. — **Inventaire sommaire** (méthodique et alphabétique), par M. Sœhnée. — 1900.

Manuscrit. - 1 registre.

H[5]. **Comptes des établissements religieux.**

146. — * Inventaire sommaire, par M. Gorré, revu et transcrit par les soins de M. de Lasteyrie. — 1878.

Manuscrit. - 1 registre.

146 *bis*. — * Table alphabétique du précédent inventaire, par M. Laudy. — 1882.

1 boîte de fiches.

147. — Inventaire sommaire (méthodique et alphabétique), par M. Sœhnée. — 1900.

Manuscrit. - 1 registre.

Séries J, K, L, M.

148. — * Table alphabétique de noms et matières recueillis dans ces quatre séries, par M. Douët d'Arcq.

70 boîtes de fiches.

Séries JJ, KK, LL, MM.

149. — * Inventaire général des registres de ces quatre séries, transcrit et augmenté d'une table alphabétique par les soins de M. Tardif. — 1877.

Manuscrit. - 1 registre.

J et JJ. **Trésor des Chartes.**

LAYETTES DU TRÉSOR DES CHARTES.

150. — Inventaire analytique des layettes (J 148 à 735), par Dupuy. — XVII[e] siècle.

Manuscrit. - 8 volumes.

150 *bis*. — * Table alphabétique du précédent inventaire, par M. de Curzon. — 1890.

7 boîtes de fiches.

151. — *Inventaire analytique des layettes du Trésor des chartes jusqu'en 1270*, par MM. Teulet, J. de Laborde et Berger. Paris, imp. Plon, 1863, 1866, 1875, 1901, 4 vol. in-4°.

152. — * Inventaire sommaire du supplément du Trésor des chartes (J 736 à 1053), par Dom Joubert, connu sous le nom d'*Ancien inventaire rose*. — Vers 1806.

Manuscrit. - 2 registres.

152 *bis*. — * Table alphabétique du précédent inventaire, par M. de Curzon. — 1891.

2 boîtes de fiches.

153. — Répertoire numérique du supplément du Trésor des chartes, par M. Delaborde. — 1901.

Manuscrit. - 1 registre.

154. — * Inventaire analytique des pièces du supplément du Trésor des chartes antérieures à 1270, par M. H.-F. Delaborde. — 1901.

Manuscrit en feuilles, préparé pour l'impression.

FONDS DE MERCUROL (J 1054 à 1145).

155. — * Inventaire analytique, par MM. Castelnau père et Ponsar. — Commencement du XIX[e] siècle.

Manuscrit. - 1 registre.

155 *bis*. — * Table alphabétique de l'inventaire de Mercurol, par M. de Curzon. — 1891.

2 boîtes de fiches.

FONDS DU PUY-PAULIN (J 1146 à 1164).

156. — * Inventaire analytique, par MM. Castelnau père et Ponsar. — Commencement du XIX[e] siècle.

Manuscrit. - 1 registre.

JJ. REGISTRES DU TRÉSOR DES CHARTES.

157. — * Inventaire analytique, avec table, des registres de *Transcripta*, par M. Douët d'Arcq. — 1860.

Manuscrit. - 2 registres.

158. — * Inventaire sommaire, registre par registre, fait au XVIII[e] siècle.

Manuscrit. - 4 registres.

158 *bis*. — * Table alphabétique des noms de personnes du précédent inventaire.

Manuscrit. - 1 registre.

159. — * Complément de l'inventaire des registres, par MM. Longnon et Coulon. — 1900.

Manuscrit. - 1 registre.

160. — * Inventaire analytique des lettres d'anoblissement, contenues dans les registres JJ 34 à 232 du Trésor des chartes, par Dom Carpentier, avec table alphabétique. — Copie faite en 1882.

Manuscrit. - 1 registre.

161. — * **Table alphabétique des noms de lieux (foires, communes, corporations, etc.) des registres du Trésor des chartes; auteur inconnu.**

2 boîtes de fiches.

K. Monuments historiques.

162. — **Répertoire numérique général de la série K, par MM. Lecoy de la Marche, Guillaume et Coulon.** — 1899.

Manuscrit. - 3 registres.

162 *bis*. — * **Table alphabétique du précédent répertoire, par M. Coulon.** — En cours.

5 boîtes de fiches.

K I. Cartons des rois.

163. — * **Inventaire analytique des Cartons des rois, par Dom Joubert. Revu par MM. Longnon et de Curzon.** — 1887.

Manuscrit. - 2 registres.

164. — *Inventaire analytique des Monuments historiques (Cartons des rois)*, par M. J. Tardif. Paris, J. Claye, 1866, 1 vol. in-4°.

K II. Copies de chartes.

165. — * **Inventaire analytique, par M. Pavillet.** — 1812.

Manuscrit. - 1 registre.

165 *bis*. — * **Table alphabétique du précédent inventaire, par M. Ponsar.**

4 boîtes de fiches.

K III. Comptes.

166. — * **Inventaire analytique, par M. Douët d'Arcq.** — 1869.

Manuscrit. - 1 registre.

167. — * **Table alphabétique générale des cartons de comptes, par M. Douët d'Arcq.**

Cette table ne va que jusqu'à Louis XI.

16 boîtes de fiches.

K V. Dignités et offices.

168. — * **Inventaire analytique, par M. Douët d'Arcq, avec table alphabétique.** — 1849.

Manuscrit. - 1 registre.

K VI. Corps politiques.
K VII. Lois et coutumes.

169. — * **Répertoire numérique de ces deux sous-séries, par M. Douët d'Arcq, avec une table.** — 1868.

Manuscrit. - 1 registre.

K VIII. Villes et provinces.

170. — **Inventaire analytique, par MM. Guillaume et Coulon. (Voir le n° 162.)**

Manuscrit. - 1 registre.

170 *bis*. — * **Table alphabétique, par M. Coulon.** — En cours.

2 boîtes de fiches.

K IX. Négociations.

171. — * **Inventaire analytique des cartons K 1300 à 1384, ainsi que des registres KK 1355 à 1422, par M. Douët d'Arcq.** — 1871.

Manuscrit. - 1 registre.

Négociations France-Espagne
(fonds Simancas, K 1385 à K 1711).

172. — * **Table analytique, classée par ordre chronologique.**

21 boîtes de fiches.

K X. Cérémonial.

173. — * **Inventaire analytique, avec table, par M. Douët d'Arcq.** — 1866.

Manuscrit. - 1 registre.

K XI. Fonds de Montbéliard.

174. — **Répertoire numérique, avec table alphabétique, par M. Prinet.** — 1895.

Manuscrit. - 1 registre.

175. — * **Inventaire analytique, dit *Inventaire Duvernoy*, dressé vers 1838, avec table en tête, par M. Tuetey.**

Manuscrit. - 1 registre.

176. — * **Inventaire analytique des chartes allemandes antérieures au XVI° siècle, par M. Nerlinger.** — 1889.

Manuscrit. - 1 registre.

K XII. Seigneurie de Montperroux.

177. — **Inventaire analytique, par M. Coulon.** — 1899.

Manuscrit. - 1 registre.

L et LL. **Monuments ecclésiastiques.**

L I. Préliminaires (L 1 à 219). — L III. Clergé de France (L 401 à 407). — L IV. Archevêché et chapitre de Paris (L 408 à 599). — L V. Collégiales et paroisses du diocèse de Paris (L 600 à 726). — L VI. Archevêchés et évêchés (L 727 à 746).

178. — Répertoire numérique, avec table alphabétique, par M. H.-F. Delaborde. — 1896.

Manuscrit. – 1 registre.

L II. Bullaire (L 220 à 400).

179. — Inventaire sommaire, par M. H.-F. Delaborde. — 1889.

Manuscrit. – 1 registre.

180. — * Inventaire analytique et table alphabétique, par MM. Castelnau père et fils.

Manuscrit. – 3 registres.

L IV. Fonds de l'Archevêché et de Notre-Dame [1].

181. — * Inventaire analytique et table, par MM. Douët d'Arcq et Delaborde.

7 boîtes de fiches.

L VII. Ordres monastiques (L 747 à 1084).

182. — Répertoire numérique avec table alphabétique, par M. de Vaissière. — 1900.

Manuscrit. – 1 registre.

183. — * Inventaire analytique des fonds de l'Abbaye-aux-Bois, Saint-Antoine et Bellechasse (L 1011-1017, LL 1594-1595), par MM. Bonin et Le Grand. — 1887, 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

184. — * Inventaire analytique du fonds de Port-Royal (L 1034 à 1035 et LL 1611 à 1613), avec table alphabétique, par M. Marius Barroux. — 1886.

Manuscrit. – 1 registre.

185. — * Inventaire analytique du fonds de l'abbaye de Fontevrault (L 1018-1019), par M. Gautier. — 1874.

Manuscrit. – 1 registre.

M et MM. **Ordres militaires, universités, collèges, titres nobiliaires, etc.**

186. — Répertoire numérique, par M. Lecoy de la Marche, et table, par M. Guillaume. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

187. — * Table alphabétique des Titres généalogiques, par M. Demay. — 1872.

Manuscrit. – 1 registre.

Affaires militaires (M 638-661).

188. — Inventaire analytique dressé pour le Ministère de la Guerre. — 1894.

Manuscrit. – 1 registre.

N. **Plans.**

189. — * Inventaire numérique des plans par départements et par classes. — 1861.
Recopié en 1867.

Manuscrit. – 3 registres.

190. — * Table alphabétique des plans par départements.

9 boîtes de fiches.

191. — * Inventaire analytique des plans, commencé par M. Lelong en 1892. — En cours.

Il doit comprendre tous les plans conservés aux Archives nationales, dans quelque série qu'ils soient placés.

1 boîte de fiches.

NN. **Cartes.**

192. — * Répertoire numérique des cartes, par M. de Lapeyrouse. — 1869.

3 boîtes de fiches.

193. — * Inventaire méthodique des cartes, mis en ordre par M. Bonnassieux. — 1876.

Manuscrit. – 1 registre.

Q. **Titres domaniaux.**

Q[1]. Titres domaniaux.

194. — * Répertoire numérique des cartons, par M. Richer. — Entre 1810 et 1820.

Manuscrit. – 1 registre.

[1] M. L. Le Grand a publié, dans *le Bibliographe moderne* (sept.-déc. 1900), un inventaire de la collection d'extraits des Registres capitulaires de Notre-Dame, recueillis par A. Sarasin, intendant des archives du Chapitre.

195. — *Répertoire numérique des registres, par M. Longnon. — 1871.

Manuscrit. – 1 registre.

196. — * Table alphabétique et analytique des cartons et registres, classée par ordre de départements.

25 boîtes de fiches.

197. — *Table alphabétique du Terrier du Roi (reg. Q[1] 1099[1] à 1099[14] et carton Q[1] 1099[54]), par M. Lelong. — 1891.

Manuscrit. – 1 registre.

Q[3]. Rôles de taxes

198. — *Répertoire numérique, par M. Soilly. — 1822.

Manuscrit. – 1 registre.

199. — Table alphabétique des noms de personnes inscrites sur les rôles de taxes contenus dans les cartons Q[3] 90, 91, 92, à raison d'anoblissements, de légitimations ou de naturalisations, par M. Caron. — 1900.

Manuscrit. – 1 registre.

R. **Papiers des princes.**

200. — *Table alphabétique des inventaires de R[1] à R[5], par M. Bruel. — 1882.

1 boîte de fiches.

R[1]. Apanage d'Artois.

201. — *Répertoire numérique, par M. Bruel. — 1878.

Manuscrit. – 1 registre.

R[2]. Maison de Bouillon [(1)].

202. — *Répertoire numérique, par M. Bruel. — 1874.

Manuscrit. – 1 registre.

R[3]. Maison de Conti

203. — *Inventaire sommaire ancien, revisé par M. Bruel en 1877.

Manuscrit. – 1 registre.

R[4]. Apanage d'Orléans.

204. — *Répertoire numérique, par M. Bruel. — 1881.

Manuscrit. – 1 registre.

205. — *Inventaire analytique de partie des titres de l'Apanage d'Orléans, par M. Ossude, revu par M. Bruel. — 1881.

Manuscrit. – 1 registre.

R[5]. Apanage de Provence.

206. — *Répertoire numérique, par M. Bruel. — 1881.

Manuscrit. – 1 registre.

S. **Biens des corporations supprimées** [(2)].

207. — Répertoire numérique, commencé par M. Lelong et continué par M. Caron, comprenant jusqu'ici les cartons et registres S 1 à S 1821*. — Un second volume est en cours de rédaction.

Complété par une table alphabétique sur fiches, qui est tenue au courant.

Manuscrit. – 1 registre.

208. — *Table alphabétique générale, par M. Lelong (S 1-3209).

6 boîtes de fiches.

On a fondu, en outre, dans cette table, les fiches des fonds suivants : Saint-Antoine (S 4307-4405), par M. Le Grand; Bellechasse (S 4406), l'Abbaye-aux-Bois (S 4407-4417), Longchamp (S 4418), Port-Royal (S 4516-4549), Filles de la Charité (S 6155-6180), Sorbonne (S 6210-6232), Navarre (S 6233) et l'Oratoire, maisons de province (S 6774-6797).

Chapitre de Notre-Dame de Paris (S 1-839).

209. — *Table alphabétique et analytique, par M. Lelong.

2 boîtes de fiches.

(1) M. Bruel a publié, dans l'*Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France* (année 1899), *l'Inventaire analytique d'une partie des titres de famille et documents historiques de la maison de la Tour-d'Auvergne, conservés dans les Papiers de Bouillon aux Archives nationales* (R[2] 15 à 30).

(2) Il existe de l'ensemble de cette série un inventaire en deux registres, rédigé par le Bureau du triage, sur lequel on a reporté les cotes actuelles, et un certain nombre d'inventaires partiels, dressés sous la Restauration (années 1818 et suivantes), au moment du numérotage de la série S. Ces divers inventaires avaient été communiqués à M. Cocheris qui les a résumés dans ses additions à l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, de l'abbé Lebeuf. Paris, Durand, 1863-1870, 4 vol. in-8°. Il existe, en outre, pour un grand nombre de fonds de la série S des inventaires anciens. Ces inventaires sont indiqués au *Tableau méthodique des fonds*, col. 439 et suiv.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (S 2834-3209).

210. — Répertoire numérique, par M. Lelong. — 1886.

Manuscrit. – 1 registre.

ABBAYE DE SAINT-ANTOINE (S 4357-4405).

211. — Répertoire numérique, par M. Le Grand. — 1887.

Manuscrit. – 1 registre.

ABBAYE DE BELLECHASSE ET ABBAYE-AUX-BOIS (S 4407-4417).

212. — Répertoire numérique, par M. Bonin. — 1888.

Manuscrit. – 1 registre.

ABBAYE DE PORT-ROYAL (S 4515-4549).

213. — Répertoire numérique, par M. Barroux. — 1886.

Manuscrit. – 1 registre.

ORDRE DE SAINT-LAZARE (S 4812-4945).

214. — Inventaire sommaire par M. de Vaissière. — 1901.

Manuscrit. – 1 registre.

FILLES DE LA CHARITÉ DU FAUBOURG SAINT-DENIS (S 6155-6180).

215. — Répertoire numérique et table, par M. Lelong. — 1891.

Manuscrit. – 1 registre.

COLLÈGE DE SORBONNE (S 6211-6229).

216. — Inventaire sommaire et table analytique du fonds de la Sorbonne, par M. Lelong. — 1901.

Reconstitution sur le papier du fonds ancien, au moyen des documents conservés dans les séries M 74-76, MM 268-296, H 2626-2733, S 6211-6229, Z[2] 4213, N[4] Seine 13.

T. Séquestre.

217. — Inventaire sommaire, commencé par M. Valois et continué par M. Sœhnée. — En cours d'exécution.

Manuscrit. — 5 registres.

217 *bis*. — * Table alphabétique du précédent inventaire, par M. Sœhnée. — En cours d'exécution.

15 boîtes de fiches.

Collection des sceaux.

218. — *Inventaire de la collection des sceaux des Archives nationales*, par M. Douët d'Arcq. Paris, Plon, 1863-1868, 3 volumes in-4°.

219. — * Inventaire analytique du supplément de la collection des sceaux (1-3610), par M. de Curzon (1892). — Continué depuis par MM. Prinet et Coulon.

Manuscrit. – 1 registre.

SECTION MODERNE.

A. Lois et décrets rendus pendant la Révolution.

220. — * Inventaire sommaire des lois et décrets rendus pendant la Révolution, par M. Lot. — 1860.

Manuscrit. – 1 registre.

B. Élections et votes.

B[a] ÉLECTIONS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX; MINUTES [(1)].

221. — * Inventaire analytique des actes officiels et autres documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789, par M. Lot. — 1863.

Manuscrit. – 1 registre.

B I. ÉLECTIONS DIVERSES.

222. — * Inventaire analytique des documents relatifs aux élections politiques, administratives, ecclésiastiques et judiciaires, à Paris et dans les départements, par M. Lot. — 1861.

Manuscrit. – 1 registre.

[(1)] Cf. la liste sommaire, par ordre numérique de cartons, des originaux et minutes concernant la convocation des États généraux, conservés aux Archives nationales sous la cote B[a] 1 à 90, publiée dans le *Recueil des documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*, par Armand Brette. Imprimerie nationale. 1894, gr. in-8°. t. I, p. CXXIX et suiv., et CXLVIII.

B II. VOTES POPULAIRES.

223. — Répertoire numérique, par M. Forgeot. — 1894.

Manuscrit. – 1 registre.

B III. ÉLECTIONS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX; COPIES[1].

224. — *Table alphabétique des bailliages et sénéchaussées qui ont envoyé des députés aux États généraux de 1789, par M. Baillet. — 1859.

Manuscrit. – 1 registre.

C. **Procès-verbaux des Assemblées nationales**[2].

225. — Inventaire analytique des minutes des procès-verbaux des Assemblées nationales et des pièces annexes, par M. Dupont. — 1859.

Manuscrit. – 1 registre.

226. — * Table alphabétique par noms de personnes et de matières, sous le titre de : «Notes alphabétiques autographes de personnages historiques. Faits curieux (1787-1830)», par M. Lallemand. — 1850.

Manuscrit. – 1 registre.

227. — *Inventaire analytique des documents provenant de l'assemblée extraordinaire des électeurs de Paris, en juillet 1789 (anc. C S 3), par M. Lot. — 1861.

Manuscrit. – 1 registre.

228. — Table alphabétique des procès-verbaux de la Convention. Fiches anciennes revisées et copiées sur des registres. — 1901.

Manuscrit. – 18 registres.

CC. **Sénat conservateur, Chambre et Cour des Pairs.**

229. — *Inventaire sommaire des Archives du Sénat conservateur, de la Chambre des Pairs, des procès politiques jugés par la Cour des Pairs de 1815 à 1847, et des pièces à conviction. — Sans date.

Manuscrit. – 1 registre.

230. — *Inventaire analytique du Sénat conservateur et de la Chambre des Pairs impériale, par M. Lot. — 1874.

Manuscrit. – 1 registre.

231. — Table alphabétique des lettres patentes enregistrées par le Sénat conservateur (1808-1814, reg. CC 240 à 255), par M. Campardon[3]. — 1884.

1 volume autographié.

232. — *Inventaire analytique de la Chambre des Pairs de la Restauration et du Gouvernement de Juillet, par M. Lot. — 1874.

Manuscrit. – 1 registre.

D. **Missions des représentants du peuple et Comités des Assemblées.**

D S 1, 2 et 3. MISSIONS.

233. — *Inventaire analytique des documents relatifs aux Députés envoyés en mission par la Convention nationale dans les départements français, par M. Gautier. — 1860.

Manuscrit. – 1 registre.

234. — *Inventaire analytique des documents relatifs aux Députés envoyés en mission par la Convention nationale auprès du général Dumouriez et en Belgique, par M. Gautier. — 1861.

Manuscrit. – 1 registre.

D I à XLV. COMITÉS.

235. — *Répertoire général des Comités des Assemblées, par M. Dupont. — 1851.

Manuscrit. – 1 registre.

236. — *Inventaire sommaire des registres, par M. Berger. — 1885.

Manuscrit. – 1 registre.

[1] Cf. Liste sommaire, par ordre numérique de registres, des transcriptions de pièces concernant la convocation des États généraux, conservées aux Archives nationales sous la cote B III 1 à 174. Même ouvrage, t. I, p. CXXXV et suiv., et CXLVIII.

[2] Cf. Liste, par ordre numérique de cartons, des documents provenant de l'Assemblée constituante et concernant par parties la convocation des États généraux, conservés aux Archives nationales sous la cote C 14 à 134. Même ouvrage, t. I, p. CXLI et suiv., et CXLVIII.

[3] Cette table a été imprimée, moins les références, par la Société de l'histoire de la Révolution française, sous le titre : *Liste des membres de la noblesse impériale, dressée d'après les registres de lettres patentes conservés aux Archives nationales*, par Émile Campardon. Paris, 1889, in-8° de 189 pages.

D I S 1. COMITÉ DES DÉCRETS, PROCÈS-VERBAUX ET ARCHIVES (Constituante, Législative, Convention).

237. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. - 1 registre.

D I S 2. COMITÉ DES DONS ET HOMMAGES (Constituante, Législative, Convention).

238. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. - 1 registre.

D III. COMITÉ DE LÉGISLATION (Convention).

239. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1897.

En cours. (Ain-Eure.)

Manuscrit. - 1 registre.

D IV. COMITÉ DE CONSTITUTION (Constituante).

240. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. —1883.

Manuscrit. - 1 registre.

D IV *bis*. COMITÉ DE DIVISION DU TERRITOIRE (Législative et Convention).

241. — Inventaire analytique, avec références aux plans et procès-verbaux de la série NN, par M. Daumet. — 1899.

Manuscrit. - 1 registre.

D V. COMITÉ DES LETTRES DE CACHET (Constituante et Législative).

242. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1894.

Manuscrit. - 1 registre.

D VII. COMITÉ DE L'EXTRAORDINAIRE DES FINANCES (Constituante et Législative).

243. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. - 1 registre.

D VIII. COMITÉ DES ASSIGNATS ET MONNAIES (Constituante et Législative).

244. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1894.

On y a joint l'analyse de trois pièces autrefois cotées D XXVIII, inventoriées par M. Guiffrey.

Manuscrit. - 1 registre.

D IX. COMITÉ DES IMPOSITIONS ET CONTRIBUTIONS PUBLIQUES (Constituante).

245. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. - 1 registre.

D X. COMITÉ DES PENSIONS (Constituante).

246. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1894.

Manuscrit. - 1 registre.

D XI. COMITÉ DE LIQUIDATION (Constituante).

247. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. - 1 registre.

D XII. COMITÉ CENTRAL DE LIQUIDATION ET DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LIQUIDATION (Constituante).

248. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. - 1 registre.

D XIII. COMITÉ D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE (Constituante, Législative et Convention).

249. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1894.

Manuscrit. - 1 registre.

D XIV. COMITÉ DES DROITS FÉODAUX (Constituante et Législative).

250. — Inventaire analytique, par MM. Lot et Guiffrey. — 1887.

Manuscrit. - 1 registre.

D XV. COMITÉ MILITAIRE (Constituante, Législative, Convention).

251. — Inventaire analytique, par M. Lot. — 1866.

Manuscrit. - 1 registre.

D XVI. COMITÉ DE LA MARINE (Constituante, Législative, Convention).

252. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1894.

Manuscrit. - 1 registre.

D XVII. COMITÉ DE JUDICATURE (Constituante).

253. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. - 1 registre.

D XVIII. COMITÉ DES DOMAINES (Constituante, Législative, Convention).

254. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXII. COMITÉ D'ALIÉNATION ET DES DOMAINES (Constituante, Législative, Convention).

255. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXIII. COMITÉ DIPLOMATIQUE (Constituante, Législative, Convention).

256. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXIV. COMITÉ D'AVIGNON (Constituante et Législative).

257. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXV. COMITÉ DES COLONIES (Constituante, Législative, Convention).

258. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1896.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXVI. COMITÉ DE SALUBRITÉ.

259. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXVII. COMITÉ DES SECOURS (Constituante, Législative, Convention).

260. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXIX. COMITÉ DES RAPPORTS (Constituante).

261. — Inventaire analytique, par M. Stein. — 1896.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXX. COMITÉ DES DÉCRETS (Constituante, Législative, Convention).

262. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXXIV. COMITÉ DES TRÉSORIERS DES DONS PATRIOTIQUES (Constituante).

263. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXXV. COMITÉ DES INSPECTEURS DES SECRÉTARIATS (Constituante, Législative, Convention).

264. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1896.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXXVII. COMITÉ DE L'EMPLACEMENT (Constituante).

265. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1884.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXXVIII. COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE (Législative et Convention).

266. — Inventaire analytique, par M. Lot. — 1875.

Manuscrit. – 1 registre.

D XXXIX. COMITÉ DE LA CLASSIFICATION DES LOIS (Convention).

267. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XL. COMITÉ DES PÉTITIONS, DÉPÊCHES ET CORRESPONDANCE (Législative et Convention).

268. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XLI. COMITÉ DES SUBSISTANCES (Constituante).

269. — Inventaire sommaire, par M. de Curzon. — 1895.

Manuscrit. – 1 registre.

D XLII. COMITÉ DE SALUT PUBLIC (Convention). — Résidu.

270. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1868.

Manuscrit. – 1 registre.

D XLIII. COMITÉ DE SÛRETÉ GÉNÉRALE (Convention). — Résidu.

271. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1868.

Manuscrit. – 1 registre.

D XLIV. COMITÉ DES POSTES ET MESSAGERIES.

272. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1868.

Manuscrit. – 1 registre.

D XLV. COMITÉ DE DÉFENSE GÉNÉRALE (Convention).

273. — Inventaire analytique, par M. Guiffrey. — 1868.

Manuscrit. – 1 registre.

F. Administration générale de la France. Versements des Ministères.

274. — *Répertoire numérique pour toute la série (F^1 à F^{90}).

15 boîtes de fiches recopiées en partie sur registre.

275. — *Répertoire numérique sommaire des séries F^1 à F^{20}, par M. de Wailly. — 1854.

Cet inventaire donne la concordance des cotes des diverses subdivisions de F avec les cotes de versement.

Manuscrit. — 11 registres.

276. — *Inventaire méthodique de la série F (subdivisions F^1 à F^{17}), par divers.

Tenu au courant des versements nouveaux.

8 boîtes de fiches.

277. — *Répertoire numérique des documents de la série F antérieurs à 1790, avec table alphabétique des noms et des matières, par M. Marichal. — En cours.

5 boîtes de fiches.

278. — *Répertoire numérique des documents de la série F relatifs à la période révolutionnaire (1790-an VIII), par M. de Vaissière. — 1895.

Les subdivisions F préliminaire à F^3II seulement ont été dépouillées.

3 boîtes de fiches.

279. — *Table alphabétique de partie des fonds de la série F, par M. Schneider. — 1881.

Cette table, qui n'a pas été dressée d'une façon systématique, est particulièrement riche en renseignements sur la série F^{14}, PONTS ET CHAUSSÉES.

3 boîtes de fiches.

280. — *État des documents versés à la section administrative antérieurement à 1872, et classés à l'origine dans les séries E, F, G, H.

Manuscrit. – 5 registres.

280 *bis*. — *Table alphabétique des précédents registres.

Cette table est incomplète : le dépouillement dont elle est le résultat n'a porté, parmi les documents cotés F, que sur ceux versés antérieurement à 1832.

Manuscrit. — 1 registre et 6 boîtes de fiches.

281. — *Concordance entre les numéros d'entrée portés aux registres indiqués ci-dessus et les cotes que les documents ont reçues dans les diverses divisions de la série F.

Manuscrit. – 11 registres.

282. — *Transcription des bordereaux des nouveaux versements, postérieurs à 1872.

Manuscrit. – 8 registres.

283. — *Inventaire analytique des cartons d'autographes (1495-1859)[1], composés de documents provenant des divers fonds de la section, et particulièrement de la série F, par M. Bruel. — 1892.

Manuscrit. – 1 registre.

F préliminaire. ENREGISTREMENT GÉNÉRAL.

284. — *Répertoire numérique, avec une table alphabétique sur fiches, portant sur les 4774 premiers articles, et une table méthodique pour les nouveaux versements seulement.

Manuscrit. – 2 registres et boîtes de fiches.

F^1 à F^6. ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ GÉNÉRALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES. Répertoire numérique (cf. le n° 274).

285. — *Table alphabétique commencée

[1] Les pièces de cette collection, formée il y a un assez grand nombre d'années, proviennent, pour la plupart, de dossiers détruits administrativement.

par M. Teulet et continuée par M. Marichal. — En cours.

1 boîte de fiches.

F[1e]. Pays annexés ou dépendants.

286. — Inventaire analytique avec table, par MM. Teulet et Prinet. — 1897.

Manuscrit. – 1 volume.

F[3]. Administration communale.

287. — *Table alphabétique de la subdivision F[3] II Seine 18-55, par M. Teulet. — 1893.

1 boîte de fiches.

F[7]. Police générale.

288. — *Répertoire numérique, par MM. de Wailly et Gorré.

Manuscrit. – 4 registres.

288 *bis*. — *Le même sur fiches. — 1859.

1 boîte.

289. — *Répertoire numérique, suivi d'une table alphabétique, par M. Rocquain. — 1860.

2 boîtes de fiches

290. — *Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1861.

Manuscrit. – 1 registre.

291. — *Autre répertoire numérique, commencé sous la direction de M. Bonnassieux. — En cours d'exécution.

3 boîtes de fiches.

Comité de sûreté générale (F[7] 4386 à 4824).

292. — *Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1859.

Manuscrit. – 1 registre.

293. — *Inventaire analytique des cartons F[7] 4435-4436 : «Commission des 21 pour examiner la dénonciation de Lecointre contre le Comité de sûreté générale.» — 1795.

Manuscrit. – 1 registre.

Émigration (F[7] 4825 à 6138).

294. — *Répertoire numérique contenant pour la 1[re] partie (Demandes en radiation), outre le répertoire lui-même, une table récapitulative indiquant les cartons où se trouvent les dossiers de chaque département. — 1862.

Dans chaque département, les dossiers sont classés dans l'ordre alphabétique des personnes.

Manuscrit. – 1 registre.

295. — *Répertoire numérique de la partie départementale de la subdivision Émigration, donnant pour chaque carton le premier et le dernier des dossiers individuels classés alphabétiquement par départements. — 1889.

Manuscrit. – 1 registre.

Affaires politiques (F[7] 6139 à 6997).

296. — *Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1861.

Manuscrit. – 1 registre.

Pour cette subdivision, les recherches sont en outre facilitées par 125 carnets de fiches anciennes, dressées dans les bureaux de la Police, conservées au Dépôt.

Affaires diverses, trois arrondissements de la police et affaires administratives (F[7] 6998 à 12176).

297. — *Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1862.

Manuscrit. – 1 registre.

Pour la subdivision : Arrondissements de la Police, il y a aussi au Dépôt un nombre considérable de carnets de fiches, provenant des anciens bureaux de la Police.

F[12]. Commerce et industrie.

298. — *Inventaire analytique des procès-verbaux du Conseil de commerce et du Bureau du commerce* (1700 à 1791) [F[12] 51 à 108], par M. Bonnassieux; introduction et table, par M. Lelong. Imprimerie nationale, 1900, 1 vol. in-4° de LXXII-700 pages.

299. — *Table alphabétique, par noms de lieux, des documents relatifs à l'histoire de l'industrie de 1669 à 1789, par M. Gerbaux. — 1889.

1 boîte de fiches.

300. — Inventaire méthodique de documents relatifs à l'histoire du commerce et de l'industrie (séries F[12] et G[7]), par M. Bonnassieux. — 1895.

Manuscrit. – 10 boîtes cotées AB XIX 368-377.

301. — *Inventaire sommaire des articles versés par le Ministère du commerce en 1890 et désignés provisoirement sous les nos 95045 à 95346, par M. Daumet.

1 boîte de fiches.

F^{14}. PONTS ET CHAUSSÉES.
(Cf. ci-dessus, n° 279.)

302. — *Bordereaux des versements du Ministère des travaux publics qui ont été incorporés à la sous-série F^{14}. — 1857.

Manuscrit. – 1 registre.

F^{17A}. INSTRUCTION PUBLIQUE. DOCUMENTS ANCIENS.

303. — *Répertoire numérique des documents relatifs à l'Instruction publique pendant la Révolution (F^{17} 1000-1344), par M. Lelong.

Manuscrit. – 1 registre.

303 *bis*. — *Table alphabétique du précédent inventaire.

Manuscrit. – 1 registre.

304. — *Inventaire analytique des pièces adressées ou renvoyées au Comité d'instruction publique de la Convention (dossiers 1 à 2499), par M. Lelong. — 1882.

2 boîtes de fiches.

F^{17C}. INSTRUCTION PUBLIQUE. PERSONNEL.

305. — *Table alphabétique de la collection des dossiers du personnel.

1 boîte de fiches.

F^{18}. IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

306. *Répertoire numérique des registres du Dépôt légal, avec indication des registres non versés, par M. Bonnassieux. — 1881.

Manuscrit. – 1 registre.

F^{30}. FINANCES.

307. — *Répertoire numérique des atlas et des plans spéciaux de monuments publics, faisant partie des plans cadastraux de la ville de Paris, versés par la Direction générale des Contributions directes. — 1901.

Manuscrit. – 1 registre.

F^{40} II. GUERRE.

308. — *État des versements du Ministère de la guerre. — 1883.

Les articles ainsi versés ont conservé, dans la sous-série F^{40} II, les numéros qui leur avaient été donnés au Ministère.

Manuscrit. – 3 registres.

F^{50}. MARINE.

309. — *Répertoire numérique des documents versés en juin 1899 par le Ministère de la marine (série cotée au Ministère de la marine BB, Service général, 1790-1869), par M. Marichal. — 1900.

Manuscrit. – 1 registre.

F^{70}. MINISTÈRE D'ÉTAT.

310. — *Répertoire numérique et table, par MM. Laudy et Lefranc. — 1884, 1890.

Manuscrit. – 1 registre.

F^{80}. ALGÉRIE.

311. — *Répertoire numérique avec table, par M. Laudy.

Manuscrit. – 1 registre.

O. Maison du Roi et Maison de l'Empereur [1].

O^2. MAISON DE L'EMPEREUR
(Premier Empire).

312. — *Répertoire numérique, par MM. Saige, Prinet et Schmidt.

1 boîte de fiches.

O^3. MAISON DU ROI, MINISTÈRE DE LA MAISON DU ROI ET INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA MAISON DU ROI (Restauration).

313. — *Répertoire numérique, par MM. Saige et Schmidt. — En cours.

1 boîte de fiches.

[1] La subdivision O^1 fait partie de la Section administrative et judiciaire (ci-dessus, p. 7). En ce qui concerne les subdivisions O^2, O^3 et O^4, outre les inventaires rédigés aux Archives nationales et mentionnés ici, il existe, pour les divers services de la Liste civile, 46 inventaires anciens sur registres, versés aux Archives, en 1848, avec les papiers de la Couronne.

314. — *Répertoire chronologique des ordonnances et décisions du Roi. — 1830.
Manuscrit. - 3 registres.

314 *bis*. — *Table alphabétique du précédent répertoire.
15 boîtes de fiches.

O[4]. MAISON DU ROI
ET INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE
(Monarchie de Juillet).

315. — *Répertoire numérique, par M. Daumet. — En cours.
1 boîte de fiches.

O[5]. MAISON DE L'EMPEREUR (2e Empire).

316. — *Répertoire numérique, par M. Saige. — 1875.
1 boîte de fiches.

317. — *Récolement par M. Prinet, suivi d'un répertoire numérique. — 1898.
Manuscrit. - 1 registre.

Q[2]. **Ventes des biens nationaux.**
(Provenant du Comité d'aliénation de l'Assemblée constituante.)

318. — *État numérique très sommaire.
Manuscrit. - 1 registre.

W. **Tribunaux révolutionnaires.**

319. — *Inventaire analytique du Parquet du Tribunal révolutionnaire de Paris, par M. Campardon. — 1867.
Manuscrit. - 1 registre.

320. — *Table alphabétique des noms des personnes traduites au Parquet du Tribunal révolutionnaire[(1)], par M. Campardon. — 1867.
Manuscrit. - 1 registre.

321. — *Tables alphabétiques des accusés et des jugements rendus contre eux par : 1° le Tribunal criminel du 17 août 1792; 2° le Tribunal révolutionnaire du 10 mars 1793; 3° la Commission militaire du 4 prairial an III; 4° le Conseil militaire du 2e jour complémentaire an III; 5° les Conseils militaires du 15 vendémiaire an IV; 6° la Haute Cour de Vendôme; par M. Campardon. — 1868.
Manuscrit. - 2 registres.

Z[3]. **Tribunal criminel des Dix et Tribunaux criminels provisoires.**
(1790-1792.)

322. — * Table alphabétique des procès jugés par ces tribunaux, contenant les noms des accusés et l'indication du jugement rendu contre eux, par M. Campardon. — 1858-1859.
Manuscrit. - 1 registre.

AA. **Collection de lettres et pièces diverses.**
(Collection particulière entrée aux Archives nationales vers 1846.)

323. — *Table alphabétique, par M. Campardon. — 1887.
1 boîte de fiches.

BB. **Ministère de la justice.**

324.— *Répertoire numérique, par M. Guiffrey. — 1890.
Manuscrit. - 1 registre.

325. — * Inventaire sommaire des divisions BB I à BB IV, avec table alphabétique des matières, par M. Guiffrey.
Manuscrit. - 1 registre.

AD. **Collection Rondonneau**

AD ✠. — COLLECTION CHRONOLOGIQUE.

(Ordonnances, édits, lettres patentes, arrêts, lois, décrets, etc., de 1205 à l'an XIV.)

326. — Répertoire numérique, donnant les dates extrêmes de chaque boîte. — 1875.
Manuscrit. - 1 registre.

AD I à AD XVII.
COLLECTION PAR ORDRE DE MATIÈRES ANTÉRIEUREMENT À 1789.

327. — Répertoire numérique, par M. de Curzon. — 1886.
Manuscrit. - 1 registre.

(1) M. H. Wallon a donné la liste de toutes les personnes traduites au Tribunal révolutionnaire, dans le t. VI, p. 253-431, de son *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*. Paris, 6 vol. in-8°, 1880-1882.

AD XVIII A-F. DOCUMENTS LÉGISLATIFS DEPUIS 1789.

328. — Inventaire sommaire, par M. Lecestre. — 1898.

Manuscrit. - 1 registre.

AD XVIII c 1-523. COLLECTION CAMUS ou LIVRES VERTS.

329. — * Table alphabétique, par noms de personnes, de lieux et de matières, pour les volumes 1 à 278 de cette collection, par M. Martin.

5 boîtes de fiches.

AF. Secrétairerie d'État impériale.

330. — * Répertoire numérique, par MM. Goschler et Prost. — 1849.

Manuscrit. — Registre connu sous le nom de *Gros inventaire vert.*

331. — * Répertoire numérique des articles extraits, en 1850, de l'ensemble de la série AF, comme présumés avoir composé le «Cabinet de l'Empereur».

Les documents ainsi extraits de la série AF ont été incorporés, en 1875, dans la série AF IV.

Manuscrit. — Registre connu sous le nom de *Petit inventaire vert.*

AF I. RÉGIME ROYAL CONSTITUTIONNEL.

332. — Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1880.

Manuscrit. - 1 registre.

AF II. CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE; CONVENTION ET COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

333. — Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1880.

Manuscrit. - 1 registre.

Les inventaires sommaires de AF I et de AF II ne forment qu'un registre.

334. — * Table alphabétique des arrêtés du Comité de Salut public; fragmentaire, inachevé [1]. — 1889.

2 boîtes de fiches.

335. — * Inventaire en cours d'exécution, bientôt achevé, dressé sous la direction de M. Gerbaux, donnant, plaquette par plaquette, l'analyse des documents qui composent chaque carton.

1 boîte de fiches.

AF III. DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

336. — Inventaire sommaire, par M. Rocquain. — 1875.

Manuscrit. - 1 registre.

337. — * Table alphabétique des arrêtés du Directoire, renvoyant aux cartons AF III 314 à 637. — 1799.

11 boîtes de fiches.

338. — *Table du Bulletin des lois, pour le Directoire. — 1799.

4 boîtes de fiches.

339. — * Table alphabétique des registres de ladite série, renvoyant aux registres de correspondance AF III* 53 à 107. — 1799.

35 boîtes de fiches.

340. — * Table alphabétique des Pièces diverses. — 1799.

7 boîtes de fiches.

341. — * Répertoire analytique des documents relatifs à l'instruction publique, de l'an IV à l'an VII (cartons AF III 107-109). — 1883.

1 boîte de fiches.

AF IV. CONSULAT ET EMPIRE.
AF V. RÉGIME ROYAL (1814-1815.)

342. — Répertoire numérique, par M. Rocquain. — 1879.

Manuscrit. - 1 registre.

343. — *Inventaire des arrêtés consulaires et des décrets impériaux, par M. Prost. — 1857.

Cet inventaire comprend 2 parties : 1° un état statistique des arrêtés et des décrets, de leurs annexes et des pièces jointes, donnant pour

[1] Cet inventaire a été interrompu à raison de la publication intégrale par M. Aulard des arrêtés du Comité de salut public : *Recueil des actes du Comité de salut public.* Imprimerie nationale, in-4°, 13 vol., 1889 à 1900. La publication complète se composera de 20 volumes.

chaque carton et pour chaque liasse (c'était avant la mise en plaquettes) le nombre d'actes signés pour chaque jour de l'année; 2° une analyse des principaux documents compris dans la collection des arrêtés et des décrets.

L'inventaire se termine par un état chronologique des plans annexés aux minutes des arrêtés et décrets.

Manuscrit. – 1 registre.

344. — Inventaire chronologique des arrêtés et décrets de la série AF IV, constitués en plaquettes (cartons AF IV 1 à 858). — 1880.

Manuscrit. – 1 registre.

345. — *Table alphabétique par noms de personnes, de lieux et de matières, pour les arrêtés et les décrets de l'an VIII à 1814. — 1815.

108 boites de fiches.

346. — *Table alphabétique des décrets des Cent jours. — 1815.

6 boites de fiches.

347. — *Table alphabétique de la correspondance du Secrétaire d'État (an VIII-1815), correspondant aux registres AF IV* 194 à 203.

2 boîtes de fiches.

348. — *Table alphabétique des archives du cardinal Caprara, par noms de personnes (1° réguliers, 2° séculiers), correspondant à AF IV 1887 à 1932. — 1815.

1 boîte de fiches.

349. — *Table alphabétique, par noms de personnes, de lieux et de matières, des pièces diverses de la série (renvois *passim* à divers cartons de la série), par MM. Prost et Rocquain. — 1863.

4 boîtes de fiches.

SECRÉTARIAT

AB XIX. Pièces provenant de dons ou d'acquisitions.

350. — *Registre d'entrée, servant d'inventaire, des documents offerts ou déposés aux Archives nationales par des particuliers, depuis 1829. — Commencé en 1890, par M. Lecestre, et tenu au courant depuis lors.

AD XX. Gazettes, journaux, placards, etc.

AD XX^A. Gazettes et journaux français.

351. — Inventaire sommaire (622 n^os), par M. Lecestre. — 1892.

Manuscrit. – 1 registre.

AD XX^B. Gazettes et journaux étrangers.

352. — Inventaire sommaire (77 n^os), par M. Lecestre. — 1893.

Manuscrit. – 1 registre.

AD XX^C. Placards et affiches, lettres de faire part, vignettes officielles, etc.

353. — Inventaire sommaire (97 cartons), par M. Lecestre. — 1893.

Manuscrit. – 1 registre.

AE II et III. Musée.

354. — *Catalogue sommaire du Musée des Archives nationales,* précédé d'une notice sur le Palais des Archives, par M. J. Guiffrey. Paris, Delagrave, 1893, in-18.

AE II. Documents français.

355. — *Musée des Archives nationales. Documents originaux de l'histoire de France* (625-an IV). Paris, Plon, 1872, 1 vol. in-4°.

356. — *Inventaire analytique des documents français du Musée, de l'an IV à 1815, par M. Lecestre. — 1896.

Manuscrit. – 1 registre.

AE III. Pièces concernant les relations de la France avec les pays étrangers [1].

357. — *Inventaire analytique, par M. Lecestre. — 1896.

Manuscrit. – 1 registre.

[1] Sous le titre : *Musée des Archives nationales. Documents étrangers*, M. E. Garnier a publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (tome XLI, année 1880, p. 215 à 250) un inventaire analytique de cette 2° partie des pièces exposées au Musée.

K 1 à 17. DOCUMENTS MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.

358. — *Inventaire analytique, par ordre chronologique, avec tableaux de concordance, inventaire par cotes, etc., par M. Lecestre. — 1888.

Manuscrit. — 1 registre.

359. — *Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux de 1790 à l'an II, conservés aux Archives nationales et dans les Archives départementales*, [par M. Lecestre]. Paris, Imprimerie nationale, 1891, in-8°.

ARCHIVES

DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Ce catalogue se compose de trois parties. La première comprend les quelques ouvrages généraux qui ont été publiés par l'administration sur les archives des préfectures, mairies et hospices; la deuxième, l'état de la *Collection des Inventaires sommaires*, publiée sous la direction du Ministère de l'Intérieur et, depuis 1884, sous celle du Ministère de l'Instruction publique. Dans la troisième, on a réuni tout ce que l'on a pu connaître d'inventaires, de répertoires ou de catalogues imprimés n'appartenant pas à la *Collection des Inventaires sommaires*.

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Catalogue général des Cartulaires des archives départementales, publié par la Commission des archives départementales et communales. — Paris, Imp. royale, 1847, 1 vol. in-4°, VII-285 pages.

Tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790, publié par la Commission des archives départementales et communales. — Paris, Imp. nat., 1848, 1 vol. in-4°, 254 pages.

Catalogue des Manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières. — Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1886, 1 vol. in-8°, II-467 pages.

Musée des archives départementales, recueil de fac-similés héliographiques de documents tirés des archives des préfectures, mairies et hospices. — Paris, Imp. nat., 1878, 1 vol. in-4°, LXI-488 pages; — plus 1 vol. de fac-similés grand in-folio, 70 planches.

État général par fonds des archives départementales : ancien régime et période révolutionnaire. — 1 vol. in-4°, en cours d'impression.

2. COLLECTION DES INVENTAIRES SOMMAIRES DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES [1].

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

FONDS ANCIENS.

Archives civiles.

A. Actes du pouvoir souverain et domaine public.
B. Cours et juridictions.

[1] In-quarto à deux colonnes.

C. Administrations provinciales.
D. Instruction publique, sciences et arts.
E. Féodalité, communes, notaires et familles.
E supplément. Fonds conservés dans les communes.
F. Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

Archives ecclésiastiques.

G. Clergé séculier.
H. Clergé régulier.
H supplément. Fonds conservés dans les hospices.
I. Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

FONDS DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

L. Administration du département, des districts, des cantons. Fonds divers.
Q. Domaines nationaux.

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES.

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.
BB. Administration communale.
CC. Impôts et comptabilité.
DD. Propriétés communales, travaux publics.
EE. Affaires militaires, marine.
FF. Justice, procédure, police.
GG. Cultes, instruction et assistance publiques.
HH. Agriculture, industrie, commerce.
II. Documents divers, inventaires, objets d'art, etc.

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

A. Actes de fondation.
B. Titres de propriété.
C. Matières ecclésiastiques en général.
D. Inventaires.
E. Administration.
F. Registres d'entrée et de sortie.
G. Papiers et registres des institutions succursales.
H. Papiers et correspondances diverses.

AIN.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (1,107 art.), par M. Brossard. — 1884.

Séries D (24 art.) et *E* (506 art.), par M. Brossard. — 1893.

Séries G (379 art.) et *H* (956 art.), par M. Brossard. — 1891.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1-43).

ARCHIVES COMMUNALES.

Bourg, par M. Brossard. — 1872.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Bourg, par M. Brossard. — 1893.

AISNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (33 art.) et *B* (art. 1-3,435), par M. Matton. — 1874.

Séries B (art. 3,436-4,142), *C* (1,070 art., Intendance de Soissons, etc.), *D* (21 art.), *E* (671 art.) et *F* (21 art.), par M. Matton. — 1878.

Séries G (1,849 art.) et *H* (1,790 art.), par M. Matton. — 1885.

Tables générales, par M. Matton. — 1889.

En préparation : *Série E supplément* (feuilles 1 à 55).

ARCHIVES COMMUNALES.

Laon, par MM. Matton et Dessein. — 1885.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Chauny, par M. Souchon. — 1899.

Marle, par M. Matton. — 1889.

Soissons, par M. Matton. — 1874.

En préparation : *Liesse* (feuilles 1 à 3).

ALLIER.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (154 art.) et *B* (art. 1 à 880), par M. Chazaud. — 1883.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 12), *D* (feuilles 1 à 7), *E* (feuilles 1 à 14), *E supplément* (feuilles 1 à 43).

ARCHIVES COMMUNALES.

Moulins, par MM. Conny et Chazaud. — 1882.

Vichy, ville et hospice, par MM. Vayssière et Claudon. — 1896.

ALPES (BASSES-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 1,305, Préfecture de Barcelonnette, sénéchaussée de Castellane, etc.), par M. Isnard. — 1892.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 55].

ALPES (HAUTES-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (43 art.), *B* (515 art.) et *C* (227 art., Intendance du Dauphiné, élection de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1887.

Série G (art. 1 à 777, Archevêché d'Embrun, etc.), par M. l'abbé Guillaume. — 1891.

Série G (art. 778 à 1,111, Évêché de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1895.

Série G (art. 1,112 à 1,556, Évêché de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1897.

Série G (art. 1,557 à 1,813, Évêché et chapitre de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1901.

Série H supplément (Hospices de Briançon, d'Embrun et de Gap), par M. l'abbé Guillaume. — 1899.

En préparation : *Série G* (suite) [feuilles 1 à 8].

ARCHIVES COMMUNALES.

En préparation : *Gap* (feuilles 1 à 21); *Guillestre* (feuilles 1 à 4).

ALPES-MARITIMES.

Série H (1,563 art., Abbaye de Lérins, etc.), par M. Moris. Tables générales. — 1893.

Série H supplément (art. 1,564 à 1,993, Hospices et hôpitaux de Nice, par M. Bianchi; de Grasse, par M. Sardou; de Vence, de Puget-Théniers, de Saorge, de Villefranche). — 1894.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 22), *G* (feuilles 1 à 14).

ARCHIVES COMMUNALES.

Grasse, par M. Sardou. — 1865.

ARDÈCHE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (5 art.), *B* (147 art.), *C* (1,536 art., Etats du Vivarais, etc.) et *D* (6 art.), par M. Mamarot. — 1877.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 11).

ARCHIVES COMMUNALES.

En préparation : *Largentière* (feuilles 1 à 9).

ARDENNES.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série A (26 art., Principauté de Château-Regnault) et *B* (art. 1 à 1,668), par MM. Sénemaud et Laurent. — 1890.

Séries G (289 art.), *H* (519 art.) et *I* (8 art.), par MM. Sénemaud et Laurent. — 1888.

Série H supplément (775 art., Hospices de Charleville, Château-Porcien, Donchery, Mouzon, Rethel, Sedan), par M. Laurent. Table générale. — 1901.

En préparation : *Séries C-D-E* (feuilles 1 à 55), *E supplément* (feuilles 1 à 37).

ARCHIVES COMMUNALES.

Charleville, ville et hospice, par M. Laurent. — 1895.

Mézières, par M. Sénemaud. — 1873.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Mézières, par M. Laurent. — 1891.

ARIÈGE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 191, Sénéchaussée de Pamiers), par MM. Orliac, Legrand et Pasquier. — 1894.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 10).

AUBE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (2,346 art., Intendance de Champagne, etc.) et *D* (160 art.), par M. d'Arbois de Jubainville. — 1864.

Série E (art. 1 à 1,223), par M. Roserot. — 1884.

Série G (art. 1 à 2,544, Évêché et chapitre de Troyes), par M. d'Arbois de Jubainville. Tables générales. — 1873.

Série G (art. 2,545 à 4,235, Chapitre et officialité de Troyes), par MM. d'Arbois de Jubainville et Fr. André. — 1896.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuilles 1 à 12], *E** (fonds de Saxe) [feuilles 1 à 22].

ARCHIVES COMMUNALES.

Bar-sur-Seine, par M. d'Arbois de Jubainville. — 1864.

AUDE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 2,158), par M. Mouynès — 1864.

Série B (art. 2,159 à 2,795), par MM. Mouynès et Dupond. — 1891.

Séries G (218 art.) et *H* (451 art.), par MM. Laurent, Bloch et Doinel. — 1900.

En préparation : *Série L* (feuille 1).

ARCHIVES COMMUNALES.

Cuxac-d'Aude, par MM. Mouynès et Tissier. — 1895.

Narbonne, Série AA (189 art.), par M. Mouynès. — 1877.

Narbonne, annexes de la série AA : publication de documents, par M. Mouynès. — 1871.

Narbonne, Série BB (art. 1 à 32, Délibérations du conseil de ville), par M. Mouynès. — 1872.

Narbonne, Série BB (art. 33 à 229, Délibérations, etc.), par M. Mouynès. Annexes : publication de documents analysés. — 1877-1878.

Ouveilhan, par M. Mouynès. — 1863.

AVEYRON.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries B (228 art.), *C* (1,786 art.) et *D* (618 art.), par M. Affre. — 1866.

Série E (art. 1 à 2,036, Notaires et tabellions, etc.), par M. Affre. — 1877.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 51).

ARCHIVES COMMUNALES.

Rodez, par M. Affre. — 1877.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 1,499, Cour des comptes de Provence), par M. Blancard. — 1875.

Série B (art. 1,500 à 3,312, Cour des comptes de Provence), par M. Blancard. — 1879.

Série C (art. 1 à 985, États de Provence), par M. Blancard. — 1884.

Série C (art. 986 à 1,275, États de Provence), par M. Blancard. — 1892.

Série L (Lois et décrets; délibérations des assemblées et administrations du département), par M. Blancard. — 1889.

Série L (Délibérations et arrêtés du directoire du département), par M. Blancard. — 1896.

En préparation : *Série C* (suite) [feuilles 1 à 28].

ARCHIVES COMMUNALES.

Marseille (Chambre de commerce), par M. O. Teissier. — 1878.

Tarascon. — Inventaire inachevé, sans titre ni table.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Marseille [par M. Ferd. André]. — 1872.

CALVADOS.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 1,491, Intendance de Caen), par M. Chatel. — 1877.

Série C (art. 1,492 à 2,247, Intendance de Caen), par M. Chatel. — 1883.

Série C (art. 2,248 à 2,975, Intendance de Caen), par MM. Chatel et Bénet. — 1887.

Série D (art. 1 à 86, Université de Caen), par M. Bénet. — 1892.

Série D (art. 87 à 644, Université de Caen), par M. Bénet. — 1894.

Série E supplément (art. 1 à 807, Communes des cantons de Caen, de Bourguébus, de Creully et de Douvres), par M. Bénet. — 1897.

Série F (fonds de Petiville, de Beaumont, Le Duc et Le Hardy), par M. Bénet. — 1897.

Série H supplement (art. 1 à 1,320, Hôpitaux de Lisieux et de Bayeux), par MM. Bénet et Renard. — 1891.

En préparation : *Séries C* (suite) [feuilles 1 à 44 et feuilles 1 à 5], *E* (feuilles 1 à 24, *E supplément* (suite) [feuilles 1 à 22], *H* (feuilles 1 à 42), *H supplément* (suite) [feuilles 1 à 43].

CANTAL.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

En préparation : *Série E* (feuilles 1 à 31).

CHARENTE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (284 art.), *D* (39 art.) et *E* (art. 1 à 966, Titres de famille, notaires et tabellions), par MM. Babinet de Rencogne et de Fleury. — 1880.

Série E (art. 967 à 1,385, Notaires et tabellions), par M. de Fleury. — 1887.

Série E (art. 1,386 à 1,735, Notaires et tabellions), par M. de Fleury. — 1896.

En préparation : *Série E* (suite) [feuilles 1 à 22].

CHARENTE-INFÉRIEURE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (21 art.), *B* (art. 1 à 1,005), par M. Meschinet de Richemond. — 1900.

Série C (272 art., Intendance de La Rochelle), *D* (12 art.), *E* (248 art.), *E supplément* (118 art., Église réformée de La Rochelle), *G* (256 art.) et *H* (102 art.), par M. Meschinet de Richemond. — 1877.

Série E supplément (art. 1 à 1,224, Ville de La Rochelle), par M. Meschinet de Richemond. — 1892.

Série E supplément (art. 1,225 à 1,461, Ville de Saint-Jean d'Angély), par M. Saudau. — 1895.

Série H supplément (480 art., Hospices de La Rochelle, de Rochefort, de Saintes, de Saint-Jean-d'Angély, de l'île de Ré, etc.), par M. Meschinet de Richemond. — 1882.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 20].

ARCHIVES COMMUNALES.

Rochefort, par M. Meschinet de Richemond. — 1877.

CHER.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (12 art.) et *B* (art. 1 à 3,958), par MM. Barberaud et Boyer. — 1883.

Séries B (art. 3,959 à 4,388), *C* (1,320 art.), *D* (399 art.) et *E* (art. 1 à 1,031), par MM. Boyer et Dauvois. — 1885.

Série E (art. 1,032 à 1,998, Notaires de Bourges), par M. Boyer. — 1893.

En préparation : *Séries E* (suite) [feuilles 1 à 25], *E supplément* (feuille 1).

CORRÈZE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (3 art.) et *B* (art. 1 à 1,227), par M. Lacombe. — 1869.

Séries B (art. 1,228 à 2,004), *C* (244 art.), *D* (41 art.), *E* (244 art.), *G* (98 art.) et *H* (103 art.), par M. Lacombe. — 1874.

Séries B (art. 2,005 à 2,182), *C* (art. 245 à 278), *D* (art. 42 à 54) et *E* (art. 245 à 1,204), par MM. Vayssière et Hugues. — 1889.

Série E supplément (Villes de Brive, de Tulle et d'Ussel), par M. Hugues. — 1891.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuille 1], *H supplément* (feuilles 1 à 4).

CORSE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

En préparation : *Séries A* (feuilles 1 à 3), *B* (feuilles 1 à 13) et *C* (feuilles 1 à 15).

CÔTE-D'OR.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 3,632, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Rossignol. — 1863.

Série B (art. 3,633 à 6,633, Cour des comptes de Bourgogne), par MM. Rossignol et Garnier. — 1864.

Série B (art. 6,634 à 9,499, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Garnier. — 1873.

Série B (art. 9,500 à 11,264, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Garnier. — 1876.

Série B (art. 11,265 à 12,067, Cour des comptes de Bourgogne), par M. Garnier. — 1878.

Série B (art. 12,068 à 12,669, Parlement de Bourgogne), par M. Garnier. — 1894.

Série C (art. 1 à 2,070, Intendance de Bourgogne, etc.), par M. Garnier. — 1880.

Série C (art. 2,071 à 2,968, Bureau des finances de Dijon), par M. Garnier. — 1883.

Série C (art. 2,969 à 3,721, États de Bourgogne), par M. Garnier. — 1886.

Série C (art. 3,722 à 7,557, États de Bourgogne), par M. Garnier. — 1890.

Séries D (139 art.) et *E* (2,166 art.), par M. Garnier. — 1898.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 53).

ARCHIVES COMMUNALES.

Dijon, Séries A (13 art., Actes politiques) et B (480 art., Privilèges et administration de la commune), par M. de Gouvenain. — 1867.

Dijon, Séries C (53 art., Juridiction municipale), D (67 art., Affaires religieuses), E (62 art., Bienfaisance), F (19 art., Instruction publique), G (335 art., Arts et métiers) et H (303 art., Affaires militaires), par M. de Gouvenain. — 1883.

Dijon, Séries I (167 art., Police), J (159 art., Voirie), K (378 art. et supplément, Propriétés communales) et L (731 art., Impositions), par MM. de Gouvenain et Vallée. — 1892.

Dijon, Séries M (472 art., Comptabilité), et B supplément (Administration de la commune et état civil), par M. Vallée. — 1900.

CÔTES-DU-NORD.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (64 art.), *B* (1,250 art.), *C* (165 art.), *D* (3 art.), *E* (art. 1 à 1,214), par M. Lamare. — 1866.

En préparation : *Série E* (suite) [feuilles 1 à 40].

CREUSE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (417 art.), *D* (10 art.) et *E* (art. 1 à 1,261), par MM. Bosvieux, A. Richard, Duval et Autorde. — 1885.

Série H supplément (208 art., Hospices d'Aubusson, de Bénévent, de Bourganeuf, de Felletin, de Gouzon, de Guéret, de Mainsat, de La Souterraine), par MM. Duval et Autorde. — 1898.

En préparation : *Série H* (feuilles 1 à 33).

DORDOGNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (76 art.) et *B* (art. 1 à 1,147), par MM. Dessalles et Villepelet. — 1882.

Série B (art. 1,148 à 2,182), par M. Villepelet. — 1899.

En préparation : *Série E supplément* (feuilles 1 à 15).

ARCHIVES COMMUNALES.

Périgueux, par M. Hardy. — 1897.

DOUBS.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 540, Chambre des comptes de Franche-Comté, Trésor des chartes), par M. J. Gauthier. — 1883.

Série B (art. 541 à 1,710, Chambre des comptes de Franche-Comté), par M. J. Gauthier. — 1887.

Série B (art. 1,711 à 3,228, Chambre des comptes de Franche-Comté), par M. J. Gauthier. — 1895.

Séries C (300 art.), *D* (95 art.) et *E* (art. 1 à 2,008), par M. Babey. — 1870.

Série G (art. 1 à 1,139, Archevêché, chapitre, officialité et séminaire de Besançon), par M. J. Gauthier. — 1900.

ARCHIVES COMMUNALES.

Baume-les-Dames, par M. J. Gauthier. — 1892.

Pontarlier, par M. Mathey. — 1889.

En préparation : *Besançon* (feuilles 1 à 12).

DRÔME.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (7 art.), *B* (1,950 art.) et *C* (1,038 art.), par M. Lacroix. — 1865.

Séries D (72 art.) et *E* (art. 1 à 2,670), par M. Lacroix. — 1872.

Séries E (art. 2,671 à 4,165, Communes et municipalités) et *E supplément* (art. 4,166 à 4,706, Communes de l'arrondissement de Nyons), par M. Lacroix. — 1879.

Série E supplément (art. 4,707 à 6,845, Communes des arrondissements de Nyons et de Montélimar), par M. Lacroix. — 1886.

Série E supplément (art. 6,846 à 8,618, Communes des arrondissements de Montélimar et de Valence), par M. Lacroix. — 1892.

Série E supplément (art. 8,619 à 11,531, Communes de l'arrondissement de Valence), par M. Lacroix. — 1898.

En préparation : *Série E supplément* (suite) [feuilles 1 à 34].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Romans, par M. Lacroix. — 1894.

EURE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série E (art. 1 à 1,837), par MM. l'abbé Lebeurier, Dolbet et Bourbon. — 1899.

Série G (1,880 art.), par M. Bourbon. — 1886.

Série H (1,730 art.), par M. Bourbon. — 1893.

EURE-ET-LOIR.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (4 art.), *B* (3,315 art.), *C* (96 art.) et *D* (48 art.), par M. L. Merlet. — 1863.

Série E (art. 1 à 4,296, Titres de famille, notaires et tabellions), par M. L. Merlet. — 1884.

Série E supplément (Communes de l'arrondissement de Chartres), par M. L. Merlet. — 1871.

Série E supplément (Communes de l'arrondissement de Dreux), par M. L. Merlet. — 1877.

Série E supplément (Communes des arrondissements de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou), par M. L. Merlet. — 1882.

Série G (art. 1 à 3,620, Évêché et chapitre de Chartres, etc.), par M. L. Merlet. — 1890.

Série G (art. 3,621 à 8,406, Fabriques), par M. L. Merlet. — 1894.

Série H (art. 1 à 2,789, Abbayes), par M. R. Merlet. — 1897.

En préparation : *Série H* (suite) [feuilles 1-17].

ARCHIVES COMMUNALES.

Chartres, par M. L. Merlet. — 1888.

Châteaudun, par M. L. Merlet. — 1885.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Chartres, par M. L. Merlet. — 1890.

Châteaudun, par M. L. Merlet. — 1867.

Nogent-le-Rotrou, par M. Proust. — 1869.

FINISTÈRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (20 art., Domaine royal, etc.) et *B* (1,331 art.), par MM. Le Men et Luzel. — 1889.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1-28 et 1-35].

GARD.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (1,885 art., Intendance de Languedoc, etc.), par M. Bessot de Lamothe. — 1865.

Série E (art. 1 à 477, Seigneuries, familles, notaires), par M. Bligny-Bondurand. — 1894.

Série E (art. 478 à 695, Notaires), par M. Bligny-Bondurand. — 1900.

Série E supplément (1,137 art., Communes d'Aigues-Mortes, d'Aigues-Vives, d'Aimargues et d'Aramon), par MM. Bessot de Lamothe et Bligny-Bondurand. — 1888.

Série G (1,559 art.), par M. Bessot de Lamothe. — 1876.

Série H (781 art.), par M. Bessot de Lamothe. — 1877.

En préparation : *Série E* (suite) [feuilles 1-23].

ARCHIVES COMMUNALES.

Nîmes, Séries AA (5 art., Actes constitutifs et politiques de la commune), BB (5 art., Consulat et conseil politique), CC (4 art., Domaine du roi, droits de francs-fiefs), DD (6 art., Troubles religieux), EE (5 art., Justice), FF (31 art., Police), GG (7 art., Édifices places, maisons, rues, fontaines), HH (4 art., Foires, marchés et commerce), II (Affaires ecclésiastiques), JJ (10 art., Capitainerie, guet, fort), KK (38 art., Actes et contrats), LL (56 art., Administration communale), MM (23 art., Revenus) et NN (28 art., Charges et dettes), par M. Bessot de Lamothe. — 1877.

Nîmes, Séries OO (174 art., Police, voirie, monuments), PP (15 art., Compoix cabalistes), QQ (60 art., Compoix terriers), RR (70 art., Comptes), SS (32 art., Inventaires, cartes et plans, registres divers), TT (17 art., Ordonnances, etc., des rois et arrêts du Conseil et des cours souveraines) et UU (161 art., Registres de baptêmes, mariages et décès), par M. Bessot de Lamothe. Tables par M. F. Teissier. — 1879.

Le Vigan, par M. F. Teissier. — 1890.

Uzès, par M. Bessot de Lamothe. — 1868.

GARONNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (39 art.) et *B* (art. 1 à 592, Parlement de Toulouse), par M. Judicis. — 1867.

Série B (art. 593 à 1,898, Parlement de Toulouse), par MM. Lapierre et Roques. — 1888.

Série C (art. 1 à 2,275, Intendance de Languedoc), par M. Baudouin. — 1878.

En préparation : *Séries B* (volume refait) [feuilles 1 à 62], *C* (suite) [feuilles 1 à 93], *H* (feuilles 1 à 9).

ARCHIVES COMMUNALES.

Grenade, Séries BB et II, par M. Rumeau. — 1896.

Toulouse, Série AA (art. 1 à 60, Cartulaires, recueils divers, etc.), par M. Roschach. — 1891.

GERS.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (690 art., Intendance d'Auch et de Pau, bureau des finances, etc.), par M. Parfouru. — 1892.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 43), *E* (feuilles 1 à 13), *G* (feuilles 1 à 5), *H* (feuilles 1 à 2).

ARCHIVES COMMUNALES.

Vic-Fezensac, par M. de Rivière. — 1863.

En préparation : *Condom* (feuilles 1 à 5).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Condom, par M. Gardère. — 1883.

Lombez, par M. Marseilhan. — 1878.

GIRONDE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 3,132, Intendance de Bordeaux), par M. Gras. — 1876.

Série C (art. 3,133 à 4,249, Intendance, bureau des finances de Bordeaux), par MM. Goujet et Brutails. — 1893.

Série C (art. 4,250 à 4,439, Chambre de commerce de Guyenne), par M. Brutails. — 1893.

Série E supplément (art. 1 à 2,163, Communes des arrondissements de Bordeaux [moins Bordeaux] et de Bazas), par M. G. Ducaunnès-Duval. — 1898.

Série E supplément (art. 2,164 à 3,697, Communes des arrondissements de Blaye et de La Réole), par MM. G. Ducaunnès-Duva et Brutails. — 1901.

Série G (art 1 à 920, Archevêché de Bordeaux, chapitre de Saint-André, archives diocésaines), par MM. Goujet, Ducaunnès-Duval et Allain. — 1892.

Série G (art. 921 à 3,156), par M. Brutails. — 1901.

ARCHIVES COMMUNALES.

Bordeaux, période révolutionnaire (Lois, décrets, délibérations du corps municipal), par M. A. Ducaunnès-Duval. — 1896.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Bordeaux, par M. Hervieux. — 1885.

HÉRAULT.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 2,432, Intendance de Languedoc), par M. Eug. Thomas. — 1865.

Série C (art. 2,433 à 2,812, Intendance de Languedoc), par M. de La Cour de La Pijardière. — 1887.

Série C (art. 2,813 à 3,893, Intendance de Languedoc), par MM. de La Cour de La Pijardière et Berthelé. — 1897.

En préparation : *Séries C* (suite) [feuilles 1 à 20], *E* (feuilles 1 à 2), *E supplément* (feuilles 1 à 4).

ARCHIVES COMMUNALES.

Montpellier (Inventaire Louvet). — 1895.

Saint-Pons, par M. Sahuc. — 1895.

En préparation : *Agde* (feuilles 1 à 7), *Aniane* (feuilles 1 à 9), *Montpellier* (inventaire des cartulaires) [fascicules 1 et 2], *Pézenas* (feuilles 1 à 10).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

En préparation : *Montpellier* (feuilles 1 à 2).

ILLE-ET-VILAINE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 2,451, Intendance de Bretagne), par M. Quesnet. — 1878.

Série C (art. 2,452 à 3,796, Intendance et

États de Bretagne), par MM. Quesnet et Parfouru. — 1892.

En préparation : *Série C* (suite) [feuilles 1 à 23].

ARCHIVES COMMUNALES.

Saint-Malo, par MM. Pesseau, Havard et Harvut. — 1883.

INDRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série A (107 art., Apanage du comte d'Artois), par M. E. Hubert. Table générale. — 1901.

Série H (973 art.), par M. Th. Hubert. — 1876.

En préparation : *Séries E* (feuilles 1 à 36), *G* (feuilles 1 à 46), *L* (feuilles 1 à 7).

INDRE-ET-LOIRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (8 art.), *B* (233 art.), *C* (877 art., Intendance de Tours), *D* (17 art.) et *E* (496 art.), par M. Ch. Loizeau de Grandmaison. — 1878.

Série G (1,077 art.), par M. Ch. Loizeau de Grandmaison. — 1882.

Série H (910 art.), par M. Ch. Loizeau de Grandmaison. *Additions à la série G* (art. 1,078 à 1,121) *et à la série H* (art. 911 à 987). — 1891.

En préparation : *Série E supplément* (feuilles 1 à 39).

ISÈRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (26 art.) et *B* (art. 1 à 2,310, Parlement de Grenoble), par M. Pilot-Dethorey. — 1864.

Série B (art. 2,311 à 2,606, Parlement de Grenoble; art. 2,607 à 3,381, Chambre des comptes de Dauphiné, etc.), par MM. Pilot-Dethorey et Prudhomme. — 1884.

Série B (art. 3,382 à 3,893, Chambre des comptes de Dauphiné), par M. Prudhomme. — 1899.

Série L (art. 1 à 62, Documents de la période révolutionnaire), par M. Prudhomme. — 1900.

En préparation : *Séries B* (suite) [feuilles 1 à 6], *L* (suite) [feuilles 1 à 12].

ARCHIVES COMMUNALES.

Grenoble, Séries AA et BB, par M. Prudhomme. — 1886.

En préparation : *Grenoble* (suite) [feuilles 1 à 57 et 1 à 30].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Grenoble, par M. Prudhomme. — 1892.

JURA.

Séries C (1,277 art.), *D* (153 art.) et *E* (1,021 art.), par MM. Rousset, Junca et Finot. — 1870.

Série G (art. 1 à 872, Église collégiale de Dole, etc.), par MM. Prost, Vayssière et Libois. — 1892.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 29), *G* (suite) [feuilles 1 à 31].

LANDES.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (23 art.), *B* (42 art.), *C* (157 art.), *E* (87 art.), *E supplément* (Communes des arrondissements de Mont-de-Marsan, de Saint-Sever et de Dax), *G* (69 art.) et *H* (242 art.); *additions aux séries A, B, C, D, E, G* et *H*, par M. Tartière. Tables générales. — 1868-1869.

LOIR-ET-CHER.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (37 art.), *D* (12 art.), *E* (761 art.) et *E supplément* (Communes des cantons de Blois et de Bracieux), par MM. de Fleury, Bournon et Roussel. — 1887.

Série G (art. 1 à 967), par MM. Bournon, Roussel et Bourgeois. — 1894.

En préparation : *Séries F* (feuilles 1 à 7), *G* (suite) [feuilles 1 à 16].

ARCHIVES COMMUNALES.

Romorantin, par M. Bournon. — 1885.

LOIRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 1,582, Juridictions diverses), par M. Chaverondier. — 1870 [1].

Série B (art. 1,583 à 1,906, Chambre des comptes de Montbrison, etc.), par M. Chaverondier. — 1888.

Série E supplément (Communes de l'arrondissement de Montbrison), par MM. Chaverondier et de Fréminville. — 1899.

En préparation : *Séries B* (suite) [feuilles 1 à 28], *H supplément* (feuilles 1 à 6).

LOIRE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

En préparation : *Séries A* (feuille 1), *B* (feuilles 1 à 15), *G* (feuilles 1 à 29).

LOIRE-INFÉRIEURE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (4 art.) et *B* (art. 1 à 2,945, Cour des comptes de Bretagne), par M. Ramet. — 1865.

Séries C (896 art., Intendance et États de Bretagne; Chambre de commerce de Nantes) et *D* (28 art.), par M. Maître. — 1898.

Série E (1,630 art.), par M. Maître. — 1879.

Série E supplément (art. 1,631 à 3,597, Communes des arrondissements d'Ancenis, de Châteaubriant et de Nantes), par M. Maître. — 1892.

Séries G (917 art.) et *H* (516 art.), par M. Maître. — 1884.

Série H supplément (art. 517-839), par M. Maître. — S. l. n. d.

En préparation : *Série B* (suite) [feuilles 1 à 53].

ARCHIVES COMMUNALES.

Nantes, Séries AA, BB, CC et DD, par M. de La Nicollière-Teijeiro. — 1888.

Nantes, Séries EE, FF et GG, par M. de La Nicollière-Teijeiro. — 1899.

LOIRET.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série A (art. 1 à 1,799, Apanage d'Orléans, etc.), par MM. Maupré et Doinel. — 1878.

Séries A (art. 1,800 à 2,200, Apanage d'Orléans) et *B* (art. 1 à 1,535), par M. Doinel. — 1886.

Série B (art. 1,536 à 3,025), par MM. Doinel et Bloch. — 1900.

En préparation : *Série D* (feuilles 1 à 6).

ARCHIVES COMMUNALES.

En préparation : *Orléans* (feuilles 1 à 39).

LOT.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (73 art.) et *B* (art. 1 à 1,492), par M. Combarieu. — 1883.

Séries B (art. 1,493 à 2,271, Sénéchal de Figeac) et *C* (1,409 art., Intendance de Montauban), par M. Combarieu. — 1887.

Séries D (12 art.), *E* (52 art.), *F* (520 art., fonds Lacabane), *G* (25 art.), *H* (172 art.), par M. Combarieu. — 1900.

LOT-ET-GARONNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (3 art.), *B* (1,672 art.), *C* (52 art.), *D* (1 art.), *E* (56 art.), *E supplément* (Communes des arrondissements d'Agen, de Marmande et de Nérac), *G* (11 art.) et *H* (19 art.), par MM. Crozet, Bosvieux et Tholin. — 1863-1878.

Tables générales, par M. Tholin. — 1883 (1891).

Série E supplément (Communes des arrondissements d'Agen et de Marmande, art. 1 à 2,370), par M. Tholin. — 1898.

En préparation : *Série E supplément* (suite) [feuilles 1 à 34].

[1] La série A (222 art.), qui se trouve placée en tête du volume distribué en 1870, est annulée. Les documents qui la composaient sont reportés dans la série B, tome II (voir dans ce tome la note de l'art. 1,836).

ARCHIVES COMMUNALES.

Agen, par MM. Bosvieux et Tholin (en appendice : *Catalogue d'une collection d'ouvrages de musique provenant du château des ducs d'Aiguillon*). — 1884.

LOZÈRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (1,825 art., États du Gévaudan, etc.), par M. Ferd. André. — 1876.

Série G (art. 1 à 1,451, Évêché et chapitre de Mende), par M. Ferd. André. — 1882.

Série G (art. 1,452 à 3,100, Chambre ecclésiastique, etc.), par M. Ferd. André. — 1887; réimprimé en 1890.

En préparation : *Séries G* (additions) [feuilles 1 à 5], *H* et *H supplément* (feuilles 1 à 38).

ARCHIVES COMMUNALES.

Mende, par M. Ferd. André. — 1885.

MAINE-ET-LOIRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série E (art. 1 à 4,169), par M. Port. — 1871.

Séries E (art. 4,170 à 4,426) et *E supplément* (Ville d'Angers et communes de l'arrondissement d'Angers), par M. Port. — 1885.

Série E supplément (Communes des arrondissements de Baugé et de Cholet), par M. Port. — 1898.

Série G (2,825 art.), par M. Port. — 1880.

Série H (art. 1 à 1,832, Abbayes diverses), par M. Port. — 1898.

En préparation : *Série E supplément* (suite) [feuilles 1 à 19].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Angers, Hôtel-Dieu, par M. Port. — 1870.

MANCHE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série A (3,866 art., Domaine royal, domaines engagés), par M. Dubosc. — 1865.

Série H (art. 1 à 1,950, Abbayes d'Aulnay, Blanchelande et Cerisy), par M. Dubosc. — S. l. n. d.

Série H (art. 1,951 à 4,300, Abbaye de Cherbourg), par M. Dubosc. — S. l. n. d.

En préparation : *Séries C, D, E* (feuilles 1 à 26), *H* (suite) [feuilles 1 à 29].

MARNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 2,059, Intendance de Champagne), par MM. Hatat, Vétault et Pélicier. — 1884.

Séries C (art. 2,060 à 3,028, Intendance de Champagne), *D* (266 art., Collèges, etc.), *E* (1,014 art., Corporations, etc.) et *F* (14 art.), par M. Pélicier. — 1892.

Série G (319 art., Archevêché de Reims), par M. Demaison. — 1900.

Série G (1,980 art., Évêché de Châlons, etc.), par M. Pélicier; tables générales. — 1899.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuille 1], *H* (feuilles 1 à 9).

ARCHIVES COMMUNALES.

Épernay, par M. Pélicier. — 1900.

En préparation : *Châlons* (feuilles 1 à 61).

MARNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 38).

ARCHIVES COMMUNALES.

Langres, par M. Julien de La Boullaye. — 1882.

MAYENNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 2,271), par MM. Duchemin et de Martonne. — 1882.

En préparation : *Séries B* (suite) [feuilles

1 à 40], *C* (feuilles 1 à 7), *D* (feuille 1), *E* (feuilles 1 à 7), *G* (feuilles 1 à 3), *H* (feuilles 1 à 3).

ARCHIVES COMMUNALES.

En préparation : *Château-Gontier* (feuilles 1 à 11); *Mayenne* (feuilles 1 à 2).

MEURTHE-ET-MOSELLE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 3,310, Chambre des comptes de Lorraine), par M. Lepage. — 1870.

Série B (art. 3,311 à 7,782, Chambre des comptes de Lorraine), par M. Lepage. — 1875.

Séries B (art. 7,783 à 12,470, Chambre des comptes de Lorraine), *C* (563 art.), *D* (90 art.) et *E* (372 art.), par M. Lepage. — 1879. [*Série E,* 60 art. additionnels, par M. Duvernoy.]

Séries G (1,330 art.) et *H* (art. 1 à 1,692), par M. Lepage. — 1881. [*Série G,* 59 art. additionnels, par M. Duvernoy.]

Série H (art. 1,693 à 3,353), par M. Lepage. Corrections et additions pour les tomes précédents. — 1883.

Tables générales. — 1884, 1888, 1891.

Série E supplément (art. 1 à 1,075, Communes de l'arrondissement de Briey), par M. Duvernoy. — 1896.

Série E supplément (art. 1,076 à 2,811, Communes de l'arrondissement de Lunéville), par M. Duvernoy. — 1900.

MEUSE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 3,160, Chambre des comptes du duché de Bar, etc.), par M. Marchal. - 1875.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 5), *E* (feuilles 1 à 7).

ARCHIVES COMMUNALES.

Verdun, par MM. Labande et Vernier. — 1891.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Verdun, par M. Labande. — 1894.

MORBIHAN.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 3,099), par M. Rosenzweig. — 1877.

Série E supplément (art. 1 à 807, Communes de l'arrondissement de Lorient), par M. Rosenzweig. — 1881.

Série E supplément (art. 808 à 1,595, Communes des arrondissements de Pontivy et de Vannes), par MM. Rosenzweig et Estienne. — 1888.

Série G (art. 1 à 347, Évêché de Vannes), par M. Estienne. — 1901.

NIÈVRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 300, Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier), par M. de Flamare. — 1891.

En préparation : *Séries A* (feuille 1), *B* (feuilles 1 à 8 et 1 à 45), *D* (feuilles 1 à 4), *E* (feuilles 1 à 27), *E supplément* (feuilles 1 à 4).

ARCHIVES COMMUNALES.

Nevers, par M. l'abbé Boutillier. — 1876.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Nevers, par M. l'abbé Boutillier. — 1877.

NORD.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 1,560, Chambre des comptes de Lille), par MM. Le Glay et Desplanque. — 1865.

Série B (art. 1 à 652, Chambre des comptes de Lille), par MM. l'abbé Dehaisnes et Finot (1re partie refaite du vol. précédent). — 1899.

Série B (art. 1,561 à 1,680, Chambre des comptes de Lille), par M. Desplanque. — 1872.

Série B (art. 1,681 à 1,841, Chambre des comptes de Lille), par M. l'abbé Dehaisnes. — 1877.

Série B (art. 1,842 à 2,338, Chambre des comptes de Lille), par M. l'abbé Dehaisnes. — 1881.

Série B (art. 2,339 à 2,787, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1885.

Série B (art. 2,788 à 3,228, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1888.

Série B (art. 3,229 à 3,389, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1892.

Série B (art. 3,390 à 3,665, Chambre des comptes de Lille), par M. Finot. — 1895.

En préparation : *Série B* (suite du tome refait, 2e partie) [feuilles 1 à 25].

ARCHIVES COMMUNALES.

Armentières, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1877.

Bergues, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1878.

Bouchain, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1882.

Bourbourg, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1877.

Cateau-Cambrésis, par M. Finot. — 1887.

Comines, par M. Finot. — 1883.

Condé-sur-l'Escaut, par M. Hénault. — 1897.

Douai, Séries AA à EE, par M. Lepreux; suppléments, par M. Brassart. — 1876-1898.

Gravelines. — 1900.

Halluin. — 1900.

Hazebrouck, par M. Finot. — 1886.

Hondschoote, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1876.

Houplines, par MM. Finot et Vermaere. — 1891.

La Bassée, par M. l'abbé Dehaisnes. — 1880.

La Gorgue, [par M. de Cleene]. — 1885.

Linselles, par M. Leuridan. — 1881.

Merville, par M. Finot. — 1893.

Mortagne-du-Nord, par MM. Finot et Vermaere. — 1896.

Roubaix, par M. Leuridan. — 1866.

Saint-Amand, par MM. Finot et Vermaere. — 1894.

Seclin, par M. Vermaere. — 1888.

Wasquehal, par M. Leuridan. — 1890.

Wattignies, par M. Leuridan. — 1887.

En préparation : *Cambrai* (feuilles 1 à 30); *Estaires* (feuilles 1 à 10).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Comines, par M. Finot. — 1884.

Lille (Hôpital N.-D., dit hôpital Comtesse). — 1871.

Lille (Autres hôpitaux, tables générales). — 1897.

Orchies, par MM. Finot et Vermaere. — 1901.

Seclin, par MM. Finot et Vermaere. — 1892.

OISE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série G (art. 1 à 2,352, Évêchés et chapitres de Beauvais, Noyon et Senlis), par MM. Desjardins et Rendu. — 1878.

Série H (art. 1 à 1,717, Abbayes et prieurés des ordres de Saint-Augustin et de Saint-Benoît), par MM. Rendu et Coüard-Luys. — 1888.

Série H (art. 1,718 à 2,649, Abbayes et prieurés de l'ordre de Saint-Benoît), par M. Roussel. — 1897.

En préparation : *Série G* (additions) [feuilles 1 à 6].

ARCHIVES COMMUNALES.

Beauvais, par M. Rose. — 1887.

ORNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (1,347 art., Intendance d'Alençon) et *D* (46 art.), par M. Gravelle-Desulis. — 1877.

Série H (art. 1 à 1,920, Abbayes), par M. Duval. — 1891.

Série H (art. 1,921 à 3,351, Prieurés et couvents d'hommes), par M. Duval. — 1894.

Séries H (art. 3,352 à 4,738, Abbayes de femmes), par M. Duval. — 1899.

En préparation : *Séries A* (feuilles 1 à 11), *H* (suite) [feuilles 1 à 26].

PAS-DE-CALAIS.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série A (art. 1 à 503 *bis*, Trésor des chartes d'Artois), par M. J.-M. Richard. — 1878.

Série A (art. 504 à 1,013, Trésor des chartes d'Artois), par M. J.-M. Richard. — 1887.

Série B (art. 1 à 998, Conseil provincial d'Artois, gouvernance d'Arras), par MM. Godin et Cottel. — 1875.

Série C (art. 1 à 791, Intendance d'Artois), par M. Cottel. — 1882.

Série G (art. 1 à 30, Évêché de Boulogne-sur-Mer), par M. l'abbé Haigneré. — 1891.

En préparation : *Séries G* (suite) [feuilles 1 à 7], *H*(feuilles 1 à 38), *L*(feuilles 1 à 25).

ARCHIVES COMMUNALES.

Béthune, par M. Travers. — 1878.

Boulogne-sur-Mer, par MM. l'abbé Haigneré et Deseille. — 1884.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

En préparation : *Béthune* (feuilles 1 à 10), *Saint-Omer* (feuilles 1 à 38).

PUY-DE-DÔME.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 1,515, Intendance d'Auvergne), par MM. Cohendy et Rouchon. — 1893.

Série C (art. 1,516 à 2,817, Intendance d'Auvergne), par M. Rouchon. — 1898.

En préparation : *Séries A* (feuilles 1 à 6), *C* (suite) [feuilles 1 à 41].

ARCHIVES COMMUNALES.

Riom, par M. F. Boyer. — 1892.

En préparation : *Clermont-Ferrand* (feuilles 1 à 67), *Thiers* (feuilles 1 à 5).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Clermont-Ferrand, par M. Guilmoto. — 1887.

PYRÉNÉES (BASSES-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (4 art.) et *B* (art. 1 à 4,537, Chambre des comptes de Pau et de Nérac), par M. Raymond. — 1863.

Série B (art. 4,538 à 7,980, Parlement de Navarre), par M. Raymond. — 1876.

Séries C (1,619 art.) et *D* (19 art.), par M. Raymond. — 1865.

Série E (art. 1 à 1,765), par M. Raymond. — 1867.

Séries E (art. 1,766 à 2,410) et *E supplément* (Communes des arrondissements de Pau, d'Orthez, d'Oloron et de Bayonne), par M. Raymond. — 1873.

Séries G (357 art.), *H* (203 art.) et *H supplément* (Hospices d'Oloron, de Pau, de Bayonne et d'Orthez), par M. Raymond. — 1874.

En préparation : *Tables générales* (feuilles 1 à 12).

ARCHIVES COMMUNALES.

En préparation : *Bayonne* (feuilles 1 à 64).

PYRÉNÉES (HAUTES-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries G (1,389 art.) et *H* (469 art.), par MM. Durier et Labrouche. — 1892.

En préparation : *Séries B* (feuilles 1 à 33), *C* (feuilles 1 à 6).

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 446, Chambre du domaine de Roussillon), par M. Alart. — 1886 (1886).

Série C (art. 1 à 2,119, Intendance de Roussillon), par M. Alart. — 1877.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 56).

ARCHIVES COMMUNALES.

Thuir, par M. E. Desplanque. — 1896.

En préparation : *Perpignan* (feuilles 1 à 12).

RHÔNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (2 art.), *B* (276 art.), *C* (838 art.), *D* (455 art.) et *E* (1,200 art.), par M. J.-P. Gauthier. — 1864.

Série H (art. 1 à 702, Ordre de Malte, langue d'Auvergne), par M. G. Guigue. — 1895.

En préparation : *Séries E* (feuilles 1 à 28), *E supplément* (feuilles 1 à 33), *G* (feuilles 1 à 2), *H* (suite) [feuilles 1 à 7].

ARCHIVES COMMUNALES.

Lyon, Séries AA (160 art.) et BB (456 art.), par M. Rolle. — 1865.

Lyon, Série CC (art. 1 à 372), par M. Rolle. — 1875.

Lyon, Série CC (art. 373 à 1,466), par MM. C. Guigue, Vaësen et G. Guigue. — 1887.

Villefranche, par M. Rolle. — 1865.

En préparation : *Lyon* (suite) [feuilles 1 à 3].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Lyon, La Charité ou Aumône générale, Séries A (20 art.) et B (art. 1 à 281), par MM. Steyert et Rolle. — 1874.

Lyon, La Charité, Séries B (art. 282 à 409), C (53 art.), D (36 art.) et E (art. 1 à 28), par M. Rolle. — 1875.

Lyon, La Charité, Série E (art. 29 à 264), par M. Rolle. — 1876.

Lyon, La Charité, Séries E (art. 265 à 1,559), F (38 art.), G (348 art.) et H (40 art.), par M. Rolle. — 1880.

Villefranche, par M. Rolle. — 1865.

SAÔNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (5 art.) et *B* (art. 1 à 3,600), par M. Besson. — 1865.

Série B (art. 3,601 à 6,034), par M. Besson. — 1874.

Série B (art. 6,035 à 9,705), par M. Finot. — 1884.

Séries C (555 art., Intendance de Franche-Comté, subdélégations, etc.), *D* (58 art.) et *E* (879 art., Comté de Montbéliard, etc.), par MM. Finot, Lex et Dunoyer de Segonzac. — 1891.

En préparation : *Séries G-H* (feuilles 1 à 48), *E supplément* (feuilles 1 à 5).

SAÔNE-ET-LOIRE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (20 art.) et *B* (art. 1 à 1,996), par M. Michon. — 1878.

Séries D (30 art.) et *E* (1,482 art.), par M. Michon. — 1877.

Série E supplément (Ville de Tournus), par MM. Bénet et Lex. — 1896.

Série H (art. 1 à 1,620), par MM. Michon, Bénet et Lex. — 1894.

En préparation : *Séries A, D, E* (suite) [feuilles 1 à 8], *G* (feuilles 1 à 26), *F* (feuilles 1 à 24).

ARCHIVES COMMUNALES.

Chalon-sur-Saône, par M. Millot. — 1880.

Givry, par M. Lex. — 1891.

Mâcon, par M. Michon. — 1878.

En préparation : *Autun* (feuilles 1 à 4).

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Tournus, par M. Bénet. — 1887.

SARTHE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (25 art.), *B* (83 art.), *C* (101 art.), *D* (35 art.), *E* (339 art.) et *E supplément* (Communes des arrondissements du Mans, de Mamers, de La Flèche et de Saint-Calais), par MM. Bellée et Moulard. — 1870.

Série B (art. 84 à 1,960, Sénéchaussée du Maine et présidial du Mans, sénéchaussée de Beaumont), par MM. Duchemin et Dunoyer de Segonzac. — 1890.

Série G (905 art.), par M. Bellée. — 1876.

Série H (art. 1 à 1,000), par MM. Bellée et Duchemin. — 1881.

Série H (art. 1,001 à 1,975), par M. Duchemin. — 1883.

Série L (685 art.), par MM. Dunoyer de Segonzac et Chavanon. — 1898.

En préparation : *Séries B* (suite) [feuilles 1 à 11], *H supplément* (feuilles 1 à 8).

SAVOIE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série C (art. 1 à 2,153, Administrations provinciales, bureaux de finances, cadastre général de Savoie), par M. de Jussieu. — 1887.

Séries C (art. 2,154 à 5,052, Cadastre général, conseil de santé), *E* (80 art.), *G* (3 art.) et *H* (57 art.), par M. de Jussieu. — 1892.

SAVOIE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

En préparation: *Séries A-B* (feuilles 1 à 5), *E* (feuilles 1 à 29).

SEINE.

ARCHIVES COMMUNALES.

Ville de Paris (Période révolutionnaire : administration générale de la commune et de ses subdivisions territoriales), par M. Barroux. — 1892.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

Paris, Hôtel-Dieu (art. 1 à 5,236), par M. Tournier. — 1866 (réimprimé, 1882).

Paris, Hôtel-Dieu (art. 5,237 à 6,969), par M. Brièle. — 1869 (réimprimé, 1884).

Paris, hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins (2,333 art.); hôpital Saint-Esprit-en-Grève (455 art.); hôpital de la Trinité (350 art.); hôpital des Enfants-Rouges (503 art.); hôpital des Enfants-trouvés (155 art.); hôpital Saint-Anastase, dit de Saint-Gervais (76 art.), par M. Brièle. — 1870 (réimprimé, 1886).

Paris, Hôpital Sainte-Catherine; Hôpital Général (Salpêtrière); Incurables; Hôtel-Dieu (*supplément*), par M. Brièle. — 1889.

Paris, Quinze-Vingts, par M. Marot. — 1867.

SEINE-INFÉRIEURE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (2,214 art., Intendance de Rouen, etc.) et *D* (546 art.), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1864.

Série G (art. 1 à 1,566, Archevêché de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1868.

Série G (art. 1,567 à 3,172, Archevêché et chapitre de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1874.

Série G (art. 3,173 à 4,820, Chapitre de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1881.

Série G (art. 4,821 à 6,220, Officialité, chambre du clergé, bureau des insinuations ecclésiastiques), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1887.

Série G (art. 6,221 à 7,370, Paroisses de Rouen), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1892.

Série G (art. 7,371 à 8,514, Paroisses de la ville et du diocèse de Rouen), par M. de Robillard de Reaurepaire. — 1896.

Série G (art. 8,515 à 8,962, Paroisses du diocèse de Rouen et suppléments), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1900.

En préparation : *Série C* (suite) [feuilles 1 à 22].

ARCHIVES COMMUNALES.

Rouen (art. 1 à 55, Délibérations du Conseil de ville), par M. de Robillard de Beaurepaire. — 1887.

SEINE-ET-MARNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (64 art.), *B* (268 art.), *C* (291 art.), *D* (15 art.), *E* (1,621 art.) et *E supplément* (Communes des arrondissements de Melun, de Fontainebleau, de Coulommiers, de Meaux et de Provins), par. M Lemaire. — 1863.

Additions aux séries A (art. 65 à 87), *B* (art. 269 à 775), *C* (art. 292 à 387), *D* (art. 16 à 20) et *E* (art. 1,622 à 1,963), par M. Lemaire. — 1875.

Séries G (422 art.), *H* (809 art.) et *H supplément*, par M. Lemaire. — 1864.

Séries E supplément, F (64 art.), *G* (art. 463 à 498), *H* (art. 810 à 922) et *I* (27 art.), par M. Lemaire. — 1880.

En préparation : *Série L* (feuilles 1 à 19).

SEINE-ET-OISE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série E (art. 1 à 2,947), par MM. Sainte-Marie-Mevil et Desjardins. — 1873.

Série E (art. 2,948 à 3,993), par MM. Desjardins et Bertrandy-Lacabane. — 1880.

Série E (art. 3,994 à 4,901, Notaires et tabellions), par M. Bertrandy-Lacabane. — 1884.

Série E (art. 4,902 à 5,863, Notaires et tabellions), par M. Bertrandy-Lacabane. — 1887.

Série E (art. 5,864 à 6,930, Notaires et tabellions), par MM. Bertrandy-Lacabane et Coüard. — 1897.

Série G (1,167 art., Grand vicariat et officialité de Pontoise, etc.), par M. Coüard. — 1895.

En préparation : *Séries A-B* (feuilles 1 à 26), *D* (feuilles 1 à 24).

SÈVRES (DEUX-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries C (60 art.), *D* (5 art.), *E* (210 art.), *F* (2 art.), *G* (23 art.) et *H* (322 art.), par MM. Gouget et Dacier. *Additions*, par M. Berthelé. — 1896.

Séries L (223 art.) et *C* (332 art.), par M. Dupond. Table générale. — 1901.

En préparation : *Série H supplément* (feuilles 1 à 6).

ARCHIVES COMMUNALES.

Saint-Maixent, par M. A. Richard. — 1863.

SOMME.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (66 art.) et *B* (art. 1 à 1,664), par MM. Boca et Rendu. — 1883.

Série C (art. 1 à 952, Intendance de Picardie), par M. Durand. — 1888.

Série C (art. 953 à 1,975, Intendance de Picardie, etc.), par M. Durand. — 1892.

Séries C (art. 1,976 à 2,008), *D* (138 art.) et *E* (996 art.), par M. Durand. — 1897.

En préparation : *Séries E supplément* (feuilles 1 à 9), *G* (feuilles 1 à 72).

ARCHIVES COMMUNALES.

Amiens, série AA (140 art.), par M. Durand. — 1891.

Amiens, série BB (art. 1 à 38, Délibérations de l'échevinage), par M. Durand. — 1894.

Amiens, série BB (art. 39 à 323), par M. Durand. — 1897.

Amiens, série CC (art. 1 à 241, Comptes), par M. Durand. — 1901.

Crécy-en-Ponthieu, par M. Durand. — 1888.

En préparation : *Amiens, Série CC* (suite) [feuilles 1 à 12].

TARN.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (106 art.), *B* (1,299 art.) et *C* (art. 1 à 424), par M. Jolibois. — 1873.

Séries C (art. 425 à 1,275), *D* (51 art.) et *E* (687 art.), par M. Jolibois. — 1878.

Série E supplément (art. 688 à 5,438), par M. Jolibois. — 1889.

En préparation : *Séries G* (feuilles 1 à 14), *L* (feuilles 1 à 9).

ARCHIVES COMMUNALES.

Albi, par M. Jolibois. — 1869.

Castres, par M. Estadieu. — 1881.

Gaillac, par M. Jolibois. — 1873.

En préparation : *Cordes* (feuilles 1 à 47).

TARN-ET-GARONNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries G (1,254 art., Chapitre de Moissac, confréries ecclésiastiques, etc., avec additions) et *H* (259 art.), par MM. Bourbon et Dumas de Rauly. — 1894.

En préparation : *Série A* (feuilles 1 à 18).

ARCHIVES COMMUNALES.

Verdun-sur-Garonne, par M. Devals. — 1875.

VAR.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (3 art.) et *B* (art. 1 à 400, Sénéchaussée de Draguignan), par M. Mireur. — 1895.

Série E supplément, par MM. Ricaud et Mireur. — 1882.

En préparation : *Séries C* (feuilles 1 à 5), *E* (suite) [feuilles 1 à 55 et 1 à 30].

ARCHIVES COMMUNALES.

Ollières, par M. Paix. — 1889.

Toulon, par M. O. Teissier. — 1867.

Vidauban, par M. Magnaud. — 1890.

En préparation : *Bandol* (feuilles 1 à 20), *Châteaudouble* (feuilles 1 à 3), *Collobrières* (feuilles 1 à 8), *Mons* (feuille 1 à 14), *Pignans* (feuilles 1 à 7), *Saint-Tropez* (feuilles 1 à 21).

VAUCLUSE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 1,501, Chambre apostolique de Carpentras, etc.), par MM. Achard et Duhamel. — 1878.

Série B (art. 1,502 à 2,696), par M. Duhamel. — 1884.

En préparation : *Séries C-D* (feuilles 1 à 61), *G* (feuilles 1 à 23).

ARCHIVES COMMUNALES.

En préparation : *Avignon* (feuilles 1 à 38), *Orange* (feuilles 1 à 15).

VENDÉE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (7 art.), *B* (1,465 art.) et *C* (61 art.), par M. Barbaud. — 1898.

En préparation : *Série D* (feuilles 1 à 5).

VIENNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (2 art.), *B* (233 art.), *C* (869 art.) et *D* (201 art.), par MM. Rédet et A. Richard. — 1891.

Série G (art. 1 à 1,343), par MM. Rédet et A. Richard. — 1883.

En préparation : *Série G* (suite) [feuilles 1 à 20].

ARCHIVES COMMUNALES.

Châtellerault, par M. de Saint-Genis. — 1877.

Civray (Archives de la ville et de la sénéchaussée), par M. Bricault de Verneuil. — 1889.

Loudun, par M. Chauvineau. — 1869.

VIENNE (HAUTE-).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série B (art. 1 à 626, Sénéchaussées de Bellac, Le Dorat, Saint-Yrieix), par M. Leroux. — 1899.

Série C (637 art.), par MM. Rivain et Leroux. — 1891.

Série D (1,195 art., Collège de Limoges), par M. Leroux. — 1882.

Série E supplément (Villes de Saint-Junien, Rochechouart, Limoges [complément à l'inventaire spécial de M. Thomas, voir ci-dessous], Eymoutiers, Le Dorat et Bellac), par M. Leroux. — 1889.

Série H supplément (Hospices et hôpitaux de Limoges, Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval, Saint-Yrieix), par M. Leroux. — 1884-1887.

En préparation : *Série G* (feuilles 1 à 5).

ARCHIVES COMMUNALES.

Limoges, par M. A. Thomas. — 1882.

VOSGES.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Série E supplément (Communes des arrondissements d'Épinal, de Mirecourt, de Neufchâteau, de Remiremont et de Saint-Dié), par M. Duhamel. — 1867.

Série G (art. 1 à 837, Chapitres d'Epinal, de Poussay et de Saint-Dié, etc.), par MM. de Chanteau, Guilmoto et Chevreux. — 1887.

Série G (art. 838 à 2,003, Chapitre de Remiremont), par M. Chevreux. — 1897.

En préparation : *Série G* (suite) [feuilles 1 à 17].

ARCHIVES COMMUNALES.

Charmes, par M. Duhamel. — 1868.

Épinal, série CC, par M. Ferry. — 1887.

La Bresse, par M. Duhamel. — 1870.

Rambervillers, par M. Henriot. — 1869.

En préparation : *Épinal*, séries AA (feuilles 1 à 24), *BB, DD, EE* (feuilles 1 à 49); *Remiremont* (feuilles 1 à 7).

YONNE.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Séries A (27 art.), *B* (356 art.), *C* (233 art.), *D* (41 art.), *E* (647 art.), *E supplément* (Communes des arrondissements d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny, de Sens et de Tonnerre) et *F* (16 art.), par M. Quantin. — 1868.

Série G (2,568 art., Archevêché et chapitre cathédral de Sens, etc.), par M. Quantin. — 1873.

Série H (art. 1 à 1,397), par M. Quantin. — 1882.

Série H (art. 1,398 à 2,204), par M. Molard. — 1888.

Série H supplément (art. 2,205 à 2,839, Ordre de Malte, hôpitaux d'Auxerre et d'Avallon), par M. Molard. — 1899.

En préparation : *Série H supplément* (suite) [feuilles 1 à 8].

ARCHIVES COMMUNALES.

Avallon, par M. Prot. — 1882.

Sens, par M. Quantin. — 1870.

2. NOTICES ET INVENTAIRES DIVERS.

AIN.

... *Notice sur les archives départementales de l'Ain* [dans *Manuel de l'archiviste*, t. I (1860), p. 347-350].

... *Notice sur les archives communales et hospitalières de l'Ain* [*Ibid.*, t. II (1861), p. 130 et 141].

Brossard (J.). *Inventaire sommaire des archives de Trévoux (séries FF, GG, JJ).* — Trévoux, J. Jeannin, 1873, brochure in-8°, 23 pages.

—— *Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Trévoux, antérieures à 1790.* — Trévoux, 1875, 1 vol. in-8°.

Combes (L. de). *Le présidial de Bourg et le bailliage de Bresse* [comprend, p. 207-210, le tableau des justices seigneuriales dont les papiers sont déposés au greffe de Bourg]. — Bourg, 1874, 1 vol. in-8°.

Debombourg (G.). *Analyse historique des archives communales de Bugey.* — Nantua, 1855-1856, 2 vol. in-8°.

Marchand (F.). *Les chartes de la Tour de Douvres (1258-1424), documents pour servir à l'histoire du Bas-Bugey et des provinces voisines.* — Bourg, 1891, 1 vol. in-8°.

Vayssière (A.). *Les archives de l'Ain* [dans *Annales de la Société d'émulation de l'Ain*, t. VIII (1875), p. 161, 233, 351; t. IX (1876), p. 82, 201, 297; t. X (1877), p. 177 et 267; t. XI (1878), p. 388].

AISNE.

... *Notice sur les archives communales de l'Aisne* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1861), p. 130-132].

Barthélemy (Ed. de). *Analyse du cartulaire de l'abbaye de Chézy* [dans *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, t. XXX (1878), p. 241-308].

—— *Analyse du cartulaire de l'abbaye de Foigny.* — Vervins, 1879, 1 vol. in-4°, 117 pages.

—— *Analyse du cartulaire du chapitre de l'abbaye de Bucilly* [dans *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, t. XVI (1882), p. 109-169].

Bouchot et Lemaire (E.). *Le livre rouge de l'hôtel de ville de Saint-Quentin* [description et analyse détaillée]. — Saint-Quentin, 1 vol. in-4°, 1882, xc-491 pages.

Chauvenet (Ern. de). *Rapport à M. le Préfet de l'Aisne sur les archives de la ville de Saint-Quentin* (février 1841) [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. II (1843), p. 1-8].

Combier (A.). *Nomenclature sommaire des archives du greffe de Laon.* — Paris, 1866, 1 vol. in-4°, II-108 pages [voir aussi du même auteur : *Étude sur le bailliage de Vermandois et siège présidial de Laon*, IIIe partie, chapitre II, p. 419-681. — Paris et Laon, 1874, 1 vol. in-4°, 743 pages].

—— *Les plumitifs du grand bailli de Vermandois* (1451-1452, 1461-1466) [contient l'analyse de deux registres des archives du tribunal de Laon] [dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXIII (1879), p. 12-76].

Daras (Abbé). *Étude sur les rapports administratifs et personnels de la Couronne avec les pays aujourd'hui compris dans le département de l'Aisne* [étude bibliographique sur les archives de l'Aisne] [dans *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, t. XI (1857), p. 27-36].

—— *Rapport sur les archives historiques de l'Aisne* [*Ibid.*, t. III (1849), p. 126-160] [catalogue des documents détruits en 1793 et des documents conservés aux archives de l'Aisne].

Demay (G.). *Voir* Oise.

Desilve (Abbé). *Analyse du cartulaire de l'abbaye de la Valroy* [1020-1211] [dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXII (1878), p. 111-253].

Gauger. *Inventaire sommaire des archives d'Ognes* [dans *Bulletin de la Société académique de Chauny*, t. I (1886), p. 161 et 179].

Lemaire (E.). *Documents pour servir à l'histoire de Saint-Quentin (analyse et publication de textes extraits des archives municipales)*, t. I. — Saint-Quentin, 1888, 1 vol. in-4°, CXLI-562 pages.

Matton (A.). *Inventaire sommaire des terriers, plans terriers, déclarations d'héritages et arpentages généraux concernant l'ancien diocèse de Soissons* [dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons*, t. VII (1853), p. 78-85].

Menesson. *Analyse des archives de l'hôpital de Vervins* [dans *La Thiérache, Bulletin de la Société archéologique de Vervins*, t. IX (1883), p. 37-55].

Pécheur (Abbé). *Analyse du cartulaire de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons.* — Soissons, 1870, 1 vol. in-4°, 209 pages.

—— *Rapport sur l'inventaire des titres de l'hôpital de Villers-Cotterets* [dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de Soissons*, 2e série, t. XIII (1882), p. 223-236].

Piette (A.). *Analyse du cartulaire de Saint-Michel-en-Thiérache.* — Vervins, 1883, 1 vol. in-4°, 199 pages.

Poissonnier. *Sur les archives de la ville de Chauny* [dans *Bulletin de la Société académique de Chauny*, t. I (1884-1886), p. 43-62].

Rollet (J.). *Les minutes du greffe de l'hôtel de ville de Château-Thierry, antérieurement à la Révolution* [dans *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, (1883), p. 83-94].

Suin (A.). *Observations sur les archives de Chauny* [dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons*, t. VII (1853), p. 128-130 et 246].

... *Les minutes du greffe de l'hôtel de ville de Château-Thierry antérieurement à la Révolution* [dans *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, t. XVIII (1884), p. 83, et t. XIX (1885), p. 59].

ALLIER.

..... *Notice sur les archives départementales de l'Allier* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1861), p. 106-111].

..... *Notice sur les archives communales* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1861), p. 132-133].

Grassoreille (G.). *Notice sur les registres de comptes des receveurs municipaux de Moulins* [dans *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier*, t. XVI (1882), p. 392].

ALPES (BASSES-).

..... *Notice sur les archives départementales des Basses-Alpes* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1861), p. 111-114].

..... *Notice sur les archives communales* [*Ibid.*, 133-135].

Arbaud (Damase). *Rapport à M. le Préfet des Basses-Alpes sur les archives municipales de Manosque. I. Les privilèges.* — Digne, veuve A. Guichard, 1884, 1 vol. in-8°, 82 pages.

ALPES (HAUTES-).

..... *Notice sur les archives départementales des Hautes-Alpes* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1861), p. 115-117].

..... *Notice sur les archives communales* [*Ibid.*, 135-136].

Guillaume (Abbé Paul). *Analyse de 17 chartes du prieuré de Saint-André de Gap, de 1010 à 1122* [dans *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes* (1884), p. 389-397].

—— *Liste des anciens cadastres conservés dans les archives communales du département des Hautes-Alpes.* — Gap, imprimerie des Alpes républicaines, 1885, brochure in-8°, 16 pages [extrait du *Rapport au préfet* [1] (1885), p. 226-241].

[1] Sous ce titre abrégé, on a désigné ici les rapports que les archivistes adressent tous les ans aux préfets sur l'état de leur service. Ils sont insérés dans le volume des *Procès-verbaux des délibérations du Conseil général* pour la session d'août de l'année correspondante.

Outre les notes que ces rapports ont fournies au présent état, ils contiennent sur les diverses collections des archives départementales, communales et hospitalières des renseignements utiles, mais trop succincts pour qu'il en ait été tenu compte ici.

—— *État sommaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures antérieurs à 1793, existant dans les archives communales des Hautes-Alpes* [*Ibid.* (1886), p. 97-99, et dans *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes* (1886), p. 469-472].

—— *Situation et index sommaire des archives communales des Hautes-Alpes* [*Ibid.* (1887), p. 127-139; (1888), p. 149-166; (1890), p. 167-177; (1891), p. 137-145; (1892), p. 133-139].

—— *État des minutes des notaires déposées aux archives départementales des Hautes-Alpes* [*Ibid.* (1888), p. 128-130; (1889), p. 214-215; (1890), p. 155-158; (1892), p. 125; (1893), p. 114-116; (1894), p. 102-103; (1897), p. 107-108; (1899), p. 175-177; (1900), p. 94].

—— *Analyse des délibérations et arrêtés du directoire du district de Gap, du 13 juillet 1790 au 18 brumaire an IV, par Théodore Gautier* [dans *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes* (1891), p. 229-255, 422-447].

—— *La période révolutionnaire dans les Hautes-Alpes.* — Gap, 1895, 1 vol. in-8°, IV-190 pages [comprend l'*Analyse des délibérations du directoire du département des Hautes-Alpes du 4 août 1790 au 15 germinal an VIII, par Théodore Gautier*].

—— *Tableau des communes des Hautes-Alpes dont les archives anciennes sont déposées aux archives départementales* [dans *Rapport au préfet* (1898), p. 105].

ROMAN (J.). *Monuments de l'histoire des Hautes-Alpes. Sigillographie du diocèse de Gap.* — Paris, Rollin et Feuardent; Grenoble, Allier, 1870, 1 vol. in-4°, XIII-202 pages, 28 planches.

—— *Sigillographie du diocèse d'Embrun.* — *Ibid.*, 1874, 1 vol. in-4°, XIII-190 pages, 15 planches.

—— *Anciens dépôts d'archives. Courtes notes sur les archives civiles, religieuses et hospitalières de Gap, Embrun, etc.* [dans *Petite Revue des bibliophiles dauphinois*, t. I, p. 44-47].

ALPES-MARITIMES.

GALLOIS-MONTBRUN. *Introduction à l'inventaire général des titres et documents divers antérieurs à 1790, existant aux archives des Alpes-Maritimes en 1866-1869.* — Nice, 1873, brochure in-8°, 33 pages [Extrait des *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. II (1873), p. 73-103].

MORIS (Henri). *Catalogue sommaire des registres de catholicité antérieurs à 1792, conservés dans les églises de l'ancien comté de Nice, avec les dates extrêmes* [dans *Rapport au préfet* (1890), p. 253-254].

—— *Catalogue des notaires dont les minutes ont été réintégrées aux Archives départementales* [*Ibid.* (1898), p. 324-326].

—— *Liste des établissements dont les biens ont été vendus au profit de la nation, par commune* [*Ibid.* (1899), p. 334-336].

LASTEYRIE (Ferd. DE). *Note sur les archives de la ville de Grasse* [dans *Athenæum français*, in-4°, 1854, p. 272-274].

SARDOU (J.-B.). *Sur les archives hospitalières de Grasse* [dans *Procès-verbaux du Congrès scientifique de France*, 33° session tenue à Aix (1866), t. III, p. 285].

ARDÈCHE.

.. .. *Notice sur les archives départementales* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. III (1863), p. 103-107].

..... *Notice sur les archives de l'Ardèche* [dans *Le Cabinet historique*, t. IV (1858), p. 134].

ARDENNES.

..... *Notice sur les archives départementales* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. III (1863), p. 107-110].

CARUEL (J.). *Essai sur Rethel : documents extraits de l'inventaire général des archives de la mairie, approuvé par le Ministre le 18 septembre 1888.* — Rethel, G. Beauvarlet, 1891, 1 vol. in-8°, 432 pages.

JADART (Henri). *Voir* MARNE.

SENÉMAUD (Ed.). *Les archives des Ardennes.*

Notice historique. Pièces justificatives. — Mézières, F. Devin, 1864, brochure in-8°, 39 pages.

—— *Notice sur les archives de Rethel* [dans *Le Cabinet historique*, t. I (1855), catalogue, p. 176 à 182].

—— *Notice sur les archives de Sedan* [*Ibid.*, p. 192-199].

... *Précis des pièces, chartes, titres, renseignements et cartulaires trouvés dans les archives du département des Ardennes, qui concernent spécialement les abbayes, prieurés et maisons religieuses dépendant autrefois du diocèse de Reims, département de la Marne* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 376-386].

ARIÈGE.

... *Notice sur les archives départementales* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. III (1863), p. 110-112].

Pasquier (F.). *État civil, délibérations municipales et livres terriers antérieurs à 1792, existant dans les archives communales et départementales de l'Ariège. Etat sommaire.* — Foix, Pomiès, 1890, brochure in-8° [extrait de l'*Annuaire de l'Ariège* (1890), p. 231-259] [nomenclature par arrondissement, dans l'ordre alphabétique des cantons et des communes].

—— *Nomenclature des chartes de coutumes de l'Ariège*, avec préface. — Foix, Pomiès, 1882, brochure in-8°, 18 pages [*Ibid.* (1882)].

Poux (Joseph). *État sommaire des minutes antérieures à 1790, déposées aux archives départementales de l'Ariège par M. Jean Fourié, notaire à Lavelanet, 210 registres, 1572-an IV.* — Foix, Pomiès, 1900, 4 pages [extrait du *Rapport au préfet* (1899-1900), p. 400-403].

Trouillard (Guy). *État sommaire des minutes antérieures à 1790, déposées aux archives départementales de l'Ariège par Mᵉ Burguière, notaire à Foix, 101 registres, 1591-1788.* — Foix, Pomiès, 1898, brochure in-8°, 6 pages [*Ibid.* (1898), p. 6-7].

—— État des documents judiciaires antérieurs à 1806, transférés du greffe du tribunal de Foix aux archives départementales [*Ibid.*, p. 4-5].

AUBE.

Arbois de Jubainville (H. d'). *Voyage paléographique dans le département de l'Aube, rapport à M. le Préfet sur une inspection faite en 1854 dans les archives communales et hospitalières du département.* — Paris, Durand et Dumoulin, 1855, 1 vol. in-8°, 356 pages.

—— *De quelques documents récemment découverts à Ervy* (Aube) [dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1ʳᵉ série, t. II (1856), p. 461-472].

—— *Études sur les documents antérieurs à l'année 1285, conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de la ville de Troyes (Saint-Nicolas, Saint-Bernard, Saint-Abraham, Saint-Esprit)* [dans *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, t. XXI (2ᵉ série, t. VIII), nᵒˢ 41 à 44 (1857), p. 49-365].

—— *Les archives du département de l'Aube et le tableau numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790.* — Paris, 1863, brochure in-8° [Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5ᵉ série, t. IV (1863), p. 449-471)].

—— *Notice sur les archives départementales de l'Aube* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. III (1863), p. 112-125].

—— *Affaire Harmand. Rapport à Monsieur le Préfet de l'Aube par l'archiviste du département.* — Paris, J.-B. Dumoulin, 1873, brochure in-4°, 15 pages [ce rapport contient un état des pièces restituées aux archives de l'Aube par M. Harmand].

Barthélemy (Ed. de). *Les archives de Bar-sur-Aube avant 1789* [dans *Mémoires de la Société académique ou d'agriculture, etc.*, t. XLIX (3ᵉ série, t. XXI, 1885), p. 303-313].

—— *Chartes de l'abbaye de Macheret* [simples analyses] [dans *Mémoires de la Société, etc.*, t. XLVII, (3ᵉ série, t. XX, 1883), p. 281-291].

Boutiot (Th.). *Archives du greffe* [de

Troyes] [dans *Annuaire administratif et statistique du département de l'Aube* (1849)].

—— *Rapport adressé à M. T. P. de Bantel, préfet du département de l'Aube, sur le dépouillement des archives déposées dans les prisons de Troyes* [*Ibid.* (1850, 2e partie), et 1851].

—— *Notes sur les actes et les registres de l'état civil dans l'arrondissement de Troyes* [*Ibid.* (1850), p. 23-59].

—— *Rapport au maire sur les archives municipales de Troyes.* — Troyes, 1858, brochure in-8°, 20 pages.

—— *Lettre sur les archives municipales de la ville de Troyes adressée à M. d'Arbois de Jubainville.* — Troyes, 1862, brochure in-8°, 11 pages.

Guignard. *Catalogue des archives particulières de S. A. R. le prince Xavier de Saxe, précédé d'un Rapport sur les papiers de S. A. R. le prince Xavier de Saxe, conservés dans les archives du département de l'Aube, adressé à S. E. le Ministre de l'instruction publique et des cultes.* — Dijon, 1853, brochure in-4°, XI-19 pages.

Méchin (Abbé H.). *Documents inédits pour servir à l'histoire de la collégiale de Saint-Urbain de Troyes* [analyse de documents] [dans *Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube*, t. XLII (3e série, t. XV, 1878), p. 5-129].

Thévenot (Arsène). *Inventaire sommaire de la correspondance du prince François-Xavier de Saxe* (1743-1792), *dans la correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe, connu en France sous le nom de comte de Lusace.* — Paris, 1871, 1 vol. in-8°, x-349 pages.

Vallet de Viriville (Auguste). *Les archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes* [avec dessins et facsimilé]. — Paris, Dumoulin, 1841, 1 vol. in-8°, xx-472 pages.

—— [de Viriville]. *Rapport relatif aux archives départementales de Troyes* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 15-21].

AUDE.

Buzairies (L.-A.). *Libertés et coutumes de Limoux, avec le catalogue des chartes et documents historiques déposés dans les archives de l'Hôtel-de-Ville.* — Limoux, J. Boule, 1851, in-8°.

Faure (Hip.). *Hospices de Narbonne; classement des archives antérieures à l'année 1790.* — Narbonne, imp. typogr. de Caillard, 1855, 1 vol. in-4°, 166 pages.

—— *Hospices de Narbonne; supplément au classement des archives antérieures à 1790.* — Narbonne, Emmanuel Caillard, 1863, 1 vol. in-4°, VIII-154 pages.

—— *Hospices de Narbonne; classement des papiers modernes faisant suite au classement des archives antérieures à 1790.* — Narbonne, imp. typogr. de Caillard, 1866, 1 vol. in-4°, 206 pages.

Laurent (Paul). *Plans anciens des communes conservés aux archives du département de l'Aude* [dans *Rapport au préfet* (1884-1885), p. 4-7].

—— *Principaux documents conservés dans les archives des hospices de l'Aude, antérieurs à 1790* [*Ibid.* (1885), p. 9-12].

—— *Répertoires des archives communales de l'arrondissement de Castelnaudary, antérieures à 1790:*

1° *Cantons nord et sud de Castelnaudary.* Carcassonne, Labau, 1885, in-8°, 20 pages.

2° *Cantons de Belpech, Fanjeaux et Salles-sur-l'Hers.* — Carcassonne, Labau, 1886, in-8°, 27 pages.

Mahul. *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne, villes, villages, abbayes, églises, châteaux, seigneuries, fiefs, généalogies, blasons, métairies, lieux bâtis, quartiers ruraux, notes statistiques.* — Paris, Didron et Dumoulin, 1857-1887, 6 vol. en 7 tomes in-4°. [Certains des documents analysés sont tirés des archives départementales et communales.]

Mas-Latrie (Louis de). *Rapport sur les archives de Castelnaudary* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 21-26].

Mouynès. *Notice sur les archives départementales de l'Aude* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. IV (1864), p. 281-290].

AVEYRON.

Affre (Henri). *Notice sur les archives départementales de l'Aveyron* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. IV (1864), p. 290-298].

—— *Notice sur les archives communales de Millau* [*Ibid.*, t. V (1865), p. 153-158].

—— *Notice sur les archives de la ville d'Espalion antérieures à 1790* [*Ibid.*, t. VIII (1868), p. 149-155].

Barrau (H. de). *Documents inédits pour servir à l'histoire du Rouergue* [extraits analytiques des registres de l'hôtel de ville de Rodez, de 1416 à 1515] [dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. III (1842), p. 81-86].

Couderc (C.). *Note sur les fastes consulaires de Bernard Arribat et documents sur l'histoire de Villefranche et du Rouergue, à la fin du XVIe siècle* [répertoire et publication de documents] [*Ibid.*, t. XIV, p. 113-293].

Desjardins (G.) et Affre (H.). *Inventaire des archives de la commune de Saint-Affrique.* — Saint-Affrique, A. Ducornot, 1868, brochure in-4°, 35 pages.

Rouvelet (A.). *Archives de l'hôtel de ville de Millau* [dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. X (1874), p. 1-9].

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Adriani (G.-B.). *Descrizione sommaria e raggionata di alcune fra le principali pergamene dei secoli XII, XIII et XIV, risguardanti al Piemonte, le quali si conservano nel archivio del dipartimento delle Bocche del Rodano in Marsiglia* [à la page 60 de l'ouvrage intitulé : *Sopra alcuni documenti e codici manoscritti di cose subalpine ed italiane conservati negli archivi e nelle publiche biblioteche della Francia meridionale.* — Torino, 1885, 1 vol. in-8°].

Barthélemy (Dr L.). *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux.* — *Planches de sceaux, tableaux généalogiques et carte* [ouvrage composé de pièces tirées en majorité du dépôt des Bouches-du-Rhône]. — Marseille, 1882, 1 vol. in-8°.

Blancard (Louis). *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des archives départementales des Bouches-du-Rhône.* — Marseille, 1860, 1 vol. in-4°, avec planches [autre édition, de la même année, grand papier avec certain nombre de sceaux].

—— *Notice sur les archives anciennes des Bouches-du-Rhône, suivie de notes relatives aux plus anciens documents du cartulaire de Saint-Victor.* — Marseille, 1861, 1 vol. in-8°.

—— et Grasset (Cte de). *Notice sur les archives départementales des Bouches-du-Rhône* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. IV (1864), p. 298-320; t. V (1865), p. 116-132; t. VI (1866), p. 178-188].

Dassy (Abbé). *Les sceaux de l'église de Marseille au moyen âge.* — Marseille, 1857, in-8°, 34 sceaux, 21 pages [Extrait de la *Revue de Marseille* (1875), p. 27, 377 et 390].

D[oynel] (L.). *Inventaire des archives de la Marine à Marseille.*— Paris, Beaudoin, 1888, 1 vol. in-8°, 198 pages [Extrait de la *Revue maritime et coloniale* (1887)].

Grasset (Cte Em.-Ferd. de). *Preuves de noblesse pour les dames religieuses de Beaulieu en Quercy, ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* — Paris, Dumoulin, 1868, brochure in-8° [Extrait de la *Revue historique et nobiliaire* (1868), p. 239-259].

—— *Notice sur les chartes impériales du royaume d'Arles existant aux archives départementales des Bouches-du-Rhône.* — Marseille, Arnaud, in-8°, 16 pages [Extrait du *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XXIX (1866), p. 106-121].

Latil (Adolphe). *Étude. Archives du département des Bouches-du-Rhône* [lecture faite, le 22 décembre 1866, à la Section d'archéologie du Congrès scientifique de France tenu à Aix-en-Provence]. — Marseille, Arnaud, Cayer et Cie, 1866, brochure in-8°, 36 pages et 1 plan.

—— *Discours sur les Archives départementales des Bouches-du-Rhône.* — Aix, Remondet-Aubin, 1868, brochure in-8°, 11 pages [Extrait du *Compte rendu des travaux du Congrès scientifique de France* tenu à Aix en décembre 1866 (33e session)].

Laugier de Chartrouse. *Notice sur quelques documents historiques tirés des archives de la ville d'Arles* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 49-52].

Mas-Latrie (Louis de). *Rapport sur l'état des archives publiques à Marseille* [*Ibid.*, p. 26-49].

Payan d'Aujery (Ch.). *Les prudhommes pêcheurs de Marseille et leurs archives.* — Aix, Nicot, 1874, brochure in-8°, 72 pages.

Ricard (Paul). *Notice sur les dépôts d'archives conservés à la préfecture des Bouches-du-Rhône.* — Marseille, 1835, in-8°.

Robolly. *Notice sur les archives communales d'Arles* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. IV (1864), p. 326-331].

—— *Notice sur les archives communales d'Arles* [*Ibid.*, t. V (1865), p. 161-168].

—— *Rapport à M. le Maire sur les archives communales de Saint-Remy* [*Ibid.*, t. VII (1867), p. 163-170].

Roure (Baron du). *Recherches de la noblesse faites en Provence par Pierre Cardin Lebret, premier président au Parlement de Provence* (1696-1715) [dans *Revue historique de Provence* (1890), n° 7, p. 209; n° 8, p. 241; n° 9, p. 273; n° 10, p. 305; n° 11, p. 337].

—— *Inventaire analytique de l'authentique de la maison de l'hôpital du prieuré de Saint-Gilles* [dans *Revue historique de Provence* (1890), n° 1, p. 13; n° 2, p. 57; n° 3, p. 80; n° 4, p. 145].

—— *Table alphabétique des lettres de noblesse registrées aux archives du Roy en Provence* [dans *Revue historique de Provence* (nov. 1890), p. 323].

Sardou. *Notice sur les archives communales de Château-Renard* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. V (1865), p. 158-161].

Teissier (Octave). *Rapport sur les archives communales de la ville de Marseille.* — Marseille, Samat, 1877, in-8°, 31 pages.

Timon-David (F.). *Les archives paroissiales de Marseille aux xvie et xviie siècles, recherches dans les anciens registres de l'état civil.* — Marseille, 1875, 1 vol. in-8°.

CALVADOS.

Bénet (A.). *Inventaire sommaire des archives du Calvados. Série C. Intendance de Caen, supplément, 1re partie, art. 6324-6461.* — In-folio à double colonne, 40 pages, autographié.

—— *Inventaire sommaire des archives du Calvados. Série C. Commission intermédiaire de la Basse-Normandie, 2e partie, art. 7817-8089.* — In-folio à double colonne, 63 pages, 1899, autographié.

—— *Inventaire sommaire des archives communales de Deux-Jumeaux* (art., GG. 1 à 4.). — In-4°, 24 pages, 1889, autographié.

Bréard (Ch.). *Les archives de la ville de Honfleur, notes historiques, analyses et documents, extraits des archives communales.* — Paris, Alph. Picard, 1885, 1 vol. in-8°, LXIV-421 pages.

Demay (G.). *Inventaire des sceaux de la Normandie. Voir* Seine-Inférieure.

Formeville (H. de). *Rapport sur l'état des archives dans l'arrondissement de Lisieux* (oct. 1835) [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 53-75].

Léchaudé d'Anisy. *Catalogue analytique des pièces manuscrites des archives du Calvados* [dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. VII (1834), p. 5 à 550; t. VIII (1834), p. 1 à 555; 30 planches de sceaux et fac-similés]; publié sous le titre suivant : *Extrait des chartes, et autres actes normands ou anglo-normands, qui se trouvent dans les archives du Calvados.* — Caen, 1835, 2 vol. in-8°, et 1 atlas (cet atlas est un recueil de 500 sceaux normands et anglo-normands).

Vasseur (Ch.). *Les archives municipales*

de Lisieux. Notes pour servir d'inventaire. — Lisieux, E. Piel, 1870, brochure in-18, 52 pages.

... *Ministère de la marine et des colonies; Commission supérieure des archives; rapport au Ministre; actes et documents officiels; notes sur les archives du Havre, de Honfleur et de Fécamp.* — Paris, 1888, 1 vol. in-8°, p. 50-53 et 56.

CANTAL.

Delzons (Baron). *Inventaire des titres de la ville, conservés à la Bibliothèque d'Aurillac* [dans *Tablettes historiques de l'Auvergne,* (1841), p. 247-258].

Lys. *Notice sur les archives départementales du Cantal* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. VI (1866), p. 189-190].

Tournemine (B^{on} de). *Lettre sur les archives d'Aurillac et de Mauriac* [dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France,* t. IX (1832), p. 207-215].

CHARENTE.

Babinet de Rencogne (Gustave). *Rapport sommaire sur l'ensemble des archives du greffe de la sénéchaussée et siège présidial d'Angoulême.* — Angoulême, Nadaud, 1860, in-8° [Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente,* 3e série, t. II (1860), p. 8-20].

—— *Courte notice sur les archives départementales de la Charente.* — Angoulême, F. Goumard, 1866, brochure in-8°, 16 pages [réimpression d'une *Notice sur les archives départementales de la Charente* parue dans *Annuaire de l'archiviste,* t. VI (1866), p. 190-198].

—— *Rapport sur les archives du greffe de la sénéchaussée et siège présidial de l'Angoumois* [dans *Rapport au préfet* (1876), p. 446-447].

Biais (Em.). *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, de la ville d'Angoulême.* — Angoulême, Lugeol, Voleau et Cie, 1889, 1 vol. in-8°, xv-157 pages.

Fleury (P. de). *Tableau d'accroissement des archives de la Charente depuis 1848.* — Angoulême, G. Chasseignac et Cie, 1878, brochure in-8°, 16 pages [Extrait du *Rapport au préfet* (1878), p. 5 à 7].

—— *Tableau des titres de famille conservés aux archives départementales.* — Angoulême, G. Chasseignac et Cie, 1881, in-8°, 15 pages [*Ibid.* (1881)].

—— *Tableau général des minutes de notaires déposées aux archives de la Charente.* — Angoulême, G. Chasseignac et Cie, 1879, brochure in-8°, 31 pages [*Ibid.* (1879), p. 6-21].

Jussieu (A. de). *Notice sur les archives départementales de la Charente* [dans *Bulletin...* 2e série, t. I (1856), p. 80-86].

Michelet. *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques et les archives des départements du Sud-Ouest de la France* (août-septembre 1835). — Paris, Ducessois, 1836, brochure in-4°, 26 pages.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Dangibeaud (Ch.). *Les anciens hôpitaux de Saintes* [dans *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge*, t. II (1880), p. 289].

Eschasseriaux (Baron). *Études, documents et extraits relatifs à la ville de Saintes.* — Saintes, P. Orliaguet, 1876, 1 vol. grand in-8°, 554 pages. [Cet ouvrage contient entre autres un *Inventaire sommaire des archives de l'hôtel de ville de Saintes, antérieures à 1790*, dû au baron Léon Michel de la Morinerie et à M. Louis Audiat.]

Fauvelle. *Notice sur les archives départementales de la Charente-Inférieure* [dans *Annuaire de l'archiviste,* t. VI (1866), p. 198-206].

—— *Notice sur les archives communales de la Charente-Inférieure* [*Ibid.*, t. VI (1866), p. 234-237].

Meschinet de Richemond (Louis). *Notice sur les chartes en langue vulgaire des archives de l'hospice de La Rochelle* [*Ibid.*, t. IV (1864), p. 334-338].

—— *Archives des notaires du département de la Charente-Inférieure.* — La Rochelle, 1867, brochure in-8°, 68 pages.

—— *Les archives départementales de la Charente-Inférieure* [dans *Annuaire de l'Académie de La Rochelle* (1875), p. 37-38].

—— *Les archives des églises réformées de France déposées à La Rochelle, Philippe Vincent, Pierre Mervault, Abraham Tessereau.* — Paris, 1893, brochure in-8°, 12 pages.

Michel de la Morinerie (Baron Léon). *Rapport sur les archives de la mairie et du greffe du Palais de justice de Saintes.* — Évreux, Hérissey, 1863, brochure in-8° [Extrait du *Rapport au préfet*, 1862, p. 1-32].

Michelet. *Voir* Charente.

Musset (G.). *Archives de l'hôpital de Pons* [dans *Archives historiques de la Saintonge*, t. IX (1881), p. 9-357].

Phelippot (R.-T.). *Lettre historiale rétaise sur l'incendie de la mairie de la ville de Saint-Martin, du tribunal de commerce, de la justice de paix, du commissariat de police et sur l'anéantissement des archives historiques et municipales de cette ville et du tribunal de commerce de l'île de Ré.* — Saint-Martin (île de Ré), Berton, 1891, brochure in-8°, 24 pages.

CHER.

Jongleux (H.). *Archives de la ville de Bourges avant 1790.* — Bourges, H. Sire, 1877, 2 vol. in-8°, viii-246 et 256 pages.

Michelet. *Voir* Charente.

Rapin (Edmond). *Les registres de l'état civil à Bourges* [dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, IIIe vol. (1869). — Bourges, 1870, in-8°, p. 67 et suiv.].

Soyer (Jacques). *Un faux diplôme carolingien, attribué tantôt à Louis le Débonnaire et tantôt à Louis le Bègue, concernant l'abbaye de Dèvres, près de Vierzon.* — Bourges, Sire, 1898, brochure in-8°, 11 pages [Extrait des *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4e série, 13e volume (1898)].

—— *Analyse des actes de Charles VII conservés dans les archives départementales du Cher, avec une introduction et une table des noms propres.* — Bourges, 1898, brochure in-8°, 36 pages [*Ibid.*].

—— *Études sur trois documents apocryphes des Archives départementales du Cher, attribués à la période franque.* — Bourges, 1900, brochure in-8°, 34 pages [*Ibid.*, 4e série, 14e volume (1899)].

... *État des minutes de notaires qui sont déposées aux archives du département du Cher* [dans *Annuaire du Berry, administratif, statistique, agricole et historique* 5e année (1844), Bourges, in-12, p. 100-103].

... *Incendie des archives de Bourges* [dans *Compte rendu des travaux de la Société du Berry*, 6e année (1858-1859). — Paris, 1859, in-8°, p. 190-194].

CORRÈZE.

E... *Notice sur les archives départementales de la Corrèze* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. VII (1867), p. 152-154].

Huot (Paul). *Les archives municipales de la ville d'Ussel; études historiques et juridiques sur les anciennes chartes et autres pièces qui y sont conservées.* — Ussel, s. d., 1 vol. in-4°, 124 pages.

Lacombe (O.). *Les archives du département de la Corrèze* (histoire de la formation du dépôt d'archives) [dans *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1re livraison (1879), p. 18-32].

L'Hermitte (J.). *Acquisitions et dons, dépôts et réintégrations depuis 1891, séries diverses* [dans *Rapport au préfet* (1895), p. 8-13, et tirage à part, 1896].

—— *État des plus anciens documents conservés dans les archives communales, série E, supplément* [*Ibid.* (1895), p. 32-36].

—— *Dépôts, dons et réintégrations depuis le 1er août 1895, séries diverses* [*Ibid.* (1898), p. 8-12, et tirage à part].

—— *Inventaire sommaire des archives historiques de Seilhac* [dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et archéologiques de la Corrèze*, t. XXI, p. 83 et sq., et dans *Bulletin de la Société historique et scientifique de Brive* (1900), p. 387-404].

Marvaud. *Rapport sur les archives de la ville de Brive* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. III (1847), p. 34-38].

Melon de Pradou (Ch.). *Notice historique sur l'hospice de Tulle.* — Tulle, 1883, 1 vol. in-8°.

Vayssière (A.). *Les archives de la Corrèze en 1882 et 1883, d'après les rapports annuels de l'archiviste départemental.* — Tulle, Crauffon, 1884, brochure in-8°, 27 pages [contient, p. 14-23, un historique des archives].

CORSE.

Bosc (Célestin). *Ville d'Ajaccio. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790.* — Draguignan, Olivier-Joulian, 1896, 1 vol. in-8°, 340 pages.

Friess (Camille de). *Notice sur les archives départementales de la Corse* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. VII (1867), p. 154-161].

Lelong (Eug.). [Notice sur] *les Archives départementales, communales et hospitalières* [aux pages 81-84 de l'*Annuaire administratif, statistique et historique de la Corse pour l'année 1877.* — Ajaccio, Leca, 1877, 1 vol. in-8°, 317 pages].

CÔTE-D'OR.

Boudot. *Notice historique et statistique sur les archives du département de la Côte-d'Or.* — Dijon, 1828, brochure in-12, 27 pages [extrait de l'*Annuaire de la Côte-d'Or*].

Gachard. *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les documents concernant l'histoire de la Belgique qui existent dans les dépôts littéraires de Dijon et de Paris. 1re partie : Archives de Dijon.* — Bruxelles, Hayez, 1843, 1 vol. in-8°, 353 pages.

Garnier. *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les archives municipales de la ville de Beaune* [dans *Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne*, 25 *février 1839*].

—— *Rapport sur les archives des hospices civils de Dijon.* — 1839.

Lex (L.). *Les fiefs du Maconnais.* — Mâcon, Protat, 1897, 1 vol. in-8° [analyses d'actes en latin contenus dans un registre B. 10437 des archives de la Côte-d'Or].

Maillard de Chambure (C.-H.). *Mémoire historique et statistique sur les archives générales du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bourgogne.* — Dijon, veuve Bougnot, 1838, brochure in-8°, 24 pages.

—— *Cabinet de M. de Gevigney. Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur le Cabinet de chartes de M. de Gevigney acquis pour les archives générales de Bourgogne et du département de la Côte-d'Or.* — Beaune, 1839, brochure in-8°.

Divers. *Sur les anciens registres de paroisse conservés à Saint-Agnan, Saint-Léger-sur-d'Heune* (Saône-et-Loire), *à Lierñay, Beaune, Dijon, Talmay* (Côte-d'Or) [dans *Congrès scientifique*, etc., 42e session tenue à Autun en 1876, t. II, p. 40-44].

... *Livret indicateur des notaires de l'arrondissement de Dijon en exercice au 1er mai 1841, des minutes dont chacun d'eux est détenteur, des anciennes minutes déposées à la Chambre, des anciens notaires dont les minutes sont déposées aux archives du département.* — Dijon, 1841, in-8°.

... *Notice sur les archives communales de Dijon* [dans *Le Cabinet historique*, t. I (1855), catalogue, p. 233].

... *Notice sur les archives de Bourgogne et du département de la Côte-d'Or* [*Ibid.*, p. 200-204].

CÔTES-DU-NORD.

Lamare (J.). *Catalogue des archives départementales des Côtes-du-Nord. Série A-H.* — Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1868, brochure in-8°, 40 pages [Extrait des annexes des *Procès-verbaux du Conseil général*].

CREUSE.

Bosvieux (A.). *Rapport à M. le Préfet de la Creuse.* — Guéret, Dugenest, 1862, brochure in-8°, 26 pages [contient deux tables des divisions ecclésiastiques, judiciaires, administratives, auxquelles appartenaient les communes de la Creuse].

—— *Rapport sur les établissements féodaux de la Creuse et les archives qui en proviennent, pour servir d'introduction à une histoire de la Marche.* — S. l., 1862, in-8°.

DORDOGNE.

Bosredon (Ph. de). *Sigillographie du Périgord.* — Périgueux, Dupont, 1880, 1 vol. in-4°, 348 pages, 15 planches.

—— *Supplément à la sigillographie du Périgord.* — *Ibid.*, 1882, 16 pages, 1 planche; — 2e édition, Brive, Roche, 1891, in-4°, VII-494 pages, plus 2 pages non chiffrées.

Delpit (Martial). *Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique* (nov. 1838) [sur les archives de Périgueux et autres localités] [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 96 à 125].

Dessalles (L.). *Rapport à M. le Préfet du département de la Dordogne sur les archives de l'ancien comté de Périgord.* — Paris, Dupont, 1842, 1 vol. in-8°, 84 pages.

—— *Rapport sur l'état présent des archives municipales de Sarlat et sur leur état passé.* — Périgueux, 1855, 1 brochure in-8°.

Villepelet (Ferd.). *Le Périgord aux Archives des Basses-Pyrénées* [dans *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. III (1876), p. 254 et 429; t. IV (1877), p. 134, 363 et 429; t. V (1878), p. 117; t. VI (1879), p. 149; t. VII (1880), p. 216, 329 et 488].

... *Rapport au préfet sur les archives municipales de Sarlat*, 10 avril 1813.

DOUBS.

Castan (Aug.). *Notes sur l'histoire municipale de Besançon, suivies : 1° d'une liste des cogouverneurs de la ville; 2° d'une liste des maires depuis la conquête française; 3° d'une liste des principaux citoyens reçus à Besançon* (1290-1782). — Besançon, Dodivers, 1898, 1 vol. in-8°, VIII-578 pages. [Ce volume est une analyse de la série BB des Archives municipales.]

Duvernois. *Rapport sur l'état général des archives du Doubs, 23 janvier 1835* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 125-145].

Gauthier (J.). *Notice sur le Trésor des chartes de Franche-Comté et sur les origines des archives du Doubs* (1290-1371). — Besançon, 1871, brochure in-8°, 21 pages.

—— *Inventaire sommaire des registres d'état civil ancien conservés dans les archives communales et judiciaires du Doubs, dressé sous l'administration de M. E. Poubelle, préfet.* — Besançon, 1879, brochure in-8°, 36 pages.

—— *Tableau des documents antérieurs à 1793, conservés dans les bureaux de l'administration de l'Enregistrement et des domaines* (*département du Doubs*) [dans *Rapport au préfet* (1894), p. 6-15].

—— *Catalogue descriptif de 206 sceaux-matrices* (*la plupart franc-comtois*) *conservés dans des collections publiques ou privées.* — Besançon, Dodivers, 1900, brochure in-8°, 56 pages et 6 planches [Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 7e série, t. IV (1899)].

DRÔME.

... *Notice sur les archives communales* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. VI (1866), p. 212-213].

Barthelemy (L. d'). *Voir* Bouches-du-Rhône.

Chevalier (Chanoine Ul.). *Ordonnances des rois de France et autres princes souverains relatives au Dauphiné, précédées d'un catalogue des registres de l'ancienne Chambre des comptes de cette province.* — Colmar, Hoffmann, 1871, 1 vol. in-12, 185 pages.

EURE.

Canel (Alf.). *Indication de quelques documents historiques conservés dans les archives de Pont-Audemer* [dans *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 2e série, t. II (1845) et t. III (1844)].

Demay (G.). *Voir* Seine-Inférieure.

Lebeurier (Abbé). *Tableau sommaire des archives de l'Eure.* — Évreux, 1860, in-8°, 34 pages.

... *Inventaire des archives de la Charité de Bonneville* [dans l'arrondissement d'Évreux]. — Évreux, Bernaudin, 1863, brochure in-4°, 18 pages.

EURE-ET-LOIR.

Belfort (A. de). *Archives de la Maison-Dieu de Châteaudun, transcrites et placées par ordre chronologique.* — Paris et Châteaudun, 1881, 1 vol. in-8°, VII-293 pages.

Chasles. *Notice sur les archives communales de Chartres* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1862), p. 132-139].

Merlet (Lucien). *Actes de l'état civil au XVe siècle* [concernant Châteaudun] [dans *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. I (1858), p. 219-237].

—— *Analyse des archives communales de la ville de Dreux.* — Chartres, Petrot-Garnier, 1875, 1 vol. in-8°, VIII-218 pages.

—— *Registres et minutes des notaires du comté de Dunois* (1369 à 1676). *Inventaire sommaire.* — Chartres, Garnier, 1886, in-8°, IV-478 pages.

Ozeray (J.-Fr.). *Coup d'œil sur les archives de l'ancien chapitre cathédral de Chartres et sur le livre intitulé : Trésor de Notre-Dame de Chartres.* — Sedan, Laroche-Jacob, 1842, brochure in-8°, 30 pages.

Santeul (Auguste de). *Le trésor de Notre-Dame de Chartres, rapport à M. le Ministre de l'intérieur sur les archives de l'ancien chapitre de la cathédrale de Chartres.* — Chartres, Garnier, 1841, 1 vol. in-8°, 119 pages, 10 planches.

FINISTÈRE.

Corre (Dr A.). *Une page d'histoire coloniale, les papiers du général A. N. de la Salle.* — Quimper, Cotonnec, 1897, 1 vol. in-8°, II-251 pages.

Lemoine (J.). *Conseil général du Finistère. Session d'août 1896. Rapport de M. l'archiviste départemental.* — Quimper, A. Jaouen, 1896, broch. in-8°, 43 pages [contient, p. 14-18, un état sommaire des documents du greffe de Châteaulin, et, p. 19-23, celui du versement effectué par l'administration des Domaines].

GARD.

La Cour de la Pijardière (De). *Annales d'Aigues-Mortes, d'après des recherches nouvelles, précédées d'une histoire inédite de cette ville, par D. Pacotte, complétées par l'inventaire des titres existant dans les anciennes archives d'Aigues-Mortes, et suivies d'une bibliographie.* — Montpellier, 1878, 1 vol. in-4°; IV-68 pages.

Lamothe (A. de). *Rapport sur les archives départementales du Gard.* — Nîmes, Clavel-Bellivet, 1866, brochure in-8°, 16 pages.

Liotard (Ernest et Charles). *Tableau général des anciennes minutes d'actes au pouvoir des notaires. Arrondissements d'Alais et de Nîmes* [dans *Annuaire du département du Gard pour 1859*, p. 266-298].

—— *Tableau général... Arrondissement du Vigan* [*Ibid.* (1860), p. 275-289].

—— *Addition au Tableau général* [*des anciennes minutes d'actes au pouvoir des notaires de l'arrondissement d'Alais* [*Ibid.* (1862), p. 280-281].

Montrond (Maxime de). *Rapport à M. le Maire de Nîmes sur le récolement et le classement des archives communales de cette ville.* — Nîmes, Ballera, 1853, brochure in-8°, 32 pages.

... *Notes et registres au pouvoir des notaires de Nîmes* [dans *Annuaire du département du Gard pour 1850*, p. 194-199].

... *Notice sur les archives départementales du Gard* [dans *Le Cabinet historique*, t. III (1857), catalogue, p. 90-101].

... *Tableau chronologique des études de notaires de l'arrondissement de Nîmes.* — Nîmes, Clavel et Chastainer, 1884, brochure in-8°, 51 pages.

GARONNE (HAUTE-)

Aulard (F.-A.). *Les archives révolutionnaires du Sud-Ouest. Voir* Landes.

Belhomme. *Aperçu sommaire des fonds civils et religieux des archives de la Haute-Garonne*

[dans *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres, etc., de Toulouse*, 3ᵉ série, t. V (1849), p. 41 et suiv.].

Gleizes (Colonel). *Notice sur la ville de Rieux et ses archives* [dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. VII (1860), p. 342-354].

Lapierre (Eug.). *Simple note sur le fonds judiciaire des archives départementales (Parlement de Toulouse).* — Toulouse, Bonnal et Gibrac, 1866. brochure in-8°, 19 pages.

—— *Les fonds judiciaires des archives départementales de la Haute-Garonne.* — Toulouse, A. Chauvin et fils, 1874, brochure in-8°, 16 pages [Extrait des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. X (1874), p. 317-333].

Mas-Latrie (L. de). *Rapport sur les archives de la ville de Toulouse, 1ᵉʳ mai 1839* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 146-167]. [Ce travail se rapporte aux archives de la préfecture, du Capitole, du palais de justice et des notaires.]

Voir aussi, du même auteur et même année, un *Rapport sur les archives de quelques localités du Haut-Languedoc.*

Michelet. *Voir* Charente.

Pasquier (E.). *Archives notariales de Toulouse. Gestion par le service des archives départementales depuis avril 1899.* — Toulouse, Ed. Privat, 1899, brochure in-8°, 24 pages.

Roschach (E.). *Quelques sceaux ecclésiastiques recueillis dans les archives abbatiales de Saint-Sernin de Toulouse* [dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXX (1863), p. 156-173].

Cour d'appel de Toulouse. Pour M. le maire de la ville de Bagnères-de-Luchon contre M. le préfet de la Haute-Garonne représentant le domaine de l'État. Inventaire analytique et chronologique, copies et extraits des principales pièces composant le dossier de ladite ville. — Toulouse, s. d., 1 vol. in-8°, 44 pages.

... *Notice sur les archives de la Haute-Garonne* [dans *Le Cabinet historique*, t. II (1856), catalogue, p. 103-112].

... *Archives du Parlement de Toulouse* [dans *Chronique du Languedoc*, 20 novembre 1874].

GERS.

Aulard (E.-A.). *Voir* Landes.

Barrère (Abbé). *Extrait et analyse d'un registre de l'hôtel de ville de Condom* [dans *Revue de Gascogne*, t. XIII (1872), p. 244-291, et t. XIV (1873), p. 169].

Couture (Léonce). *Extrait de l'inventaire des archives révolutionnaires du Gers* [dans *Annuaire du département du Gers* (1874), p. 225-240].

Druilhet (P.). *Archives de la ville de Lectoure, coutumes, statuts et records du XIIIᵉ au XVIᵉ siècles.* — Auch, Cocharaux frères; Paris, H. Champion, 1885, 1 vol. in-8°, 208 pages [forme le t. IX des *Archives historiques de Gascogne*].

Lafforgue (Prosper). *Les Archives de Gascogne.* — Auch, Foix, 1857, brochure in-8°, 8 pages [Extraits de la *Revue de Gascogne*].

La Plagne-Barris (Paul). *Sceaux gascons du moyen âge.* — Auch, Léonce Cocharaux; Paris, H. Champion, 1888, 1889, 1890, 3 vol. in-8° [forment les t. XV, XVII, XXII des *Archives historiques de la Gascogne*].

Métivier (J.-J. de). *Rapports* [sur *les archives de Lectoure*] [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. III (1847), p. 39-48].

Parfouru (Paul). *Inventaire des cartulaires du chapitre de Sainte-Marie-d'Auch* [dans *Annuaire du département du Gers*, 1879].

Tarbouriech (Amédée). *L'Inventaire de Sainte-Marie et les archives du chapitre d'Auch en 1790* [*Ibid.* (1869), p. 248-266 (1870), p. 232-256].

GIRONDE.

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Brutails (Aug.). *Amirauté; — Attributions administratives ; — Attributions judiciaires; — Juridiction consulaire. — Attributions administratives ; — Attributions judiciaires* [dans *Rapport au préfet* (1890), p. 218-222].

—— *Notice sur les archives départementales*

[dans *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. VII (1885), p. 144. Cf. *Inventaire sommaire*, t. I. Introduction].

Grimaud (Henri). *Inventaire analytique des archives communales de Chinon antérieures à 1790.* — Chinon, F. Dehaies, 1896, 1 vol. in-8°, 101 pages. [En appendice (p. 95-98): *Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790, conservées à l'hôpital de Chinon.*]

—— *Inventaire analytique des archives communales de Chinon (époque révolutionnaire et XIXe siècle).* — Chinon, Dehaies, 1897, 1 vol. in-8°, 87 pages. [En appendice (p. 78 à 84): *Supplément à l'inventaire des archives antérieures à 1790.*]

Nobilleau (Ch.). *Les archives communales de Tours.* — Tours, Ladevèze, 1870, brochure in-8°, 46 pages.

Vallet de Viriville (Aug.). *Analyses et extraits des archives municipales de Tours* (1411-1455) [dans *Le Cabinet historique*, t. V (1859), catalogue, p. 102-121].

ISÈRE.

Chevalier (U.). *Notice analytique sur le cartulaire d'Aimon de Chissé aux archives de l'évêché de Grenoble.* — Colmar, 1869, in-8°, p. 7-47.

—— *Repertorium de tabula instrumentorum et litterarum episcopatus Gracianopolis, in magno libro dicti episcopatus insertorum cum designatione locorum et foliorum* [dans *Notice analytique sur le cartulaire d'Aimon de Chissé aux archives de l'évêché de Grenoble.* — Colmar, 1869, in-8°, p. 7-47].

—— *Ordonnances des rois de France, etc.* (*Voir* Drôme).

—— *Table des visites pastorales des évêques de Grenoble* [dans *Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé.* — Lyon, 1874, in-8° p. IX-XXXIII].

Crozet (F.). *Notice sur les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Grenoble.* — Grenoble, Prudhomme, 1868, in-8°, 23 pages [Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*, 3e série, t. IV (1869), p. 72 et suiv.].

Fauché-Prunelle (A.). *Documents relatifs aux derniers temps de la Ligue et à l'avènement de Henri IV* [dans *Bulletin de la Société des sciences et arts de Grenoble*, t. I (1836-1845), et t. II (1846-1849), *passim*].

Giry (A.), Clédat et Coville. *Voir* Rhône.

[Pauchon]. *État des anciennes minutes des notaires de l'arrondissement de Grenoble, déposées aux archives départementales de l'Isère* [publié dans *Répertoire des notaires de l'arrondissement de Grenoble en exercice au 1er mai 1888, avec une indication de leurs prédécesseurs et des minutes dont ils sont dépositaires, suivi de l'état alphabétique des anciennes minutes déposées à la Chambre des notaires et des anciennes minutes des notaires de l'arrondissement de Grenoble, déposées aux archives départementales de l'Isère* (par M. Pauchon, secrétaire de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Grenoble). — Grenoble, 1888, in-folio, p. 37-38].

Pilot de Thorey. *Inventaire des sceaux relatifs au Dauphiné conservés dans les archives départementales de l'Isère* [dans *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, 3e série, t. IX (1879), p. 215-362].

—— *Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné.* — Grenoble, Victor Truc, 1899, 2 vol. in-8°, XXVII-536 et 472 pages.

Prudhomme. *État sommaire des archives du bailliage de Vienne, réintégrées aux archives du département de l'Isère* [dans *Rapport au Préfet* (1883), p. 401].

—— *État sommaire des pièces concernant le mandement de Clermont, versées aux archives de l'Isère en 1884, par M. de Trouilloud de Lanvertin* [*Ibid.* (1885), p. 378].

—— *État des documents provenant des archives de la Grande Chartreuse réintégrés en 1885 aux archives de l'Isère par M. Michal, avocat de l'administration des domaines* [*Ibid.*, p. 376].

—— *État sommaire des titres versés aux archives de l'Isère par M. le préfet du Rhône en 1889* [*Ibid.* (1889), p. 423].

—— *Inventaire des registres du Parlement de Grenoble et de la Chancellerie du Dauphiné, réintégrés aux archives de l'Isère en 1889* [*Ibid.*, p. 427].

—— *État sommaire des documents provenant des fonds de la Conciergerie du Palais, de la Chambre des comptes de Grenoble, du Bureau des finances, de l'Intendance du Dauphiné, de la Cour des monnaies de Grenoble, des États du Dauphiné, des communes, des notaires, des familles, de l'archevêché de Vienne, de l'évêché de Grenoble et des communautés religieuses de l'Isère, réintégrés aux archives départementales en 1889* [*Ibid.* (1889), p. 414-423].

—— *État des registres provenant du Parlement de Grenoble et de la Chambre des comptes, réintégrés en 1890 aux archives de l'Isère* [*Ibid.* (1890), p. 490].

—— *Inventaire des registres et titres provenant des anciennes archives de l'abbaye de Saint-Antoine, réintégrés en 1890* [*Ibid.* (1890), p. 491].

—— *Inventaire des ordonnances de Louis XIV (1679-1692), données aux archives de l'Isère, par M. H. Morin-Pons, en avril 1890* [*Ibid.* (1890), p. 492].

—— *État des pièces acquises par les archives de l'Isère à la vente Piollet, en 1892* [*Ibid.* (1892), p. 510].

—— *Catalogue sommaire des documents donnés aux archives de l'Isère par M. Henry Morin-Pons en 1893* [*Ibid.* (1893), p. 381-385].

—— *État des titres concernant la seigneurie de Quirieu en Dauphiné, donnés aux archives de l'Isère en 1894, par M. Moris, archiviste des Alpes-Maritimes* [*Ibid.* (1894), p. 408].

—— *État sommaire des documents provenant du château de Moras (Isère), donnés aux archives de l'Isère par Mme veuve L. Perret en 1894* [*Ibid.* (1894), p. 406].

—— *Table des titres des communes et des familles conservés dans les archives de l'Isère* [*Ibid.* (1895), p. 409-441].

—— *État des documents acquis par les archives de l'Isère en 1898* [*Ibid.* (1898), p. 452].

—— *État des registres de notaires conservés dans les archives de l'Isère* [*Ibid.* (1898), p. 462-466].

—— *État des documents provenant de la collection de M. le baron de Verna, réintégrés aux archives de l'Isère en suite d'un jugement du tribunal civil de Lyon, daté du 25 janvier 1899* [*Ibid.* (1900), p. 11-17].

—— *Inventaire sommaire des titres provenant de l'évêché de Grenoble, réintégrés aux archives de l'Isère en 1900* [*Ibid.* (1900), p. 4].

—— *Inventaires sommaires des titres anciens conservés dans les archives des communes du département de l'Isère* [*Ibid.* (1879 à 1900) *passim*].

—— *Les archives de l'Isère* (1790-1900). — Grenoble, Allier, 1899, 1 vol. in-8°, 379 pages.

JURA.

Briot (Dr). *Inventaire des délibérations de la Chambre de ville de Chaussin (1621-1790)* [dans *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 3e série, t. IV (1883), p. 75-113, et t. V (1884), p. 1-79].

Fortier (A.). *Les archives du Jura.* — Lons-le-Saunier, Gauthier frères, 1861, in-8°, 84 pages [Extrait du *Journal du Jura*].

Monnier (Désiré). *Recherches des monuments inédits de l'histoire de France, faites aux archives de la préfecture du Jura.* — S. l., 1835, in-4°.

LANDES.

Aulard (F.-A.). *Les archives révolutionnaires du Sud-Ouest* (Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne, Tarn, Lot, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde). — Paris, Charavay frères, 1888, brochure in-8°, 47 pages [Extrait de la *Révolution française*, 14 décembre 1887].

Foix (Abbé). *Notice sur les archives communales de Soustons* [dans *Bulletin de la Société du Borda*, t. XXIII, n° 4 (1898)].

LOIR-ET-CHER.

Dupré (A.). *Notice sur la partie ancienne des archives départementales de Loir-et-Cher.* — Blois, Lecesne, s. d., brochure in-8°, 20 pages [Extrait des *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Blois*, t. V, p. 18].

—— *Aperçu des renseignements historiques que l'on pourrait trouver aux archives de Loir-et-Cher* [dans *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. I (1868), p. 124-134].

Martonne (A. de). *Lettres sur les archives départementales* [dans le journal *La France centrale*, n^{os} du 1er et du 12 novembre 1854].

—— *Notice sur les archives de l'église Saint-Martin de Vendôme.* — Blois, Hennence et Jannin, 1856, in-8°.

—— *Catalogue général ou inventaire analytique des manuscrits, volumes, registres et portefeuilles conservés aux archives de Loir-et-Cher* [dans *Le Cabinet historique*, t. V (1859), catalogue, p. 58-67, 143-157, 165-176].

LOIRE.

Chaverondier (A.). *Notice sur les archives du département de la Loire.* — Paris, Dupont, 1865, 1 vol. in-4°.

Fréminville (J. de). *Aperçus sommaires sur les archives hospitalières de Charlieu* [dans *Rapport au préfet* (1893), p. 632 et suiv.].

—— *Aperçus sommaires sur les archives hospitalières de Bourg-Argental* [*Ibid.* (1894), p. 614].

—— *Terriers conservés aux archives départementales* [*Ibid.* (1895), p. 4-11].

—— *Notice sur la formation et la composition des archives départementales de la Loire.* Saint-Étienne, J. Théolier et Cie, 1897, in-4°, 18 p. [Extrait de *Saint-Étienne*, volume publié à l'occasion d'un congrès de l'Association générale pour l'avancement des Sciences].

Giry (A.), Clédat et Coville. *Affaire Dauphin de Verna. Voir* Rhône.

LOIRE (HAUTE-).

Aymard (A.). *Inventaires des titres de la maison consulaire du Puy* [dans *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy*, t. XV (1850), p. 604-778].

LOIRE-INFÉRIEURE.

Chapplain. *Rapport sur les documents inédits concernant l'histoire de France qui se trouvent dans les diverses archives du département de la Loire-Inférieure* [dans *Documents inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 298-310].

Granges de Surgères (A. de). *Anciens registres des églises réformées de Nantes et de la Loire-Inférieure* (*XVIe-XVIIe siècles*). — Nantes, Grimaud, 1897, in-8°, 72 pages.

Le Moyne de la Borderie (A.). *Rapport sur les archives historiques du département de la Loire-Inférieure.* — Nantes, A. Guéraud et Cie, 1853, brochure in-8°, 20 pages [Extrait de la *Revue des provinces de l'Ouest*, (sept. 1853), p. 8].

—— *Inventaire analytique des titres des prieurés de Marmoutier situés dans l'évêché de Nantes* [dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. VI (1866) et VII (1867), *passim*].

... *Châteaubriand, ses archives et ses institutions municipales.* — Nantes, 1854, 1 vol. in-8°.

... *Hospice de Nantes. Rapport sur les archives des hospices civils de Nantes.* — Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1863, brochure in-4°, 19 pages [Extrait du *Compte rendu de l'exercice 1862, fait et présenté par la Commission administrative le 30 mai 1863*].

LOIRET.

Bloch (Camille). *Meung-sur-Loire. État sommaire des archives communales antérieures à 1790* [dans *Rapport au préfet* (1896), p. 152-154].

—— *Lorris. État sommaire des archives hospitalières* [*Ibid.* (1896), p. 161-162].

—— *Pithiviers. État sommaire des archives hospitalières* [*Ibid.* (1896), p. 156-158].

—— *Sully-sur-Loire. État sommaire des archives antérieures à 1790* [*Ibid.* (1896), p. 150-160].

—— *État sommaire de la série G* [publié en partie dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI (1897) : évêché d'Orléans (G 1-162), p. 491; t. XII (1898), chapitre cathédral de Sainte-Croix, (G 163-492), p. 93; t. XII (1899), officialité (G 493-514), chambre syndicale du clergé (G 515-1219), p. 315].

—— *Registres paroissiaux, registres des délibérations municipales* (donnant pour chaque commune rurale les dates des plus anciens registres paroissiaux et des registres de délibérations municipales, pour les arrondissements d'Orléans, de Pithiviers [moins le canton de Beaune-la-Rolande], et le canton de Sully) [dans *Rapports au préfet* (1896 et 1897), *passim*].

Desnoyers (Abbé). *Une visite aux archives de la mairie d'Orléans* [dans *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans*, 2e série, t. VIII (1864), p. 186-222].

Doinel (Jules). *Château-Renard. État sommaire des archives hospitalières* [dans *Rapport au préfet* (1880), p. 338-341].

—— *Sully-sur-Loire. Cadre de classement des archives communales antérieures à 1790* [*Ibid.* (1880), p. 349-350].

—— *État des études anciennes de l'arrondissement de Pithiviers* (*dates des archives et minutes*) [*Ibid.* (1883), p. 350].

—— *Documents de la période révolutionnaire. Tableau* (*par arrondissements et cantons*) *de ces documents conservés dans les archives des communes du Loiret* [*Ibid.* (1887), p. 10-24].

—— *État sommaire des documents antérieurs à 1790, versés par l'administration des Ponts et Chaussées* (*aujourd'hui C 336-368*) [*Ibid.* (1892), p. 167-173].

—— *État sommaire des documents des archives départementales concernant le protestantisme* (*Série I*) [*Ibid.* (1892), p. 174-176].

Michel (Edm.). *Les archives municipales de Gien* [dans *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. VI (1888), p. 369-376].

Michelet. *Voir* Charente.

Stein (H.). *Inventaire sommaire des archives de la ville de Montargis, publié sous les auspices de la municipalité* [documents publiés par la *Société historique et archéologique du Gâtinais*, t. IV]. — Paris, Picard; Orléans, Herluison, 1893, 1 vol. in-8°, 232 p.

LOT.

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Chaudruc de Crazannes (Baron). *Notice des chartes et autres documents historiques conservés dans les archives municipales de plusieurs villes de ce département* (Lot, Figeac, Montcuq et Martel) [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 312-323].

Combarieu. *Inventaire des archives communales de Figeac et de Gourdon* [dans *Annuaire du département du Lot*, 1869].

Lacombe (P.) et Combarieu (E.). *Documents contenus dans le* Te igitur, *premier registre du Consulat de Cahors.* Cahors, 1879, 1 vol. in-8° [Extrait du *Bulletin de la Société d'études littéraires, etc., du Lot*, t. I (1873) et t. II (1875), *passim*].

Marvaud. *Rapport sur les archives des villes de Gourdon, Figeac, Martel et Souillac* [dans *Documents historiques inédits tirés de la bibliothèque*, t. I (1841), p. 312-316, et t. III (1847), p. 49-66].

Michelet. *Voir* Charente.

LOT-ET-GARONNE.

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Champollion-Figeac. *Sur quelques titres des archives municipales d'Agen* (1189-1245) [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 342-344].

Crozet. *Voir* Gironde.

Michelet. *Voir* Charente.

Samazeuilh (De). *Rapport sur les résultats de recherches faites dans les archives de plusieurs villes du département de Lot-et-Garonne* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 324-340].

Tholin (G.). *Les archives départementales du Lot-et-Garonne* [dans *Revue de l'Agenais*, t. V (1878), p. 1-11 et 115-128].

—— *Les archives de l'hôtel de ville d'Agen. Introduction à l'inventaire sommaire* [*Ibid.*, t. XI (1884), p. 29-48].

—— *Catalogue des travaux personnels, dossiers généalogiques, autographes, pièces*

diverses et bibliothèque de Mme la comtesse de Raymond, légués en majeure partie aux archives départementales de Lot-et-Garonne, où ils forment le fonds de Raymond. — Agen, Ve amy, 1889, 1 vol. in-8°, XXIX-316 pages.

MAINE-ET-LOIRE.

Marchegay (P.). *Rapport sur les archives de la préfecture de Maine-et-Loire.* — Angers, 1841, in-8°, 30 pages.

—— *Les prieurés de Marmoutier en Anjou. Inventaire des titres et supplément aux chartes des XIe et XIIe siècles.* — Angers, Cornilleau et Pragé, 1846, in-8°.

—— *Chartes et titres concernant les possessions de l'abbaye de Savigny (diocèse d'Avranches) à Angers et dans les environs* (inventaire) [dans *Mémoires de la Société nationale d'agriculture d'Angers*, 2e série, t. III (1852), p. 226-242].

—— *Archives d'Anjou, recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du conseil général de Maine-et-Loire.* — Angers, Ch. Labussière, 1843-1853, 2 vol. in-8°, IV-484, 28-XLVIII-380 p. [au t. I, p. 185-433, renseignements sur les cartulaires d'Anjou, en partie conservés dans les archives départementales].

Port (Célestin). *Inventaire analytique des archives anciennes de la mairie d'Angers.* — Angers, Cosnier-Lachèse, 1861, 1 vol. in-8°, XIII-625 pages.

—— *Sur les archives du département de Maine-et-Loire antérieures à 1790* [dans *Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire*, 34e année, 3e série, t. IV (1863), p. 314-324].

—— *Petit inventaire des archives départementales antérieures à 1790* (séries A-E). — S. l. n. d., brochure in-8°, 24 pages.

—— *Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de l'Hôtel-Dieu.* — Paris, Dumoulin; Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1870, 1 vol. in-4° à 2 col., XXXI-102 p. [sans la notice et les documents, tirés à part].

—— *Archives de Maine-et-Loire : Don de collections angevines.* — Angers, Germain et Grassin, brochure in-8°, s. d. (1891), 14 pages [réimprimé dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LII (1891), p. 665-670].

Sorin (J.). *Études sur les archives départementales de Maine-et-Loire.* — Angers, 1855, in-8°.

MANCHE.

Amyot (G.). *Inventaire analytique des archives communales de la ville de Cherbourg antérieures à 1790.* — Cherbourg, Lhotelier, 1900, 1 vol. in-8°, 327 pages.

Demay (G.). *Voir* Seine-Inférieure

MARNE.

Demaison (L.). *Les archives de la commune d'Hermonville antérieures à 1790.* — Reims, Imprimerie coopérative, 1890, brochure in-8°, 22 pages [Extrait des *Mémoires de l'académie de Reims*, t. II (1887-1888)].

Hérelle (Georges). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Vitry-le-François* — Paris, 1877, in-8° [à la p. 72, description de registres conservés aux archives municipales].

—— *Répertoire général et analytique des principaux fonds anciens conservés aux archives départementales de la Marne.* — Arcis-sur-Aube, Léon Frémont, 1884, 1 vol. in-8°, 242 pages [Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 1882-1883, *passim*].

Jadart (Henri). *Les anciens registres paroissiaux dans les arrondissements de Reims (Marne) et de Rethel (Ardennes)* [dans *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1901, nos 1 et 2, p. 262-277].

Paris (C. et L.). *Rapport fait à M. le Ministre de l'instruction publique sur les archives d'une partie de l'ancienne province de Champagne, dont le dépôt se trouve au chef-lieu du département de la Marne.* — Reims, 1835, in-8°.

. . . *Précis des pièces, chartes, titres, renseignements et cartulaires trouvés dans les archives du département des Ardennes, qui concernent spécialement les abbayes, prieurés*

et maisons religieuses dépendant autrefois du diocèse de Reims, département de la Marne [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 370-387].

MARNE (HAUTE-).

ARCELIN (Adrien). *Les bulles pontificales des archives de la Haute-Marne, étude diplomatique, paléographique et historique.* — Paris, Aubry, 1874, brochure in-8°, 23 pages.

FLEURY (P. DE). *Inventaire sommaire des sceaux originaux des archives de la Haute-Marne.* — Paris, Dumoulin, 1874, brochure in-8°, 23 pages.

JOLIBOIS (Em.). *Mémoire sur les archives de la Haute-Marne.* — Reims, Jacquet, [1837], brochure in-8°, 28 pages.

LOUIS (Abbé A.). *Les archives anciennes du département de la Haute-Marne et leur inventaire.* — Langres, 1890, in-8° [Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Langres*].

ROSEROT (Alph.). *Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne.* — Auxerre, 1894, brochure in-8°, 37 pages, 2 planches [Extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XLVII (1893), p. 503-541].

—— *Chartes inédites des IXe et Xe siècles appartenant aux archives de la Haute-Marne* [*Ibid.*, t. LI (1897), p. 161-209].

MAYENNE.

BEAUCHESNE (Comte DE). *Les chartriers du bas Maine.*— Le Mans, Edm. Monnoyer, 1894, brochure in-8°, 15 pages.

FARCY (P. DE). *Sceaux du chartrier de Goué aux archives de la Mayenne.* — Laval, L. Moreau, 1885, brochure in-8°, 8 pages. [Extrait des *Procès-verbaux et documents de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, t. III, p. 94].

GALLAND (A.). *L'histoire de la Révolution dans les archives départementales de la Mayenne* [dans *La Révolution française* (1900), p. 455].

MARTONNE (A. DE). *Les archives de la Mayenne; la série A.* — Paris, A. Picard, s. d., brochure in-8°, 50 pages [Extrait du *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2e série, t. I, p. 598, t. II, p. 152].

MOULARD (P.). *Inventaire des titres de Boisbrault.* — Mamers, Fleury et Dangin, 1893, in-8°, 30 pages [Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXXIV, p. 206].

... *Tableau des notaires de l'arrondissement de Château-Gontier.* — Château-Gontier, Delaplace, 1848, petit in-4°, 16 pages.

... *Notaires de l'arrondissement de Mayenne.* — Le Mans, Ed. Monnoyer, 1869, 1 vol. in-4°, 285 pages.

... *Registre minutier des notariats et anciens tabellionnages de l'arrondissement de Laval* [avec une préface de René Thuau]. — Laval, A. Goupil, 1897, in-fol., non paginé.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

DENIS (Lieutenant Ch.). *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville* (1562-1792). — Nancy, Berger-Levrault, 1899, 1 vol. grand in-4° à 2 colonnes, IX-367 pages et 18 planches hors texte.

DESERF. *Extrait des registres de l'état civil de Pompey.* — Nancy, 1857, in-8°.

DUVERNOY (Émile). *Notes sur les archives hospitalières de l'arrondissement de Briey (Briey, Longwy-Haut, Labry)* [dans *Rapport au préfet* (1893), p. 663 à 665].

—— *Notes sur les archives communales de Liverdun* [*Ibid.* (1898), 2e partie, p. 195-196].

—— *Notes sur les archives hospitalières de l'arrondissement de Lunéville (Blâmont, Gerbeviller, Lunéville, Moyen, Saint-Clément)* [*Ibid.* (1899), p. 199-200].

—— *Les archives départementales de Meurthe-et-Moselle.* — Nancy, A. Crépin-Leblond, 1901, brochure in-8°, 12 pages [Extrait de l'*Annuaire de Lorraine* pour 1902].

LEPAGE (H.). *Coup d'œil sur les archives départementales de la Meurthe.* — Nancy, 1853, in-8°, 50 pages [Tirage à part de l'introduction de *Les communes de la Meurthe*, Nancy, A. Lepage, 1853, 2 vol. in-8°].

—— *Le Trésor des chartes de Lorraine* [dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. VII (1857), p. 99-137].

—— *Archives communales et hospitalières de la Meurthe.* — Nancy, Wiener, 1858, 1 vol. in-8°, 279 pages [Contient les archives communales de Toul, p. 1-76; et de la page 77 à 84 les archives hospitalières de cette ville; puis alphabétiquement, les archives communales de la Meurthe, moins Toul et Nancy].

—— *Les archives du notariat à Nancy.* — Nancy, 1859, brochure in-8°, 40 pages [Tirage à part du *Journal de la Société d'archéologie lorraine* (1859), p. 225-264].

—— *Les archives de la Cour impériale de Nancy.* — Nancy, 1862, broch. in-8°, 19 pages. [Tirage à part du *Journal de la Société d'archéologie lorraine* (1862), p. 261-279]].

—— *Les archives de Nancy, ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville.* — Nancy, Lucien Wiener, 1865-1866, 4 vol. gr. in-8°, XXXI-368, 398, 400 et 224 plus CXI pages de table.

—— *Inventaire des archives de la Meurthe.* (Annexes des rapports présentés au préfet du département de 1855 à 1864.) — Nancy, A. Lepage, 1864, 1 vol. in-8°, 254 pages [Tirage à part de l'*Annuaire de la Meurthe*, années 1856 à 1865; ce travail est une analyse de la série B, et surtout des comptes qui y sont contenus].

— *Note sur les richesses sigillographiques, paléographiques et historiques des archives de Meurthe-et-Moselle* [dans *Rapport au préfet* (1870), p. 1004-1033].

—— *Sur les chirographes anciens conservés aux archives de la Meurthe.* — Nancy, A. Leblond, 20 pages, 2 fac-similés.

LEPEZEL (L.). *Longuyon avant 1789; les anciens registres de l'état civil.* — Nancy, 1888, brochure in-8°, 19 pages.

NOËL (M.). *Mémoires pour servir à l'histoire de la Lorraine;* n° 2, *histoire des archives de Lorraine.* — Nancy, 1838, in-8°.

PFISTER (Chr.), GIRY (Arthur) et CHARAVAY (Étienne). *Cour d'appel de Nancy. Collection Dufresne. Procès-verbal d'expertise dressé par .....* — Nancy, Louis Kreis, 1897, brochure in-4°, 63 pages.

—— *Rapport supplémentaire d'expertise dressé par .....* — *Ibid.*, 12 pages.

ROUSSEL (Em.). *Table chronologique des matières contenues dans les registres renfermant les actes et délibérations de l'autorité municipale* [du 24 juillet 1789 au 6 janvier 1794], 1re partie. — Nancy, 1880, 1 vol. in-4°.

STEIN (Henri). *La collection Dufresne et les archives lorraines* [dans *Le Bibliographe moderne*, t. II (1898), p. 181-196].

MEUSE.

BESNIER (G.). *Notice sur les archives de l'abbaye de Saint-Mihiel* [dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc* (1900), p. 359-363].

BUVIGNIER (Ch.). *Note sur les archives de l'hôtel de ville de Verdun.* — Metz, Nouvian, 1855, 1 vol. in-8°, 120 pages.

DUMONT. *Inventaire sommaire des archives de l'évêché et du chapitre de Verdun, provenant de la succession de M. l'abbé Clouet* [dans *Rapport au préfet* (avril 1873), p. 22].

ROBINET (Abbé) et GILLAUT (Abbé). *Pouillé du diocèse de Verdun* (en cours de publication). — Verdun, 1888-1898, 2 vol. in-8° [Indication des registres paroissiaux par commune].

TROSS (L.). *Catalogue des archives de l'abbaye de Saint-Mihiel de Lorraine. Cartulaires, chartes originales du Xe au XVIIe siècle, autographes.* — Paris, 1853, in-8°, 45 pages.

MORBIHAN.

GUYOT-JOMARD. *La ville de Vannes et ses murs : revue des archives municipales, départementales, etc.* — Vannes, 1889, 1 vol. in-8°, 160 pages et pl.

LALLEMAND (Alfred). *Notice sur les hospices de Vannes* [dans *Annuaire du Morbihan* de 1859].

ROSENZWEIG. — *Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan :* 1° *Archives départementales et communales*, in-12, 1862-1881,

1-632 pages; 2° *Archives hospitalières*, 1862-1874, in-12, 290 pages.

NIÈVRE.

Eysenbach (G.). *Inventaire des titres de la Chambre des comptes de Nevers.* — Nevers, Fay, s. d., in-8°, 50 pages.

Parmentier. *Archives de Nevers ou inventaire historique des titres de la ville.* — Paris, 1842, 2 vol. in-8°.

Soultrait (Comte de). *Inventaire des titres de Nevers de l'abbé de Marolles, suivis d'extraits des inventaires des archives de Nevers et de l'inventaire des archives de l'église des Bordes.* — Nevers, 1873, 1 vol. in-4°, xxii-783 pages.

NORD.

Boussemart (A.). *Tableau récapitulatif des registres de l'état civil de toutes les communes du département du Nord.* — Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1854, 1 vol. in-8°, 110 pages.

Brassart. *Inventaire général des chartes, titres et papiers appartenant aux hospices et bureau de bienfaisance de la ville de Douai.* — Douai, V. Adam, 1840, 1 vol. in-8°, 449 pages.

Caffiaux. *Notice sur les archives communales de Valenciennes* [voir Dehaisnes : *Notice sur les archives communales de Douai et de Valenciennes*].

Clément fils. *Statistique de l'état civil de la ville de Valenciennes (1700-1848).* — Valenciennes, Prignet, 1850, in-8°, 140 pages.

Cour maceul (V. de). *Études sur quelques parties des archives conservées à Saint-Amand.* — Valenciennes, B. Henry, 1885, in-8° [Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture de Valenciennes*].

Coussemaker (Ed. de). *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg.* — Dunkerque, 1855, in-8°, 102 pages [Extrait des *Annales du Comité flamand de France*, t. IV].

—— *Inventaire analytique et chronologique des archives de la Chambre des comptes à Lille.* — Paris, Durand; Lille, Quarré, 1865-1866, 1 vol. in-4°, 949 pages.

Dehaisnes (Abbé C.) et Caffiaux. *Notice sur les archives communales de Douai et de Valenciennes.* — Lille, L. Danel, 1868, brochure in-8°, 32 pages [Extrait du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. X (1868), p. 145 et 175].

—— *État général des registres de la Chambre des comptes de Lille relatifs à la Flandre.* — Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1873, 1 vol. in-8°, 211 pages [Extrait des *Annales du Comité flamand*, t. XI et XII].

—— *Les archives départementales du Nord pendant la Révolution.* — Lille, L. Danel, 1873, 1 vol. in-8°, 144 pages [Extrait des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, 3ᵉ série, t. XI (1873)].

—— *Étude sur les registres des chartes de l'audience.* — Lille, 1876, in-8° [Extrait des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, 4ᵉ série, t. I (1876), p. 329-422].

Demay (G.). *Inventaire des sceaux de la Flandre, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord, ouvrage accompagné de trente planches photographiques.* — Paris, Imprimerie nationale, 1873, 2 vol. in-4°, viii-527 et 499 pages.

Desplanque (A.). *Notices sur le nouveau classement des archives départementales, communales et hospitalières du Nord*, 1ᵉʳ fasc. — Lille, L. Danel, 1868, in-8°, 95 pages [Extrait du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, p. 97-108].

Devillers (L.). *Notice sur un cartulaire de l'abbaye d'Hautmont et analyse des actes* (xiiᵉ-xiiiᵉ siècles) [dans *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes*, t. II (1866-1874), p. 20 et 125].

Durieux (A.). *Les archives communales de Cambrai.* — Lille, 1880, 1 vol. in-8°, 59 pages [Extrait du *Bulletin de la Commission historique du Nord* (1879), t. XIV, p. 37].

Gachard. *Rapport à M. le Ministre de l'intérieur (de Belgique) sur les différentes séries de documents concernant l'Histoire de la Belgique, qui sont conservés dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes à Lille.* — Bruxelles, 1841, 1 vol. in-8°, 484 pages.

Herbomez (Armand d'). *Notice de divers fonds relatifs à Tournai et au Tournaisis, conservés à Lille aux archives du Nord.* — Tournai, L. Casterman, 1889, 1 vol. in-8°, 53 pages [Extrait du tome XXII des *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*].

Le Glay (Dr A.). *Notice sur les archives de la Chambre des comptes de Lille.* — Lille, L. Danel, 1835, in-8°, 30 pages.

—— *Notice sur les archives du département du Nord.* — Lille, 1839, in-8°, 73 pages.

—— *Notice sur les archives communales du département du Nord.* — Lille, L. Danel, 1840, brochure in-8°, 51 pages.

—— *Inventaire chronologique détaillé des chartes de la Chambre des comptes de Lille, par Denis-Joseph Godefroy, ancien garde des archives de Flandre, revu, continué et annoté.* — Prospectus de 8 pages in-4°, s. l. n. d. — Lille, Vanackère fils, vers 1840.

—— *Histoire et description des archives générales du département du Nord.* — Paris, 1843, in-4° [Extrait des *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. II (1844), p. 44-111, t. III (1847), p. 66-146].

—— *Notice sur les mémoriaux de l'abbaye Saint-Aubert de Cambrai.* — Cambrai, 1851, in-8°, 94 pages.

—— *Mémoire sur les archives des églises et maisons religieuses du Cambrésis.* — Lille, 1852, in-8°, 88 pages [Extrait du *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. IV (1851), p. 154-240].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Maroilles* [*Ibid.*, t. IV (1853), p. 317-352].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Cisoing.* — Lille, 1854, brochure in-8°, 37 pages [Extrait des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Amand-en-Pevèle.* — Valenciennes, 1854, brochure in-8°, 32 pages [Extrait de la *Revue agricole et littéraire de Valenciennes*, t. VI (1854-1855), p. 198].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Marchiennes.* — Douai, 1854, 1 vol. in-8°, 70 pages [Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. II (1852-1853), p. 127-195].

—— *Mémoire sur les archives du chapitre des chanoinesses de Bourbourg.* — Dunkerque, 1855, broch. in-8°, 16 pages [Extrait des *Mémoires de la Société dunkerquoise*, t. II (1853-1854), p. 343-359].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Vicogne.* — Valenciennes, 1855, brochure in-8°, 24 pages [Extrait des *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 3e série, t. IV].

—— *Mémoire sur les archives du chapitre de Saint-Pierre de Lille.* — Lille, 1856, brochure in-8°, 48 pages [Extrait des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, 2e série, t. III (1857)].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Loos près de Lille.* — Lille, 1857, brochure in-8°, 54 pages [*Ibid.*].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Beaupré.* — Dunkerque, s. d. [1857], brochure in-8°, 21 pages.

—— *Mémoire sur les archives de Saint-Amé à Douai.* — Douai, 1858, brochure in-8°, 19 pages [Extrait des *Mémoires*, etc... *de Douai*, 2e série, t. IV (1856-1857), p. 113-131].

—— *Mémoire sur les archives du monastère de Château-l'Abbaye.* — Valenciennes, 1858, brochure in-8°, 23 pages [Extrait des *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 3e série, t. VI].

—— *Mémoire sur les actes relatifs à l'Artois, conservés aux Archives du Nord.* — S. l., s. d.

—— *Nouveau mémoire sur les archives départementales du Nord.* — Lille, 1861, 1 vol. in-8°, 80 pages (Extrait du *Bulletin*, etc... *du Nord*, t. V (1857) et VI (1862)].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de S.-Jean de Valenciennes.* — Valenciennes, 1862, in-8°, 30 pages [Extrait de la *Revue agricole et littéraire de Valenciennes*, t. XIV (1862)].

—— *Histoire et description des archives générales du département du Nord à Lille* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. II (1844), p. 44-111].

—— *Notice sur les mémoriaux de l'abbaye de Saint-Aubert à Cambray* (XVe-XVIe siècles) [*Ibid.*, t. III (1847), p. 383-397].

—— *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Liessies* [*Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. IV (1851), p. 270-316].

Lepreux. *Notice sur les archives communales de Douai postérieures à 1790*, rapport présenté à M. le Maire. — Douai, Ceret-Carpentier, 1873, brochure in-8°, 54 pages.

Leuridan (Abbé Th.). *Inventaire sommaire des archives communales de Lesquin antérieures à 1790.* — Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1889, brochure in-8°, 25 pages.

—— *Inventaire sommaire des archives communales de Noyelles-les-Seclin antérieures à 1790.* — Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1890, brochure in-8°, 18 pages.

—— *Inventaire sommaire des archives de Carvin* [dans *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix*, 3e série, t. VI (1898-1899), p. 163-198].

Paeile (Ch.). *Notice sur les archives communales de Lille antérieures à 1790.* — Lille, L. Danel, 1868, broch. in-8°, 141 pages [Extrait du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. X (1870), p. 108-145].

Pilate-Prevost. *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIIe*, d'après les travaux de feu E. Guilmot. — Douai, A. Obez, 1842, 1 vol. in-8°, 531 pages.

Teil (Baron J. du). *Inventaire des titres anciens de la commune de Saint-Momelin*, à la suite de l'étude historique *Le village de Saint-Momelin.* — Paris, Picard, 1891, 1 vol. in-8°, 134 pages.

.... *Notice sur les archives de l'hôpital N.-D., dit Comtesse, à Lille* [dans *Manuel de l'archiviste*, t. I (1860), p. 362-365].

... [Bonvarlet (A.)]. *État des terriers anciens existant dans les communes de l'arrondissement d'Hazebrouck* [dans *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. XI (1871), p. 226-228].

OISE.

Demay (G.). *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, avec un catalogue des pierres gravées ayant servi à sceller.* — Paris, 1877, 1 vol. in-4°, XXIV-393 feuillets et 215 pages avec 24 planches.

Épinois (Henri de l'). *Notes extraites des archives communales de Compiègne* [dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. IV (1863), p. 471-479, et t. V (1864), p. 124-161].

Floury (Auguste). *Compte rendu du dépôt judiciaire des archives départementales de l'Oise.* — Beauvais, D. Père, 1867, brochure in-8°, 14 pages [Extrait des *Mémoires de la Société académique d'archéologie de l'Oise*, t. VI (1867), p. 624-834].

Quesnet (Ed.). *Rapport sur les anciennes archives judiciaires de Beauvais* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. IV (1864), p. 19, et dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. IV (1848), p. 7-15]

Rendu (Armand). *Inventaire analytique du cartulaire du chapitre cathédral de Noyon.* — Beauvais, Moisand, 1875, 1 vol. in-4°, 72 pages [Tirage à part de l'*Inventaire des archives départementales, Oise, Série G*, 1 vol.].

—— *Archives de l'Oise, série H. 1° Liste des établissements monastiques dont les fonds se trouvent en tout ou en partie aux archives de l'Oise; 2° Liste des localités du département de l'Oise sur lesquelles la série H renferme des titres* (p. 9-48). — Beauvais, 1872, brochure in-8°, 48 pages.

—— *Inventaire analytique des chartes des XIe, XIIe, XIIIe siècles de l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais.* — Beauvais, D. Père, 1880, brochure in-8°, 40 pages.

Roussel (Ernest). *Répertoire des plans conservés aux archives départementales de l'Oise, avec l'état sommaire des plans intéressant le département de l'Oise, déposés aux archives départementales et aux archives des départements limitrophes.* — Beauvais, 1899, 1 vol. in-8°, 126 pages.

ORNE.

Demay (G.). *Voir* Seine-Inférieure.

Géraud (H.). *Visite aux archives et à la bibliothèque d'Alençon* [dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I (1839-1840), p. 536-551].

PAS-DE-CALAIS.

Bénard (Louis) et d'Hautefeuille. *Histoire de Boulogne.* — Boulogne, 1860-1861, 2 vol. in-8° [On y trouve une note sur les archives municipales].

Chavanon (J.). *Les archives départementales* [au tome II (*Services publics*, p. 323-330)] *du Pas-de-Calais au XIXe s.*, notices rédigées à la demande du Conseil général pour servir à l'histoire de ce département pendant le XIXe siècle. — Arras, H. Repessé-Crepel, Ed. Bouvry et Cie, F. Guyot, 1900, 4 vol. in-8°, CCXXX-180, 132, 651, 471 pages.

Demay (G.). *Voir* Oise.

Deschamps de Pas (H.). *Description de quelques sceaux-matrices relatifs à l'Artois et à la Picardie* [dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLIX (1889), p. 139 et 145].

Giry (A.). *Analyse et extraits d'un registre des archives municipales de Saint-Omer* (1166-1778) [dans *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. XV (1874-1876), p. 65-317].

—— *Notice sur les archives communales anciennes de la ville de Saint-Omer* [dans *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. IV (1868) p. 169 et dans *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. VII (1882) et t. X (1890)].

Givenchy (De). *Renseignements sur les archives de Saint-Omer* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 397-400].

Guesnon (A.). *Sigillographie de la ville d'Arras et de la cité, comprenant 34 planches avec catalogue analytique, précédé d'un essai sur les sceaux de la commune.* — Arras, 1865, 1 vol. in-4°, XXX, IX-70 pages et 34 planches.

—— *Inventaire chronologique des chartes de la ville d'Arras, documents* (1170-1789). — S. l. n. d., 1 vol. in-4° [Ce volume sans préface, sans table, n'a pas été mis dans le commerce].

Le Glay (Docteur). *Mémoire sur les actes relatifs à l'Artois qui reposent aux archives départementales du Nord* [dans *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IV (1837-1838), p. 19-33].

Legros-Devot. *État des archives de la mairie de Calais* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. III (1863), p. 139-142].

—— *Exposé sur l'état des archives de la ville de Calais.* — Calais, Le Roy, mars 1846, in-4°, 2 pages.

Loriquet (H.). *Les archives départementales et notamment les archives du Pas-de-Calais.* — Arras, 1888, in-8°, 41 pages [Extrait des *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 2e série, t. XIX].

—— *Rapport tendant à la réunion des archives judiciaires, notariales et seigneuriales du greffe de Saint-Omer au dépôt du département, adressé à M. Cottez, président du tribunal civil à Saint-Omer.* — Arras, Repessé-Crépel et Cie, 1889, brochure in-8°, 46 pages.

Le Sergeant de Monnecove [Félix]. *Inventaire analytique des registres de l'abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer existant au dépôt des archives départementales du Pas-de-Calais* [dans *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. V (1877), p. 217].

Louandre (Ch.). *Notice sur les archives de la ville d'Arras* [dans *Archives du Nord de la France*, de A. Dinaux, 2e série, t. II (1838), p. 218-224].

Marsy (A. de). *Un ancien inventaire des titres de Montreuil-sur-Mer et notes pour servir à la reconstitution des archives de cette ville.* — Amiens, 1877, 1 vol. in-8° [Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 3e série, t. V, p. 603 et suiv.].

Morand (F.). *Notice sur les archives de la ville de Boulogne-sur-Mer.* — Boulogne, 1836, in-8°.

—— *Rapport sur les archives municipales de la ville d'Aire.* — Aire, Poulain, 1839, in-8°, 24 pages [Réimprimé en 1877 dans *Lettres à Augustin Thierry et autres documents relatifs à un projet de constitution des archives communales*, par F. Morand, p. 51-76].

Morel-Disque. *Inventaire chronologique des archives des anciens comtés d'Artois, titres*

relatifs au Calaisis, à Guines et villes environnantes [dans *Mémoires de la Société d'agriculture, de commerce, des sciences et arts de Calais*, t. II (1844)].

Preux (Auguste). *Inventaire des sceaux relatifs à Saint-Omer, qui se trouvent dans les archives départementales à Arras* [dans *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. III (1866), p. 261].

Rheims (H.-J. de). *Pièces extraites de l'inventaire chronologique des archives des anciens comtes d'Artois déposées à Arras, dressé en vertu d'une ordonnance de M. Godefroy, de l'académie de Besançon, garde des archives des anciens comtes de Flandre, à Lille* [dans *Mémoires de la Société d'agriculture, de commerce, sciences et arts de Calais*, t. II (1844), p. 107-185].

Vallet de Viriville. *Essai sur les archives historiques du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Saint-Omer.* — Saint-Omer, 1844, Chauvin fils, broch. in-8°, LXXXVII pages [Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. VI (1845), p. I-LXXXVII].

..... *Recueil des chartes qui se trouvent dans les archives des majeur et échevins de Saint-Omer en la province d'Artois, concernant la juridiction ordinaire qu'ils ont le droit d'exercer, etc. Lettres patentes, arrêts, décisions, sentences, appointements, concordats et actes de reconnaissance qui maintiennent les majeur et échevins dans les droits et privilèges.* — A Saint-Omer, chez D. Fertel, 1739, in-4°, 120 pages.

PUY-DE-DÔME.

[Bonnefoy]. *Inventaire et extraits des délibérations du conseil général du département du Puy-de-Dôme, de 1790 à 1800* [dans G. Bonnefoy : *Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme*, 2e vol. — Clermont, F. Montlouis; Paris, Lechevallier, 1 vol. in-8°].

Cohendy (Michel). *Inventaire de toutes les chartes antérieures au XIIIe siècle qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du dépôt de la préfecture du Puy-de-Dôme.* — Clermont, Ferd. Thibaud, 1855, 1 vol. in-8°, 107 pages [Extrait des *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, publiées par l'académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand*, 1854, p. 353-459].

Rouchon (Gilbert). *Inventaire des fonds du bailliage de Montrognon et Chamalières et du bailliage de Royat* [dans *Rapport au préfet*, (1886), p. 224].

—— *Inventaire partiel des archives de l'hospice de Thiers* [*Ibid.* (1889), p. 208].

—— *Inventaire des archives communales de Brassac* [*Ibid.*, p. 212-214].

—— *Inventaire des archives communales des Pradeaux* [*Ibid.*, p. 221].

—— *Inventaire de la Luminerie de Chargnat (aujourd'hui Saint-Remy de Chargnat)* [*Ibid.*, p. 221].

—— *Inventaire des archives des communalistes de Sauxillanges* [*Ibid.*, p. 226].

—— *Inventaire partiel du fonds du chapitre d'Herment* [*Ibid.*, 1895, p. 377].

—— *Inventaire du fonds de la seigneurie de Montaigut le Blanc* [*Ibid.*, 1900), p. 337].

PYRÉNÉES (BASSES-).

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Bascle de Lagrèze (Gustave). *Le trésor de Pau. Archives du château de Henri IV, avec des fac-similés.* — Pau, Vignancour, 1851, 1 vol. in-8°, 364 pages et 8 planches.

—— *Notice sur l'état des archives du département des Basses-Pyrénées* [dans *Documents historiques inédits*, etc..., t. IV (1848), p. 15-17].

Batcave (L.). *Les archives municipales d'Orthez.* — Pau, 1893, 1 vol. in-8° [Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, IIe série, t. XXII (1893), p. 9-27].

Bosredon (Ph.) *Voir* Dordogne.

Buchon. *Archives du département et des communes du département des Basses-Pyrénées* (Notice des archives de Pau, Bayonne, Biarritz, Orthez, Oloron et Vallée d'Ossau) [dans le *Panthéon littéraire*, notice préliminaire à la chronique des Seigneurs de Foix et de Béarn, grand in-8°, p. XXIII-XLI].

Dessalles (L.). *Rapport à M. le préfet du département de la Dordogne sur les archives de l'ancien comté de Périgord* [conservées à Pau]. — Paris, P. Dupont, 1842, in-8°, 84 pages.

François Saint-Maur (E.-M.). *Coup d'œil sur Saint-Jean-de-Luz et ses archives en 1850.* — Pau, 1854, in-12 [Extrait du *Mémorial des Pyrénées*].

Lespy (V.). *Les archives des Basses-Pyrénées* [dans la *Revue d'Aquitaine*, t. IX (1864-1865)].

Mazure (A.). *Archives de Béarn* [dans l'*Album pyrénéen*, 1840, p. 62-65].

Michelet. *Voir* Charente.

Raymond (Paul). *Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées.* — Pau, Ribaut, 1874, 1 volume in-8°, 383 pages.

Villepelet (Ferdinand). *Le Périgord aux archives des Basses-Pyrénées. Voir* Dordogne.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Bascle de La Grèze (De). *Rapport sur les archives de Bagnères-de-Bigorre* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. III (1847), p. 393-398].

Curie-Seimbres (A.). *Observations sur l'état des archives des Hautes-Pyrénées, présentées au Conseil général.* — Paris, Cosse et J. Dumaine, s. d., in-8°.

Durier. *Tableau des documents versés par le greffe du tribunal civil de Tarbes* [dans *Rapports au préfet* (1881), p. 186; (1882), p. 203 à 205; (1883), p. 204 à 216].

—— *Documents en langue vulgaire conservés aux archives des Hautes-Pyrénées*, ordre chronologique [*Ibid.* (1884), p. 197-203].

[Lanore (M.)]. *Les archives des Hautes-Pyrénées* [Notice extraite de l'*Annuaire départemental*, 1901].

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Henry. *Lettres* [*sur les archives des Pyrénées Orientales*] [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 400-410].

RHÔNE.

Brouchoud (C.). *Notice historique sur les archives judiciaires de Lyon* [dans *Mémoires de la Société littéraire de Lyon* t. V (1867), p. 49-63, et t. VI (1868), p. 87-127].

—— *Les archives du département du Rhône et de la ville de Lyon.* — Lyon, Metton, 1870, in-8°, 15 pages.

Chelle (M.). *Notice sur les archives du département du Rhône.* — Lyon, Boitel, 1835, in-8°, 8 pages [Extrait de la *Revue du Lyonnais*, 5e livraison, mai 1835].

Favier (E.). *Tableau des registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures de la ville de Lyon, conservés dans les archives municipales.* — Lyon, Léon Delaroche, 1889, brochure in-4°, 38 pages.

Giry (A.), Clédat, Coville. *Affaire Dauphin de Verna. Rapport des experts.* — Lyon, Schneider, 1898, 1 vol. in-8°, 98 pages [Inventaire analytique des documents revendiqués par les archives des départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire, des villes de Lyon et de Crémieu et de l'hôpital de Crémieu].

Guigue (C.). *Tableau sommaire des archives du Rhône antérieures à 1790* [dans *Rapport au préfet* (1888), p. 543-565].

—— *Nomenclature des juridictions seigneuriales relevant du bailliage de Beaujolais* [*Ibid.* (1889), p. 614-619].

—— *État sommaire du fonds des franciscains, province Saint-Louis :*

1° *État alphabétique, par paroisses, des rôles de tailles et autres impositions de l'élection de Villefranche en Beaujolais;* 2° *État de la collection des registres d'insinuations de la sénéchaussée de Lyon* [*Ibid.* (1890), p. 559-574].

—— 1° *État sommaire des additions aux fonds inventoriés du collège de la Trinité, du collège Notre-Dame, du bureau du collège;* 2° *État alphabétique par localités et par*

études des minutes de notaires conservées aux archives départementales [*Ibid.* (1891), p. 588-594].

—— 1° *État sommaire du fonds du bailliage de Beaujolais et tables alphabétiques des dossiers de productions; 2° Tableau sommaire de la maîtrise des eaux et forêts du Beaujolais* [*Ibid.* (1892), p. 576-596].

—— *Tableau sommaire des fonds de l'élection et de la subdélégation de Villefranche* [*Ibid.* (1893), p. 566-569].

—— *Tableau sommaire des registres paroissiaux du département du Rhône antérieurs à 1793* [*Ibid.* (1894), p. 776-791].

—— 1° *État sommaire des registres de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon; 2° Table alphabétique des registres de visites pastorales du diocèse de Lyon* (1613-1719) [*Ibid.* (1896), p. 552-580].

—— *État sommaire des archives de la sénéchaussée de Lyon et nomenclature alphabétique et chronologique des justices relevant du comté* [*Ibid.* (1897), p. 546-548].

—— *État de classement des papiers de l'archevêché, de l'officialité primatiale, de l'officialité métropolitaine, de l'officialité ordinaire, du greffe des insinuations ecclésiastiques du clergé de Lyon* [*Ibid.* (1898), p. 578-581].

—— 1° *État sommaire des fonds des missionnaires de Saint-Lazare, des Trinitaires, des Minimes, des Grands-Carmes, des missionnaires de Saint-Joseph, des Jésuites, des Oratoriens, des Cordeliers de Saint-Bonaventure, des Cordeliers de l'Observance, des Cordeliers de Villefranche, des Cordeliers de Sainte-Colombe, des Récollets; 2° État sommaire de versement fait par l'administration des Domaines* [*Ibid.* (1899), p. 680-683].

—— *État sommaire des possessions du chapitre de Fourvières, du chapitre de Saint-Irénée, du chapitre d'Aigueperse, du séminaire de Saint-Pothin, des Carmes déchaussés, du prieuré de la Plutière* [*Ibid.* (1900), p. 580-581].

Jeandet (Abel). *Cinq mois aux archives de la ville de Lyon*, 1er avril-30 août 1873. — Chalon-sur-Saône, Landa, 1874, in-8°, 53 pages.

Niepce (L.). *Les archives de Lyon.* — Lyon, Bâle, Genève, Henri Georg, 1875, 1 vol. in-8°, xvi-727 pages.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Bénet (A.). *Les manuscrits des Minimes de la Guiche conservés aux archives départementales de Saône-et-Loire* (xive-xve s.) [dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XII (1883), p. 39-62].

—— *État sommaire du fonds de l'évêché d'Autun* (série G). — Mâcon, O. Bellenaud, 1886, in-8°, 22 pages [Extrait du *Rapport au préfet* (1884)].

Fontenay (H. de). *Recherches sur les actes de l'état civil aux XIVe et XVe siècles, à propos d'un registre de paroisse de 1411* [dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. V (1869), p. 543-558].

Lex (L.). *Tableau des registres d'état civil ancien des communes.* — Mâcon, Bellenaud, 1886, brochure in-8°, 22 pages [Extrait du *Rapport au préfet*, (1886)].

—— *Notes et documents pour servir à l'histoire du département de Saône-et-Loire.* — Mâcon, 1887, in-8°.

—— *Tableau des registres d'état civil ancien des greffes des tribunaux.* — Mâcon, Emile Romaud, 1889, brochure in-8°, 36 pages [Extrait du *Rapport au préfet*, 1889].

—— *État sommaire du classement de la série L* [*Ibid.* (1889), p. 11-13].

—— *Notice sur les archives du département de Saône-et-Loire.* — Mâcon, X. Perroux et Cie, 1890, brochure in-12, 23 pages [Extrait de l'*Annuaire administratif, commercial et historique du département de Saône-et-Loire pour 1890*, p. 3-23].

—— *Inventaire sommaire des archives communales de Fontaines antérieures à 1790.* — Mâcon, X. Perroux et Cie, 1892, brochure in-8°, 40 pages [Extrait du *Rapport au préfet*, (1892), p. 261-283].

—— *Tableau des fonds des archives départementales de Saône-et-Loire.* — Mâcon, J. Buguet-Comptour, 1901, broch. in-8°, 35 p.

MICHON (L.). *Mairie d'Uchizy. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790* [dans *Rapport au préfet* (1872), p. 399-408].

—— *Mairie de Bourbon-Lancy. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790* [*Ibid.* (1873), p. 414-454].

Voir CÔTE-D'OR, divers.

SAÔNE (HAUTE-).

FINOT (J.). *Notes historiques consignées sur d'anciens registres paroissiaux de la Haute-Saône* [dans *Bulletin de la société d'agriculture, des sciences, commerce et arts du département de la Haute-Saône,* 3ᵉ série, t. XV (1884), p. 161-193].

SARTHE.

... *Notice sur les archives de la ville du Mans* [dans *Manuel de l'archiviste*, t. I (1860), p. 356-360].

BITARD (Ed.). *Catalogue des pièces antérieures à 1301* [dans *Annuaires de la Sarthe,* 1850-1853].

—— et LEGEAY (F.). *Analyse des documents historiques conservés dans les archives du département de la Sarthe.* — Le Mans, Monnoyer, 1860-1862, 2 vol. in-8°, 244 et 211 pages.

CHEVRIER (P.-E.). *Inventaire analytique des archives de l'hospice de Sablé, suivi de notes historiques.* — Sablé, veuve Choisnet, 1877, 1 vol. in-8°, v-612 pages.

HUCHER (E.). *Études sur les monuments du département de la Sarthe.* — Le Mans, 1856, 1 vol. in-8° [Ce volume contient une notice sur la Ferté-Bernard, à la suite de laquelle se trouvent des renseignements sur les archives de l'hôtel de ville, de l'hôtel-Dieu et de la fabrique de N.-D. des Marais, par L. Charles].

LEGEAY (F.). *Inventaire sommaire des registres de l'état civil antérieurs à 1790 des paroisses d'Aubigné, Coulongé, Lavernot, Sarcé, Vaas et Verneuil-le-Chétif.* — Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1883, 1 vol. in-8°, 23 pages.

MOULARD (P.). *Analyse des registres paroissiaux et de l'état civil de Sougé-le-Ganelon.* — Le Mans, 1881, 1 vol. in-8°.

SAVOIE.

DUCIS (Abbé C. A.). *Les archives historiques de Savoie.* — Annecy, 1870, in-8°, 19 pages [Extrait de la *Revue savoisienne,* 1869].

SAVOIE (HAUTE-).

ALBRIER. *Les anoblis de Bresse, Bugey et des pays de Gex et de Valvomey sous les princes de la maison de Savoie* (xvᵉ-xviiᵉ s.) [dans *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire*, t. XII (1870), p. 305].

—— *Les naturalisés de Savoie en Bourgogne, 1508-1769* [dans *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire,* t. XIII (1872), p. 199, travail dressé d'après les archives de la Côte-d'Or (B 548[34])].

BRUCHET (Max). *Chambre des notaires de l'arrondissement d'Annecy. Catalogue général de leurs minutes, de celles déposées aux archives départementales et de celles intéressant la Savoie qui se trouvent à l'hôtel de ville de Genève.* — Annecy, Burnod, 1898, in-8°, 36 pages.

—— *Documents de l'ancien cadastre conservés aux archives de la Haute-Savoie et de la Savoie* [dans *Notice sur l'ancien cadastre de Savoie.* — Annecy, Abry, 1896, in-8°, p. 79; et dans *Revue savoisienne* (1896), p. 254].

—— *Liste des plus anciens registres paroissiaux conservés dans les cures de la Haute-Savoie* [dans *Rapport au préfet* (1897), p. 250].

—— *Les comptes des châtellenies de Savoie aux archives camérales de Turin* [dans *Revue savoisienne, etc.* (1898), p. 46].

—— *Inventaire partiel du trésor des chartes de Chambéry à l'époque d'Amédée VIII* (extrait des archives de Turin). — Chambéry, veuve Ménard, 1900, 1 vol. in-8°, 273 pages [Extrait des *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire,* t. XXXIX (1900)].

Ducis (Abbé). *Les archives historiques de Savoie.* — Annecy, 1870, in-8°, 19 pages [Extrait de la *Revue savoisienne*].

Mugnier (Fr.). *L'état civil de Rumilly* (1607-1793), avec des notes, des documents sur les abjurations, et des tableaux statistiques. — Paris, Champion, 1899, 1 vol. in-8°, 178 pages [Extrait des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire* t. XXXVIII, p. 135].

—— *L'état civil d'Annecy de 1573 à 1640* [*Ibid.*, p. 259].

SEINE.

Advielle (V.) et Charaire (M.). *Les actes de catholicité de la ville de Sceaux* [dans *Histoire de Sceaux*, 2e édition, 1889, in-8°, p. 87-142].

Barroux (Marius). *L'accroissement des séries anciennes aux archives de la Seine de 1889 à 1896. État sommaire.* — Saint-Denis, H. Bouillant, 1896, brochure in-8°, 38 pages [Extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, t. III (1896), in-8°, p. 129-140, 161-171, 183-200].

—— *Les sources de l'ancien état civil parisien. Répertoire critique.* — Paris, 1898, in-8°, VII-136 pages.

—— *Les archives de la Seine en 1900 et leur histoire.* — Paris, Henri Leclerc, brochure in-8°, 49 pages [Extrait du *Bulletin du bibliophile*].

Brièle (L.). *Récolement des archives de l'administration générale de l'assistance publique qui ont échappé à l'incendie de mai 1871.* — Paris, H. Champion, 1876, 1 vol. in-8°, 160 pages [réimprimé (p. 1-160) avec table dans les *Archives hospitalières de Paris*, par H. Bordier et L. Brièle. — Paris, Champion, 1877, 1 vol. in-8°, VI-224 pages].

Coyecque (Ern.). *Notes sur les registres de l'état civil de Créteil* [dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XVIII (1891), p. 26-28].

—— *Les archives anciennes des Domaines de la Seine aux archives départementales.* — Saint-Denis, H. Bouillant, 1894, brochure in-8°, 15 pages [Extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, t. I (1894), in-8°, p. 171-184].

—— *Inventaire sommaire d'un ancien minutier parisien pendant le cours du XVIe siècle* (1498-1600) [dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XV à XXIII (1893 à 1896), *passim*, et tirage à part in-8°, 124 et 34 pages].

—— *Inventaire sommaire des documents provenant des recettes de l'enregistrement et des domaines de la banlieue* [dans *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris* (6 février 1897), p. 478-483, et dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXIV (1897), p. 167-183].

—— *État numérique des documents versés aux archives départementales par la direction départementale de l'enregistrement et par celle des domaines* [dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXVI (1899), p. 66-67].

Lazard (Lucien). *Les papiers des frères Lazare aux archives de la Seine.* — Saint-Denis, H. Bouillant, 1895, in-8°, 16 pages [Extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, t. II (1895), p. 193-202].

—— *Préfecture de la Seine. Inventaire sommaire de la collection Lazare-Montassier, conservée aux archives de la Seine.* — Paris, Imprimerie nouvelle (association ouvrière), 1899, 1 vol. in-8°, 168 pages.

Le Grand (Léon). *Les archives des Quinze-Vingts* (introduction à l'étude intitulée *Les Quinze-Vingts depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine XIIIe-XVIIIe siècles*) [dans *Mémoires publiés par la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XIII (1886), p. 107-113].

Lamouroux (Alfred). *Conseil général de la Seine. Rapport présenté par M. Alfred Lamouroux, conseiller général, au nom de la quatrième commission, sur la situation des archives.* — Paris, Imprimerie municipale, 1893, 1 vol. in-4°, 290 pages et 3 plans.

Périer (Edme). *État sommaire des archives d'Asnières* [dans *Notes sur la ville d'Asnières*, Asnières, 1890, in-8°, p. 53-55].

Stein (Henri). *Les archives de la préfecture de police à Paris* [dans le *Bibliographe moderne*, Paris, t. II (1898), p. 56-62].

Taillandier (A.). *Notice historique sur les anciens registres de l'état civil à Paris* [dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. XI (1847), p. 207-218].

Vidier (A.). *Chronique des archives* [dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXVIII (1901), p. 119-127] [Contient (p. 120-122), des renseignements sur les archives de la Seine].

... *État sommaire des archives anciennes de la Seine, brûlées en 1871* [dans *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. I (1889-1890), p. 465-489].

... *Notice sur les archives antérieures à 1790 conservées dans les hospices de Paris* [dans *Annuaire de l'archiviste*, t. II (1862), p. 148-149].

... *Incendie des archives de l'assistance publique à Paris* [dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XXXII (1871), p. 223-224].

... *Liste des documents historiques de la préfecture de police préservés de l'incendie du 24 mai 1871* [*Ibid.*, p. 225-226].

... *Archives départementales et municipales. État sommaire des principales séries de documents* [dans *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 28 juillet 1899, p. 2725-2726. Ce travail remanié a été réimprimé dans les *Procès-verbaux de la Commission du Vieux-Paris*, n° 26, 19 juillet 1900].

SEINE-ET-MARNE.

Legoux (J.). *Histoire de la commune des Chapelles-Bourbon.* — Paris, 1886, in-12 [L'auteur a, dans son travail, utilisé les registres paroissiaux de cette localité].

Lhuillier (Th.). *Les anciens registres paroissiaux de Maincy.* — Meaux, J. Carro, 1870, in-8°, 11 pages [Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie, lettres, sciences et arts du département de Seine-et-Marne*].

SEINE-ET-OISE.

Bertrandy-Lacabane. *Essais et notices pour servir à l'histoire du département de Seine-et-Oise. Brétigny-sur-Orge.* — Versailles, Cerf et fils, 1886, 2 vol. in-4°, 372 pages.

Couard-Luys. *Notes sur les archives du prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil* [dans les *Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise*, XII (1890), p. 388-396].

—— *Catalogue spécial des plans dits plans d'intendance, conservés aux archives départementales de Seine-et-Oise dans la série C* [dans *Annuaires du département de Seine-et-Oise* (1893-1895), *passim*].

—— *Cadre de classement du fonds de la prévôté de l'hôtel et grande prévôte de France* [dans *Rapport au préfet* (1889), p. 545].

—— *Série L. Administration de 1789 à l'an VIII. Classement des différents fonds* [*Ibid.* (1891), p. 547; (1892), p. 600; (1893), p. 596; (1894), p. 677-678; (1896), p. 516-517; (1897), p. 565-567; (1898), p. 536-537].

—— *Cadre de classement des fonds des administrations provinciales* [*Ibid.* (1893), p. 594-595].

—— *Série B. Tableau provisoire donnant l'énumération des fonds dont se compose la série B* [*Ibid.* (1894), p. 672-677].

—— *Cadre de classement des fonds des bailliage, prévôté, maîtrise des eaux et forêts de Dourdan* [*Ibid.* (1895), p. 559-560; (1896), p. 514-516].

—— *Cadre de classement des fonds du bailliage de Meudon* [*Ibid.* (1896), p. 516].

—— *Cadre de classement des fonds des prévôtés de Draveil, Eaubonne, Echarcon, Écouen, Ecquevilly, Elancourt, Elleville* [*Ibid.* (1897), p. 562-563].

—— *Cadre de classement des différents fonds de l'instruction publique, sciences et arts* [*Ibid.* (1898), p. 527-530].

—— *Cadre de classement des bailliages et prévôtés d'Enghien* [Montmorency], *Ennery, Epinay-Champlatreux, Epinay-sous-Senart,*

Épône et Mézières-sur-Seine, Eragny-sur-Oise, les Essarts, Essonnes [*Ibid.* (1898), p. 531-536].

—— *Cadre de classement des fonds des bailliages, prévôté et grenier à sel d'Etampes, prévôté de Saint-Pierre d'Etampes* [*Ibid.* (1899), p. 563-577].

—— *Cadre de classement des fonds des prévôté et châtellenie de Saint-Cloud, bailliage et châtellenie de Septeuil* [*Ibid.* (1899), p. 577].

—— *Cadre de classement des fonds des bailliage et prévôté de L'Étang-la-Ville, Étiolles, Etrechy, Evecquemont, Évry-sur-Seine, La Falaise* [*Ibid.* (1900), p. 5].

Delisle (Léopold). *Fragments de l'histoire de Gonesse, principalement tirés des archives hospitalières de cette commune* [dans *Bibl. de l'École des Chartes*, 4e série, t. V (1859), p. 113-152, 247-277].

Grave (E.). *Archives municipales de Mantes*, analyse des registres de comptes de 1381 à 1450 [dans *Bulletin du Comité des travaux historiques* (1896), p. 300-331].

Rocquain [de Courtemblay] (F.). *Les archives de l'Hôtel-Dieu de Pontoise* [dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. II (1861), p. 505-517].

Stein (H.). *Les archives de Maisse.* — Paris, Henri Menu, 1884, brochure in-8°, 19 pages [Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*].

—— *Les archives municipales de Saint-Germain-en-Laye.* — Versailles, 1886, in-12 [Extrait de l'*Annuaire de Seine-et-Oise*].

SEINE-INFÉRIEURE.

Demay (G.). *Inventaire des sceaux de la Normandie recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Seine-Inférieure, du Calvados, de la Manche et de l'Orne, avec introduction sur la paléographie des sceaux et seize planches photoglyptiques.* — Paris, Imprimerie nationale, 1881, 1 vol. in-4°, xliv-400 pages.

Deville. *Notice sur plusieurs documents historiques originaux existant aux archives du département de la Seine-Inférieure, à Rouen* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 412-417].

—— *Notice sur les registres capitulaires manuscrits de la cathédrale de Rouen* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 417-418].

Leroux de Lincy. *Notice sur le livre rouge conservé aux archives d'Eu.* — Paris, Daussois, s. d. [1840], in-8° [Extrait de la *Revue française et étrangère*].

Richard (Ch.). *Archives municipales de Rouen. Rapport adressé à M. Henry Barbet, maire de Rouen* (juillet 1841). — Rouen, Nicétas Periaux, 1841, brochure in-8°, 32 pages.

Taillandier (A. le). *Inventaire sommaire des hospices civils de Rouen* (inachevé). — Rouen, 1886, in-4°.

... *Registres de l'état civil de* [*Rouen*] [dans *Annuaire de la Seine-Inférieure* (1847), p. 216].

..... *Notice sur les archives départementales* [dans *Le Cabinet historique*, t. VI (1860), catalogue, p. 164-174].

... *Archives départementales et communales de la Seine-Inférieure* [dans *Revue de Normandie*, t. VI (1866), p. 655; t. VII (1867), p. 471; t. VIII (1868), p. 615].

... *Table des registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie* (1581-1787) [dans *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 2e série, 8e vol. (1851), p. 1-320].

SÈVRES (DEUX-).

Augier de la Terraudière (Christophe). *Trésor des titres justificatifs, des privilèges et immunités, droits et revenus de la ville de Niort*, etc. — Niort, 1775, in-16; — 2e édition, Niort, Clouzot, 1866, in-8°, vi-220 pages.

Berthelé (Jos.). *Inventaire des archives communales de Thouars* [dans *l'Électeur de Thouars*, 7-28 avril 1887].

Briquet (Apollin). *Rapport sur les archives de Niort.* — Niort, 1838, in-8°.

—— *Fragment d'un nouvel inventaire des archives de la ville de Niort.* — Niort, 1844, in-8°.

Caillé (Ad.). *Conseil général des Deux-Sèvres; session de 1869; rapport sur les archives départementales.* — Niort, 1869, brochure in-8°, 8 pages.

Ravan (H.). *Notice sur les archives des Deux-Sèvres antérieures à 1790.* — Niort, Morisset, 1856, in-8°, 14 pages.

SOMME.

Bouthors. *Sur les archives du greffe de la cour d'Amiens* [dans *Congrès scientifique de France* (1835-1836), t. III, p. 210].

—— *Rapport descriptif et analytique sur le cartulaire de Valoires, manuscrit des archives du département de la Somme.* — Amiens, Leduc, 1839, brochure in-8°, 47 pages [Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie* (alors *Société d'archéologie de la Somme*), t. II, p. 181-224].

Boyer de Sainte-Suzanne — *Aperçu sigillographique des archives du département de la Somme* [*Ibid.*, t. XIX, p. 35].

Dardy. *Un mot de l'utilité des recherches dans les archives* (renseignements sur les archives de la Somme). — Amiens, Lemer aîné, 1861, in-8°, 16 pages [*Ibid.*, t. XVIII, p. 399].

Demay (G.). *Voir* Oise.

[Dorbis]. *Répertoire des plans terriers des communes de la Somme antérieurs à 1790, conservés aux archives du département.* — Amiens, Duval et Hermont, 1852, in-8°, p. 422 à 473 [Extrait de l'*Annuaire administratif et historique de la Somme pour les années 1852 et 1853, publié sous les auspices du conseil général du département par la Société des antiquaires de Picardie*].

Dusevel (H.). *Rapport sur les archives de la mairie d'Amiens* [dans *Mémoires*, etc., t. II, p. 83-85; t. III, p. 261-274].

—— *Notes sur diverses pièces des archives d'Amiens concernant la Belgique* [dans *Compte rendu de la Commission royale d'histoire*, A, X, 128-130; XI, p. 273-275. — Bruxelles, 1845].

—— et La Fons Melicocq. *Archives de Picardie.* — Amiens, 1841-1842, 2 vol. in-8°.

—— et Rigollot. *Rapport sur les archives et les bibliothèques de l'arrondissement d'Amiens* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 430-439].

Harduin (H.). *Rapport au nom de la commission chargée de la recherche des titres les plus importants déposés aux archives départementales* [dans *Mémoires*, etc., t. I., p. 129-138].

Janvier (A.). *Excursion à travers les archives communales d'Amiens* [dans *Mémoires*, etc., 4e série, t. I (1891), p. 346-362].

Ledieu (Alcius). *Archives d'Abbeville. Inventaire des dénombrements de seigneuries.* — Amiens, 1884 [Extrait de la revue *La Picardie* (1884), p. 97-116, 145-158].

TARN.

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Auriac (Eugène d'). *Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur quelques documents inédits relatifs à l'histoire de l'ancien évêché et de la cathédrale d'Albi* [Extrait des *Archives des missions scientifiques*, t. IV (1856)].

Jolibois (Émile). *Fonds Carrère des archives départementales du Tarn.* — Albi, 1873, in-16, 36 pages [Extrait de l'*Annuaire du Tarn pour 1873*, p. 288-321].

..... Notice sur les archives du Tarn [dans *Le Cabinet historique*, t. II (1856), catalogue, p. 163-168].

TARN-ET-GARONNE.

Aulard (F.-A.). *Voir* Landes.

Lagrèze-Fossat. *Études historiques sur Moissac.* — Paris, 1870-1874, 3 vol. in-8° [Au t. I, p. x-xx, se trouve un inventaire des archives municipales].

Michelet. *Voir* Charente.

... *Extrait de l'inventaire des archives municipales de Caylus concernant Cahors* [dans *Bulletin de la Société des études littéraires... du Lot*, t. V (1879), p. 61].

... *Inventaire des titres et documents de l'hostel de ville et cité royale de Montauban,*

rangés par liasses, selon l'ordre alphabétique, et les liasses par numéros, avec le répertoire de ce qui est contenu dans les livres des archives. — Montauban, Samuel Dubois, 1662, in-4°, 64 pages.

VAR.

E. F. (Abbé). *Archives de la ville de Cuers. Acte de la translation passée entre le seigneur Isnard de Glandevès et les habitants de Cuers.* — Draguignan, 1867, in-8°.

Teissier [O.]. *Notice sur les archives communales de Toulon.* — Toulon, Aurel, 1863, 1 vol. in-8°, 263 pages [Extrait du *Bulletin de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Var*].

VAUCLUSE.

Chambaud (Victor-Hippolyte). *Rapports faits sur les archives des communes du département de Vaucluse* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. II (1843), p. 112-154].

Duhamel (L.). *Liste par commune des registres de l'état civil antérieurs à 1792.* — Avignon, Seguin, in-8°, 54 pages [Extrait de l'*Annuaire de Vaucluse* (1888), p. 41-94].

—— et Terris (J. de). *Table générale des minutes des notaires de l'arrondissement d'Avignon.* — Avignon, Seguin, 1 vol. in-8°, 110 pages [*Ibid.* (1889)].

—— *État des minutes des notaires de l'arrondissement d'Orange* [*Ibid.* (1898)].

Mas-Latrie (L. de). *Rapport sur l'état des archives du département de Vaucluse* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. IV (1848), p. 17-24].

VENDÉE.

Barbaud (G.) [Analyses et inventaires de documents d'archives communales des] *cantons de Chaillé et Luçon, Montaigu et Pouzauges, Mortagne et Chantonnay, Maillezais et Saint-Hilaire-des-Loges, Challans et Palluau, Fontenay, Les Essarts et Le Poiré-sur-Vie, La Mothe-Achard et Moutiers-les-Maufaits, Mareuil, Luçon* (ville), *Beauvoir et Rocheservière, Les Sables, Noirmoutiers, Sainte-Hermine, Les Herbiers, La Roche-sur-Yon, Saint-Fulgent* [dans *Rapports au préfet* (1883), p. 60 à 68; (1884), p. 60 à 66; (1885), p. 58 à 64; (1886), p. 88 à 93; (1887), p. 96 à 104; (1888), p. 108 à 113; (1889), p. 101 à 126; (1890), p. 108 à 143; (1891), p. 113 à 127; (1892), p. 126 à 164; (1893), p. 136 à 186; (1894), p. 138 à 188; (1895), p. 105 à 159; (1896), p. 63 à 131; (1897), p. 62 à 126; (1898), p. 54 à 102; (1899), p. 60 à 111; (1900), p. 50 à 95].

Fillon (B.). *Note sur les archives municipales de Fontenay-le-Comte* [dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, t. IV, p. 102-104].

Sourdeval (De). *Notes extraites des registres de l'état civil de la Vendée* [dans *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* (1874-1875)].

—— *Les titres de Marmoutiers aux archives de la Vendée et de la Loire-Inférieure* [dans *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. I (1868-1870)].

VIENNE.

Michelet. *Voir* Charente.

Redet. *Sur les archives du département de la Vienne* [dans *Congrès scientifique de France*, tenu à Poitiers en 1834, p. 211-227].

—— *Rapport sur les archives de la ville de Poitiers* (8 octobre 1844) [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. III (1847), p. 230-256].

—— *Inventaire des archives de la ville de Poitiers, partie antérieure à 1790*, dressé en 1842 par feu L. Rédet, et publié en 1883 par la Société des antiquaires de l'Ouest, avec le concours du conseil municipal de Poitiers et par les soins de M. A. Richard, archiviste de la Vienne, et de M. Ch. Barbier, conservateur adjoint de la Bibliothèque publique de Poitiers. — Poitiers, Tolmer et Cie, 1883, 1 vol. in-8°, 385 pages [Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1883)].

VIENNE (HAUTE-).

Benoist (C.). *Analyse des actes et délibérations de l'administration municipale de Limoges de mai 1790 à mai 1800.* — Limoges, J.-B. Chatras, 1889, 1 vol. in-8°, 409 pages.

Bosredon (Ph. de) et Guibert (Louis). *Notes pour servir à la sigillographie du département de la Haute-Vienne.* — Limoges, 1892, 1 vol. in-8°, 269 pages [Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. XXXVIII (1891), p. 67, et t. XXXIX (1892), p. 305] [Tous les sceaux des archives départementales, communales et hospitalières de la Haute-Vienne y sont décrits].

Fray-Fournier (A.). *Inventaire des documents manuscrits et imprimés de la période révolutionnaire conservés aux archives départementales de la Haute-Vienne* (série L). — Limoges, Ussel frères, 1891-1892, 2 fascicules in-8°, 167 et 176 pages.

Guibert (Louis). *Sceaux et armes de l'hôtel de ville de Limoges*, avec un supplément : *Sceaux et armes des deux villes de Limoges et des villes, églises, cours de justice, chancelleries, corporations des trois départements limousins* [dans *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. XXVI (1878), p. 62-138, et t. XXXIII (1886), p. 1-20; et tirage à part].

—— *Anciens registres des paroisses de Limoges.* — Limoges, 1881, 1 vol. in-8°.

Leroux (Alfred). *Catalogue des actes des évêques de Limoges de 1654 à nos jours* [dans *Les sources de l'histoire du Limousin*, 1895, 1 vol. in-8°, p. 118-132].

—— *Les archives départementales, communales et hospitalières de la Haute-Vienne, de 1790 à 1898.* — Limoges, veuve H. Ducourtieux, 1898, brochure in-8°, 27 pages [Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. XLVII (1898), p. 51-73].

Lingaud (J.-B.). *Répertoire des papiers contenus dans les archives de l'hôtel commun de cette ville* (Limoges, vers 1780) [dans Rougerie : *Tableau synoptique des archives communales de Limoges*, 1900, in-8°, p. 47-80].

Michelet. *Voir* Charente.

Rougerie (J.-M.). *Tableau synoptique des archives communales de Limoges* [anciennes et modernes]. — Limoges, imprimerie du *Courrier du Centre*, 1900, brochure in-8°, 89 pages.

Villevieille (Dom). *Inventaire des archives du château de Rochechouart* (incorporées aux archives départementales de la Haute-Vienne) *de 1027 à 1502* [dans *Histoire de la maison de Rochechouart*, par le général comte de Rochechouart, 1859, in-4°, t. II, p. 277-334].

... *Tableau des notaires de l'arrondissement de Limoges, avec l'indication des anciennes minutes qui se trouvent dans leurs études* [dans *Tarif à l'usage des notaires de l'arrondissement de Limoges*, 1846, in-8°, p. 126-145] [Les minutes provenant des notaires de Limoges sont déposées aux archives du département].

VOSGES.

Ferry (Ch.). *Inventaire des archives anciennes de la ville de Dompaire.* — S. l., 1866, in-8°, 70 pages.

—— *Inventaire historique des archives anciennes de la ville d'Épinal*, t. II à V (*séries BB à DD*). — Épinal, H. Fricotel, 1885-1892, in-8°, t. I, IX-684; t. II-III, X-1459; t. IV, 531; t. V, 584; t. VI, 210 pages (cf. la collection in-4°).

Guéry (Charles-Constant). *Nouvel inventaire des archives du département des Vosges.* — Épinal, veuve Gley, 1856, 1 vol. in-8°, 164 pages [Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, t. IX (1855), p. 1-164].

Marichal (Paul). *Les archives des départements lorrains et l'administration des domaines* [dans *Le Bibliographe moderne*, t. V (1901), p. 265-279].

YONNE.

Challe (A.). *M. Gelez et les archives de la ville de Noyers* [dans *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*, t. XXXII (1881), p. 193-210].

Drot (Eugène). *Table générale des biens*

nationaux vendus dans l'Yonne [*Ibid.*, t. XLVI (1892), p. 303-318; t. XLVII (1893), p. 234-258; t. XLVIII (1894), p. 265-304; t. XLIX (1895), p. 14-20; t. L (1896), p. 193-259].

—— *Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux archives départementales de l'Yonne* [*Ibid.* (1899, 1er semestre), p. 131-259; (1899, 2e semestre), p. 261-337; (1900, 1er semestre), p. 25-135].

MAILLARD DE CHAMBURE. *Rapport sur les archives et la bibliothèque d'Avallon* [dans *Documents historiques inédits tirés de la Bibliothèque*, t. I (1841), p. 451-455].

MOLARD (Fr.). *Répertoire des archives municipales de Joigny* [dans *Rapport au préfet* (1885), p. 253-260].

—— *Archives communales de Tonnerre* [*Ibid.* (1886), p. 241-244].

MONCEAUX (Henri). *La Révolution dans le département de l'Yonne (1788-1800). Essai bibliographique.* Paris, Le Chevallier, 1890, in-8°, 734 pages [Contient l'indication de 3420 pièces].

QUANTIN (Max). *Une excursion dans les anciens registres de catholicité du département actuel de l'Yonne* [dans *Bulletin*, etc..., t. XL (1886), p. 177-209].

—— *Inventaire général des archives historiques de l'Yonne; résumé analytique des collections existant au dépôt de la préfecture de ce département, suivi d'un index des fonds d'archives des autres départements qui renferment des documents sur le département de l'Yonne.* — Auxerre, 1852, in-8°, 229 pages.

... *Notice sur les archives du département de l'Yonne* [dans *Le Cabinet historique*, t. II (1856), catalogue, p. 12-28].